ANNALES PARLEMENTAIRES DE BELGIQUE

SESSION ORDINAIRE DE 1957-1958

SÉNAT

Séances du 12 novembre 1957 au 24 avril 1958

TABLE ALPHABETIQUE DES MATIERES

Note : La table contient l'indication des « Pièces imprimées par ordre du Sénat » ou « Documents parlementaires ».

ABREVIATIONS : *Doc.* (Documents parlementaires). — *Ann.* (Annales parlementaires).

A

Abandon de créances. — V. Colonies/Gouvernement — Personnel.

Abstentions coupables. — V. Droit pénal/Délit d'omission.

Abus de la puissance économique. — V. Commerce et industrie/Organisation de l'économie.

Accès à l'enseignement supérieur. — V. Enseignement/Enseignement supérieur.

Accidents aéronautiques. — V. Armée/Officiers — Force aérienne.

Accords commerciaux. — V. Affaires étrangères.

Actions publique et civile. — V. Procédure pénale/Prescription des actions publique et civile.

Adjudications. — V. Affaires étrangères/Benelux.

Administration des Finances. — V. Finances/Comptabilité de l'Etat.

Administrations publiques.

LANGUES.

Loi du 28 juin 1932 sur l'emploi des langues en matière administrative.

Doc. — N° 154 : Rapport du Ministre de l'Intérieur aux Chambres législatives (article 13 de la loi) — (Exercices 1952 et 1953) + Annexe.

Ann. — Transmission du rapport sur les activités, pendant les exercices 1952 et 1953, de la Commission permanente, chargée de surveiller l'application de la loi du 28 juin 1932 sur l'emploi des langues en matière administrative ; p. 690 (13 février 1958).

Ann. — Rapport final du Centre de recherches pour la solution nationale des problèmes sociaux et juridiques en régions wallonne et flamande ;

Transmis par le Ministre de l'Intérieur ; p. 1468 (24 avril 1958).

Affaires étrangères.

ACCORDS COMMERCIAUX.

Projet de loi portant approbation de l'Accord commercial entre l'Union économique belgo-luxembourgeoise et la République turque et des Annexes, signés à Rome, le 2 décembre 1948, de l'Accord de Paiement entre le Gouvernement belge et le Gouvernement turc, des lettres Annexes et du Protocole, signés à Rome, le 2 décembre 1948, des Actes subséquents, ainsi que du Protocole sur le commerce et les paiements entre l'Union économique belgo-luxembourgeoise et la République de Turquie, signé à Bruxelles, le 15 avril 1955.

Nouveau titre :

Projet de loi portant approbation de l'accord commercial entre l'Union économique belgo-luxembourgeoise et la République turque et des annexes, signés à Rome, le 2 décembre 1948, de l'accord de paiement entre le Gouvernement belge et le Gouvernement turc, des lettres annexes et du Protocole, signés à Rome, le 2 décembre 1948, des actes subséquents ainsi que du Protocole sur le commerce et les paiements entre l'Union économique belgo-luxembourgeoise et la République de Turquie, signé à Bruxelles, le 15 avril 1955, et annexe à ce protocole, signée à Ankara, le 20 juin 1957.

Doc. — N° 16 : Amendement présenté par le Gouvernement.
N° 89 : Rapport du Comte d'Aspremont Lynden.

Ann. — *Discussion générale* (19 décembre 1957).
Discours de MM. LEEMANS (concernant l'approbation de cet accord qui a été conclu il y a neuf ans ; le sort des nombreux accords commerciaux qui n'ont pas été soumis à l'approbation du Parlement) ; p. 366 ;
Observations de MM. VAN HEMELRIJCK et SOBRY ; p. 366 ;
FAYAT, m.c.ext. (concernant la question de savoir si les accords commerciaux doivent être soumis à la procédure parlementaire ; la ratification parlementaire qui devient inévitable pour l'application de l'accord commercial avec la Turquie ; répond à M. LEEMANS) ; p. 366 ;
LEEMANS (concernant les autres accords commerciaux en suspens et l'approbation du Parlement) ; p. 366 ;
FAYAT (répond à M. LEEMANS) ; p. 366.
La discussion générale est close.
Discussion de l'article unique (19 décembre 1957).
(Texte adopté par la Commission.)
Adopté sans observations ; pp. 366, 367.
Le nouvel intitulé est adopté ; p. 367.
Vote (19 décembre 1957).
L'ensemble du projet de loi est adopté par 160 voix et 1 abstention ; pp. 380, 381.
Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

Affaires étrangères *(suite)*.

AGENCE INTERNATIONALE DE L'ENERGIE ATOMIQUE.

Projet de loi portant approbation du statut de l'Agence internationale de l'énergie atomique et de l'annexe, signé à New-York, le 26 octobre 1956.

Doc. — N° 289 : Rapport de M. De Winter.

Ann. — *Discussion générale* (2 avril 1958).

Discours de MM. LEYNEN (concernant le statut fiscal du personnel de cette organisation) ; p. 1263 ;

ROLIN (concernant la convention O.E.C.E. relative à l'Agence européenne et celle relative à « Eurochimic », le double emploi existant entre l'Euratom et l'Agence européenne, la multiplication d'organismes parallèles) ; pp. 1263 à 1264 ;

LAROCK, m.a.étr. (répond à MM. LEYNEN et ROLIN) ; p. 1264 ;

DEHOUSSE (appuie les observations de M. ROLIN et parle du statut de l'Agence de l'O.E.C.E. pour l'énergie nucléaire) ; p. 1264 ;

LAROCK, m.a.étr. (dit que c'est le Ministre du Commerce extérieur qui a les affaires de l'O.E.C.E. dans ses attributions) ; p. 1264 ;

DEHOUSSE (concernant la compétence du Ministre du Commerce extérieur dans le domaine de l'énergie atomique et la nécessité d'une rationalisation) ; p. 1264 ;

Observations de M. LAROCK ; p. 1264 ;

La discussion générale est close.

Discussion de l'article unique (2 avril 1958).

Adopté sans observations ; p. 1264.

Vote (2 avril 1958).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 156 voix et 1 abstention ; p. 1272.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

ARTS, SCIENCES ET LETTRES.

DROIT D'AUTEUR.

Projet de loi portant approbation de la Convention universelle sur le droit d'auteur et des Protocoles annexes, signés à Genève, le 6 septembre 1952.

Doc. — N° 181 : Exposé des motifs et projet de loi.

ASSISTANCE SOCIALE ET MEDICALE.

MUTILES DE GUERRE.

Projet de loi portant approbation de l'Accord sur l'échange des mutilés de guerre entre les pays membres du Conseil de l'Europe aux fins de traitement médical, signé à Paris, le 13 décembre 1955.

Doc. — N° 112 : Exposé des motifs et projet de loi.

N° 293 : Rapport de M. Moreau de Melen.

Ann. — *Ajournement* (16 avril 1958).

Discours de M. MOREAU de MELEN, rapp. (concernant la non-application des recommandations de la Commission permanente du Traité de Bruxelles, les renseignements complémentaires reçus ; demande de remettre la discussion à l'après-midi afin de pouvoir poser des questions au ministre intéressé) ; pp. 1341 à 1342 ;

L'ajournement est décidé ; p. 1342.

Discussion générale (16 avril 1958).

Discours de M. MOREAU de MELEN (concernant les inscriptions au budget de la Santé Publique, prévues pour l'exécution des recommandations et qui n'ont pas été employées deux années de suite) ; p. 1345 ;

LAROCK, m.a.étr. (répond à M. MOREAU de MELEN) ; p. 1345 ;

La discussion générale est close.

Discussion de l'article unique (16 avril 1958).

Adopté sans observations ; p. 1345.

Vote (16 avril 1958).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 136 voix et 4 abstentions ; p. 1355.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

BENELUX.

Projet de loi portant approbation du traité instituant l'Union économique Benelux, de la convention transitoire et des listes annexes, du protocole d'exécution, du protocole de signature et de l'échange de lettres concernant la question des primes rhénanes, signés à La Haye, le 3 février 1958.

Doc. — N° 369 : Exposé des motifs et projet de loi.

Affaires étrangères. — BENELUX *(suite)*.

ADJUDICATIONS.

Projet de loi portant approbation du Protocole entre la Belgique, le Luxembourg et les Pays-Bas, concernant le traitement national en matière d'adjudications de travaux et d'achats de marchandises, signé à Bruxelles, le 6 juillet 1956.

Doc. — N° 43 : Rapport de M. Leynen.

Ann. — *Discussion générale* (12 mars 1958).

Observation de M. LEYNEN, rapp. (se réfère à son rapport) ; p. 899.

La discussion générale est close.

Discussion de l'article unique (12 mars 1958).

Adopté sans observations ; p. 899.

Vote (13 mars 1958).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 157 voix et 2 abstentions ; p. 945.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

CONSEIL CONSULTATIF INTERPARLEMENTAIRE.

Ann. — M. VAN REMOORTEL, délégué au dit conseil, donne sa démission ; p. 26 (14 novembre 1957).

M. CHOT est élu en remplacement de M. Van Remoortel ; p. 72 (20 novembre 1957).

MM. ADAM, LEEMANS, MEURICE, ORBAN, VAN HOUTTE, pour le groupe social-chrétien, M. MOTZ, pour le groupe libéral et MM. DESMET L., HENSKENS et SMETS, pour le groupe socialiste sont confirmés dans leur qualité de membres suppléants du conseil ; p. 179 (28 novembre 1957).

Mme BEECKMAN-Vve VANDERVELDE est élue membre suppléant, en remplacement de M. CHOT, élu membre titulaire ; p. 219 (5 décembre 1957).

M. DE GRAUW est élu membre suppléant, en remplacement de M. MOTZ ; p. 672 (12 février 1958).

M. VAN HOUTTE est élu délégué, en remplacement de M. DUVIEUSART, démissionnaire ; le comte d'ASPREMONT LYNDEN est nommé membre suppléant, en remplacement de M. VAN HOUTTE ; p. 833 (5 mars 1958).

CHARBONNAGES.

Projet de loi portant approbation du Traité entre le Royaume de Belgique et la République française, fixant de nouvelles limites d'exploitation entre les charbonnages situés de part et d'autre de la frontière, sous les communes de Bernissart en Belgique et Saint-Aybert en France, signé à Bruxelles le 6 septembre 1957.

Doc. — N° 191 : Exposé des motifs et projet de loi.

COMMUNAUTE ECONOMIQUE EUROPEENNE.

Projet de loi portant approbation des actes internationaux suivants :

1) Traité instituant la Communauté Economique Européenne et les actes annexes ;

2) Traité instituant la Communauté Européenne de l'énergie atomique (Euratom) et les actes annexes ;

3) Convention relative à certaines institutions communes aux Communautés Européennes,
signés à Rome, le 25 mars 1957 ;

4) Protocole sur le Statut de la Cour de Justice de la Communauté Economique Européenne ;

5) Protocole sur le Statut de la Cour de Justice de la Communauté Européenne de l'énergie atomique ;

6) Protocole sur les privilèges et immunités de la Communauté Economique Européenne ;

7) Protocole sur les privilèges et immunités de la Communauté Européenne de l'énergie atomique,
signés à Bruxelles, le 17 avril 1957.

Doc. — N° 30 : Projet transmis par la Chambre des Représentants.

N° 32 : Rapport de M. Duvieusart.

N° 33 : Rapport de M. Motz.

N° 34 : Rapport de M. De Block.

Ann. — *Discussion générale* (26 novembre 1957).

Discours de MM. LAROCK, m.a.étr. (concernant les deux handicaps de l'économie européenne ; les objectifs économique, politique et social du Marché Commun ; l'orientation de l'objectif économique en quatre directions, le schéma institutionnel du Marché Commun ; les organismes financiers ; la Cour de justice ; la double faiblesse du traité ; la fusion des six marchés en un seul (c'est-à-dire la suppression des droits d'entrée et des contingentements) et les conséquences sur l'économie belge ; le tarif extérieur commun ; les avantages

Affaires étrangères. — COMMUNAUTE ECONOMIQUE EUROPEENNE *(suite)*.

et inconvénients des dispositions relatives à l'agriculture ; la politique sociale ; le protocole français relatif aux salaires ; l'association des territoires d'outre-mer ; l'idée de l'Eurafrique et les dispositions économiques ; l'aide aux pays sous-développés ; certaines lacunes du traité ; les principes inscrits dans les dispositions préliminaires ; rend hommage aux trois rapporteurs) ; pp. 116 à 118 ;

STRUYE (regrette la façon dont le Sénat est appelé à discuter les traités ; souhaite voir le Parlement plus étroitement associé à l'élaboration des traités importants ; exprime l'adhésion du groupe social-chrétien aux traités ; félicite les négociateurs belges ; parle de la création de vastes aires économiques et des essais de la Belgique en ce domaine, de l'attitude du P.S.C. qui en 1945 déjà se prononçait en faveur de la réduction des tarifs douaniers, félicite les trois rapporteurs ; rappelle la conclusion du rapport de M. DUVIEUSART ; formule des observations sur l'aspect politique des traités, la supranationalité sur le plan international, l'unification politique et les intérêts divergents des Etats européens ; parle du tarif douanier extérieur commun et de ses conséquences ; de la création d'une zone de libre-échange et des avantages et inconvénients du système ; du fonctionnement des institutions de la nomination éventuelle d'un Ministre des Affaires européennes ; du développement de la « technocratie », du recrutement, de la rémunération des fonctionnaires et des avantages fiscaux qui leur sont accordés ; de l'établissement d'une sorte d'inspection des finances et des essais faits à la C.E.C.A. (commissariat aux comptes) ; de la prévision au budget de 1958 de la contribution belge aux dépenses de la communauté ; du siège des institutions, de la candidature de Bruxelles ; de la désignation de personnalités éminentes aux fonctions importantes ; demande que l'attribution des fonctions importantes se fasse en maintenant l'équilibre entre les diverses opinions et entre les régions linguistiques) ; pp. 120 à 125 ;

Observations de MM. ROLIN, DEHOUSSE, LAROCK ; p. 124 ;

DEHOUSSE (concernant les raisons de l'adhésion du groupe socialiste : 1° au traité du Marché Commun : élévation du niveau de la vie, accroissement de la production, association des territoires d'outre-mer, adjonction d'une zone de libre-échange, promotion de la paix ; 2° au traité de l'Euratom : utilisation pacifique de l'énergie nucléaire, développement de la collaboration scientifique et de nos ressources en énergie ; 3° aux deux traités simultanément ; les éléments regrettables ou faibles : *a*) du Marché Commun : longueur des délais prévus pour l'exécution, insuffisance des dispositions relatives à la politique sociale et conjoncturelle, attributions dévolues au Conseil économique et social, représentation des organisations syndicales ; *b*) de l'Euratom : contrôle, protection sanitaire, nature du droit sur les matières fissiles spéciales, secret ; *c*) de l'ensemble des traités : absence de ressources propres, contrôle parlementaire et transfert de compétences, reddition des comptes devant les Chambres belges, insuffisance des pouvoirs dévolus à l'Assemblée et aux deux commissions ; les améliorations possibles : nomination d'un ministre chargé des affaires européennes ou d'un secrétaire d'Etat au Ministère des Affaires étrangères, coordination de la participation parlementaire de chaque pays, désignation de suppléants ; le nombre de représentants ; le siège des institutions européennes, la candidature de Bruxelles ; la création d'un district européen en Belgique ; le problème de la souveraineté et de la communauté politique ; la désignation des membres de l'Assemblée au suffrage universel ; la création d'une assemblée spéciale ; rend hommage aux trois rapporteurs) ; pp. 125 à 130 ;

Observations de MM. ROLIN, STRUYE, LAROCK ; pp. 126 à 129.

Reprise de la discussion générale (27 novembre 1957).

Discours de MM. HENSKENS (concernant l'historique de la création de la Communauté ; son succès ; la sauvegarde des intérêts de l'agriculture en Belgique et à l'étranger) ; pp. 132 à 134 ;

MOTZ (concernant les réactions au sein des parlements étrangers lors de la discussion des traités ; les répercussions au point de vue économique, social et politique ; l'importance de Benelux et sa place au futur Conseil des Ministres ; la représentation belge au sein de la Commission européenne ; le siège des institutions européennes : Bruxelles, Luxembourg, Strasbourg ; la question des suppléants dans les assemblées internationales ; l'adhésion de ses amis politiques aux deux traités dont la raison principale est la création d'un marché libre institutionnel) ; pp. 135 à 137 ;

LEEMANS (concernant les conditions dans lesquelles se fait la discussion sur le Marché Commun, la participation active des parlements nationaux à l'élaboration des traités internationaux ; les prévisions pour la Belgique au moment de son entrée au marché européen : exportation, entreprises sur le marché intérieur, avantages et désavantages de l'union douanière, méthodes de production, divers secteurs industriels, dépendance du marché européen, machines-outils, situation économique et financière de nos partenaires, mise en vigueur du marché européen ; notre préparation au Marché commun et nos moyens de défense : insuffisance du marché des capitaux, politique suivie par M. REY, m.a.éc., sur le plan national et le plan « marché commun », notre infrastructure économique, petites et moyennes entreprises par rapport au marché européen ; les difficultés de certains secteurs de l'économie à cause du manque de précision des textes, de la concurrence, de la puissance économique, de la politique monétaire et des monopoles ; la consultation des secteurs intéressés pour l'établissement de la liste G ; la situation et les besoins des nouvelles entreprises au sein du Marché commun) ; pp. 137 à 140.

Reprise de la discussion générale
(27 novembre — après-midi).

Discours de MM. REY, m.a.éc. (concernant l'adaptation de la Belgique au Marché commun : situation de l'industrie belge, problèmes du secteur production, prix, influence de l'Exposition de 1958, entreprises belges, création d'entreprises communes, reconversion, puissance économique, besoins énergétiques belges, réserves de la Campine, recherches nucléaires, Centre de Mol, création de centrales de puissances, pétrole, recherche scientifique ; les problèmes du secteur agricole : productivité et distribution ; le problème du secteur travail : organisation ; l'adaptation du secteur privé ; l'adaptation du secteur public : action gouvernementale, décentralisation de la puissance gouvernementale, nomination d'un ministre des affaires européennes ou d'un sous-secrétaire d'Etat, adaptation du Parlement, désignation des suppléants, adaptation des administrations ; le Marché commun et les perspectives du Congo ; l'évolution de la Belgique depuis 1830) ; pp. 143 à 146 ;

Observations du baron de DORLODOT, MM. DEHOUSSE et ROLIN ; pp. 144 à 146 ;

NOEL (concernant les conditions dans lesquelles se fait la discussion des traités ; le but de son intervention ; le discours de M. TERFVE à la Chambre ; l'attitude des communistes à l'égard des traités ; nos partenaires du Marché commun, l'abstention de la Suisse et de l'Autriche ; les dangers du Marché commun : renforcement de la puissance des grands trusts et causes de chômage ; l'influence du Marché commun aux points de vue économique, social, colonial et politique ; l'organisation de la démocratie au sein de la Communauté ; le discours de M. PIERSON à la Chambre) ; pp. 149 à 151 ;

DEKEYZER (concernant les motifs d'adhésion au point de vue syndicaliste ; l'influence du traité du Marché commun sur l'économie et ses conséquences pour les travailleurs ; les lacunes en ce qui concerne les problèmes des transports en général ; notre politique portuaire nationale ; les questions sociales posées par le traité ; le Conseil économique et social ; le problème de la migration ; demande que la teneur du traité soit propagée ; félicite les trois rapporteurs) ; pp. 151 à 152 ;

de la VALLEE POUSSIN (concernant le nombre d'organisations internationales et la création de deux organisations nouvelles ; le remplacement d'une autorité politique supranationale par un mécanisme économique ; l'influence des traités sur l'économie et la situation politique ; le délai d'exécution du traité ; le Conseil économique et social ; l'autorité « insaisissable » dont a parlé M. DEHOUSSE ; la responsabilité des ministres de la C.E.E. ; l'élection de la nouvelle Assemblée au suffrage universel ; la composition de la Commission européenne ; la création et le fonctionnement du Comité des représentants des ministres ; la déclaration que M. STRUYE a attribuée à l'orateur en ce qui concerne le choix de Bruxelles comme capitale de l'Europe ; la création d'un district européen ; la centrale d'Inga ; la nécessité d'une coordination des politiques d'investissement en Afrique ; les deux idées exposées à la Chambre par M. Th. LEFEVRE à propos de l'Euratom : utilisation militaire de l'énergie atomique et notion de secret militaire) ; pp. 152 à 156 ;

Observations de MM. ORBAN, LAROCK, DEHOUSSE ; pp. 154 à 156 ;

Affaires étrangères. — COMMUNAUTE ECONOMIQUE EUROPEENNE *(suite)*.

DUVIEUSART, rapp. (concernant les problèmes qui se poseront après la ratification des traités ; le sort de notre économie dans l'intégration nouvelle ; les investissements et le rééquipement du pays ; les moyens de transport ; le transport routier ; l'union des Six comme « formule d'espoir » pour retrouver la force économique, scientifique et politique ; l'unification politique ; l'évolution de la Communauté économique ; la Communauté Economique Européenne, face aux Etats-Unis d'Amérique ; ses relations avec l'U.R.S.S., le Moyen-Orient ; sa collaboration économique avec le Royaume-Uni ; le Conseil des Ministres ; la collaboration eurafricaine ; les efforts d'unification européenne) ; pp. 156 à 159 ;

Observations de M. DEHOUSSE ; p. 157 ;

DESMET, L. (concernant l'article 2 du traité du Marché commun et le niveau de vie ; les imperfections du traité ; la composition du Comité économique et social et la représentation des secteurs consommation et distribution) ; pp. 159 à 160 ;

ADAM (concernant les dispositions du traité susceptibles d'influencer principalement la situation de nos entreprises ; le tarif extérieur commun et ses conséquences pour nos entreprises ; le manque de documentation dont se plaignent les chefs d'entreprise ; l'interdiction des accords entre entreprises et monopoles ; l'expansion ; le plan d'adaptation pour les petites et moyennes entreprises ; la suppression de l'aide accordée par les Etats aux entreprises ; les coûts de production ; le commerce avec les pays tiers ; la main-d'œuvre ; les salaires, les congés payés ; les répercussions du traité dans l'industrie du textile, des métaux non ferreux, de la glace et du verre, des produits chimiques, des fabrications métalliques, des constructions électriques et électroniques, du ciment, du tabac, du papier, de l'alimentation ; les mesures de sauvegarde agricole pendant la période transitoire ; la solution envisagée en cas de contradiction entre les dispositions prévues par l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise, le Benelux et le Marché commun européen ; la consultation des milieux agricoles des divers pays par les autorités du Marché commun ; la zone de libre-échange ; émet des conclusions) ; pp. 160 à 164 ;

PAIRON (concernant son adhésion au Marché Commun ; notre commerce international ; la situation des petites et moyennes entreprises ; la distribution ; les moyens de sauvegarder les intérêts des classes moyennes ; leur représentation dans les institutions à créer ; la loi d'établissement) ; pp. 164 à 165.

Reprise de la discussion générale (28 novembre 1957).

Discours de MM. PHOLIEN (concernant le temps consacré à l'étude du projet ; la stabilisation des monnaies européennes ; les prix ; la coëxistence de l'O.E.C.E. avec les institutions futures ; l'origine de l'association des territoires d'outre-mer au Marché Commun ; la confrontation de l'économie française du Congo (le Kouilou) avec l'économie belge du Bas-Congo (Inga) ; la participation des Six à la création d'un fonds commun spécial d'investissements dans les territoires d'outre-mer ; les avantages que le Marché Commun offre au Congo et au Ruanda-Urundi ; la protection douanière des territoires d'outre-mer) ; pp. 168 à 170 ;

Observations de M. VAN REMOORTEL ; pp. 169, 170 ;

WARNANT (concernant l'adhésion des libéraux au traité du Marché Commun ; la zone de libre-échange ; la coordination des politiques économique, financière, sociale et nationale prévue par le traité ; les dispositions pratiques d'application : libre circulation de personnes et droit d'établissement, adjudications publiques, réalisation d'un marché unique des capitaux, entreprises industrielles et fabrications nouvelles, politique agricole) ; pp. 170 à 172 ;

Baron NOTHOMB (concernant les débats autour du Marché Commun ; l'édification de « l'Europe » : la C.E.C.A. comme première grande institution des Six, la C.E.D. ; la Communauté Européenne de Culture comme prochaine étape de l'édification de l'Europe ; l'idée d'une communauté politique ; deux expériences intéressant la Belgique : celle concernant le Pays de l'Ardenne-Eifel et celle concernant la Campine ; la capitale de l'Europe ; la création d'un district européen) ; pp. 172 à 173 ;

SANTENS (concernant la suppression des difficultés douanières ; les conséquences du Marché Commun : modification des prix de revient, liberté d'accès à la profession et libre prestation de services à l'intérieur de la communauté ; la progressivité des modifications tarifaires et leur répercussion sur les petites et moyennes entreprises ; les entreprises situées dans les zones frontières de notre pays ; les questions de transport ; les dangers d'une politique de dumping ; la circulation des capitaux ; le reclassement des travailleurs indépendants ; l'adhésion des classes moyennes au traité) ; pp. 173 à 174 ;

DE BLOCK, rapp. (concernant l'adhésion des communistes au principe d'un Marché Commun ; le progrès de la technique moderne ; l'industrialisation de l'Amérique et de la Russie ; les raisons du recul relatif de l'Europe ; l'émigration des hommes de science ; l'Europe « catholique » ; les conditions nécessaires à la réalisation de l' « Europe » : conjoncture favorable, équilibre des finances, développement de la pensée européenne ; les compétences des commissions ; la discrimination à l'égard de certaines entreprises ; la fusion nucléaire ; l'exécution des traités et l'exemple de la C.E.C.A. ; les transports ; l'agriculture ; la recherche scientifique ; répond à MM. NOEL, LEEMANS et ADAM) ; pp. 174 à 177.

Observations de M. LEEMANS ; p. 176.

Reprise de la discussion générale
(28 novembre 1957 — après-midi).

Discours de MM. ROLIN (concernant le vote favorable du groupe socialiste, son adhésion personnel au traité du Marché Commun ; la nécessité d'un pareil traité et l'évolution provoquée par son application ; l'organisation prévue par le traité : compétence et composition de la commission, composition de la Cour de justice et transfert de membres du personnel national, Conseil des Ministres et attitude adoptée par chacun des ministres au sein du Conseil, pouvoir de contrôle de l'Assemblée, idée de communauté politique ; la notion du district européen ; ses critiques personnelles au sujet du traité de l'Euratom : la coëxistence de l'O.E.C.E. et de l'Euratom ; la création d'une usine à Mol ; la notion « entreprise commune » ; la structure de la communauté Euratom, l'Agence atomique internationale et la propriété des matières fissiles spéciales, la coopération au sein de l'Euratom qui ne sera pas limitée à l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire, l'attitude de la France, l'instauration du secret militaire ; déclare qu'il s'abstiendra lors du vote du projet de loi) ; pp. 179 à 183 ;

Observations de MM. DEHOUSSE, HARMEGNIES, DE BLOCK ; pp. 180 à 183 ;

MOREAU de MELEN (concernant la constitutionnalité des traités, les abandons de souveraineté, l'exercice des pouvoirs, la comparaison entre ce traité et celui de la C.E.D. ; les décisions prises à l'unanimité du Conseil des Ministres, à la majorité qualifiée ou à la majorité simple ; les imperfections et les adaptations des traités, l'uniformisation des législations ; rend hommage à MM. DEHOUSSE, MOTZ et de la VALLEE POUSSIN qui, comme bien d'autres qu'il ne peut tous citer, ont été à l'origine de l'idée européenne ; décrit l'esprit de solidarité qui doit nous animer pour appliquer les traités) ; pp. 183 à 184 ;

VAN REMOORTEL (concernant l'aspect du Marché Commun relatif à l'association des territoires d'outre-mer avec les Etats européens — territoires administrés par la Belgique, la France, la Hollande et un territoire sous mandat italien —; l'Eurafrique) ; pp. 184 à 185 ;

MULLIE (concernant les dispositions prévues dans le Marché Commun en matière agricole ; le Benelux agricole ; la capacité compétitive de l'agriculture belge comparée à celle des autres pays partenaires ; le coût de la production agricole belge, la productivité des différents pays ; l'élaboration d'une politique agricole commune) ; pp. 185 à 187 ;

Observations de M. DE BLOCK ; p. 186 ;

SMETS (concernant les mesures protectionnistes en matière d'agriculture ; le problème agricole ; l'élaboration des traités sans consultation des syndicats ; certaines garanties et réserves contenues dans le traité et inspirées par la France ; la rémunération égale pour les hommes et les femmes ; la création de la fonction de ministre des affaires européennes ; l'élection d'un parlement européen ; l'idée d'une communauté européenne politique ; le recours à « l'orientation » pour assurer le succès de la communauté européenne) ; pp. 187 à 188 ;

Observations de M. ANCOT ; p. 188 ;

MOUREAUX (concernant l'adhésion des masses populaires aux traités, la dispersion des organisations, l'idée d'une communauté politique, la communauté intellectuelle ; les préoccupations militaires du traité de l'Euratom ; le siège du Marché Commun) ; pp. 188 à 189 ;

DE WINTER (concernant les traités de l'Euratom qui attachent peu d'importance à l'énergie thermo-nucléaire ; les problèmes

Affaires étrangères. — COMMUNAUTE ECONOMIQUE EUROPEENNE *(suite)*.

posés par l'emploi de l'énergie nucléaire et des matières fissiles et radioactives ; l'utilisation en Belgique de la découverte nucléaire, la centrale d'énergie nucléaire, l'effort britannique en cette matière, l'électricité nucléaire, les besoins énergétiques dans les pays de la C.E.C.A. ; l'emploi de l'énergie nucléaire à des fins industrielles ; l'approbation du traité de l'Euratom malgré ses imperfections et défauts) ; pp. 189 à 191 ;

Baron de DORLODOT (concernant les dangers du Marché Commun pour la Belgique, les bases du traité, l'opinion de personnalités des états contractants et d'observateurs étrangers, l'idée de la communauté politique ; s'abstiendra au vote) ; pp. 191 à 192 ;

SEGERS (concernant son adhésion aux traités ; la politique des transports en Belgique, en France et aux Pays-Bas ; l'entrée de la Belgique au Marché Commun et ses conséquences dans le secteur transport, la ligne du Rhin, l'approvisionnement de la Communauté des Six en charbon, minerais et huile lourde, le pétrole, l'aménagement du port d'Anvers ; l'aspect économique du traité du Marché Commun : progressivité d'application, politique monétaire, politique des transports; l'aspect social : participation des organisations sociales; l'aspect politique : rétablissement d'un certain déséquilibre, nomination équitable de collaborateurs compétents) ; pp. 192 à 194 ;

Observations de M. DEHOUSSE ; p. 194 ;

LAROCK (répond aux orateurs) ; pp. 194 à 196.

La discussion générale est close.

Discussion des articles (28 novembre 1957).

Art. 1 et 2.

Adoptés sans observations ; p. 197.

Vote (28 novembre 1957).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 134 voix contre 2 et 2 abstentions ; p. 197.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

ASSEMBLEE COMMUNE.

DELEGUES BELGES.

Ann. — M. le PRESIDENT annonce que le Sénat doit procéder à la nomination de sept délégués à l'Assemblée commune des institutions européennes et dont les mandats viendront à expiration avec la constitution du nouveau Sénat au lendemain des élections ;

Observations de MM. ROLIN, STRUYE ;

Dépôt d'une motion par MM. ROLIN, STRUYE et COULONVAUX, relative à la désignation valable de délégués suppléants ; cette motion est adoptée ;

Sont désignés en tant que délégués : MM. P. DE SMET, DUVIEUSART, LEEMANS, pour le groupe P.S.C. ; MM. DE BLOCK, DEHOUSSE, SMETS, pour le groupe socialiste et M. WARNANT, pour le groupe libéral ;

Sont désignés en tant que délégués suppléants, sous réserve : MM. DE BOODT, de la VALLEE POUSSIN, Léon SERVAIS, pour le groupe P.S.C. ; MM. L. DESMET, FLAMME, HENSKENS, pour le groupe socialiste et M. PARMENTIER, pour le groupe libéral ; pp. 942, 943 (13 mars 1958).

COMMUNICATIONS.

AVIATION.

Projet de loi portant approbation de l'accord entre la Belgique et l'Irlande relatif aux transports aériens et de l'annexe, signés à Bruxelles, le 10 septembre 1955.

Doc. — N° 209 : Rapport de M. De Winter.

Ann. — *Discussion générale* (12 mars 1958).

Discours de MM. LAROCK, m.a.étr. (concernant le retard dans l'approbation de certains actes internationaux ; l'exemple du traité de l'Union économique de Benelux) ; p. 898 ;

MOREAU de MELEN, rapp. (concernant le discours de M. LAROCK au sujet du dépôt des traités) ; p. 898.

La discussion générale est close.

Discussion de l'article unique (12 mars 1958).

Adopté sans observations ; p. 898.

Vote (13 mars 1958).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 157 voix et 2 abstentions ; p. 945.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

Affaires étrangères *(suite)*.

COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE.

Projet de loi portant approbation de la déclaration belge reconnaissant la juridiction obligatoire de la Cour internationale de Justice.

Doc. — N° 164 : Rapport de M. Chot.

Ann. — *Discussion générale* (12 mars 1958).

Observations de M. CHOT, rapp. (déclare qu'il s'agit d'une simple reconduction) ; p. 898.

La discussion générale est close.

Discussion de l'article unique (12 mars 1958).

Adopté sans observations ; p. 898.

Vote (13 mars 1958).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 157 voix et 2 abstentions ; p. 945.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

ENSEIGNEMENT.

ECOLE EUROPEENNE.

Projet de loi portant approbation du statut de l'école européenne créée au siège de la Communauté européenne du Charbon et de l'Acier et du protocole de signature, signés à Luxembourg le 12 avril 1957, ainsi que de l'annexe portant règlement du baccalauréat européen, signée à Luxembourg le 15 juillet 1957.

Doc. — N° 109 : Exposé des motifs et projet de loi + Annexe.
N° 236 : Rapport du baron Nothomb.

Ann. — *Discussion générale* (26 mars 1958).

Discours de M. DEHOUSSE (concernant les rétroactes de la convention, le statut et les principes fondamentaux de l'école européenne, la création d'une université européenne) ; p. 1148 ;

La discussion générale est close.

Discussion de l'article unique (26 mars 1958).

Adopté sans observations ; p. 1148.

Vote (27 mars 1958).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 148 voix et 4 abstentions ; p. 1211.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

FORCES ARMEES.

REQUISITIONS.

Projet de loi portant approbation des actes internationaux suivants :

a) Arrangement entre la Belgique et la France, pour le règlement de certaines créances belges sur l'armée française et de certaines créances françaises sur l'armée belge, nées pendant la guerre du fait de la présence de troupes françaises en Belgique et de troupes belges en France, conclu par échange de lettres, datées à Bruxelles, le 30 octobre 1945 ;

b) Avenant à cet arrangement, conclu par échange de notes, datées à Bruxelles, les 10 novembre et 8 décembre 1949 ;

c) Accord entre la Belgique et la France visant au règlement des questions litigieuses nées ou issues de la guerre, conclu par échange de lettres, datées à Paris, le 12 novembre 1954.

Doc. — N° 291 : Rapport de M. Rolin + Annexe.

Ann. — Pas de discussion générale.

Discussion des articles (16 avril 1958).

Art. 1 et 2.

Adoptés sans observations ; p. 1342.

Vote (16 avril 1958).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 136 voix et 4 abstentions ; p. 1355.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

UNION DE L'EUROPE OCCIDENTALE.

Ann. — Transmission de deux recommandations adoptées par l'U.E.O. au cours de la deuxième partie de sa troisième session ordinaire, qui s'est tenue à Strasbourg au début du mois d'octobre 1957 ; p. 6 (12 novembre 1957).

FRONTIERES.

Projet de loi portant approbation du Traité entre le Royaume de Belgique et la République fédérale d'Allemagne, relatif à la rectification de la frontière belgo-allemande et au règlement de divers problèmes concernant les deux pays, du Protocole final, des annexes 1, 2, 3 et 4 et des lettres annexes, signés à Bruxelles le 24 septembre 1956.

Doc. — N° 237 : Rapport du baron Nothomb.

Affaires étrangères. — FRONTIERES *(suite).*

Ann. — *Discussion générale* (26 mars 1958).

Discours de MM. PONTUS, rapp. (concernant la reconnaissance des frontières orientales de notre pays, le territoire nouvellement acquis, les dépenses pour l'administration provisoire des territoires, la régularisation de la situation des agents de la S.N.C.B. et de la main-d'œuvre belge mise au travail par la « Deutsche Reichsbahn », la question des sinistrés belges en Allemagne, la situation des nouveaux citoyens belges ; la création d'une commission au sein du département des travaux publics pour la réparation de certaines injustices commises dans l'indemnisation des dommages de guerre dans les cantons de l'Est) ; p. 1149 ;

GODIN (concernant la délimitation définitive de la frontière entre la Belgique et la République fédérale d'Allemagne, les négociations qui eurent lieu à ce sujet, les gages de la Belgique, le rapport établi en 1951 sur le budget des affaires étrangères, le cours de la Vesdre, le chemin de fer Saint-Vith - Raeren, le camp d'Elsenborn, l'annexion de la forêt de Heufen, la possibilité d'annexion en 1920 d'une forêt sise à Losheim ; le cas des ex-Allemands redevenus allemands par application du traité) ; pp. 1149 à 1150 ;

DEHOUSSE (concernant le discours de M. GODIN quant aux négociations au sujet d'annexions possibles ; le traité belgo-allemand du 24 septembre 1956, les travaux du comité liégeois « C.L.E.P.A. » créé au lendemain de la guerre ; les points faibles, les avantages et le climat du traité) ; p. 1150 ;

LAROCK, m.a.étr. (répond aux orateurs) ; p. 1150 ;

La discussion générale est close.

Discussion des articles (26 mars 1958).

Art. 1 à 10.

Adoptés sans observations ; pp. 1150 à 1152.

Vote (27 mars 1958).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 148 voix et 4 abstentions ; p. 1211.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

INTERETS BELGES A L'ETRANGER.

Projet de loi portant approbation de l'Accord, signé à Bruxelles, le 6 juin 1957, entre la Belgique et le Grand-Duché de Luxembourg, réglant l'exécution de l'Accord entre la Belgique et le Grand-Duché de Luxembourg d'une part et la République populaire hongroise d'autre part, concernant l'indemnisation des intérêts belges et luxembourgeois nationalisés en Hongrie, signé à Budapest, le 1er février 1955.

Doc. — N° 193 : Exposé des motifs et projet de loi.

PACTE ATLANTIQUE.

Ann. — Transmission du texte des résolutions et rapports adoptés par la Conférence des parlementaires des pays membres de l'O.T.A.N., tenue à Paris au cours du mois de novembre 1957 ;

Renvoi à la Commission des Affaires étrangères ; p. 464 (16 janvier 1958).

SECURITE SOCIALE.

Projet de loi portant approbation de l'avenant, signé à Paris le 30 août 1957, complétant et modifiant la Convention générale de Sécurité sociale entre la Belgique et la France et l'accord complémentaire relatif à la situation des travailleurs frontaliers et saisonniers, signés à Bruxelles le 17 janvier 1948.

Doc. — N° 192 : Exposé des motifs et projet de loi.

Projet de loi portant approbation de la Convention de Sécurité sociale entre Sa Majesté le Roi des Belges et Sa Majesté la Reine du Royaume-Uni de Grande-Bretagne, d'Irlande du Nord et de ses autres royaumes et territoires, Chef du Commonwealth, et du Protocole relatif aux prestations en nature, signés à Bruxelles le 20 mai 1957.

Doc. — N° 292 : Rapport de M. Dekeyzer.

Ann. — Pas de discussion générale.

Discussion de l'article unique (2 avril 1958).

Adopté sans observations ; p. 1263.

Vote (2 avril 1958).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 156 voix et 1 abstention ; p. 1272.

Le projet de loi sera transmis à la sanction royale.

Affaires étrangères *(suite).*

UNION EUROPEENNE DE PAIEMENTS.

Projet de loi portant approbation des actes internationaux suivants :

a) Protocole additionnel n° 4 portant amendement à l'Accord sur l'établissement d'une Union Européenne de Paiements, signé à Paris le 30 juin 1953 ;

b) Protocole additionnel n° 5 portant amendement à l'Accord sur l'établissement d'une Union Européenne de Paiements, signé à Paris le 30 juin 1954 ;

c) Protocole additionnel n° 6 portant amendement à l'Accord sur l'établissement d'une Union Européenne de Paiements, signé à Paris le 29 juin 1955 ;

d) Protocole additionnel n° 7 portant amendement à l'Accord sur l'établissement d'une Union Européenne de Paiements, signé à Paris le 5 août 1955.

Doc. — N° 208 : Rapport de M. De Winter.

Ann. — Pas de discussion générale.

Discussion de l'article unique (12 mars 1958).

Adopté sans observations ; p. 898.

Vote (13 mars 1958).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 157 voix et 2 abstentions ; p. 945.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

Agence internationale de l'énergie atomique. — V. Affaires étrangères.

Agents des organismes d'intérêt public. — V. Pensions/Vieillesse et décès prématuré.

Agents des pouvoirs publics. — V. Pensions/Vieillesse et décès prématuré.

Agriculture.

FONDS AGRICOLE.

Ann. — Rapport d'activité du Fonds agricole, du 15 mars 1957 au 15 mars 1958 ;

Transmis par le Ministre de l'Agriculture ; p. 1384 (22 avril 1958).

ORGE DE BRASSERIE.

Proposition de loi relative à la valorisation de l'orge de brasserie.

Doc. — N° 96 : Proposition de loi de M. Sobry.

Ann. — Prise en considération ; renvoi en commission ; p. 386 (7 janvier 1958).

PRETS AGRICOLES.

INSTITUT NATIONAL DE CREDIT AGRICOLE.

Projet de loi modifiant l'arrêté royal du 30 septembre 1937 relatif à la création d'un Institut national de crédit agricole.

Doc. — N° 187 : Rapport de M. Adam.

Ann. — *Discussion générale* (12 mars 1958).

Discours de M. ADAM, rapp. (concernant le double but du projet : élever la garantie de l'Etat, assurer la pérennité de l'Institut) ; p. 905 ;

Observations de MM. ORBAN, LIEBAERT, m.f. ; p. 905.

La discussion générale est close.

Discussion des articles (12 mars 1958).

Art. 1 et 2.

Adoptés sans observations ; p. 905.

Vote (13 mars 1958).

M. BOUILLY justifie le vote de son groupe ; p. 945 ;

L'ensemble du projet de loi est adopté par 157 voix et 2 abstentions ; p. 945 ;

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

SERVITUDES.

Proposition de loi relative à l'affranchissement des terres soumises aux servitudes de vaine pâture et de parcours.

Doc. — N° 258 : Proposition de loi de M. Van Hemelrijck.

Ann. — Prise en considération. — Renvoi en commission ; p. 1226 (1er avril 1958).

Agriculture. — V. aussi Interpellations/De Boodt.

Aide de l'Etat. — V. Commerce et Industrie/Entreprises industrielles et artisanales.

Ajournement. — V. Chambre législatives — Sénat.

Alcool.

Proposition de loi de protection contre l'alcoolisme.

Doc. — N° 155 : Proposition de loi de M. Orban.

Ann. — Prise en considération. — Renvoi en commission ; p. 763 (25 février 1958).

Projet de loi modifiant la loi du 29 août 1919 sur le régime de l'alcool.

Doc. — N° 246 : Rapport de Mme Beeckman-Vve Vandervelde + Annexes.

Allemagne. — V. Affaires étrangères/Frontières.

Allocations familiales. — V. Sécurité sociale.

Anciens combattants. — V. Enseignement/Enseignement supérieur — Dentistes. — V. aussi Guerre. — V. aussi Pensions/Pensions de réparation.

Anvers. — V. Travaux publics/Port d'Anvers.

Apprentissage. — V. Travail.

Armée.

CONTINGENT.

Projet de loi fixant pour l'année 1958 le contingent de l'armée.
Doc. — N° 62 : Rapport de M. Flamme.

Ann. — *Discussion générale* (12 décembre 1957).

Discours de MM. SLEDSENS (motive le vote négatif du groupe P.S.C.) ; p. 292 ;

SPINOY, m.d.n. (répond à M. SLEDSENS au sujet des doutes du P.S.C. en ce qui concerne l'application des règles régissant le recrutement du contingent spécial) ; p. 292.

La discussion générale est close.

Discussion des articles (12 décembre 1957).
Art. 1 à 3.

Adoptés sans observations ; p. 293.

Vote (17 décembre 1957).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 84 voix contre 74 et 2 abstentions ; p. 308.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

LANGUES.

Doc. — N° 321 : Rapport sur l'application de la loi du 30 juillet 1938 concernant l'usage des langues à l'armée.

Ann. — Rapport sur l'application de la loi du 30 juillet 1938 concernant l'usage des langues à l'armée, pour ce qui concerne l'année 1957 ;

Transmis par le Ministre de la Défense nationale ; p. 1295 (15 avril 1958).

MILICE.

OBJECTEURS DE CONSCIENCE.

Projet de loi portant le statut des objecteurs de conscience.
Doc. — N° 201 : Rapport de M. Yernaux.
N° 357 : Amendement proposé par le baron Nothomb.

Ann. — Renvoi aux commissions réunies de l'Intérieur et de la Justice ; p. 6 (12 novembre 1957).

Renvoi aux commissions réunies de l'Intérieur, de la Justice et de la Défense nationale ; p. 432 (14 janvier 1958).

Armée *(suite).*

OFFICIERS.

Projet de loi relatif au statut des officiers de carrière et de réserve.
Doc. — N° 128 : Rapport de M. Parmentier.

Ann. — *Discussion générale* (20 février 1958).

Discours de MM. PARMENTIER, rapp. (concernant l'examen en commission ; les améliorations apportées à la législation antérieure ; les principales dispositions nouvelles du projet) ; pp. 732 à 733 ;

MOREAU de MELEN (concernant la coordination des lois fixant le statut des officiers des différentes forces ; le conseil d'enquête, la loi de 1836, la démission d'office et les articles concernant les peines disciplinaires, le contrôle du Conseil d'Etat ; le cas des officiers « séparés de l'armée », c'est-à-dire les officiers prisonniers de guerre ou internés ; l'amendement de M. Parisis à la Chambre ; la suppression du concept « armes et services » ; la demande de transfert introduite par l'officier et le transfert d'office d'une force à une autre ; le grade honoraire supérieur) ; pp. 733 à 735 ;

VAN GERVEN (concernant le volontariat pour les officiers de réserve ; le recrutement des officiers de réserve parmi les sous-officiers ; la formation des officiers de réserve siégeant au sein du conseil d'enquête ; la fixation des conditions d'ancienneté requises pour la promotion des officiers de l'active et des officiers de réserve ; la nomination aux grades honoraires ; la situation de l'officier de réserve ; la question de lier la promotion des officiers supérieurs de l'active à celle de la réserve) ; p. 735 ;

PARMENTIER, rapp. (concernant les questions posées par M. VAN GERVEN, le recrutement des officiers de l'active, la situation des officiers de l'active comparée à celle des officiers de réserve) ; p. 735 ;

SPINOY, m.d.n. (parle de l'élaboration du statut qui est valable pour les officiers de l'active et les officiers de réserve ; répond aux orateurs) ; pp. 735 à 736 ;

La discussion générale est close.

Discussion des articles (20 février 1958).
Art. 1 à 100.

Adoptés sans observations ; pp. 736 à 749.

Vote (20 février 1958).

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 149 membres présents ; p. 752.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

FORCE AERIENNE.

Accidents aéronautiques.

Projet de loi instituant une prime spéciale d'accident aéronautique.
Doc. — N° 117 : Exposé des motifs et projet de loi.
N° 240 : Rapport de M. Moreau de Melen.

Ann. — *Discussion générale* (26 mars 1958).

Discours de M. MOREAU de MELEN, rapp. (concernant deux erreurs matérielles dans le rapport) ; p. 1146 ;

La discussion générale est close.

Discussion des articles (26 mars 1958).
Art. 1 à 8.

Adoptés sans observations ; pp. 1146 à 1148.

Vote (27 mars 1958).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 148 voix et 4 abstentions ; p. 1211.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

Armée. — V. aussi Pensions/Vieillesse et décès prématuré — Agents des pouvoirs publics.

Arrêts. — V. Organisation judiciaire/Cour de Cassation.

Art de guérir.

CUMUL MEDICO-PHARMACEUTIQUE.

Projet de loi relatif au cumul médico-pharmaceutique.
Doc. — N° 25 : Amendement proposé par M. Uselding.
N° 52 : Amendements proposés par M. Neybergh.
N° 56 : Sous-amendement proposé par M. Verhaest à l'amendement de M. Uselding.
N° 57 : Amendement proposé par M. Moureaux.
N° 227 : Rapport complémentaire de M. Moulin + Annexes.
N° 256 : Amendement de Mme Beeckman-Vve Vandervelde.

Art de guérir. — CUMUL MEDICO-PHARMACEUTIQUE *(suite)*.

Ann. — *Discussion générale* (3 décembre 1957).

Discours de MM. VERHAEST (concernant les répercussions du projet sur la situation des médecins et des pharmaciens; le but du projet; la distinction entre la profession de médecin et celle de pharmacien; la suppression du cumul médico-pharmaceutique; le texte de la proposition initiale déposée à la Chambre; la loi de 1952; le nombre de dépôts cité dans le rapport et ses chiffres à lui; l'article 3 du projet, relatif aux droits acquis et les dérogations accordées; déclare qu'il s'abstiendra lors du vote); pp. 201 à 202;

USELDING (concernant la loi de 1952; l'article 3 et le respect des droits acquis, les dérogations, l'installation de pharmacies; son amendement à l'article 3); p. 203;

DE GRAUW (concernant le principe du projet; les problèmes posés par la suppression du cumul : santé des malades et défense des droits acquis; les dérogations; les articles 3, 4, 5 et 6 du projet); p. 203;

JACOBS (concernant les modifications apportées à la proposition de loi du Dr. Cornet; le respect des droits acquis; les dépôts dans les grandes agglomérations; le nombre de dépôts; la loi de 1952; les griefs des médecins); pp. 203 à 204;

COULONVAUX (concernant la situation du médecin des villes et celle du médecin de campagne; les droits acquis; estime que la nouvelle loi est inutile et qu'on légifère trop facilement); p. 204;

Observations de MM. ROLIN et DULIEU; p. 204;

VAN PETEGHEM (concernant la situation de la population des campagnes et des médecins de campagne; la nouvelle loi que l'orateur estime inutile; les droits acquis; la loi de 1952); p. 205;

LEBURTON, m.s.p.f. (concernant l'origine et l'étendue du projet de loi, la législation actuelle, la situation créée par la loi de 1952; la suppression des dépôts et la position de son département en cette matière; la légitimité des droits acquis, les demandes de dérogation, l'examen des cas spéciaux et les critères d'appréciation, les articles 4 et 5 du projet; l'amendement de M. USELDING; répond aux orateurs); pp. 205 à 207;

Observations de MM. ANCOT, STRUYE; pp. 206, 207;

ANCOT (concernant l'exposé du ministre; la rédaction des articles du projet; la comparaison entre la loi de 1952 et le texte actuel; l'interprétation donnée par le ministre quant aux dérogations); p. 208;

MOUREAUX (concernant la rédaction de l'article 3, son amendement au § 1er; les intentions du ministre qui sont en contradiction avec le texte de la loi); p. 208.

Renvoi en commission (3 décembre 1957).

M. MOUREAUX propose le renvoi en commission; p. 208;

M. LEBURTON (se rallie à la proposition; demande de pouvoir répondre aux observations de MM. ANCOT et MOUREAUX); p. 208;

La proposition de renvoi en commission est adoptée; p. 208;

Observations de MM. VERHAEST, STRUYE; pp. 208, 209.

Reprise de la discussion générale (20 mars 1958).

Discours de MM. MOULIN, rapp. (concernant une erreur dans la signature de l'amendement introduit par Mme BEECKMAN-Vve VANDERVELDE; l'origine du projet, l'examen de la proposition déposée en 1955 par le Dr. Cornet à la Chambre, la loi de 1818 sur le cumul des professions de médecin et de pharmacien, les dépôts de produits pharmaceutiques, les droits acquis, la portée du projet issu des délibérations en commission); pp. 1041 à 1042;

VERHAEST (concernant la précipitation du débat, le remaniement du texte transmis par la Chambre, le texte rédigé par le département et celui proposé par la commission, la loi du 25 juin 1952; l'exercice simultané des professions de médecin et de pharmacien, les droits acquis, les critères pour l'octroi de dérogations, l'autorisation de nouveaux cumuls); pp. 1042 à 1043;

Observations de MM. DE BOODT, MOULIN, LEBURTON; pp. 1042 à 1043;

DE GRAUW (concernant les discussions en commission, la portée du nouveau texte, le respect des droits acquis); p. 1043;

VAN PETEGHEM (concernant la nécessité et les conséquences de la loi; le maintien de la loi de 1952); p. 1044;

VAN IMPE (concernant le cumul des fonctions de médecin et de pharmacien, l'application de la loi); p. 1044;

Mme BEECKMAN-Vve VANDERVELDE (concernant son amendement, les dépôts de médicaments, le recours devant la commission d'appel, la compétence et les décisions de cette commission, la responsabilité du ministre); p. 1044;

Art de guérir. — CUMUL MEDICO-PHARMACEUTIQUE *(suite)*.

LEBURTON (trace l'aperçu historique du projet; demande à Mme BEECKMAN-Vve VANDERVELDE de retirer son amendement; répond aux orateurs); pp. 1044 à 1045;

Observations de Mme BEECKMAN-Vve VANDERVELDE; p. 1045;

La discussion générale est close.

Discussion des articles (20 mars 1958).
(Texte proposé par la commission.)
Art. 1 à 6.

Adoptés sans observations; pp. 1045 à 1046.

Art. 7.

Les votes sur l'amendement de Mme BEECKMAN-Vve VANDERVELDE et sur l'article sont réservés; p. 1047.

Art. 8 à 12.

Adoptés sans observations; p. 1047.

Art. 7 (réservé).

Intervention de Mme BEECKMAN-Vve VANDERVELDE, M. LEBURTON;

L'amendement de Mme BEECKMAN-Vve VANDERVELDE est rejeté;

L'article est adopté; p. 1072.

Vote (20 mars 1958).

M. VERHAEST et Mme BEECKMAN-Vve VANDERVELDE justifient leur vote;

L'ensemble du projet de loi est adopté par 78 voix contre 18 et 40 abstentions; p. 1076.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

DENTISTES.

Projet de loi relatif à la publicité en matière de soins dentaires.
Doc. — N° 228 : Rapport de M. Vandermeulen.

Ann. — Pas de discussion générale.

Discussion des articles (20 mars 1958).
Art. 1 à 9.

Adoptés sans observations; pp. 1040 à 1041.

Vote (20 mars 1958).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 140 voix et 3 abstentions; p. 1072.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

Art de guérir. — V. aussi Guerre/Anciens combattants — Soins médicaux et pharmaceutiques gratuits.

Arts, sciences et lettres.

DROIT D'AUTEUR.

Proposition de loi modifiant la loi du 22 mars 1886 sur le droit d'auteur.
Doc. — N° 9 : Proposition de loi de M. De Baeck.

Ann. — *Prise en considération* (3 décembre 1957).

Observation de M. CROMMEN concernant l'examen par la Commission de l'Instruction publique de la proposition de loi (initialement amendement de M. DE BAECK au projet de loi existant), déposée ultérieurement pour plus de clarté; pp. 200 à 201;

Observations de M. DE BAECK; p. 201.

Renvoi à la Commission de l'Instruction publique; p. 201.

Projet de loi modifiant la loi du 22 mars 1886 sur le droit d'auteur.
Doc. — N° 110 : Rapport de M. Crommen.

Pas de discussion générale.

Discussion de l'article unique (23 janvier 1958).
(Texte présenté par la Commission.)

Adopté sans observations; p. 532.

Vote (30 janvier 1958).

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 146 membres présents; p. 603.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

FONDS NATIONAL DES ARTS ET DES LETTRES.

Projet de loi créant le Fonds National des Arts et des Lettres.
Doc. — N° 316 : Exposé des motifs et projet de loi.

Arts, sciences et lettres *(suite)*.

ORCHESTRE NATIONAL DE BELGIQUE.

Projet de loi relatif au statut de l'Orchestre national de Belgique.
Doc. — N° 184 : Exposé des motifs et projet de loi.
N° 211 : Rapport de M. Craeybeckx.
N° 224 : Amendement présenté par le Gouvernement.
N° 312 : Projet amendé par la Chambre des Représentants.
N° 322 : Rapport de M. Craeybeckx.

Ann. — *Discussion générale* (12 mars 1958).
Discours de MM. LEYNEN (concernant l'absence de son groupe lors de la discussion du projet en commission ; le dépôt tardif du projet ; la disposition relative au recours du commissaire du gouvernement contre les décisions du conseil de gestion de l'orchestre national ; l'annulation d'une décision de ce conseil ; la concordance entre la durée du mandat des secrétaire et trésorier et la durée du mandat des membres du Conseil d'administration) ; p. 899 ;
COLLARD, m.i.p. (concernant la nécessité du statut ; les questions posées par M. LEYNEN) ; p. 899.
Ajournement (12 mars 1958).
M. COLLARD, m.i.p. (demande l'autorisation de prendre contact avec M. LEYNEN au sujet de sa troisième observation) ; p. 900 ;
Observations de M. LEYNEN ; p. 899.
L'ajournement est décidé ; p. 900.
Reprise de la discussion générale (13 mars 1958).
Discours de MM. COLLARD, m.i.p. (concernant la question posée par M. LEYNEN au sujet de l'article 9 du projet, relatif aux fonctions du commissaire du gouvernement auprès du conseil d'administration, l'erreur de reproduction dans les textes, son amendement) ; p. 923 ;
LEYNEN (concernant la présence de l'opposition aux réunions de commission) ; pp. 923 à 924.
La discussion générale est close.
Discussion des articles (13 mars 1958).
Art. 1 à 8.
Adoptés sans observations ; p. 924.
Art. 9.
L'amendement du gouvernement est adopté ;
L'article amendé est adopté ; p. 925.
Art. 10 à 21.
Adoptés sans observations ; pp. 925 à 926.
L'article 9, amendé, est remis aux voix et définitivement adopté; p. 926.
Vote (13 mars 1958).
L'ensemble du projet de loi est adopté par 157 voix et 2 abstentions ; p. 945.
Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.
Projet amendé par la Chambre des Représentants ; p. 1295 (15 avril 1958).
Pas de discussion générale.
Discussion des articles (16 avril 1958).
Art. 1 à 20
Adoptés sans observations ; pp. 1326 à 1328.
Vote (16 avril 1958).
L'ensemble du projet de loi est adopté par 136 voix et 4 abstentions ; p. 1355.
Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

PATRIMOINE CULTUREL MOBILIER.

Projet de loi relatif au Patrimoine Culturel Mobilier de la Nation.
Doc. — N° 318 : Exposé des motifs et projet de loi.

Arts, sciences et lettres. — V. aussi Affaires étrangères.

Assemblée commune. — V. Affaires étrangères/Communauté économique européenne.

Assistance publique.

Projet de loi modifiant la loi du 10 mars 1925 organique de l'assistance publique.
Doc. — N° 218 : Exposé des motifs et projet de loi.
N° 267 : Rapport de Mme Beeckman-Vve Vandervelde.

Ann. — *Discussion générale* (26 mars 1958).
Discours de Mme BEECKMAN-Vve VANDERVELDE, rapp. (concernant la révision des lois relatives à l'assistance publique, le secours aux personnes dont l'état de santé réclame des soins urgents, les procédures de récupération des frais, l'expression « porter secours à ») ; p. 1139 ;

Assistance publique *(suite)*.

MM. SOLAU (concernant son adhésion au projet, l'adaptation des commissions d'assistance publique, l'aide à toutes les personnes qui ont besoin de soins, la loi du 10 mars 1925, organique de l'assistance publique, l'incident récent dont la presse s'est fait l'écho, l'admission des malades ou blessés dans un hôpital, la révision des lois relatives à l'assistance publique) ; p. 1139 ;
VERHAEST (parle du rôle de la Commission d'Assistance publique ; demande des explications au sujet de situations complexes qui peuvent se présenter en cas d'accident quant au transfert ou à l'admission de blessés en clinique ; la récupération des frais) ; p. 1140 ;
VAN BUGGENHOUT (concernant l'aide et l'assistance prévues dans le projet ; deux exemples de difficultés pouvant se présenter ensuite de l'application de la loi, la récupération des frais) ; p. 1140 ;
Mme GERBEHAYE-Vve LEHOUCK (concernant les accidents sur la route, les soins à donner aux blessés, l'autorisation donnée aux bases militaires de prêter secours en cas de nécessité urgente) ; p. 1140 ;
VAN IMPE (concernant les observations de M. VAN BUGGENHOUT, l'élaboration d'un texte créant une action récursoire au profit d'établissements ou de personnes qui ont soigné des blessés) ; pp. 1140 à 1141 ;
LEBURTON, m.s.p.f. (concernant le but du projet, les dispositions nouvelles, l'assistance préventive, l'organisation des transports, la nature de l'assistance urgente, la disposition « porter secours à », l'hospitalisation, l'organisation des services médico-sociaux ; répond aux observations ; pp. 1141 à 1142 ;
DUTERNE (concernant l'éventualité d'un accident dans une petite commune en l'absence des responsables de l'assistance publique) ; p. 1142 ;
LEBURTON, m.s.p.f. (répond à M. DUTERNE) ; p. 1142 ;
Mme BEECKMAN-Vve VANDERVELDE (dit que le projet constitue un progrès mais ne pourvoit pas à toute éventualité) ; p. 1142 ;
DELMOTTE (concernant les droits de police et les devoirs des bourgmestres en cas d'accidents) ; p. 1142 ;
NIHOUL (concernant la convention à passer par les petites communes avec un hôpital ou une clinique, le transport des accidentés, la liberté de choix d'une clinique) ; p. 1142 ;
LEBURTON, m.s.p.f. (répond à MM. DELMOTTE et NIHOUL) ; pp. 1142 à 1143 ;
DUTERNE (concernant la responsabilité incombant aux membres de l'administration communale et de la Commission de l'Assistance publique, la situation pouvant se présenter dans de petites communes) ; p. 1143 ;
LEBURTON, m.s.p.f. (répond à M. DUTERNE) ; p. 1143 ;
La discussion générale est close.

Discussion des articles (26 mars 1958).
Art. 1 et 2.

Adoptés sans observations ; p. 1143.

Vote (27 mars 1958).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 148 voix et 4 abstentions ; p. 1211.
Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

Assistance sociale et médicale. — V. Affaires étrangères.

Association pour la promotion du logement à l'occasion de l'Exposition universelle et internationale de Bruxelles 1958 (Logexpo). — V. Sûreté de l'Etat/Etrangers.

Assurances.

Projet de loi relatif au contrôle et à la liquidation des entreprises privées d'assurances.

Doc. — N° 294 : Rapport de M. Warnant.
N° 303 : Amendements présentés par le Gouvernement au texte de la Commission.

Aviation. — V. Affaires étrangères/Communications. — V. aussi Communications.

B

Bail à ferme. — V. Droit civil.

Banques. — V. Commerce et Industrie.

Baux commerciaux. — V. Droit civil.

Benelux. — V. Affaires étrangères.

Bilan. — V. Communications/Chemins de fer — S.N.C.B.

Boxe. — V. Droit pénal/Combats de boxe.

Budget des Recettes et Dépenses extraordinaires. — V. Budget des Voies et Moyens et des Recettes extraordinaires. — V. aussi Travaux publics/Port d'Anvers.

Budgets. — Exercice 1957.

DOTATIONS.

Budget des Dotations pour l'exercice 1957.
Ann. — Le Sénat prend acte d'une rectification à ce budget : p. 6 (12 novembre 1957).

Exercice 1958.

AFFAIRES ECONOMIQUES.

Budget du Ministère des Affaires économiques pour l'exercice 1958.
Doc. — N° 5-XIV : Projet transmis par la Chambre des Représentants.
N° 264 : Rapport de M. L. Desmet.

Ann. — *Discussion générale* (2 avril 1958).

Discours de MM. MOTZ, m.a.éc. (concernant les causes de la situation très difficile de notre industrie charbonnière ; la période d'intégration définitive dans la CECA ; la nécessité d'une collaboration internationale et d'un système d'aide mutuelle ; l'isolement du marché belge ; les charbonnages belges intégrés, non-intégrables et intégrables ; les négociations quant à l'élaboration d'un plan de redressement de l'industrie charbonnière belge ; les excès à éviter dans le domaine du warrantage du charbon ; la réduction des importations de charbon américain ; l'utilisation du schiste ; la taxation du mazout ; le coût de l'énergie ; la réforme de structure de l'industrie belge ; les perspectives en Campine ; une politique à longue échéance en matière d'industrie charbonnière) ; pp. 1267 à 1268 ;

LEEMANS (concernant certains postes du budget traitant de subventions pour les recherches et les études en matière d'énergie nucléaire, de la prévision de dépenses résultant de l'Euratom sans mentionner le Marché commun, des prévisions pour le fonds de péréquation de la CECA ; l'exposé du ministre concernant le problème charbonnier, les réformes structurelles des charbonnages, la fusion des charbonnages dans le Borinage, l'emploi de combustible liquide, les mines limbourgeoises, le warrantage saisonnier, les difficultés dans le secteur du textile, la possibilité d'une exonération fiscale, nos difficultés en matière de concurrence ; les activités et les initiatives de l'Institut pour la Recherche Scientifique, la collaboration entre l'Office pour l'accroissement de la productivité et l'Institut pour la Recherche Scientifique, le rapport de la Commission Nationale créée l'année dernière ; rend hommage à M. L. DESMET, rapporteur) ; pp. 1268 à 1270 ;

Observation de M. DE BLOCK ; p. 1269 ;

DETHIER (concernant l'origine des difficultés dans notre industrie charbonnière : insuffisance de notre structure charbonnière et de la CECA elle-même ; le Conseil National des Charbonnages ; la structure de nos gisements charbonniers ; la réduction de l'activité charbonnière dans le bassin du sud ; les déclarations du ministre au sujet de la production, de la politique conjoncturelle, des importations de charbon américain, du warrantage, du mazout, de l'utilisation des schistes) ; pp. 1270 à 1275 ;

WARNANT (concernant la situation économique de la Belgique et son intégration dans le Marché commun ; le financement des stocks de charbon, le warrantage, la limitation des importations américaines, la réorganisation du secteur de l'industrie charbonnière, le Conseil National des Charbonnages ; l'industrie textile ; le problème de l'intégration du froment indigène et de la meunerie ; l'abus de la puissance économique ; la Belgique devant le Marché commun ; les effets possibles du Marché commun sur notre industrie, l'exemple de l'industrie du métal, l'application nécessaire d'une grande politique économique ; la refonte de notre législation sur les adjudications publiques, la création d'industries nouvelles, la diversification de l'activité des entreprises existantes, l'association des territoires d'Outre-Mer au Marché commun, les prescriptions du Traité du Marché commun concernant l'aide de l'Etat aux industries nouvelles ; la politique de crédit belge, les investissements ; la fusion et la concentration des entreprises ; l'instauration d'une zone de libre-échange) ; pp. 1275 à 1278 ;

NOEL (concernant la situation de notre industrie charbonnière, le Borinage, la fermeture des charbonnages marginaux, l'usage fait des subventions gouvernementales pour la modernisation de certains puits, le discours prononcé par M. Toubeau à la Chambre des Représentants et la politique préconisée par lui ; la proposition du syndicat des mineurs tendant à remplacer par du charbon le schiste utilisé par les centrales électriques ; les importations de charbon étranger ; le warrantage des stocks ; la production de charbon ; la semaine de quarante heures ; la nationalisation des mines du Borinage, des centrales électriques de Quaregnon et de Tertre et du complexe carbochimique de Tertre ; l'implantation d'industries nouvelles au Borinage et la création d'un complexe d'industries chimiques basées sur les dérivés du charbon et sur les produits de synthèse) ; pp. 1278 à 1279 ;

DE BLOCK (concernant les problèmes charbonniers, l'importation de charbon, la nationalisation et le rééquipement des mines ; les causes des difficultés dans l'industrie textile, le chômage en pays flamand, la création de nouvelles industries dans les régions en détresse avec l'aide de l'Etat et des communes ; l'emplacement des nouvelles industries métallurgiques étrangères ; la recherche scientifique ; le Marché commun ; la zone de libre-échange ; l'amélioration de notre appareil de production ; la fusion ou la concentration des petites industries) ; pp. 1279 à 1280 ;

MEURICE (concernant le discours du ministre et le rapport de M. L. DESMET ; l'évolution de notre activité économique, les statistiques publiées par l'O.E.C.E. relatives à l'évolution économique de ses pays membres comparée à celle de la Belgique ; l'opinion émise dans le bulletin de la Fédération des Chambres de Commerce belges à l'étranger au sujet de la sidérurgie, des fabrications métalliques, du ciment, du textile, du chômage ; la situation difficile du textile, de l'industrie chimique, de l'agriculture, des charbonnages, la Belgique au sein de la CECA ; la fermeture des charbonnages de Gosson-Kessales ; l'évolution démographique belge ; propose de soumettre le problème de notre évolution économique au Conseil central de l'Economie) ; pp. 1281 à 1283 ;

Observations de MM. FLAMME, WARNANT ; pp. 1281 et 1282 ;

HOUGARDY (concernant la pénurie de chercheurs spécialisés dans les techniques nouvelles et de main-d'œuvre hautement qualifiée : les recherches scientifiques mondiales ; les vocations scientifiques chez les jeunes ; la coordination des recherches scientifiques par la création d'un Institut national d'Education scientifique et technique ; l'organisation d'un « Palais de la Science » d'après l'exemple de Paris) ; p. 1283 ;

BUSIEAU (concernant les études relatives aux mines marginales du Borinage, les puits dépendant de la Sté Ame Cockerill, les recommandations faites par le Comité des experts de la CECA, le plan d'assainissement de l'Administration des Mines, l'abandon du puits Marcasse, l'aspect social de la fermeture de puits ; demande si l'Etat interviendrait dans le cas où certains patrons refusaient d'exploiter un gisement) ; pp. 1283 à 1284 ;

JANSSEN (demande des explications au sujet des paroles prononcées par le ministre : « ne pas sacrifier la nation à la monnaie ») ; p. 1284 ;

DUVIEUSART (concernant les retards dans le paiement des subsides dus aux charbonnages et dans le paiement des interventions dans des péréquations ; l'agriculture et son approvisionnement en engrais chimiques au prix du marché) ; pp. 1284 à 1285 ;

DE WINTER (concernant la situation des mines marginales ; l'assainissement de l'industrie meunière belge et l'application de l'arrêté-loi n° 62 de mai 1935) ; p. 1285 ;

La discussion générale est close.

Discussion des articles du tableau (2 avril 1958).

Ces articles ainsi que ceux relatifs aux comptes de prévision

Budgets. — Exercice 1958. — AFFAIRES ECONOMIQUES *(suite)*.

de la Régie frigorifique de l'Etat belge « Refribel » sont successivement mis aux voix et adoptés ; p. 1286.

Discussion des articles du projet (2 avril 1958).
Art. 1 à 12.

Adoptés sans observations ; pp. 1286 à 1288.

Vote (16 avril 1958).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 79 voix contre 63 et 6 abstentions ; p. 1353.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

AFFAIRES ETRANGERES ET COMMERCE EXTERIEUR.

Budget du Ministère des Affaires étrangères et du Commerce extérieur pour l'exercice 1958.

Doc. — N° 5-IX : Projet transmis par la Chambre des Représentants.

N° 222 : Rapport de M. De Grauw (Crédits : Commerce extérieur) + Annexes.

N° 238 : Rapport de M. Dehousse (Crédits : Affaires étrangères) + Annexes.

Ann. — *Discussion générale* (26 mars 1958).

Discours de MM. LAROCK, m.a.étr. (concernant les débats relatifs à nos rapports avec l'étranger ; l'assurance de notre sécurité, les risques de guerre, la politique et la tactique des Soviets, la crise de Hongrie, l'affaire de Suez, les pouvoirs regroupés en Russie, les expériences nucléaires et thermonucléaires en U.R.S.S., l'affaiblissement occidental depuis 1957, l'extension de l'influence soviétique en Asie et en Afrique par le système des prêts, la course aux armements, les dépenses et les forces militaires pour la Russie et pour l'ensemble des pays de l'Otan, l'idée d'une troisième guerre mondiale, les deux vastes blocs américain et russe qui sont aux prises, l'Alliance Atlantique en tant que défense collective, les décisions militaires et politiques prises lors de la session extraordinaire de l'Otan, notre participation à la défense commune, les dépenses provoquées par le progrès de la technique, la relance des négociations du désarmement, deux idées émises par l'intermédiaire du représentant permanent de la Belgique au Conseil de l'organisation, le programme proposé pour l'abaissement du rideau de fer ; notre coopération économique avec tous les peuples, notre commerce avec les pays de l'Est ; l'aide collective, l'assistance technique et le grave problème des pays sous-développés, notre position envers l'O.N.U., les souverainetés nationales consacrées par l'O.N.U., le principe de la primauté du droit, les deux formes d'anticolonialisme ; notre contribution au maintien et au renforcement de la paix, les négociations sur le désarmement par l'intermédiaire de l'Otan, l'accord sur le désarmement entre l'Est et l'Ouest, les positions belges quant aux nouvelles négociations sur le désarmement, notre initiative prise auprès des Nations Unies quant à l'information des peuples des dangers d'une guerre atomique ; la réduction contrôlée des armements de toute nature comme condition d'une détente réelle) ; pp. 1158 à 1161 ;

Observations de MM. DEHOUSSE, STRUYE, ROLIN ; pp. 1158 à 1161 ;

DEHOUSSE, rapp. (concernant la construction de l'Europe, les travaux, la présidence, le caractère parlementaire et la place des groupes politiques dans l'hémicycle de la nouvelle Assemblée parlementaire européenne réunie à Strasbourg ; la question des suppléants, le statut de nos représentants, le calcul des quorums et l'insertion dans notre règlement d'une disposition interprétative de la notion de majorité, les accusations d'absentéisme, les moyens d'informer régulièrement la Chambre des Représentants et le Sénat sur les activités des parlementaires et de l'Assemblée nouvelle, la création d'une commission spéciale des affaires européennes, le choix du siège des nouvelles institutions européennes, le siège unique pour la CECA, l'Euratom et le Marché commun, la candidature de Bruxelles, la formation d'une zone de libre-échange et les difficultés émanant du côté français, les institutions des nouvelles communautés, le discours de M. Hallstein à Strasbourg, la nature des rapports Commission-Conseil des Ministres, le mécanisme des nouveaux traités, le rôle de l'Assemblée parlementaire, la composition du Comité économique et social, la résolution votée par l'Assemblée à Strasbourg quant à la représentation paritaire des employeurs et des travailleurs, les deux menaces qui pèsent sur le traité de Rome : une certaine conception de la réunification de l'Allemagne et la situation actuelle en France, l'association des territoires d'outre-mer au Marché commun, ses conceptions fédéralistes, l'indépendance des jeunes Etats, le problème en Indonésie et en Afrique du Nord, des citations de MM. Alain et Guy Mollet au sujet du droit des peuples ; le problème des négociations et de la conférence au sommet, l'exposé du ministre en commission et la notion « commencement modeste », la réunification allemande, le désarmement ; l'Europe unie dans un monde pacifié) ; pp. 1161 à 1165 ;

Observations de MM. ROLIN, STRUYE, Mme BEECKMAN-Vve VANDERVELDE ; p. 1164 ;

STRUYE (concernant la proposition belge d'informer les peuples des dangers de la course aux armements et des armes nucléaires ; la signature du Traité d'union économique Benelux ; la première réunion du Parlement européen de Strasbourg, le contrôle des nouvelles communautés économiques ; la tâche, les pouvoirs et le fonctionnariat de la nouvelle Assemblée, la gestion des deniers publics, la constitution d'un corps d'inspecteurs des finances, l'expérience du Commissariat aux comptes à la CECA ; la présidence de M. Robert Schuman, le choix de la capitale européenne, le siège unique pour les institutions européennes, la candidature de Bruxelles ; l'exportation des livres belges en France ; l'accord culturel franco-belge ; la fidélité de la Belgique à l'alliance Atlantique, les obligations internationales et les prestations militaires belges, la révision des charges acceptées par la Belgique, les effectifs des armées française, anglaise et belge cantonnées en Allemagne, la durée du service militaire en Belgique et dans les autres pays de l'Alliance Atlantique ; le paiement des frais d'occupation, l'établissement sur le sol belge de rampes de lancement d'engins atomiques à longue portée ; les négociations entre l'Est et l'Ouest, la conférence au sommet, un accord sur la cessation des expériences d'explosions nucléaires ou thermonucléaires, un accord sur certaines modalités de contrôle de l'Etat des armements mondiaux, le plan Rapacki : constitution d'une zone démilitarisée ou dénucléarisée en Europe centrale et orientale, le « plan van Zeeland », le stock d'engins atomiques en Pologne et en Tchécoslovaquie, le contrôle international en matière d'armements ; la coordination de la politique extérieure des Occidentaux ; l'attitude de l'Occident devant le problème des peuples sous-développés) ; pp. 1165 à 1169 ;

Observations de MM. ROLIN, LAROCK, DEHOUSSE, de la VALLEE POUSSIN, VAN REMOORTEL ; pp. 1165 à 1169 ;

ROLIN (concernant les actes du ministre ; l'attitude des socialistes quant à la politique suivie par les gouvernements étrangers ; l'utilité des consultations entre gouvernements ; les difficultés qui s'opposent à la poursuite d'une politique commune : politique européenne ou atlantique, politiques divergentes de la plupart des pays de l'Otan, nécessité de mener une bonne politique, multiplication des pactes militaires ou politico-militaires ; l'initiative française tendant à conclure un pacte méditerranéen dans lequel figurerait Franco, l'attitude de Franco et les promesses d'extradition ; l'actuelle conception de la politique commune qui vicie le fonctionnement des Nations-Unies ; les abus du veto et des coalitions, la coalition occidentale ; le traité du Marché commun ; son désaccord quant à l'élection, au suffrage direct, des membres de l'Assemblée ; le pouvoir du Conseil des Ministres, les moyens de contrôle ; la répression du terrorisme en Algérie ; la situation au Moyen-Orient ; l'indépendance de l'Etat d'Israël, le vœu de voir élever les légations des deux pays au rang d'ambassades ; la situation en Extrême-Orient, la reconnaissance de la République populaire de Chine ; le désarmement, les engagements demandés, le contrôle ; l'arrêt des expériences atomiques ; les rampes de lancement en Belgique avec portée de 2.400 km. ; les objections contre le plan Rapacki : désarmement atomique, inégalité des zones, « neutralisation » de l'Allemagne ; les mérites et l'origine polonaise du plan, le plan Kennan ; pp. 1169 à 1174 ;

Observations de MM. DEHOUSSE, STRUYE, de la VALLEE POUSSIN ; pp. 1171 à 1174.

Reprise de la discussion générale (27 mars 1958).

Discours de MM. MOUREAUX (concernant les interventions relatives à la politique internationale ; les profondes différences de régimes entre l'Est et l'Ouest, l'intérêt commun, l'éventualité d'une guerre, l'emploi d'armes atomiques, l'éventuel vainqueur ; la notion de liberté, un passage d'une publication de M. Crouzet « Histoire des civilisations » ; la conférence au sommet, le désarmement, le plan Rapacki, l'opposition au plan, les mérites du plan : l'origine polonaise et l'organisation d'un contrôle ; la reconnaissance de la Chine communiste, les problèmes relatifs au traitement des missionnaires belges à Formose et de la guerre en Corée, la conférence de M. Edgar Faure au Jeune Barreau à Bruxelles ; le rôle des petites nations, l'immobilisme ; le défi des communistes) ; pp. 1178 à 1180 ;

Budgets. — Exercice 1958. — AFFAIRES ETRANGERES ET COMMERCE EXTERIEUR *(suite)*.

Observations de MM. LEEMANS, STRUYE, DE BLOCK, LAROCK ; pp. 1178 à 1180 ;

LEYNEN (concernant les raisons de son intervention ; sa réserve sur un point du discours de M. STRUYE, l'installation de rampes de lancement sur le sol belge, la réponse négative de M. SPINOY, la position des Pays-Bas, l'attitude des autres pays, membres de l'Otan, certains points du communiqué final de la conférence de l'Otan à Paris en décembre 1957, la menace de représailles pour les petits pays, la politique communiste, le discours de M. ROLIN) ; pp. 1180 à 1182 ;

Observations de MM. STRUYE, VAN BUGGENHOUT, DE BLOCK ; pp. 1181 à 1182 ;

MOREAU de MELEN (concernant la reconnaissance de la Chine communiste ; l'attitude du Gouvernement espagnol dans l'affaire Degrelle, la procédure d'extradition, la question parlementaire posée à ce sujet par M. Van Elslande à la Chambre, la réponse du ministre, les rétroactes de l'affaire Degrelle ; l'extradition, par les autorités espagnoles, de deux tueurs rexistes évadés de la prison de Nivelles, la question parlementaire de M. Jaminet à la Chambre et la réponse du ministre ; les raisons de l'insuccès de nos demandes d'extradition de trois criminels de guerre et de droit commun, les mesures que le ministre compte prendre pour préserver notre dignité nationale) ; pp. 1182 à 1184 ;

Observations de MM. DE BLOCK et DELMOTTE ; p. 1182 ;

de la VALLEE POUSSIN (concernant le discours de M. ROLIN, la menace de guerre atomique, la rivalité Est-Ouest, l'avenir des nations sous-développées, la politique extérieure de la Belgique qui porte sur des problèmes de politique mondiale, une paix durable dans le cadre d'une politique adoptée par la majorité des Nations-Unies ; le manque d'initiative de la politique occidentale, le discours prononcé par M. van Zeeland à la Chambre il y a cinq ans, le plan van Zeeland ; les négociations avec l'Est, la politique générale, l'arrêt des expériences nucléaires, la limitation du nombre de puissances nucléaires, l'aspect négatif du plan Rapacki : favorable à l'agresseur et défavorable à la défense, la zone de « disengagement », le désarmement des armes nucléaires et traditionnelles ; la définition d'une politique générale de l'Occident, notre politique commerciale, la révision du blocus de la Russie et des listes de produits stratégiques, la confrontation des idéologies, la réduction des dépenses d'armement de tous les membres de l'Otan pour permettre des voyages réciproques, l'engagement par chaque pays de diminuer ses charges militaires, le moyen de contrôle proposé par M. Edgar Faure et consistant à verser des sommes économisées à un Fonds des Nations Unies pour les pays sous-développés, le fonctionnement de ce Fonds ; l'évolution de la Russie ; la force du développement scientifique et technique, l'idée de justice sociale, le respect des fins personnelles des hommes ; notre politique vis-à-vis de l'Est) ; pp. 1184 à 1186 ;

Observations de MM. STRUYE, ROLIN, LAROCK ; pp. 1184, 1185.

Reprise de la discussion générale (27 mars 1958).

Discours de MM. DUVIEUSART (concernant la politique suivie par le ministre, notre appartenance à l'Alliance Atlantique, l' « immobilisme » au sein de cette alliance, l'atmosphère du débat actuel sur la politique internationale, les événements politiques internationaux depuis 1945, notre politique militaire, la nécessité de négociations ; l'argument de M. STRUYE relatif à « la position en flèche » d'un petit pays, l'argument de M. ROLIN « excès de conformisme au sein de l'Otan », le discours de M. DEHOUSSE ; la conférence au sommet, nos relations avec l'U.R.S.S., le plan van Zeeland, le plan Rapacki, l'idée de l'unification, l'installation de rampes de lancement, l'évolution du régime intérieur en Russie ; la politique suivie par les occidentaux dans le Moyen-Orient, l'Etat d'Israël ; le développement de la Communauté Euro-Africaine, le problème d'Algérie ; la reconnaissance de la Chine communiste, le traitement infligé aux missionnaires, les agissements de certains autres pays, la fidélité atlantique, le discours de M. MOUREAUX ; la coopération européenne) ; pp. 1212 à 1217 ;

Observations de MM. LAROCK, DEHOUSSE, ROLIN, STRUYE, MOUREAUX ; pp. 1213 à 1217 ;

LAROCK, m.a.étr. (concernant l'Alliance Atlantique, le plan Rapacki, le plan Kennan, l'affaire Degrelle et des deux criminels de guerre évadés de la prison de Nivelles ; répond aux orateurs) ; pp. 1217 à 1221 ;

Observations de MM. STRUYE, DEHOUSSE, ROLIN, ORBAN, DUVIEUSART ; pp. 1217 à 1220 ;

Budgets. — Exercice 1958. — AFFAIRES ETRANGERES ET COMMERCE EXTERIEUR *(suite)*.

baron NOTHOMB (renonce à la parole et dit qu'il fera, en d'autres circonstances, des observations sur le chemin de fer des frontières et sur la nécessité d'une communauté culturelle des six pays) ; p. 1221 ;

FAYAT, m.c.e. (concernant notre position sur les marchés étrangers, les nouveaux débouchés ; la réforme de l'administration centrale du commerce extérieur ; nos exportations, l'exportation des livres belges vers la France) ; pp. 1221 à 1222 ;

Observations de M. STRUYE ; p. 1222 ;

La discussion générale est close.

Discussion des articles du tableau (27 mars 1958).

Ces articles sont successivement mis aux voix et adoptés ; p. 1222.

Discussion des articles du projet (27 mars 1958).
Art. 1 à 7.

Adoptés sans observations ; pp. 1222 à 1223.

Vote (27 mars 1958).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 86 voix et 5 abstentions ; p. 1223.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

AGRICULTURE.

Budget du Ministère de l'Agriculture pour l'exercice 1958.

Doc. — N° 5-XIII : Projet transmis par la Chambre des Représentants.
N° 234 : Rapport de M. Vreven.
N° 248 : Amendements proposés par M. Mullie.
N° 249 : Amendement proposé par M. Van Hemelrijck.
N° 257 : Amendement proposé par M. Mullie.
N° 263 : Amendements présentés par le Gouvernement.
N° 269 : Amendement présenté par le Gouvernement.

Ann. — *Discussion générale* (19 mars 1958).

A cette discussion générale sont jointes les discussions des interpellations du comte d'ASPREMONT LYNDEN et de M. DE BOODT au Ministre de l'Agriculture respectivement « sur l'aide inconsidérée que son département a accordée à la Laiterie-Fromagerie de Villers-devant-Orval, sur la gestion pitoyable de celle-ci qui a donné lieu à des révocations et à des interventions judiciaires, sur la mauvaise fabrication des produits et sur les garanties illusoires des prêts consentis » et « sur les mesures unilatérales prises par lui et qui excluent la plupart des régions agricoles de toute aide dans divers domaines de l'exploitation agricole ».

Discours de MM. MONDELAERS (concernant une remarque faite au cours de la session précédente par M. CROMMEN et tendant à passer sous silence la lutte contre les épizooties ; le revenu de l'exploitation agricole, le discours prononcé par le ministre à ce sujet lors de la discussion du budget à la Chambre, la part de l'agriculture dans le revenu national en 1957 ; l'opinion émise à ce sujet par M. Liesenborghs du « Belgische Boerenbond » et par M. Luyck, directeur au Ministère de l'Agriculture ; la comparaison de la situation financière des agriculteurs et des prix agricoles sous le gouvernement actuel et sous le gouvernement P.S.C. ; les crédits pour l'enseignement agricole ; la soi-disant responsabilité des agriculteurs dans la cherté de la vie, la politique des prix pratiquée par le gouvernement, l'intégration de l'agriculture dans le Marché commun et dans Benelux, l'adaptation de l'agriculture au niveau des pays à développement intense, l'augmentation de la productivité, l'intervention financière de l'Etat, la concurrence à l'échelle européenne ; le prix de revient en Belgique et à l'étranger, les fermages, les salaires, les matières premières) ; pp. 1012 à 1016 ;

Observations de M. HENSKENS ; p. 1015 ;

PIOT (concernant l'intervention des socialistes dans la discussion du budget ; l'accroissement de celui-ci ; le soutien des prix ; le prix de direction du froment ; la lutte contre les épizooties ; l'ensemble des activités du département ; la situation financière des agriculteurs ; les crédits, les coopératives ; la position socialiste en matière agricole, la politique agricole du gouvernement actuel, la création du Fonds agricole, la production dépassant la consommation, l'exemple du beurre, la nécessité d'une réforme de notre politique agraire, notre intégration dans le Marché commun, les prix de revient belges et étrangers, les fermages, le prix des terres agricoles et la fixation du prix par région, l'acquisition de terres, la loi sur la préemption, la coopération agricole ; le prix des engrais, la révision des bases d'imposition, l'élaboration d'un plan

Budgets. — Exercice 1958. — AGRICULTURE *(suite).*

décennal ; félicite le ministre et le rapporteur) ; pp. 1018 à 1020 ;

Observation de M. DECOENE ; p. 1018 ;

DELIEGE (concernant les anomalies de la croisade contre la tuberculose bovine, les plaintes des éleveurs et des herbagers, la recherche des mesures propres à atténuer les conséquences désastreuses de cette lutte pour certains agriculteurs ; l'alimentation en eau potable des régions rurales ; l'octroi de crédits à des cultivateurs-herbagers groupés sans constitution de coopérative ou de société ; la taxe de roulage sur les tracteurs et les procès-verbaux dressés par la gendarmerie) ; p. 1021 ;

Observations de MM. SOBRY et LEFEBVRE, m.a. ; p. 1021 ;

SOBRY (concernant la situation de l'agriculture, les promesses gouvernementales du 4 mai et 10 novembre 1954, la rentabilité de l'agriculture ; la quote-part de l'agriculture dans le revenu national ; les causes de la détérioration de la conjoncture agricole ; la politique agricole actuelle ; l'absence d'une politique d'harmonisation entre les productions animale et végétale ; l'orge de brasserie ; les prix de vente, le coût de production, la taxe de transmission ; la vaccination gratuite contre la fièvre aphteuse ; la lutte contre la tuberculose bovine ; la politique des prix ; l'agriculture belge au sein du Marché commun, l'amélioration de la situation structurelle de notre agriculture ; l'assainissement des terres marécageuses) ; pp. 1021 à 1023 ;

ESTIENNE (concernant la situation de l'agriculture de 1954 à 1958 ; la diminution des revenus de l'agriculteur ; le pourcentage du revenu agricole par rapport au revenu national, en Belgique et à l'étranger ; le prix des produits agricoles, les frais de production, le prix de revient, la menace de la surproduction, la transformation, la commercialisation et les débouchés pour les produits de la ferme, l'équilibre entre les productions agricoles, la culture des céréales fourragères, l'amendement de M. MULLIE ; le problème des « petites exploitations ») ; pp. 1023 à 1024 ;

JADOT (concernant la loi sur le remembrement, en Ardenne, la priorité à accorder aux projets intéressant les communes de cette partie du pays ; l'analyse des terres en vue de la détermination des fumures optima ; les variétés de céréales fourragères ; l'élimination de la tuberculose bovine ; la situation des agents techniques et des chefs de brigade des eaux et forêts) ; p. 1025 ;

ADAM (concernant l'effondrement du marché des beurres, les quatre règles de la politique suivie par le gouvernement P.S.C., l'attitude du gouvernement actuel, la subvention insuffisante aux dérivés des produits laitiers, l'importation de beurre étranger, le relèvement du prix de direction et l'augmentation de la production du beurre ; l'interpellation de M. DISCRY à la Chambre et la réponse du ministre quant à l'ensemble des mesures à prendre pour diminuer la production de beurre ; la liquidation ou la consolidation du stock de beurre, le système de prix différentiels hiver-été ; l'importation de lait évaporé des Pays-Bas ; la valorisation du lait écrémé, son amendement à ce sujet ; la propagande pour la consommation de beurre ; l'abattage des veaux ; le redressement du marché des produits laitiers ; les productions végétales et animales, les céréales fourragères) ; pp. 1025 à 1028 ;

Observations de MM. BOUILLY et LEFEBVRE ; pp. 1025 à 1028 ;

SLEDSENS (concernant le fonctionnement et le but de la Société Nationale de la Petite Propriété terrienne, la brochure éditée par cette société ; la correspondance occasionnelle et les questions parlementaires traitant du remembrement et de l'attitude de la S.N.P.P.T. ; la loi sur le remembrement, les demandes introduites, les bureaux régionaux de remembrement, les assemblées générales organisées en pays wallon et flamand, le sort de la commune de Vlijtingen, la motion adoptée par le Conseil économique limbourgeois ; l'approvisionnement du marché en produits horticoles pendant l'Exposition universelle de Bruxelles 1958, la reconversion progressive de l'agriculture en faveur de l'horticulture, les oscillations des marchés au cours des deux dernières années ; le but poursuivi par Agri-expo : connaissance et appréciation des produits belges ; le protocole agricole avec les Pays-Bas, la possibilité de libérer le commerce des choux-fleurs, des tomates et des cerises, l'application du système de prix-catastrophe pendant une période d'essai d'un an, la date de la reprise de l'importation de tomates) ; pp. 1028 à 1032 ;

Observation de M. LEFEBVRE ; pp. 1029, 1030 ;

VAN HEMELRIJCK (concernant le remembrement, les contestations au sujet de l'article 2 traitant du remembrement de propriétés appartenant au domaine public, l'examen des demandes introduites, les comités de remembrement, la situation à Eeklo et à Vlijtingen, l'action de la Société Nationale de la Petite Propriété terrienne, l'initiative privée, l'absence en Belgique d'une « Centrale cultuur-technische commissie » telle qu'elle existe aux Pays-Bas, le service d'information aux Pays-Bas, l'intervention financière de l'Etat, son amendement; la question du libre pâturage) ; pp. 1032 à 1033 ;

LEYSEN (concernant l'apiculture en Belgique, les pulvérisations et les poudrages au cours de la floraison avec des matières insecticides, les réunions organisées par le département entre fonctionnaires et apiculteurs, les insecticides, le traitement des féveroles contre les pucerons pendant leur floraison ; la vulgarisation et l'information promises par le ministre) ; pp. 1033 à 1034 ;

PAIRON (concernant la région classée de la bruyère de Kalmthout et la libération de certaines terres situées à l'extrémité de la réserve) ; p. 1034.

Reprise de la discussion générale (20 mars 1958).

Discours de MM. LEFEBVRE, m.a. (concernant le discours de M. MONDELAERS, la distinction entre la part du revenu agricole et du revenu horticole ; l'économie agricole en Belgique, aux Pays-Bas et dans d'autres pays ; la politique du froment, certaines campagnes tendant à faire une mauvaise réputation à notre production de froment indigène, les enquêtes et expériences faites dans diverses régions, la création d'un Institut national de coopération agricole, l'effort réalisé dans le domaine coopératif ; la vaccination antiaphteuse ; le discours de M. ADAM, les productions végétales et animales, les céréales fourragères, le système de la prime à l'hectare ; les subsides aux dérivés du lait, les importations, le stockage et le prix du beurre, les apports de lait, le lait écrémé ; l'examen des problèmes agricoles en fonction du développement de nos accords internationaux, la situation sur le plan structurel, technique, économique, international ; le fonctionnement de la loi sur le remembrement ; le sort des petits cultivateurs, la formation des jeunes agriculteurs ; le nouveau plan d'exploitation et de gestion ; l'élevage, le progeny-test systématique des taureaux, l'étude des groupes sanguins chez les bovins ; la pêche maritime ; la mise en application du Marché commun ; félicite le rapporteur ; répond aux orateurs) ; pp. 1055 à 1058 et 1077 à 1084 ;

Observations de MM. SOBRY, NIHOUL, PIOT, ADAM, VREVEN, MULLIE ; pp. 1056 à 1058 et 1078 à 1081 ;

VAN PETEGHEM (concernant l'achat par la S.N.P.P.T. des terres asséchées et rendues fertiles du Pays de Waes et du nord du pays ; l'octroi de subventions plus importantes aux communes qui désirent améliorer leurs routes rurales ; la modification de la loi relative à la construction d'un silo de pulpes de betteraves sucrières) ; p. 1084.

Reprise de la discussion générale (25 mars 1958).

Discours de MM. NIHOUL (concernant la crise agricole, les promesses électorales faites en 1954 aux agriculteurs, le prix de direction et la surproduction de lait et de beurre, la tâche du Fonds agricole, la production du blé, l'importation de céréales fourragères, l'équilibre entre les productions animales et végétales ; l'établissement scientifique d'un plan de gestion ou d'exploitation de fermes, les principes d'exploitation du docteur Preutch) ; pp. 1093 à 1094 ;

Observations de MM. VREVEN et DE BLOCK ; p. 1093 ;

USELDING (concernant le boisement de terrains arables dans la province de Luxembourg ; sa proposition de loi modifiant le Code rural ; le sort des agents subalternes des eaux et forêts, son amendement) ; pp. 1094 à 1095 ;

R. DESMEDT (concernant la perte de terres arables, l'émigration vers le Canada, la nomination d'un attaché agricole au Canada ; la rentabilité de l'agriculture, le revenu net des agriculteurs, la valeur de la production ; la surproduction dans certains secteurs, les produits laitiers, les possibilités d'expansion pour certains secteurs agricoles ; la culture de la pomme de terre, les primes de culture pour les céréales fourragères et pour le lin) ; p. 1095 ;

EDEBAU (concernant la pêche maritime, la situation sociale et les revenus des pêcheurs, les avantages octroyés au personnel navigant, le recrutement des mousses, le sort des armateurs, la baisse de l'apport des produits de pêche et la crise dans ce secteur) ; p. 1096 ;

LEFEBVRE, m.a. (répond aux orateurs) ; pp. 1099 à 1100 ;

SLEDSENS (concernant le discours de MM. USELDING et VAN PETEGHEM quant aux terres arables et au fonctionnement de la S.N.P.P.T. ; la nomination à la S.N.P.P.T. de huit ingénieurs ayant fait partie du Cabinet du Ministre) ; p. 1100 ;

La discussion générale est close.

Discussion des articles du tableau (25 mars 1958).
Art. 1 et 2.

Adoptés sans observations ; p. 1100.

Budgets. — Exercice 1958. — AGRICULTURE *(suite).*

Art. 3.

Intervention de MM. USELDING, LEFEBVRE ;
L'amendement de M. USELDING est rejeté (vote nominatif) ;
L'article est adopté ; pp. 1100 à 1101.

Art. 4 à 19.

Adoptés sans observations ; p. 1101.

Art. 20.

Intervention de MM. COUPLET, LEFEBVRE, ADAM, SOBRY, SLEDSENS ;
Observations de MM. le PRESIDENT, COUPLET, DE BOODT ;
L'amendement du gouvernement à l'article 20-1 est adopté ; par suite, l'amendement de M. MULLIE devient sans objet ;
L'amendement du gouvernement à l'article 20-5 est adopté ;
L'amendement de M. MULLIE tendant à l'insertion d'un 8° à l'article est rejeté (vote nominatif) ;
L'amendement du gouvernement tendant à l'insertion d'un 8° est adopté ; par suite l'amendement de M. MULLIE tendant à l'insertion d'un 9° est devenu sans objet ;
L'article, amendé, est adopté ; pp. 1101 à 1104.

Art. 21 à 27.

Adoptés sans observations ; p. 1104.

Art. 28.

Intervention de M. LEFEBVRE ;
L'amendement de M. VAN HEMELRIJCK est rejeté ;
L'article est adopté ; p. 1106.

Art. 29.

Intervention de M. LEFEBVRE ;
L'amendement de M. MULLIE est rejeté ;
L'article est adopté ; p. 1106.
Les articles 57-404*bis*, à fin du tableau sont successivement mis aux voix et adoptés ; p. 1106.

Discussion des articles du projet (25 mars 1958).

Art. 1 à 9.

Adoptés sans observations ; pp. 1106 à 1107.
L'article 20 du tableau, amendé, est remis aux voix et définitivement adopté ; p. 1107.

Vote (27 mars 1958).

M. SLEDSENS justifie le vote de son groupe ;
L'ensemble du projet de loi est adopté par 87 voix contre 65 et 2 abstentions ; p. 1210.
Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

CLASSES MOYENNES.

Budget du Ministère des Classes moyennes pour l'exercice 1958.

Doc. — N° 5-XV : Projet transmis par la Chambre des Représentants.
N° 230 : Rapport de M. Ganseman.

Ann. — *Discussion générale* (1er avril 1958).

Discours de MM. MUNDELEER, m.c.m. (concernant l'évolution du département, les deux grandes administrations : l'une technique et sociale, l'autre économique et commerciale ; l'historique du crédit aux classes moyennes, la comparaison des chiffres 1950-1954 et 1954-1958 ; le but, le fonctionnement et les activités de l'Office national de promotion de l'exportation, l'organisation d'expositions en Belgique et à l'étranger ; la formation professionnelle différente de l'enseignement technique, les dispositions du projet de loi déposé tendant à réorganiser le régime de la formation professionnelle, le perfectionnement professionnel ; le programme d'assistance technique à l'industrie de la préparation des fibres de lin, l'organisation du lin de Courtrai ; l'ancien et le nouveau système des pensions, la mise en application de la nouvelle loi, l'étude des dossiers, les demandes introduites, la Caisse des allocations familiales, le Fonds de Solidarité, les assujettis, les paiements, le problème des carrières mixtes ou incomplètes, la liquidation des pensions et des arriérés ; les répercussions probables du Marché commun pour les Classes moyennes, l'activité de ses services pour l'étude de l'ensemble des problèmes, l'abaissement progressif des droits de douane, les dispositions relatives à certaines marchandises, la liberté d'établissement) ; pp. 1226 à 1230 et 1232 ;
Observations de MM. ANCOT, DE WINTER, ORBAN, BOUILLY ; pp. 1228 à 1230 ;
GANSEMAN, rapp. (concernant la création, le développement et les activités du département ; les grandes réformes souhaitées et exécutées par le département, la fermeture hebdomadaire obligatoire des magasins, les crédits à l'industrie, l'endossement de la facture ; l'aide à l'exportation, l'Office de l'Exportation ; l'instauration du Marché commun ; le problème des pensions, le Fonds de solidarité et de garantie) ; pp. 1232 à 1234 ;
SANTENS (concernant la politique ministérielle, la tâche du département, la politique en matière de classes moyennes, l'examen des problèmes sociaux et économiques, le développement et les intérêts des petites et moyennes entreprises, la mise à jour de l'étude publiée en 1937 par le professeur Collin, une déclaration de programme motivée sur les classes moyennes, l'inventaire de la situation économique, la rentabilité des différents secteurs, l'intégration des classes moyennes à la politique économique européenne, la liberté d'établissement, l'accès à la profession ; la formation professionnelle, le perfectionnement professionnel ; les besoins des indépendants ; le regroupement, sous le même département, de certains services dispersés actuellement) ; pp. 1234 à 1235 ;
WIARD (concernant la composition des classes moyennes ; quelques questions formulées par M. MOULIN retenu en commission, au sujet de l'organisation et du financement du Fonds de Solidarité, l'examen des dossiers, l'aspect politique du travail accompli par le Fonds, l'article de presse inspiré par M. Van den Boeynants et paru dans *La Libre Belgique* ; les allocations familiales ; une question au nom de M. BUSIEAU au sujet de l'apprentissage professionnel ; les contrats de brasserie imposés aux cafetiers ; la composition, la réorganisation et la représentation libérale au Conseil supérieur des Classes moyennes, le sondage effectué par l'Institut d'études économiques et sociales des Classes moyennes sur la fermeture hebdomadaire des magasins ; l'amélioration du crédit aux classes moyennes) ; pp. 1235 à 1237 ;
SERVAIS, Maurice (concernant la mission du département, l'aspect négatif de l'activité ministérielle ; la pension des travailleurs indépendants, les communications d'allure politique à l'occasion de l'octroi des pensions, la concentration d'une série de besognes au Fonds de Solidarité) ; p. 1237 à 1238 ;
VAN OUDENHOVE (concernant la pension des indépendants, les difficultés d'exécution, la qualité d'indépendant, la situation des aides, la révision des pensions jadis accordées et la distinction entre indépendants et assurés libres, la situation financière confuse et l'application de l'article 32 de la loi actuelle, l'intervention du Fonds de Solidarité, la prise en considération de l'article 15 pour le calcul de la pension, le redressement des erreurs et l'introduction des demandes de révision ; l'octroi de la pension de veuve, la période transitoire ; la compétence du personnel chargé de l'application de la loi) ; pp. 1238 à 1240 ;
Observation de M. DECOENE ; p. 1239 ;
VERHAEST (concernant la politique ministérielle ; les allocations familiales aux non-salariés ; la pension des indépendants, le Fonds de Solidarité et de Garantie, la loi du 30 juin 1956, l'introduction et l'étude des dossiers, les erreurs dans le calcul de la pension, le montant des arriérés à liquider) ; pp. 1240 à 1241 ;
NIHOUL (concernant l'activité ministérielle, la loi sur le registre du commerce et celle sur le registre de l'artisanat, ses amendements déposés lors des discussions des projets ; le travail noir ; l'instabilité financière de la pension des indépendants, la situation financière, les emprunts en faveur du Fonds de Solidarité ; la gestion négative du ministre, les charges sociales des petites et moyennes entreprises, l'accès à la profession ; le repos hebdomadaire des travailleurs indépendants) ; pp. 1241 à 1243 ;
Observations de MM. MUNDELEER, MOUREAUX, PARMENTIER, DE BLOCK, ORBAN ; pp. 1242 et 1243 ;
La discussion générale est close.

Discussion des articles du tableau (1er avril 1958).

Ces articles sont successivement mis aux voix et adoptés ; p. 1243.

Discussion de l'article unique du projet (1er avril 1958).

Adopté sans observations ; p. 1243.

Vote (2 avril 1958).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 85 voix contre 63 et 6 abstentions ; p. 1274.
Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

COLONIES.

Budget du Ministère des Colonies pour l'exercice 1958.

Doc. — N° 5-XII : Projet transmis par la Chambre des Représentants.

Budgets. — Exercice 1958. *(suite).*

COMMUNICATIONS.

Budget du Ministère des Communications pour l'exercice 1958.

Doc. — N° 5-XVI : Projet de loi + Annexes.

N° 72 : Rapports de MM. De Block, Briot, De Grauw et Goossens + Annexes + Erratum.
N° 85 : Amendement proposé par M. Van den Storme.
N° 102 : Amendements présentés par le Gouvernement.
N° 106 : Amendements présentés par le Gouvernement.
N° 113 : Rapport complémentaire de M. De Block.

Ann. — *Discussion générale* (9 janvier 1958).

Discours de MM. DE BLOCK, rapp. (concernant quelques questions d'ordre général qui ont reçu l'approbation de la commission et l'exposé qu'il fera de ses vues personnelles sur d'autres questions ; l'hommage qu'il rend aux membres de la commission ; ses félicitations au ministre ; la désignation de plusieurs rapporteurs pour les budgets des départements techniques ; l'augmentation du budget due aux dépenses administratives et d'investissement ; la distribution postale et la nouvelle machine de triage, les nouvelles unités de marine, la Sabena, la Régie des télégraphes et téléphones ; la création éventuelle d'un ministère des transports ; la compétence des départements des communications et des travaux publics ; le service des bâtiments, la nomination d'architectes, la construction de nouveaux bâtiments pour la poste ; l'exploitation des services publics, le traitement des fonctionnaires supérieurs des services publics, la modernisation et l'assainissement de la situation de la S.N.C.B. ; la création d'une régie indépendante pour la poste, la distribution des journaux les jours fériés, le repos dominical complet ; les accidents de la circulation, la limitation de la vitesse ; la gestion du ministre ; l'amélioration de nos moyens de communication) ; pp. 416 à 418 ;

Observations de M. ANCOT ; p. 418 ;

DE GRAUW, rapp. (concernant une erreur dans le rapport, au sujet de la SABENA ; la situation réelle de la Régie des Voies aériennes, la construction d'une aérogare nationale, nos méthodes d'accueil, la taxe d'embarquement, la sécurité en navigation aérienne ; la gestion du ministre commentée par lui en son nom personnel, le déficit chronique de la S.N.C.B., les rapports de l'Office du transport par route avec les usagers) ; pp. 418 à 419 ;

SEGERS (concernant le travail fait en commission ; le montant du budget ; l'accroissement des dépenses ; la distribution dominicale des journaux ; l'étude de l'organisation européenne de coopération économique relative aux moyens de transport en Europe ; les transports routiers et aériens ; le transport intérieur par eau ; le trafic en haute mer ; la flotte mondiale ; les ports belges, la situation à Anvers et à Zeebrugge ; les travaux à exécuter à l'Escaut, l'installation du radar ; le transport du pétrole par pipe-lines et la défense des intérêts belges dans les négociations internationales ; le port de Rotterdam ; la situation à la S.N.C.B., les interventions de l'Etat ; les six points faibles au budget pour la S.N.C.B. : déficit d'exploitation, tarif des voyageurs, abonnements pour ouvriers, pensions, programme des travaux à exécuter, déficit des moyens de trésorerie ; les investissements ; la réalisation de l'assainissement des diverses formes de transport) ; pp. 419 à 422 ;

DEKEYZER (félicite le ministre et les rapporteurs ; émet des considérations concernant l'importance accrue du budget et la création éventuelle d'un sous-secrétariat d'Etat pour la marine et la navigation aérienne ; la circulation routière ; les accidents de circulation, les initiatives prises par les organismes de sécurité, le permis de conduire, le contrôle des voitures, le carnet de bord obligatoire pour les conducteurs de camions et d'autocars, la réglementation des conditions de travail des transporteurs routiers ; la vitesse maximum ; notre flotte marchande ; le projet de loi sur les lettres de mer ; le problème des navires marchands, les navires « Panlibhonco » navigant sous un pavillon occasionnel et les conséquences économiques de cette situation, la marine marchande des pays traditionnellement maritimes, la résolution adoptée par la conférence maritime technique préparatoire de Londres en 1956; le tourisme social; la suppression des péages pour les véhicules empruntant le tunnel sous l'Escaut ; le montant des comptes aux chèques postaux ; la télévision, la tour de télécommunication, les programmes, le statut définitif de la radio et de la télévision ; la politique des transports et la politique des ports dans le cadre du Marché commun ; le plan « Eurapoort » de Rotterdam et la répercussion sur notre trafic par chemin de fer, par route ou par eau ; l'expansion du port d'Anvers ; la résolution adoptée par le conseil communal d'Anvers) ; pp. 422 à 425 ;

Observation de M. ANCOT ; p. 424 ;

Budgets. — Exercice 1958. — COMMUNICATIONS *(suite).*

VAN IMPE (concernant la situation de la S.N.C.B., la charge des pensions, les pensions allouées prématurément ; la navigation, la nécessité d'une flotte navigant sous pavillon belge ; la reconnaissance du syndicat libéral) ; pp. 425 à 426 ;

de la VALLEE POUSSIN (concernant la situation de la S.N.C.B. et le choix entre la nationalisation ou l'assainissement de la situation ; la gestion de l'ancien ministre SEGERS ; le prix de revient réel des transports ; l'évolution des transports sur le plan européen) ; pp. 426 à 427 ;

HARMEGNIES (concernant l'arrêt des trains Europe-express en gare de Mons ; l'électrification de la ligne Bruxelles-Mons-Saint-Ghislain ; la suppression des lignes non rentables et de trafic local et leur remplacement par des autobus, la création d'abris ; le contrôle technique des véhicules automobiles ; le passage à niveau à l'entrée de Quiévrain, sur la route Mons-Valenciennes) ; pp. 427 à 428 ;

MOULIN (concernant la situation de la S.N.C.B. ; la suppression des trains de voyageurs sur des lignes secondaires et leur remplacement par des autobus ; la ligne internationale 94 : Bruxelles-Lille-Tournai ; l'électrification de certaines lignes ; la situation dans la région de Tournai-Ath ; les accidents de circulation ; la revendication des aides-comptables cheminots) ; pp. 428 à 429.

Reprise de la discussion générale (14 janvier 1958).

Discours de MM. DE BLOCK, rapp. (demande le renvoi en commission des amendements du gouvernement) ; p. 433 ;

NEELS (concernant l'arrêt en gare de certains trains, les émissions radiophoniques de Bruxelles flamand, la majoration de la pension des facteurs, l'immeuble de la poste à Bruges, le transfert des ouvriers de la région de Beernem-Saint-Georges ; l'élaboration des budgets ; quelques chiffres des budgets ordinaire et extraordinaire ; la propagande touristique, la répartition des subsides prévus pour le tourisme, le placement d'affiches publicitaires, le stationnement alternatif ; le personnel et les rôles linguistiques à la direction générale, à la poste et à la marine) ; pp. 433 à 434 ;

PONTUS (concernant le problème spécial de la région de l'Est ; la situation des agents frappés d'un rappel à l'ordre ; les retenues opérées sur les salaires et traitements par la « Deutsche Reichsbahn » ; les agents de la S.N.C.B. de nationalité allemande en service sur la ligne Raeren-Kalterherberg) ; pp. 434 à 435 ;

NOEL (concernant les barèmes et les conditions de travail du personnel de la S.N.C.B. ; les revendications des machinistes et des chauffeurs ; la sécurité du trafic) ; pp. 435 à 436 ;

SLEDSENS (concernant la loi du 8 avril 1954 sur la police de la circulation routière et les dispositions de l'article 83/2 relatif aux attelages ; l'automatisation du réseau téléphonique dans la région de Turnhout et en Campine ; les services des transports publics dans la partie septentrionale de la province d'Anvers, la coordination des moyens de transport de personnes : chemins de fer, tramways vicinaux, autobus) ; pp. 436 à 437 ;

BRIOT (concernant la S.N.C.B., les pensionnés, la classification des brigadiers-guides des plans inclinés, des anciens serre-freins, des anciens signaleurs-instructeurs, des piocheurs pensionnés ; les assimilations faites par la S.N.C.B., certaines revendications de retraités ; les relations des pensionnés avec la S.N.C.B. ; le traitement, les indemnités de fin de carrière et la pension de certains agents de la Poste et de la Régie des Téléphones et des Télégraphes ; le sort du personnel licencié de l'Office national pour l'achèvement de la Jonction Nord-Midi) ; pp. 437 à 438 ;

DELPORT (concernant la gestion de la Régie des Télégraphes et des Téléphones : installation d'appareils semi-électroniques et formation de techniciens dans les écoles de la R.T.T., bénéfice réalisé par la Régie et augmentation des tarifs, emploi des investissements, prévision au budget de 600 millions de paiements différés ; la situation de la S.N.C.B. : gare centrale aux heures de pointe, incident sur la ligne Bruxelles-Termonde, remplacement des wagons en bois, fourniture de voitures métalliques, instauration de la semaine de cinq jours à l'atelier central de Louvain ; les centres de dispersion pour la télévision ; le respect de la conception de la vie catholique à la radio et à la télévision ; les nominations politiques du ministre ; la nomination du directeur-général des postes ; rend hommage au personnel de la R.T.T.) ; pp. 438 à 439 ;

GOOSSENS, rapp. (concernant le discours de M. DELPORT relatif à la Régie des Télégraphes et des Téléphones et l'hommage rendu au personnel ; les 600 millions de paiements différés ; l'emploi des investissements, les modernisations projetées ; la S.N.C.B. : ligne 60 Bruxelles-Termonde, incidents, nombreuses protestations des usagers de cette ligne et réponse

Budgets. — Exercice 1958. — COMMUNICATIONS *(suite).*

de l'administration ; la suppression de certaines lignes et leur remplacement par des autobus, le transport des voyageurs, la différence entre les abonnements hebdomadaires des ouvriers et les abonnements mensuels des employés ; la situation du personnel engagé par contrat au Ministère des Communications ; rend hommage au ministre) ; pp. 440 à 441 ;

VAN DEN STORME (concernant ses questions posées en commission au sujet de la situation financière de la S.N.C.B. et de la R.T.T., les réponses parues au rapport) ; p. 441 ;

DEMARNEFFE (concernant la non-inscription au budget de 600 millions de paiements différés et la réponse de M. GOOSSENS à ce sujet ; l'Administration des Postes : évolution de la situation en 1958, retard en matière de congés et de compensation, rôles linguistiques ; la transformation de la poste en une régie indépendante ; la circulation routière et les mesures à prendre pour éviter les accidents de circulation ; la Société Nationale des Chemins de Fer : situation financière, intervention de l'Etat, modernisation, suppression des lignes non rentables et remplacement par des autobus, ligne Bruxelles-Termonde, trafic ferroviaire dans la province de Limbourg, électrification de certaines lignes, difficultés techniques provoquées par la liaison entre le Limbourg belge et le Limbourg néerlandais, ligne Liège-Hasselt-Anvers, suppression de la gare de marchandises pour la ligne Hasselt-Landen) ; pp. 441 à 443 ;

VAN GERVEN (concernant le problème des transports au Pays de Waas, la ligne 56 Saint-Nicolas-Termonde, la ligne 59 Anvers-Saint-Nicolas-Gand, la ligne 54 Saint-Nicolas-Malines-Bruxelles ; la correspondance entre les trains et les autobus ; demande encore d'autres améliorations) ; p. 443 ;

baron NOTHOMB (concernant le problème de l'hôtellerie, l'exemple des villes allemandes, Logexpo, le prix des motels); pp. 443 à 444.

Reprise de la discussion générale (15 janvier 1958).

Discours de MM. VAN BULCK (concernant l'intérêt économique de la navigation intérieure, les possibilités d'emploi offertes par les chantiers navals et les entreprises connexes, la modernisation et la motorisation de la navigation intérieure et l'agrandissement des navires, la navigation intérieure au sein du Marché commun, les avantages fiscaux existant aux Pays-Bas, le programme des crédits pour 1958, la disponibilité des fonds ; les travaux au canal de la Nèthe ; le problème des autobus à conducteur unique ; le bouchon de Lanaye et l'importance du port d'Anvers) ; pp. 446 à 447 ;

PAIRON (concernant les intentions du ministre au sujet du transport motorisé des marchandises par route, le transport privé et le transport pour compte de tiers, la réglementation des concessions ; les formalités douanières aux frontières franco-belge et germano-belge ; le paiement de l'indemnité kilométrique par des autocaristes ; le Marché commun et les intérêts des classes moyennes ; le développement du tourisme ; la route d'Etat Putte-Kapellen-Kalmthout-Wuustwezel) ; pp. 447 à 448 ;

HENSKENS (concernant l'encombrement des autobus de la S.N.C.B. sur la ligne d'Aarschot, l'amélioration des routes que doivent emprunter les autobus, la situation à Everberg et à Geetbets ; la nomination des journaliers qui ont été mis au service de la S.N.C.B. après 1952) ; pp. 448 à 449 ;

BAERT (concernant les difficultés afférentes au Code de la route, la priorité de droite, la signalisation durable sur le revêtement routier, la présentation du règlement de police communal au Département des Communications ; la police des routes assurée par les communes et le placement de panneaux de signalisation par le service des Ponts et Chaussées, les difficultés résultant de cette situation) ; pp. 449 à 450 ;

GODIN (concernant le sort des cheminots des régions de l'est) ; p. 450 ;

ANSEELE, m.c. (concernant les critiques relatives à la S.N.C.B., la situation réelle des chemins de fer, la comparaison avec l'étranger, la reprise de la ligne de Chimay, la situation financière, les investissements, l'industrie du matériel roulant, les chemins de fer néerlandais, la modernisation des gares de manœuvres, le transport routier et les chemins de fer dans le cadre du Marché commun, la réglementation du transport, Eurofima au sein de la conférence européenne des transports, la création d'un fonds européen pour les transports, la politique portuaire, la R.T.T., les postes, l'aviation civile : Melsbroek, Sabena, le problème de la sécurité ; répond aux orateurs) ; pp. 450 à 461 ;

Budgets. — Exercice 1958. — COMMUNICATIONS *(suite).*

Observations de MM. SLEDSENS, DEKEYZER, DELPORT, VAN GERVEN ; pp. 459, 460 ;

M. VAN DEN STORME demande, par motion d'ordre, de pouvoir, vu le petit nombre de membres encore présents, défendre son amendement le lendemain, avant de procéder au vote, cet amendement ayant été rejeté en commission) ; p. 462 ;

Observations de MM. le PRESIDENT, DE BLOCK, Mme CISELET, MM. CROMMEN, GOOSSENS ; p. 462 ;

L'assemblée marque son accord.

La discussion générale est close.

Discussion des articles des tableaux (16 janvier 1958).
(Texte adopté par la Commission.)
Art. 1 à 19.

Ces articles sont successivement mis aux voix et adoptés ; p. 466.

Art. 20.

Intervention de MM. VAN DEN STORME, MOLTER, VAN AUDENHOVE, m.t.p.r., ANSEELE, VAN PETEGHEM ; pp. 467 à 470 ;

Observations de MM. VAN GERVEN, ORBAN ; p. 469 ;

L'amendement de M. VAN DEN STORME est rejeté ;

L'article est adopté ; p. 470.

Art. 21 in fine.

Ces articles sont successivement mis aux voix et adoptés ; p. 470.

Discussion des articles du projet (16 janvier 1958).

Art. 1 à 18.

Adoptés sans observations ; pp. 470 à 473.

Vote (16 janvier 1958).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 80 voix contre 66 et 7 abstentions ; pp. 473, 474.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

DEFENSE NATIONALE.

Budget du Ministère de la Défense nationale pour l'exercice 1958.

Doc. — N° 5-X : Projet de loi + Erratum.
N° 29 : Amendements présentés par le Gouvernement.
N° 67 : Rapport de M. Machtens.
N° 70 : Amendements proposés par M. Van Gerven.

Ann. — *Discussion générale* (10 décembre 1957).

Discours de M. SPINOY, m.d.n. (concernant la politique militaire gouvernementale ; l'utilité et la nécessité du maintien de nos grandes unités ; la poursuite de notre effort militaire ; l'interdépendance des nations ; la justification de l'effort militaire belge dans le cadre de l'OTAN ; la menace militaire qui pourrait peser sur l'Europe occidentale ; la tactique des forces armées soviétiques opposées à l'ouest ; les moyens dont dispose l'organisation militaire de l'OTAN : force de représailles des bombardiers stratégiques ; « Bouclier », ensemble des forces terrestres, aériennes et maritimes dont la fonction est triple, participation belge au « bouclier », adaptation et modernisation de nos forces armées, organisation de nos unités, modernisation du matériel et des armes des forces terrestres, aériennes et navales ; les considérations émises par certains membres du Parlement quant à la durée réduite du service militaire et l'organisation d'une armée de techniciens, les forces d'intervention, le recrutement des volontaires) ; pp. 243 à 246 ;

Observations de M. STRUYE ; pp. 245, 246.

Reprise de la discussion générale (11 décembre 1957).

Discours de MM. MACHTENS, rapp. (concernant l'accroissement des dépenses ordinaires, les postes en augmentation ; le programme d'engagement pour les dépenses extraordinaires ; le problème de la garde territoriale antiaérienne ; les forces métropolitaines d'Afrique) ; p. 248 ;

baron NOTHOMB (concernant le discours du ministre, l'insuffisance des forces de l'intérieur ; la justification du « Bouclier » de l'OTAN ; la composition des forces de l'intérieur ; l'unité mobile de reconnaissance, le corps de défense passive militaire ; les forces prévues « sur pied de guerre », l'inutilité d'une mobilisation, les réserves mobiles, les bataillons de garde, les notions du « pied de guerre » et « pied de paix » ; la préservation des nœuds vitaux en cas de guerre, l'entraînement de la population à se défendre contre une invasion ennemie, les forces d'intervention stationnées en Allemagne,

Budgets. — Exercice 1958. — DEFENSE NATIONALE *(suite).*

l'échec du volontariat, les emplois civils à l'armée, les exercices des troupes d'intervention, la présence des forces d'intervention sur le territoire national et l'exemple des Pays-Bas, la ligne-frontière de l'Elbe, la menace militaire, la possibilité de domination mondiale) ; pp. 248 à 252 ;

Observations de MM. SPINOY, DULIEU, ROLIN, STRUYE ; pp. 249 à 251 ;

MACHTENS (concernant le discours du baron NOTHOMB, le volontariat, la rectification du chiffre cité pour les emplois civils à l'armée) ; p. 252 ;

Observations du baron NOTHOMB ; p. 252 ;

SOLAU (concernant la durée du temps de service militaire ; le service de santé à l'armée, l'autorisation de visiter les établissements hospitaliers, la désignation du personnel médical, la compétence et la formation du personnel infirmier, l'organisation du service de santé en campagne) ; pp. 252 à 254 ;

GODIN (concernant le discours du ministre ; les dépenses faites pour l'armée ; l'organisation actuelle de l'armée et la défense de notre territoire ; la nécessité d'un « bouclier » et d'une armée défensive ; les bases métropolitaines au Congo, la Force publique, la base de Kamina, la base de Kitona) ; pp. 254 à 255 ;

PARMENTIER (concernant le communiqué de presse au sujet des fusées Nike ; la participation de la République fédérale allemande à l'effort de l'OTAN ; exprime sa confiance au gouvernement) ; pp. 255 à 256 ;

DE BOODT (concernant le discours du ministre ; les postes du budget qui ne répondent pas à la réalité ; le poste relatif aux dépenses prévues pour les forces d'intervention en Allemagne ; l'intervention de la République fédérale dans les frais occasionnés par le stationnement de nos troupes en Allemagne ; la situation pécuniaire des sous-officiers ; la situation linguistique à l'armée et à l'Ecole militaire ; les douze mois de service militaire ; les activités de la Commission militaire mixte ; le « bouclier » de l'OTAN ; les réactions du commandement de l'OTAN aux divers événements ; la situation actuelle et l'avis du Maréchal Montgomery et de M. Jules Moch ; la signification de la défense dans le secteur régional ; l'importance de nos divisions en Allemagne ; le centre de la défense occidentale ; la composition du « bouclier » et la participation des divers pays ; les mesures de représailles de l'Occident dans l'éventualité d'un nouveau conflit provoqué par les Russes ; l'inutilité du stationnement de nos forces en Allemagne) ; pp. 256 à 258 ;

Observations de MM. SPINOY, STRUYE ; pp. 257, 258 ;

Comte d'ASPREMONT LYNDEN (concernant l'efficacité de notre appareil militaire ; la réorganisation de l'armée, la Commission militaire mixte constituée à cet effet ; l'armée de techniciens et le recrutement de volontaires ; la diminution de la durée du service militaire) ; pp. 258 à 259 ;

ROLIN (concernant la durée du service militaire ; le montant du budget ; la portée extrême des fusées dont notre armée sera équipée ; le stockage sur notre territoire des fusées à grande portée et des armes atomiques tactiques ; ses craintes au sujet de la réunion de l'OTAN : prévision de dépenses militaires plus élevées et conséquences de notre intégration militaire dans la zone de l'Atlantique Nord) ; pp. 259 à 260 ;

Observations de MM. STRUYE, DUVIEUSART ; p. 260 ;

MOREAU de MELEN (concernant les ajustements au budget de 1957 et la comparaison de ce budget à celui de 1958 ; l'incidence sur notre pays de l'installation sur son sol d'armes nouvelles ; la standardisation au sein des nations groupées dans l'OTAN ; la nécessité de réorganiser la défense intérieure du pays ; le recrutement des volontaires de carrière ; la mobilisation éventuelle de nos unités ; la préparation de l'état d'alerte ; le maintien des effectifs des unités à 100 p. c. ; la prolifération du papier) ; pp. 261 à 263 ;

Observations de MM. DEHOUSSE, STRUYE, DE BOODT, LEYNEN ; pp. 262, 263 ;

FLAMME (concernant l'augmentation du budget et le poste relatif à la force aérienne ; les observations de M. GODIN au sujet de la base de Kitona, celles de M. DE BOODT sur nos forces d'intervention et celles du Comte d'ASPREMONT LYNDEN quant aux travaux de la Commission militaire mixte) ; p. 264 ;

Observations du Comte d'ASPREMONT LYNDEN, MM. BAERT, de la VALLEE POUSSIN, SPINOY ; p. 264 ;

LEYNEN (concernant les dépenses en charbon et carburant pour l'armée ; les observations présentées au 113me cahier de la Cour des Comptes se rapportant au fonds du ménage et à la fourniture de vivres pour l'armée, à l'acquisition de dragueurs de mines, aux réfections à la plaine d'aviation de Kleine Brogel et de Zutendaal) ; p. 265 ;

Observations de MM. SPINOY, CROMMEN ; p. 265 ;

Budgets. — Exercice 1958. — DEFENSE NATIONALE *(suite).*

baron de DORLODOT (parle de l'efficacité de notre défense, de la réforme de notre organisation militaire ; de l'activité de la Commission sénatoriale de la défense nationale ; motive son vote) ; p. 266.

Reprise de la discussion générale (12 décembre 1957).

Discours de MM. BAERT (concernant le discours du ministre, notre armée dans le cadre de l'OTAN, nos engagements internationaux, la structure générale de notre armée, l'autorité des instances supérieures militaires ; la durée du service militaire, nos forces de l'intérieur et nos forces d'intervention ; les raisons invoquées par le ministre pour démontrer l'impossibilité d'introduire actuellement le service de 12 mois : augmentation des dépenses militaires et nécessité d'engager des techniciens ; le sort des divisions de réserve ; les volontaires et les militaires de carrière ; le retrait de nos troupes stationnées en Allemagne ; l'échec de la Commission militaire mixte) ; pp. 277 à 280 ;

Observations de MM. SPINOY, STRUYE, DE BOODT, pp. 278, 279 ;

de la VALLEE POUSSIN (concernant le discours du ministre ; la discussion dans les parlements nationaux des problèmes de défense nationale qui deviennent des problèmes internationaux, l'U.E.O., l'OTAN, l'effort commun, la charge imposée à chaque pays, l'effort de la Belgique ; les problèmes techniques posés par la Commission des Armements de l'U.E.O.) ; p. 280 ;

Observation de M. DEHOUSSE ; p. 280 ;

Chevalier de SCHAETZEN (concernant le traitement des sous-officiers et la comparaison avec le barème appliqué dans la gendarmerie) ; pp. 280 à 281 ;

VAN BUGGENHOUT (concernant nos engagements envers l'OTAN ; le bouclier de l'OTAN : participation belge comparée à celle des autres pays ; la réduction du service militaire à 12 mois ; le retrait de nos forces d'intervention en Allemagne ; la situation militaire en Allemagne) ; pp. 281 à 282 ;

SPINOY (concernant la structure, l'organisation et l'armement de nos unités, la contribution belge à la communauté de l'OTAN ; répond aux orateurs ; appelle l'attention sur l'œuvre importante des militaires au Congo et sur la façon dont chacun accomplit sa tâche à l'armée ; remercie le rapporteur) ; pp. 282 à 285 ;

Observations de MM. DE BOODT, STRUYE ; pp. 283, 284 ;

DUVIEUSART (concernant la déclaration du ministre quant à ses allégations relatives à la durée du service militaire qu'il entend placer dans le cadre de la vérité historique, les engagements diplomatiques de la Belgique) ; pp. 286 à 287 ;

Observations de MM. SPINOY, LACROIX, YERNAUX, DOUTREPONT ; p. 287 ;

SPINOY (répond à l'exposé de MM. BAERT et DUVIEUSART en ce qui concerne la structure générale des grandes unités, la fixation de la durée du service militaire par l'autorité militaire internationale, les engagements internationaux de la Belgique et des autres pays) ; pp. 287 et 288 ;

Observations de MM. ORBAN, DE BOODT, VAN HOUTTE, LEYNEN ; pp. 287 et 288 ;

ROLIN (concernant la réponse du ministre au sujet des fusées d'une portée de 1.500 miles et de la dotation de nos divisions d'intervention d'armes atomiques ; sa crainte au sujet de l'intégration militaire en cas de conflit, l'application du Traité de l'Atlantique Nord) ; p. 288 ;

SPINOY (concernant l'intervention de M. ROLIN, la nécessité d'une plus grande interdépendance entre les nations occidentales ; l'objet, la portée et la conclusion des consultations que les nations peuvent avoir entre elles) ; pp. 288 et 289 ;

Observations de MM. LEYNEN, ROLIN ; p. 289 ;

PARMENTIER (questionne le ministre sur les pouvoirs plus grands à accorder au général Norstad, commandant en chef de l'OTAN) ; p. 289 ;

SPINOY (répond à M. PARMENTIER) ; p. 289 ;

La discussion générale est close.

Discussion des articles du tableau (12 décembre 1957).

Art. 1 à 7.

Ces articles sont successivement mis aux voix et adoptés avec les amendements du gouvernement ; p. 291.

Art. 8.

Intervention de MM. VAN GERVEN, SPINOY ; pp. 291 à 292.

Le vote sur l'amendement de M. VAN GERVEN et sur l'article est réservé ; p. 292.

Art. 9 à 20.

Ces articles sont successivement mis aux voix et adoptés avec les amendements du gouvernement ; p. 292.

Budgets. — Exercice 1958. — DEFENSE NATIONALE *(suite).*

Art. 21.

Le vote sur l'amendement de M. VAN GERVEN et sur l'article est réservé ; p. 292.

Art. 22 à fin du tableau.

Ces articles sont successivement mis aux voix et adoptés avec les amendements du gouvernement ; p. 292.

Discussion des articles réservés du tableau (17 décembre 1957).

Art. 8 et 21.

Les amendements de MM. VAN GERVEN et MOREAU de MELEN sont rejetés ; p. 306 ;
Les articles sont adoptés ; p. 307.

Discussion des articles du projet (17 décembre 1957).

Art. 1 à 14.

Adoptés sans observations ; pp. 307 à 308.

Vote (17 décembre 1957).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 84 voix contre 74 et 2 abstentions ; p. 308.
Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

DETTE PUBLIQUE.

Budget de la Dette publique pour l'exercice 1958.

Doc. — N° 5-II : Projet transmis par la Chambre des Représentants.
N° 261 : Rapport de M. Moureaux.

Ann. — *Discussion générale* (15 avril 1958).

Discours de MM. JANSSEN (concernant la politique financière gouvernementale et le programme « cinq milliards de boni à l'ordinaire et pas d'augmentation de la dette publique en 1958 » ; les postes les plus importants des crédits supplémentaires qui devront être demandés au Parlement pour 1958 : chômage, remboursement des frais d'occupation des troupes en Allemagne, Marché commun-Euratom, finances communales, revision des barèmes des petits traitements et allocations familiales, augmentation des traitements et pensions provoquée par la hausse de l'index, Fonds des constructions scolaires, pension des prisonniers politiques et de guerre, pension des ouvriers mineurs, chemins de fer, charbonnages, nouvelle écluse à Anvers, assurance maladie-invalidité, subsides budgétaires déjà votés ; les versements du gouvernement à la Banque européenne d'Investissement ; l'équilibre budgétaire ; le montant de la dette publique depuis 1950 ; les promesses contenues dans la déclaration gouvernementale de mai 1954 comparées aux réalisations, la situation de la trésorerie, les emprunts à court terme conclus par l'Etat et les organismes parastataux en Allemagne, aux Etats-Unis et en Suisse, le tirage de 50 millions de dollars sur le Fonds monétaire international ; les emprunts à long terme à l'étranger, la marge de crédit de l'Etat à la Banque nationale, la hausse artificielle de l'encaisse-or de la Banque nationale due aux emprunts à l'étranger ; le remboursement des emprunts ; l'héritage du gouvernement actuel : crédits supplémentaires d'environ 9 milliards et remboursement des dettes extérieures à court terme d'environ 9 milliards de francs) ; pp. 1296 à 1301 ;
Observations de MM. DOUTREPONT, comte d'ASPREMONT LYNDEN, VAN HOUTTE, P. DE SMET, HARMEGNIES ; pp. 1297 à 1301 ;
LIEBAERT, m.f. (répond à M. JANSSEN ; compare la gestion de ses prédécesseurs à la sienne ; parle de la dette à court terme) ; pp. 1301 à 1303 ;
Observations de MM. MOREAU de MELEN, VAN HOUTTE, DOUTREPONT ; pp. 1302 à 1303 ;
VAN HOUTTE (concernant le montant de la dette publique et le passage de la déclaration gouvernementale du 5 mai 1954 qui s'y rapporte, les fonds de la Caisse autonome des dommages de guerre, les mouvements qui se sont produits dans le fonds des tiers, les plus-values fiscales, la structure de la dette publique, la politique suivie en matière d'emprunts, les amortissements, les emprunts à court terme conclus par l'Etat ou par des organismes parastataux, l'affluence de devises étrangères) ; pp. 1303 à 1305 ;
Observations de M. LIEBAERT ; pp. 1304 à 1305 ;
LIEBAERT, m.f. (parle des recettes provenant des impôts de guerre, des plus-values fiscales ; des emprunts du gouvernement et des dépenses militaires ; répond à M. VAN HOUTTE) ; p. 1305 ;
VAN HOUTTE (dit que son calcul était basé uniquement sur le total des fonds des tiers déposés au Trésor) ; p. 1305 ;
Observation de M. LIEBAERT ; p. 1305 ;
La discussion générale est close.

Budgets. — Exercice 1958. — DETTE PUBLIQUE *(suite).*

Discussion des articles du tableau (15 avril 1958).

Ces articles sont successivement mis aux voix et adoptés ; p. 1305.

Discussion des articles du projet (15 avril 1958).

Art. 1 à 5.

Adoptés sans observations ; pp. 1305 à 1306.

Vote (16 avril 1958).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 79 voix contre 63 et 6 abstentions ; p. 1353.
Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

DOTATIONS.

Budget des dotations pour l'exercice 1958.

Doc. — N° 5-IV : Projet de loi.
N° 132 : Rapport de M. Wiard.
N° 5-IV*bis* : Projet amendé par la Chambre des Représentants.
N° 343 : Rapport de M. Wiard.

Ann. — *Discussion générale* (5 février 1958).

Discours du baron NOTHOMB (concernant sa proposition tendant à modifier le règlement du Sénat, l'examen de la proposition par la Commission du règlement, la suppression du compte rendu analytique qui serait remplacé par un compte rendu sommaire et la distribution de la sténographie dès le lendemain de la séance, la création éventuelle d'une imprimerie du Sénat) ; pp. 643 à 644 ;
Observation de M. le PRESIDENT relative aux services du Sénat ; p. 644 ;
M. DOUTREPONT (concernant le discours du baron NOTHOMB ; l'imprimerie nationale ; l'équipement de l'imprimerie du *Moniteur belge* ; les services du Sénat ; la publication des Annales Parlementaires ; les difficultés résultant du bilinguisme ; l'examen par la Commission du règlement de la question posée par le baron NOTHOMB) ; p. 644 ;
Observations de M. ROLIN, baron NOTHOMB, M. DE BLOCK ; p. 644 ;
baron NOTHOMB (concernant la discussion du budget des dotations et du Sénat, les difficultés résultant du bilinguisme, les services du Sénat) ; pp. 644 à 645 ;
La discussion générale est close.

Discussion des articles du tableau (5 février 1958).
(Texte adopté par la Commission.)

Art. 101 à 104.

Ces articles sont successivement mis aux voix et adoptés ; p. 645.

Art. 105.

Intervention de M. ROLIN, baron NOTHOMB, MM. DUVIEUSART, DOUTREPONT ;
Observations de MM. VAN REMOORTEL, le PRESIDENT, DOUTREPONT, ROLIN ;
L'article, tel qu'il a été modifié par la commission, est adopté ; p. 645.

Art. 106 à fin du tableau.

Ces articles sont successivement mis aux voix et adoptés ; p. 645.

Discussion de l'article unique du projet (5 février 1958).

Adopté sans observations ; p. 646.

Vote (6 février 1958).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 149 voix et 5 abstentions ; p. 660.
Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.
Projet amendé par la Chambre des Représentants ; p. 1295 (15 avril 1958).
Pas de discussion générale.
Les articles du tableau sont successivement mis aux voix et adoptés ; p. 1396.

Discussion de l'article unique du projet (22 avril 1958).

Adopté sans observations ; p. 1396.

Vote (22 avril 1958).

Le baron de DORLODOT justifie son vote ; p. 1403.
L'ensemble du projet de loi est adopté par 145 voix contre 2 et 1 abstention ; p. 1403.
Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

FINANCES.

Budget du Ministère des Finances pour l'exercice 1958.

Doc. — N° 5-XXI : Projet de loi + Annexe + Erratum.
N° 125 : Rapport de M. Doutrepont.

Budgets. — Exercice 1958. — FINANCES *(suite).*

Ann. — Discussion générale (4 février 1958).

Discours de MM. DOUTREPONT, rapp. (concernant l'augmentation des crédits postulés ; la discussion du budget en commission ; la régularisation des trop-perçus à la source sur les rémunérations des salariés ; la taxation forfaitaire des cultivateurs ; la négociation en bourse des titres sans que ceux-ci soient disponibles ; l'inventaire des biens de l'Etat ; les raisons pour lesquelles les départements de la justice, des affaires économiques et des classes moyennes ne font pas liquider les rétributions de leur personnel par le service central des dépenses fixes ; les comptes de l'Etat ; la reddition régulière des comptes des parastataux ; l'impôt unique ; la méthode d'imposition appliquée en Allemagne, aux Pays-Bas, en Angleterre, en Belgique, en France ; le mode de présentation des budgets ; la réforme de la comptabilité de l'Etat et les travaux de la commisison instituée à cet effet ; la fraude du beurre à la frontière belgo-hollandaise, les « heffingen » ; la nouvelle présentation du budget extraordinaire depuis 1956 ; l'établissement d'une situation journalière du Trésor public ; l'évolution de la Caisse de l'Etat ; félicite le ministre) ; pp. 619 à 623 ;

Observations de MM. MOUREAUX, HARMEGNIES, DE BLOCK, DEHOUSSE, LIEBAERT, m.f. ; pp. 620 à 622 ;

ADAM (concernant les adaptations les plus urgentes en vue de l'unification des régimes fiscaux des six pays du Marché commun : fusion des entreprises — disposition prise en matière de charbonnages, taxation des plus-values résultant de réalisations d'actif — proposition de loi déposée par M. VAN HOUTTE à ce sujet —, taux d'amortissement admis par l'administration des contributions ; la loi du 26 juillet 1952 sur les échanges d'immeubles ruraux non bâtis) ; p. 623 ;

YERNAUX (concernant la situation injuste dont sont victimes un certain nombre de membres du personnel enseignant, anciens prisonniers de guerre) ; p. 624 ;

VAN IMPE (concernant la pénalisation appliquée par l'administration de l'enregistrement à certains contribuables en matière de déclarations de droits de succession ou de déclarations de la valeur de certains immeubles) ; p. 624 ;

HARMEGNIES (concernant le rapport de M. DOUTREPONT ; la situation et l'installation des services provinciaux du Ministère des Finances ; la réorganisation du contrôle des contributions ; les services des douanes : extension des attributions du bureau des douanes de Fayt-le-Franc, bureau de Blaregnies ; les services du cadastre : mutations, agents techniques nécessaires aux services provinciaux, péréquation cadastrale ; la perception des impôts ; la situation financière des communes) ; pp. 624 à 626 ;

Observation de M. LIEBAERT ; p. 625 ;

HOUGARDY (concernant la nécessité de faciliter les investissements productifs nouveaux en matériel et en outillage, les effets de la loi dite « Loi Liebaert » votée le 1er juillet 1954 ; l'adaptation de la fiscalité aux exigences de notre expansion économique ; la réforme de notre système d'amortissement, la taxation du benzol-carburant) ; pp. 626 à 627 ;

REMSON (concernant la répartition des bureaux de contrôle des contributions dans sa région ; les contrôles de Gosselies, Courcelles, Fleurus ; la situation dans la commune de Jumet) ; p. 627 ;

LIEBAERT, m.f. (répond aux orateurs et rectifie le chiffre avancé par M. DOUTREPONT, concernant le boni budgétaire pour l'exercice 1957 ; félicite le rapporteur) ; pp. 627 à 629 ;

Observations de MM. YERNAUX, DOUTREPONT, HARMEGNIES, DUVIEUSART, JANSSEN ; pp. 628 à 629 ;

ADAM (concernant la réponse du ministre au sujet de la taxation des plus-values résultant d'une réévaluation d'éléments actifs et de la fusion des entreprises ; les anomalies de la loi dite « Loi Liebaert ») ; pp. 629 à 630 ;

Observations de M. LIEBAERT ; p. 630 ;

La discussion générale est close.

Discussion des articles du tableau (4 février 1958).

Art. 1.

Intervention de M. LEYNEN ;

L'article est adopté ; p. 630.

Art. 2 à fin du tableau.

Ces articles sont successivement mis aux voix et adoptés ; p. 630.

Discussion des articles du projet (4 février 1958).

Art. 1 à 9.

Adoptés sans observations ; pp. 630, 631.

Vote (6 février 1958).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 82 voix contre 70 et 6 abstentions ; p. 659.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

Budgets. — Exercice 1958 *(suite).*

GENDARMERIE.

Budget du Corps de la Gendarmerie pour l'exercice 1958.

Doc. — N° 5-XI : Projet de loi.
N° 66 : Rapport de M. Knops.

Ann. — Discussion générale (23 janvier 1958).

Discours de MM. MOREAU de MELEN, rapp. (concernant les arrêtés d'exécution du statut du corps de la gendarmerie ; la formation des gendarmes en vue de leur mission dans la police judiciaire et dans la police administrative ; la rémunération du corps de la gendarmerie ; le rôle répressif et préventif de la gendarmerie ; le corps de gendarmes motocyclistes, la police de roulage et la modernisation des brigades territoriales) ; pp. 532 à 533 ;

FLAMME (concernant les accidents de circulation et les moyens d'y remédier ; l'équipement de la gendarmerie pour assurer la police de roulage ; les réparations matérielles dues à des accidents de roulage) ; p. 533 ;

VAN GERVEN (concernant le statut de la gendarmerie ; les difficultés résultant de la dépendance de la gendarmerie de trois autorités et la création éventuelle d'une commission de coordination ; le rôle préventif et répressif de la gendarmerie ; les rapports entre l'autorité civile et la gendarmerie en cas d'émeute ; la récente adaptation des traitements du personnel subalterne et la suppression des indemnités ; le rythme des promotions et le préjudice pécuniaire causé au personnel du cadre administratif ; la situation financière et les indemnités spéciales des officiers ; l'augmentation des effectifs de la gendarmerie ; l'ajustement du cadre administratif et du cadre actif) ; pp. 533 à 534 ;

DUVIEUSART (concernant les accidents de circulation dus à l'état d'ivresse) ; p. 534 ;

SPINOY, m.d.n. (répond aux orateurs ; rend hommage à la gendarmerie) ; pp. 535 à 536 ;

Observations de MM. ORBAN, VAN GERVEN, ANCOT ; p. 536 ;

VAN IMPE (concernant le rôle de la gendarmerie ; les accidents de circulation ; la création d'un corps de gendarmes automobilistes) ; p. 536 ;

La discussion générale est close.

Discussion des articles du tableau (23 janvier 1958).

Ces articles sont successivement mis aux voix et adoptés ; p. 536.

Discussion des articles du projet (23 janvier 1958).

Art. 1 à 5.

Adoptés sans observations ; pp. 536, 537.

Vote (30 janvier 1958).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 85 voix contre 68 et 2 abstentions ; p. 602.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

INTERIEUR.

Budget du Ministère de l'Intérieur pour l'exercice 1958.

Doc. — N° 5-VIII : Projet de loi.
N° 45 : Rapport de M. Yernaux.

Ann. — Discussion générale (3 décembre 1957).

Discours de MM. GODIN (concernant les finances communales ; les causes du déficit budgétaire de certaines communes : cadre des fonctionnaires, abus du recours à l'emprunt ; la loi de 1948 et les ressources des communes ; la répartition du Fonds des communes ; l'aide de l'Etat ; les solutions pour équilibrer le budget communal) ; pp. 209 à 210 ;

Observations de M. HARMEGNIES ; p. 210 ;

HARMEGNIES (concernant le cadre du gouvernement provincial du Hainaut ; la création de postes de commis principaux aux gouvernements provinciaux ; le traitement des fonctionnaires communaux ; les finances provinciales ; le partage du Fonds des provinces ; les finances communales : déficit des communes, adaptations à apporter au statut financier ; l'entretien des routes provinciales ; la révision de la loi existante ; la perception des additionnels à la contribution foncière ; les suppléments de traitements payés aux instituteurs ; la part de l'Etat dans le paiement des pensions ; les travaux exécutés dans les communes ; le plafond des avances de la Banque nationale) ; pp. 210 à 212 ;

Observations de MM. DUVIEUSART, de la VALLEE POUSSIN ; pp. 211, 212.

Reprise de la discussion générale (5 décembre 1957).

Discours de MM. YERNAUX, rapp. (concernant les problèmes abordés dans son rapport : reclassement des communes et des traitements des fonctionnaires, finances communales ; les

Budgets. — Exercice 1958. — INTERIEUR *(suite).*

adaptations du statut financier des communes ; la rémunération des fonctionnaires communaux ; le reclassement des communes, les effets de la loi du 3 juin 1957 sur le traitement de certains fonctionnaires, le calcul des traitements, l'application du complément de traitement ; les arriérés de traitement afférents aux années 1955 à 1957 ; le traitement du personnel subalterne) ; pp. 215 à 216 ;

Observation de M. NOEL ; p. 216 ;

SLEDSENS (concernant le discours de M. HARMEGNIES ; la perception des impôts indirects ; l'autorisation nécessaire aux comptables des administrations communales pour ouvrir un compte chèques postal ; les difficultés relatives aux fournitures ; la saisissabilité du traitement des fonctionnaires des services publics ; le certificat de bonne vie et mœurs et le certificat de civisme ; l'épuration administrative ; les adaptations au statut financier des communes ; le remboursement des suppléments de traitement des instituteurs ; la situation des parquets près les tribunaux de police ; la situation créée par la publication d'un recensement linguistique faussé ; l'emploi des langues) ; pp. 216 à 218 ;

Observations de MM. HARMEGNIES, JESPERS, VERMEYLEN, m.i. ; pp. 217 à 218 ;

MACHTENS (concernant la situation financière des communes ; la nécessité de revoir les petits et moyens traitements du personnel des services publics) ; pp. 219 à 220 ;

NOEL (concernant le projet de statut syndical du personnel communal ; l'intervention des communes dans les cotisations aux mutualités ; les fluctuations des rémunérations suivant l'index des prix de détail ; les traitements des secrétaires communaux ; l'insuffisance des traitements des petits agents communaux ; l'établissement des critères pour le reclassement des communes ; la situation financière des communes, les promesses faites en 1957, les conséquences de l'application de la loi de 1948, la création d'un Fonds spécial pour les quatre grandes villes et l'application de cette solution à d'autres communes, le recours à l'emprunt auprès des banques privées, le déficit perpétuel de certaines communes, l'application de l'article 18, les communes en équilibre budgétaire, les dépenses de l'enseignement, l'équivalence des barèmes dans l'enseignement moyen et technique ; la modification du système d'alimentation du Fonds des communes et le montant des recettes communales liées à la conjoncture ; les principes de la loi de 1948 ; la notion de l'effort fiscal ; le revenu cadastral industriel et les taxes industrielles ; les taxes sur la force motrice et sur le personnel occupé ; l'autonomie communale) ; pp. 220 à 223 ;

Observations de MM. DELMOTTE, YERNAUX, VERMEYLEN, HARMEGNIES ; pp. 220 à 223 ;

VAN HEMELRIJCK (concernant la promesse du ministre de déposer un projet de loi sur la réglementation de l'emploi des langues en matière administrative ; la publication du recensement linguistique ; l'adaptation de la représentation parlementaire au chiffre de la population et l'opinion des Flamands) ; pp. 223 à 224 ;

LACROIX (concernant la situation des gardes champêtres ; le sort des travailleurs communaux ; les finances communales ; la situation résultant de la non-reprise par l'Etat de certains chemins communaux ; la route de Gembloux à la basse Sambre) ; pp. 224 à 225 ;

NIHOUL (concernant l'application de la loi du 24 mars 1953 sur l'épuration administrative ; la révision cadastrale ; la réforme de l'assistance publique ; le reclassement de la voirie ; la reprise par l'Etat des frais de justice ; le déficit des communes ; le supplément de traitement payé aux instituteurs des écoles primaires et gardiennes ; la gestion du ministre) ; p. 225 ;

VAN BULCK (concernant la perception des taxes communales indirectes ; le complément de traitement des instituteurs communaux ; l'indemnité de milice ; le paiement tardif de la quote-part des administrations communales dans le produit des impôts communaux ; la prévision dans les formulaires des comptes communaux d'une colonne destinée aux rectifications apportées par les députations permanentes) ; pp. 225 à 226 ;

Observations de M. SLEDSENS ; p. 226 ;

DELMOTTE (concernant la loi de 1948, dite « loi Vermeylen » ; les finances communales ; la suppression de certaines taxes communales ; les charges communales ; l'établissement d'une fiscalité communale ; l'autonomie communale ; les fonctionnaires communaux à traitement minime) ; pp. 226 à 227 ;

Observations de MM. DECOENE, ANCOT ; p. 226 ;

CUSTERS (concernant l'emploi des langues en matière administrative et son adhésion aux discours de MM. VAN HEMELRIJCK et SLEDSENS, l'équilibre linguistique dans les cadres de l'administration de l'Exposition mondiale et l'emploi des langues ; l'amélioration et l'adaptation de la loi sur l'emploi des langues, l'emploi des langues au Conseil d'Etat) ; pp. 227 à 228.

Reprise de la discussion générale (10 décembre 1957).

Discours de MM. VERMEYLEN, m.i. (répond aux orateurs ; parle de l'emploi des langues en matière administrative ; de l'application de la loi de juin 1957 sur les traitements des secrétaires communaux, des commissaires de police et des receveurs communaux ; du déclassement de certaines communes ; du problème des finances communales) ; pp. 230 à 239 ;

Observations de MM. HARMEGNIES, LEYNEN, SLEDSENS, DE BOODT, LACROIX, VAN BULCK, ORBAN, CUSTERS, NOEL, BUSIEAU, LEMAL, YERNAUX, MACHTENS, R. DESMEDT ; pp. 230 à 239 ;

LEMAL (concernant les finances communales ; le pourcentage à soustraire du budget des recettes ordinaires pour les dépenses dites facultatives ; le subside accordé aux sociétés musicales du Borinage) ; pp. 239 à 240 ;

SLEDSENS (concernant la réponse du ministre au sujet des suppléments de traitement du personnel enseignant, du respect des lois linguistiques, de l'emploi des langues dans les services de l'Exposition universelle 1958) ; pp. 240 à 241 ;

VAN IMPE (concernant les imperfections de la loi de 1948 ; la diminution des taxes communales) ; p. 241 ;

MACHTENS (concernant la loi de 1948 ; le Fonds des communes ; la nouvelle loi relative aux traitements des secrétaires et des receveurs communaux et des commissaires de police ; l'établissement des traitements) ; pp. 241 à 242 ;

NOEL (concernant le discours du ministre ; les subventions en matière d'enseignement ; les dépenses des communes pour l'enseignement moyen et technique) ; p. 242.

La discussion générale est close.

Discussion des articles du tableau (10 décembre 1957).

Ces articles sont successivement mis aux voix et adoptés avec l'amendement du gouvernement, approuvé par la commission ; p. 242.

Discussion des articles du projet (10 décembre 1957).

Art. 1 à 8.

Adoptés sans observations ; pp. 242 à 243.

Vote (12 décembre 1957).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 76 voix contre 62 et 3 abstentions ; p. 276.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

INSTRUCTION PUBLIQUE.

Budget du Ministère de l'Instruction publique pour l'exercice 1958.

Doc. — N° 5-XIX : Projet transmis par la Chambre des Représentants.

N° 308 : Rapport de M. Craeybeckx + Annexe.

N° 364 : Amendements proposés par M. Moreau de Melen.

N° 373 : Amendement proposé par M. Leynen.

Ann. — *Discussion générale* (24 avril 1958).

Discours du baron NOTHOMB (concernant l'impossibilité de débattre d'autres problèmes que ceux relatifs à l'enseignement, la création d'un ministère des sciences et des arts, la protection des œuvres d'art contre l'évasion, le statut des académies, le statut des théâtres, le service des fouilles, la défense du livre belge, la promotion culturelle, le Fonds national des Arts et des Lettres) ; pp. 1465 à 1467 ;

Observations de MM. CROMMEN, YERNAUX ; p. 1466 ;

MM. BUSIEAU (concernant la démocratisation des études, l'incidence financière, l'aspect social du problème, la récupération des enfants déficients et retardés, le problème des structures, le recul de l'âge du choix, la suppression des impasses et notamment du 4me degré, la prolongation de la scolarité, l'éducation populaire, le service social scolaire, les contrats d'apprentissage, le problème des subsides à l'enseignement libre et la liberté de cet enseignement) ; pp. 1468 à 1470 ;

Observations de MM. R. HOUBEN, JESPERS, LEYNEN, CLAEYS, P. DE SMET ; pp. 1468 à 1470 ;

HOUGARDY (concernant la recherche scientifique, la coordination en la matière, le développement des études techniques) ; pp. 1470, 1471 ;

Observation de M. BUSIEAU ; p. 471 ;

PHILIPS (concernant l'accroissement du nombre d'élèves, l'adaptation de la structure et des méthodes, la prétendue

Budgets. — Exercice 1958. — INSTRUCTION PUBLIQUE *(suite)*.

restauration de l'équilibre entre les deux grands réseaux d'enseignement, l'augmentation du budget de l'école officielle, la diminution relative du soutien de l'école privée, le contrôle des écoles privées, la différence entre les traitements octroyés aux professeurs de l'enseignement libre et ceux octroyés dans l'enseignement officiel, le développement de l'enseignement, la réforme de l'enseignement normal et l'adaptation des humanités, la loi sur la construction de bâtiments scolaires, la proposition d'un Fonds d'emprunt, la possibilité d'une coëxistence entre les deux réseaux d'enseignement) ; pp. 1471 à 1473 ;

ROLIN (concernant la gratitude due au ministre, l'accord culturel belgo-soviétique, la revision de la position adoptée par la Belgique après les événements de Hongrie, l'intérêt pour l'industrie nationale d'être documentée sur les progrès accomplis en U.R.S.S.) ; pp. 1473, 1474 ;

Observations de MM. BOUILLY, ORBAN, VAN REMOORTEL ; p. 1473 ;

VAN IN (concernant la démocratisation de l'enseignement, l'incidence éventuelle pour les enfants moins doués, l'importance des écoles primaires dépendant des pouvoirs locaux, l'état déplorable des locaux d'école, l'insuffisance du matériel didactique, l'intervention de la province en matière de fournitures scolaires, la modernisation des écoles populaires, la révision des traitements des inspecteurs de l'enseignement primaire, la répartition des cantons, la défense du livre belge) ; pp. 1474 à 1475 ;

Observations de MM. SLEDSENS, JESPERS, DE BOODT, LEYSEN ; pp. 1475, 1476.

Reprise de la discussion générale (24 avril 1958).

Discours de M. NOEL (concernant la poursuite de la politique du ministre, la démocratisation de l'enseignement, la réforme des sixièmes d'athénée, le dossier scolaire, les prestations supplémentaires exigées du personnel, l'institution de classes expérimentales, la réforme des écoles normales et les sections normales moyennes, le 4me degré, les écoles multilatérales, la reprise par l'Etat de toutes les écoles secondaires publiques, les subsides à allouer en attendant pareille reprise, les revendications du personnel, notamment quant au nombre trop élevé d'élèves par classe, le retrait des circulaires relevant le minimum de cours imposé, le décalage entre les traitements du personnel enseignant de l'Etat et celui des provinces et communes, les professeurs de pratique professionnelle, les surveillants communaux, les professeurs de comptabilité) ; pp. 1478 à 1482 ;

Observations de MM. JESPERS, HENSKENS, BUSIEAU, LEMAL, BOUILLY, Mme BEECKMAN-Vve VANDERVELDE, YERNAUX ; pp. 1479 à 1482.

Reprise de la discussion générale (24 avril 1958).

Discours de MM. LEYSEN (concernant la démocratisation de l'enseignement, l'égalité des chances pour tous les enfants, l'égalité pour le personnel enseignant, le nombre d'élèves par classe, le 4me degré, l'organisation d'un enseignement populaire pour les élèves de 12 à 15 ans) ; p. 1485 ;

GEORGE (concernant la loi de 1955 et sa nécessité pour assurer le libre choix du père de famille, la neutralité de l'école officielle, l'émancipation de l'esprit, le développement de l'enseignement technique, la démocratisation de l'enseignement) ; pp. 1485 à 1486 ;

JESPERS (concernant la politique du ministre à l'égard de l'enseignement organisé par les pouvoirs subordonnés et l'enseignement libre, le développement de l'enseignement de l'Etat, la création d'écoles de l'Etat sans nécessité absolue, la politique des nominations, la loi du 21 juillet 1955, les problèmes d'enseignement non résolus, la question de l'épuration et l'amnistie, l'enseignement supérieur, le cas des professeurs de l'Institut Saint-Ignace d'Anvers, la promotion de l'esprit de recherche et d'étude chez les universitaires, la formation des instituteurs, l'information des parents quant aux possibilités de l'enseignement technique, la réglementation des congés, l'enseignement pour handicapés, le cas d'une différence faite entre membres du personnel enseignant de l'Etat et de l'enseignement libre ayant reçu une bourse américaine, la sollicitude de la commission à l'égard des sciences et des arts, le respect de la conviction chrétienne, la rétrogradation de l'enseignement libre, la nécessité de régler la question scolaire, dans la liberté et l'équité) ; pp. 1486 à 1491 ;

Observations de MM. BUSIEAU, SLEDSENS, CROMMEN, ROLIN, ROELANTS ; pp. 1487 à 1490 ;

DELPORT (concernant la politique scolaire du ministre, la suppression des commissions mixtes, l'effort des catholiques pour le maintien de leurs écoles, la suppression de la compensation pour la diminution du minerval des élèves de 14 ans et plus, l'interdiction pour les écoles normales libres d'encore délivrer des diplômes, la discrimination entre l'enseignement normal libre et l'enseignement normal officiel, l'action antisociale et antidémocratique du ministre, l'enlèvement du caractère neutre de l'enseignement officiel) ; pp. 1491 et 1492 ;

Observations de M. VERMEYLEN, m.i. ; p. 1492 ;

LEYNEN (concernant le rôle linguistique des hauts fonctionnaires du département, la dépense par élève de l'enseignement libre, des écoles des provinces et communes et des écoles de l'Etat, les montants des subsides alloués à l'enseignement libre, la diminution de ces subsides, les conséquences défavorables de la loi du 21 juillet 1955, l'incidence sur les traitements dans l'enseignement libre, la démocratisation de l'enseignement, l'augmentation du subside au Fonds National des Etudes, l'indemnité de compensation, le développement culturel des deux communautés nationales, les bibliothèques publiques, la destruction systématique du caractère neutre de l'enseignement de l'Etat, l'action du *Humanistisch Verbond* en matière de cours de morale, le cas de la revue *Clio*, les nominations au département, notamment du directeur général de l'enseignement universitaire) ; pp. 1492 à 1497 ;

Observations de MM. SLEDSENS, BUSIEAU, HENSKENS, COLLARD, ROLIN, RASSART ; pp. 1492 à 1497 ;

DEHOUSSE (concernant le développement de la recherche scientifique et les besoins de l'enseignement supérieur en Belgique, le besoin d'économistes, la nécessité de laboratoires et séminaires, la démocratisation des études universitaires, le personnel scientifique des universités, la nécessité d'investissement dans le domaine de la recherche scientifique, la déplorable situation des locaux des deux universités de l'Etat et la question des nouvelles constructions) ; pp. 1497, 1498 ;

Observations de MM. P. DE SMET, ORBAN ; p. 1497 ;

NEEFS (aurait voulu traiter des problèmes de l'enseignement technique, mais renonce à la parole) ; p. 1498 ;

CROMMEN (loue la politique scolaire du ministre) ; p. 1498 ;

Observations de MM. DELPORT, JESPERS ; p. 1498 ;

COLLARD, m.i.p. (remercie le rapporteur et adresse ses vœux de rétablissement au baron NOTHOMB ; répond aux orateurs et traite de l'impossibilité d'une égalité absolue entre les deux enseignements, l'égalité des chances, le régime des subventions à l'enseignement libre, l'augmentation des crédits pour l'enseignement public de 1954 à 1958, la politique du gouvernement catholique homogène à l'égard de l'enseignement officiel, le maintien des possibilités de l'enseignement libre par la législation actuelle, l'adaptation de la structure et des méthodes de l'enseignement aux nécessités du monde contemporain ; les problèmes posés par les progrès des sciences et des techniques, la formation de savants à l'université, l'importance des cadres de recherche, la coordination de la recherche scientifique, l'effort de propagande et d'information à faire en matière d'enseignement) ; pp. 1498 à 1503 ;

Observations de MM. DEHOUSSE, ORBAN, LEYNEN ; pp. 1499 à 1502 ;

de la VALLEE POUSSIN (concernant la proposition de payer à l'enseignement libre des subsides complémentaires aux ressources de cet enseignement) ; p. 1504 ;

STRUYE (concernant l'impossibilité pour son parti de réaliser son programme au sein d'un gouvernement comprenant plusieurs partis, l'égalité des chances, les ressources de l'enseignement libre) ; p. 1504 ;

La discussion générale est close.

Discussion des articles du tableau (24 avril 1958).
Sect. I à VII et art. 3 à 21 (sect. VIII).

Ces articles sont successivement mis aux voix et adoptés ; p. 1504.

Art. 22 (sect. VIII).

Intervention de M. MOREAU de MELEN (qui retire son amendement) et COLLARD ;

L'article est adopté ; p. 1504.

Art. 23 à 29 (sect. VIII) et art. 3 à 21 (sect. IX).

Ces articles sont successivement mis aux voix et adoptés ; p. 1506.

Art. 22 (sect. IX).

Intervention de MM. LEYNEN (qui retire son amendement) et COLLARD ;

L'article est adopté ; p. 1508.

Art. 23 (sect. IX) à la fin du tableau.

Ces articles sont successivement mis aux voix et adoptés ; p. 1508.

Budgets. — Exercice 1958. — INSTRUCTION PUBLIQUE *(suite).*

Discussion des articles du projet (24 avril 1958).
Art. 1 à 15.

Adoptés sans observations ; pp. 1508 à 1510.

Vote (24 avril 1958).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 87 voix contre 43 et 3 abstentions ; p. 1510.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

JUSTICE.

Budget du Ministère de la Justice pour l'exercice 1958.

Doc. — N° 5-VII : Projet de loi.

N° 163 : Rapport de Mme Beeckman-Vve Vandervelde + Annexes.

Ann. — *Discussion générale* (11 mars 1958).

Discours de Mme BEECKMAN-Vve VANDERVELDE, rapp. (concernant l'insuffisance des crédits dans de nombreux domaines ; les établissements pour enfants délinquants, la prison de Charleroi, les propositions relatives aux cadres et au recrutement, les organismes de réadaptation postpénitentiaire ; l'état de la prostitution en Belgique, les mesures à prendre afin de ne pas aggraver la situation pendant la durée de l'Exposition universelle ; le problème de la détention préventive ; les mesures prises à l'égard de certains Nord-Africains ; les activités de la commission consultative chargée de l'unification et de la réglementation des textes législatifs sur la protection des animaux ; les problèmes de défense sociale ; la prévention de la récidive) ; pp. 886 à 887 ;

MM. SLEDSENS (concernant les parquets près les tribunaux de police ; le problème de la jeunesse délinquante et asociale, les conférences et les études parues à ce sujet, l'étude de M. Bibot, juge au tribunal de Namur, parue dans *La Revue nouvelle* ; les réformes dans les établissements d'éducation de l'Etat ; des remarques, au nom de M. DE BOODT, sur la situation au centre d'observation de Mol, l'établissement de Wauthier-Braine, les établissements privés pour la rééducation des enfants délinquants ; la tâche, la formation et les barèmes du personnel des établissements d'éducation de l'Etat ; l'admission des épileptiques dans ces établissements ; le niveau intellectuel des délinquants, l'obligation de leur offrir la possibilité d'obtenir un diplôme d'enseignement primaire, les certificats professionnels portant la mention de l'établissement de rééducation, la date d'admission et de sortie et la possibilité de prévoir des examens de sortie ; l'éducation de la jeunesse délinquante anormale ; la réorganisation pour le personnel intérimaire ; la pénurie d'éducateurs et de personnel ; la répartition des établissements de rééducation de l'Etat ; la désignation d'un psychologue diplômé et d'un psychiâtre ; l'équipement des établissements ; la prévention de la récidive) ; pp. 887 à 890 ;

Mme CISELET (concernant la discussion à la Chambre des Représentants du projet de loi sur les droits et devoirs respectifs des époux ; le dépôt du projet de loi relatif aux contrats de mariage ; la revalorisation des fonctions des éducateurs de nos établissements pour inadaptés ; l'augmentation des crédits destinés à la formation professionnelle permanente des éducateurs ainsi qu'à l'alimentation et l'habillement des enfants de justice ; le dépôt du projet de loi revisant la loi de 1912 sur la protection de l'enfance ; le traitement et les décorations des membres de la police judiciaire, les examens de recrutement et la nomination d'agents inspecteurs masculins, la nomination d'officiers de la police judiciaire, le cadre de la police féminine qui est à compléter ; l'activité de la commission créée pour étudier le problème de la protection des animaux ; la question de la vivisection, l'enquête faite à Gand) ; p. 891 ;

LAGAE (concernant la collaboration entre les inspecteurs scolaires, les parquets et les parents, dans la lutte contre les absences scolaires et la délinquance juvénile ; l'examen du projet de loi sur la protection morale de la jeunesse, le projet de loi sur les cinémas, le projet de loi relatif à l'aide pédagogique ; les subsides pour l'étude du régime pénitentiaire et pour la protection de l'enfance, l'augmentation du crédit pour recherches scientifiques consacrées à la délinquance juvénile, l'utilisation du crédit de 1957, la destination du crédit de 1958 ; une lacune dans la loi sur l'emploi des langues en matière judiciaire et la non-application de cette loi lors de la procédure en Cour d'Appel en matière fiscale ; les locaux de justice) ; pp. 891 à 893 ;

NIHOUL (concernant la situation à la Chambre flamande de la Cour d'Appel de Liège) ; p. 893 ;

ORBAN (concernant le peu de temps consacré à la discussion du budget ; l'avis du Conseil d'Etat sur le projet relatif aux droits et devoirs de la femme mariée ; la discussion du projet de loi sur l'alcool et du projet de loi relatif à l'ivresse au volant ; les détenus politiques) ; pp. 893 à 894 ;

Observations de M. LILAR, m.j. ; p. 894 ;

CUSTERS (concernant la remarque de M. ORBAN quant à la façon de discuter ce budget ; le discours de M. NIHOUL relatif à la situation de la Chambre flamande de la Cour d'Appel de Liège ; le discours de M. LAGAE concernant la lacune dans la loi sur l'emploi des langues en matière judiciaire et la procédure en Cour d'Appel en matière fiscale ; la politique du gouvernement en matière de liquidation de l'épuration, l'exclusion du droit aux dommages de guerre des personnes qui ont perdu certains de leurs droits ; les détenus politiques ; le courant d'opinion qui, en Flandre, demande l'amnistie) ; pp. 894 à 895.

Reprise de la discussion générale (12 mars 1958).

Discours de MM. ROLIN (concernant l'enfance délinquante ; l'utilisation du fonds destiné à l'indemnisation des victimes d'erreurs judiciaires ; l'opinion personnelle émise par les délégués belges au sein du Conseil interparlementaire de Benelux, le rapport sur l'élaboration d'une loi uniforme de droit international privé, établi par M. Burger au nom de la Commission de législation pénale civile et commerciale, certaines dispositions du traité relatif au droit international privé, le manque de coordination dans la mise au point de certains textes, l'exemple du traité relatif à l'assurance obligatoire de la responsabilité civile en matière de véhicules automoteurs ; la création d'une Cour de Justice Benelux, Cour de droit international privé et le problème posé par ce projet au point de vue constitutionnel ; le différend entre les Pays-Bas et la Suède dont est saisie la Cour internationale de justice de La Haye ; la mission exacte des membres du Parlement de Benelux et le devoir de maintenir le contact avec les commissions compétentes ; le chapitre « Le collège arbitral » du traité instituant l'Union économique Benelux, la contradiction quant aux « sections » du collège arbitral, les pouvoirs de ce collège, les dispositions concernant les sentences rendues) ; pp. 907 à 909 ;

Observations de MM. de la VALLEE POUSSIN, ORBAN, ANCOT, DEHOUSSE ; pp. 907 à 908 ;

PHOLIEN (concernant le détournement de pouvoirs que l'on fait en délivrant des mandats d'arrêt contrairement à l'esprit de la loi du 20 avril 1874 ; les nominations partisanes du ministre, les nominations de magistrats choisis sur des listes doubles présentées par la Cour d'Appel et par le Conseil provincial) ; pp. 909 à 910 ;

Observations de MM. LILAR, ROLIN, ORBAN, HOUGARDY, BOUILLY, YERNAUX ; pp. 909, 910 ;

LILAR, m.j. (concernant le travail législatif de son département, les projets devenus lois et les projets en discussion ; les mesures qui s'imposent pour améliorer l'application de la loi de défense sociale, la double compétence des ministres de la justice et de la santé publique, les asiles ou sections de Turnhout, Mons et Merksplas, la construction d'un nouvel établissement situé entre Liège et Tongres, la mise au travail des condamnés, les allocations familiales aux familles des détenus, l'indemnisation des victimes d'accidents du travail survenus en cours de détention, la santé des détenus et le nouveau centre médico-chirurgical à Saint-Gilles, les détenus âgés de plus de 65 ans ; les mesures prises pour relever le niveau intellectuel des éducateurs ; répond aux orateurs) ; pp. 910 à 916 ;

Observations de Mme BEECKMAN-Vve VANDERVELDE, MM. ANCOT, MOREAU de MELEN, ORBAN, SLEDSENS, CHOT, LAGAE, CUSTERS, ROLIN ; pp. 910 à 915 ;

PHOLIEN (concernant la réponse du ministre à son argument « nominations partisanes » ; la désignation de magistrats présentés par des corps politiques) ; pp. 916 à 917 ;

Observations de MM. ROLIN, YERNAUX ; p. 916 ;

SLEDSENS (concernant sa question au sujet de la situation aux centres de Mol et de Wauthier-Braine) ; p. 917 ;

ORBAN (concernant l'avis du Conseil d'Etat sur le projet relatif à l'égalité de la femme mariée devant la loi) ; p. 917 ;

LILAR, m.j. (répond à MM. SLEDSENS et ORBAN) ; p. 917 ;

Observaitons de MM. SLEDSENS, STRUYE, ORBAN ; p. 917 ;

CUSTERS (concernant la question qu'il a posée au sujet de l'emploi des langues en matière fiscale) ; p. 917 ;

Observation de M. LILAR ; p. 917 ;

ANCOT (concernant le reclassement des condamnés, leur situation après leur libération, l'inscription des condamnations sur les certificats de bonnes vie et mœurs) ; p. 918 ;

Budgets. — Exercice 1958. — JUSTICE *(suite)*.

LAGAE (concernant la question de la reprise des locaux de justice par l'Etat) ; p. 918 ;
LILAR, m.j. (répond à M. Lagae) ; p. 918 ;
La discussion générale est close.

Discussion des articles du tableau (12 mars 1958).
Art. 1.

M. PHOLIEN demande le vote nominatif ;
Le Sénat n'est pas en nombre ;
La séance est levée ; p. 918.

Reprise de la discussion des articles du tableau (13 mars 1958).
Art. 1.

Le vote nominatif est repris ;
L'article est adopté ; p. 922.

Art. 2 à fin du tableau.

Ces articles sont successivement mis aux voix et adoptés ; p. 922.

Discussion des articles du projet (13 mars 1958).
Art. 1 à 10.

Adoptés sans observations ; pp. 922 à 923.

Vote (13 mars 1958).

Le baron de DORLODOT justifie son vote ; p. 943.
L'ensemble du projet de loi est adopté par 84 voix contre 71 et 6 abstentions ; p. 944.
Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

NON-VALEURS ET REMBOURSEMENTS.

Budget des Non-Valeurs et des Remboursements pour l'exercice 1958.

Doc. — N° 5-V : Projet transmis par la Chambre des Représentants.
N° 259 : Rapport de M. Lacroix.

PENSIONS.

Budget des Pensions pour l'exercice 1958.

Doc. — N° 5-III : Projet de loi + Annexe.
N° 146 : Rapport de M. Briot + Annexe.

Ann. — *Discussion générale* (18 février 1958).

Discours de M. BRIOT, rapp. (concernant la présentation du budget ; la réforme complète du régime actuel des pensions, l'exposé des motifs du projet de loi du 13 janvier 1954, devenu caduc ; le respect des droits acquis ; le principe de la péréquation automatique et la création de qualifications nouvelles ; l'octroi d'une pension aux veuves qui avaient épousé un pensionné des services publics ; l'indemnité de décès en faveur des ayants droit des pensionnés) ; pp. 707 à 708 ;

Mme GERBEHAYE-Vve LEHOUCK (questionne le ministre au sujet de la pension à accorder aux veuves d'invalides, mariées après le fait dommageable) ; p. 708.

La discussion générale est close.

Discussion des articles du tableau (18 février 1958).

Ces articles sont successivement mis aux voix et adoptés ; p. 708.

Discussion de l'article unique du projet (18 février 1958).

Adopté sans observations ; p. 709.

Vote (20 février 1958).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 83 voix contre 71 et 4 abstentions ; p. 751.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

RECETTES ET DEPENSES POUR ORDRE.

Budget des Recettes et des Dépenses pour Ordre pour l'exercice 1958.

Doc. — N° 5-XXII : Projet transmis par la Chambre des Représentants.
N° 260 : Rapport de M. Doutrepont + Annexes.

Discussion générale (15 avril 1958).

Discours de M. DOUTREPONT, rapp. (se réfère à son rapport) ; p. 1306 ;

La discussion générale est close.

Budgets. — Exercice 1958. — RECETTES ET DEPENSES POUR ORDRE *(suite)*.

Discussion des articles du tableau (15 avril 1958).

Adoptés sans observations ; p. 1306.

Discussion des articles du projet (15 avril 1958).
Art. 1 et 2.

Adoptés sans observations ; p. 1306.

Vote (16 avril 1958).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 79 voix contre 63 et 6 abstentions ; p. 1353 ;
Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

SANTE PUBLIQUE ET FAMILLE.

Budget du Ministère de la Santé publique et de la Famille pour l'exercice 1958.

Doc. — N° 5-XX : Projet de loi + Annexes + Errata.
N° 79 : Rapport de M. Lacroix (Crédits : Dommages aux personnes).
N° 126 : Rapport de Mme Mélin-Ep. Guilmain + Annexes (Crédits : Santé publique)

Ann. — *Discussion générale* (28 janvier 1958).

Discours de Mme MELIN-ép. GUILMAIN (concernant l'examen du budget en commission, la nouvelle présentation et les chiffres du budget ; la pollution des eaux ; le budget de l'Œuvre Nationale de l'Enfance, les conséquences financières découlant du pluralisme des œuvres ; la mortalité infantile ; la prophylaxie des maladies dites sociales ; la subvention destinée à la lutte contre l'alcoolisme ; la vaccination contre la poliomyélite ; l'activité de l'Institut National d'Education physique et des Sports ; le Fonds spécial d'assistance ; la réforme de l'assistance publique ; l'inspection médicale scolaire ; la politique du logement ; les logements destinés aux vieux conjoints ; l'organisation des services d'aides-ménagères spécialisées pour les vieillards) ; pp. 556 à 558 ;

M. LACROIX, rapp. (concernant l'administration des dommages aux personnes ; les œuvres ONIG et ONAC, les retards de l'ONIG, l'étude des dossiers restants, les négociations internationales au sujet des victimes de la guerre et la convention conclue avec l'Angleterre ; les statuts de la reconnaissance nationale ; les allocations d'études en faveur des orphelins de guerre ; les demandes en invalidité) ; p. 558 ;

Mlle DRIESSEN (concernant les crédits de paiement pour les travaux tendant à promouvoir l'hygiène publique ; la construction de logements pour vieillards, l'exemple aux Pays-Bas ; la lutte contre les taudis et les baraquements ; la réforme de l'assistance publique ; les études d'infirmière ; l'aide familiale ; les crédits pour les centres de formation ; les asthmatiques ; le budget de l'Œuvre Nationale de l'Enfance) ; pp. 558 à 560 ;

Mme CISELET (concernant la lutte contre la poliomyélite ; la politique de logement du ministre ; l'action entreprise contre les taudis ; l'inspection médicale scolaire ; les crédits aux hôpitaux universitaires ; les établissements de Tournai, Mons, Geel, Rekkem) ; pp. 560 à 561 ;

Comte d'ASPREMONT LYNDEN (concernant l'application de la loi organisant l'octroi des indemnités aux veuves des victimes de la guerre 1914-1918, réformée par la loi du 24 avril 1957) ; p. 561 ;

MM. VERHAEST (concernant l'examen du budget en commission ; le rapport et les annexes ; la tendance de la politique ministérielle ; les chiffres du budget ; le montant des dépenses du Fonds spécial d'Assistance et le montant des sommes accordées aux nécessiteux ; l'aide familiale ; les difficultés que rencontrent certains services dans leurs rapports avec l'O.N.S.S. ; l'Institut National de l'Education physique et des Sports : composition du conseil supérieur, gestion ministérielle, activités de l'Institut, subsides aux plaines de jeu, aide aux associations sportives et entraîneurs, matériel, inspection médicale, pronostics de football, frais d'administration et d'exploitation de l'Institut ; les activités du Fonds d'assistance publique, les dossiers parvenus et notifiés, les paiements faits par le Fonds aux instituts pour enfants handicapés ou paralysés, les retenues opérées sur les allocations familiales, le prix de la journée d'entretien et la discrimination entre les institutions catholiques et les autres institutions, la retenue au profit du fonds médical spécial, l'organisation d'un service social, les assistantes sociales, le crédit prévu pour l'organisation de congrès et de commissions d'études ; l'octroi de subsides : à l'Œuvre Nationale de l'Enfant handicapé, pour la création et l'extension d'institutions spécialisées pour enfants handicapés,

Budgets. — Exercice 1958. — SANTE PUBLIQUE ET FAMILLE *(suite)*.

à la « Prévoyance Sociale », à l' « Association catholique d'hygiène mentale », à la « Ligue Nationale d'hygiène mentale ») ; pp. 561 à 565 ;

Observations de MM. LEBURTON, m.s.p.f., MOULIN ; p. 564 ;

MOULIN (concernant l'Œuvre Nationale de l'Enfance, le pluralisme des œuvres, la revision de la loi organique, le home de Oostduinkerke ; les distributions d'eau dans les communes de la région frontalière située au sud de Tournai et d'Ath, les intercommunales et la Société Nationale de distribution d'eau ; la protection des eaux contre la pollution : la Lys, l'Espierre ; le fonctionnement de la commission internationale chargée d'examiner le problème ; la question du logement, les terrains, la carence de la Société Nationale de Logement et la coordination de ces services avec le département des travaux publics, la gestion des crédits prévus pour l'application de la loi Brunfaut ; le resserrement des crédits mis à la disposition des sociétés de prêts à la construction ; la lutte contre la poliomyélite ; félicite le ministre et Mme MELIN, rapporteur) ; pp. 566 à 568 ;

Observations de MM. ANCOT, DECOENE ; pp. 566, 567 ;

PONTUS (concernant la situation spéciale des habitants des cantons de l'Est, la pension des victimes civiles de la guerre 1940-1945, le statut des émigrés) ; p. 568 ;

Reprise de la discussion générale (29 janvier 1958)

Discours de MM. CLAEYS (concernant les desiderata des réfractaires et des déportés de 1940-1945 ; le prix de la journée d'entretien des malades mentaux et anormaux payé aux institutions libres ; la politique de logement du ministre comparée à celle menée par ses prédécesseurs ; les articles parus dans certaines publications ; l'aménagement et l'équipement de cités nouvellement construites ; les demandes d'emprunts introduites auprès du Fonds d'Habitations des Familles nombreuses ; la construction d'habitations en faveur d'époux âgés ; la lutte contre les habitations insalubres et les taudis ; la construction d'habitations sociales pour les classes les moins aisées) ; pp. 570 à 572 ;

DE GRAUW (concernant le budget de l'Œuvre Nationale de l'Enfance ; les subsides en faveur des hôpitaux universitaires ; les déficits des commissions d'assistance publique ; le prix et l'enregistrement des produits pharmaceutiques ; l'asthme ; le sort des vieillards ; la question du logement ; la politique d'accès à la propriété) ; pp. 572 à 573 ;

Mme GERBEHAYE-Vve LEHOUCK (concernant les crédits prévus pour dommages aux personnes ; la reconnaissance du droit à la pension des veuves qui ont contracté mariage après le fait dommageable ; la pension réduite de la veuve remariée ou en cas de nouveau veuvage ; le rajustement des pensions de veuves) ; p. 573 ;

MM. PAIRON (concernant la concurrence en matière d'art dentaire de la part de firmes néerlandaises ; les subventions de l'Etat pour la construction d'habitations, la liquidation de la prime ; la discrimination faite entre ouvriers et employés pour l'obtention d'un emprunt auprès d'une société de crédit agréée ; le droit des détaillants aux primes ; l'application de la loi De Taeye ; la situation dans l'industrie du bâtiment) ; p. 574 ;

COULONVAUX (concernant la situation des veuves de la guerre 1914-1918) ; p. 574 ;

GODIN (concernant la liquidation des dossiers relatifs aux dommages aux personnes et aux biens ; les dossiers de victimes civiles des cantons de l'Est ; l'intervention de l'Allemagne dans le paiement des pensions aux victimes civiles de la guerre) ; pp. 574 à 575 ;

Observation de M. LEBURTON ; p. 575 ;

Mme BEECKMAN-Vve VANDERVELDE (concernant la psychiatrie, le traitement des aliénés, l'équipement des asiles, le personnel médical ; les subsides aux organisations d'hygiène mentale ; la lutte contre l'alcoolisme ; la coordination des services hospitaliers, les hôpitaux universitaires ; le sort des vieillards ; les expertises de l'Office médico-légal ; les enfants asthmatiques ; les subsides à l'Œuvre Nationale de l'Enfance, la prolifération d'œuvres diverses ; les enfants handicapés ; le logement ; l'amendement du gouvernement augmentant les subsides pour le perfectionnement médical et pour les recherches scientifiques ; l'achat de vaccin antipoliomyélitique ; la lutte contre les taudis ; rend hommage à l'impartialité du ministre et de ses conseillers scientifiques) ; pp. 575 à 577 ;

Observation de M. LEBURTON ; p. 575 ;

VAN PETEGHEM (concernant la pollution de la Durme, du Moervaart, du Stekensevaart et du Zuidlede) ; p. 577 ;

Budgets. — Exercice 1958. — SANTE PUBLIQUE ET FAMILLE *(suite)*.

LEMAL (concernant la vaccination contre la poliomyélite et la durée de l'immunisation du vaccin ; rend hommage au ministre) ; p. 577 ;

PARMENTIER (concernant la pension des veuves mariées après le fait dommageable ; l'application de la nouvelle réglementation concernant les soins médicaux et pharmaceutiques aux invalides 1940-1945 ; fait une déclaration qui concerne personnellement le ministre) ; pp. 577 à 578 ;

LEBURTON, m.s.p.f. (concernant le rôle de son département ; le bilan démographique et sanitaire de la Belgique, la population, la natalité, les causes de décès, le vieillissement de la population belge, la mortalité infantile et la mortinatalité ; l'étude du statut hospitalier ; la réforme de l'assistance publique ; l'équipement hospitalier du pays ; l'activité de la commission tripartite chargée de résoudre le problème de la pollution des eaux, la sous-commission franco-belge ; la pollution de l'air ; la création du Fonds spécial d'assistance ; le discours de M. CLAEYS au sujet du problème du logement, l'activité de la Société nationale du Logement, les décaissements depuis 1950, la coordination des travaux d'équipement urbain et de construction ; les tendances de la politique de son département ; répond aux orateurs) ; pp. 578 à 585 ;

Observations de MM. le PRESIDENT, BOUILLY, WARNANT, Mme BEECKMAN-Vve VANDERVELDE, GODIN, comte d'ASPREMONT LYNDEN ; pp. 580 à 585.

La discussion générale est close.

Discussion des articles du tableau (30 janvier 1958).
(Texte adopté par la Commission.)

Ces articles sont successivement mis aux voix et adoptés ; p. 588.

Discussion des articles du projet (30 janvier 1958).
Art. 1 à 7.

Adoptés sans observations ; pp. 588 à 589.

Vote (30 janvier 1958).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 88 voix contre 65 et 2 abstentions ; p. 602.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

SERVICES DU PREMIER MINISTRE.

Budget des Services du Premier Ministre pour l'exercice 1958.

Doc. — N° 5-VI : Projet de loi.
N° 131 : Rapport de M. Harmegnies.

Ann. — *Discussion générale* (4 février 1958).

Discours de MM. HARMEGNIES, rapp. (concernant les efforts du premier ministre et du gouvernement pour résoudre le problème des temporaires ; l'emploi des chômeurs par les communes ; la reprise par le gouvernement de sa politique des grands travaux ; l'approbation des projets communaux) ; pp. 632 à 633 ;

LEEMANS (concernant le rapport que le secrétaire permanent au recrutement adressait au gouvernement, paru dans le *Moniteur belge* du 28 décembre 1957 et traitant de l'adaptation de l'administration aux techniques nouvelles, des possibilités de promotion créées par l'organisation de concours pour le passage d'un service dans un autre ; la compétence du Premier Ministre en matière d'assainissement de l'assurance maladie-invalidité ; la recherche scientifique : la formation des techniciens ; le chômage, la situation dans l'industrie textile, les solutions au problème du chômage conjoncturel et structurel et les réalisations en Angleterre et aux Pays-Bas) ; pp. 632 à 633 ;

DUVIEUSART (demande que le Premier Ministre réponde demain aux orateurs qui sont intervenus dans le débat) ; p. 633.

Reprise de la discussion générale (5 février 1958).

Discours de MM. VAN ACKER, p.m. (concernant le chômage et les mesures qui ont contribué à réduire le nombre de chômeurs ; la situation difficile de l'industrie textile ; le stockage du charbon ; l'utilisation plus considérable des matériaux belges ; l'assainissement de l'assurance maladie-invalidité : situation actuelle, contrôle des malades, économies ; la question de trésorerie, le retard dans le paiement des médecins et des pharmaciens dû au déficit accumulé de 800 millions et au système d'organisation de la Trésorerie, l'application d'un nouveau système ; le déficit du passé ; répond aux orateurs : remercie le rapporteur) pp. 636 à 638 ;

Observations de M. ORBAN ; p. 637 ;

Budgets. — Exercice 1958. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE *(suite)*.

WIARD (concernant la situation des agents exerçant des fonctions supérieures et le cas particulier de deux agents du ravitaillement) ; p. 638 ;

LEEMANS (concernant la réponse de M. le Premier Ministre au sujet de l'adaptation de l'administration aux exigences techniques et du chômage ; la nécessité de revoir notre point de vue concernant le chômage structurel ; le stockage du charbon) ; p. 638 ;

Léon SERVAIS (répond aux observations présentées par M. le Premier Ministre concernant l'assurance maladie-invalidité) ; pp. 638 à 639 ;

Observations de MM. HARMEGNIES, YERNAUX, ANCOT ; p. 639 ;

DE MAN (concernant la situation des agents de l'Etat assurant des fonctions supérieures, les déclarations de M. le Premier Ministre à ce sujet ; la proposition de loi n° 228 déposée par lui ; répond à M. WIARD) ; pp. 639 à 640 ;

VAN ACKER, p.m. (concernant l'importation de charbon ; répond aux orateurs) ; pp. 640 à 641 ;

Observations de MM. ORBAN, DOUTREPONT, HARMEGNIES, ANCOT, DUVIEUSART ; p. 640 ;

DUVIEUSART (concernant le passage du discours de M. le Premier Ministre où il est question de l'assainissement de l'assurance maladie-invalidité et du maintien d'un crédit de 300 millions) ; p. 640 ;

Observations de MM. WIARD, VAN ACKER, P. DE SMET, HARMEGNIES ; pp. 641 à 642 ;

VAN ACKER, p.m. (répond à M. DUVIEUSART au sujet de l'assainissement de l'assurance maladie-invalidité) ; p. 642 ;

Observation de M. Léon SERVAIS ; p. 642 ;

HARMEGNIES, rapp. (concernant le discours de M. Léon SERVAIS où il est question de l'augmentation des cotisations sans parler de l'augmentation des avantages de la sécurité sociale ; le discours de M. DUVIEUSART où il parle du maintien du crédit de 300 millions) ; p. 642 ;

Léon SERVAIS (répond à M. HARMEGNIES) ; p. 643 ;

Observations de MM. DOUTREPONT, DELMOTTE, HARMEGNIES ; p. 643 ;

HARMEGNIES (rappelle l'attitude des membres de la droite lors de la discussion de la loi sur les prélèvements conjoncturels) ; p. 643 ;

La discussion générale est close.

Discussion des articles du tableau (5 février 1958).

Ces articles sont successivement mis aux voix et adoptés ; p. 643.

Discussion des articles du projet (5 février 1958). *Art. 1 à 4.*

Adoptés sans observations ; p. 643.

Vote (6 février 1958).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 82 voix contre 70 et 6 abstentions ; p. 659.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

TRAVAIL ET PREVOYANCE SOCIALE.

Budget du Ministère du Travail et de la Prévoyance sociale pour l'exercice 1958.

Doc. — N° 5-XVIII : Projet de loi + Annexes.
N° 65 : Amendement présenté par le Gouvernement.
N° 134 : Rapport de M. Smets.
N° 153 : Amendement proposé par M. Léon Servais.
N° 160 : Amendement présenté par le Gouvernement.
N° 166 : Amendements présentés par le Gouvernement.

Ann. — *Discussion générale* (20 février 1958).

A cette discussion générale est jointe la discussion de l'interpellation de M. CUSTERS au Ministre du Travail et de la Prévoyance sociale « sur les dispositions illégales, antisociales et contraires à l'équité qu'il a prises dans l'arrêté royal du 23 novembre 1957 déterminant les modalités d'utilisation et de liquidation des avoirs détenus par les caisses libres agréées, les caisses spéciales et la caisse auxiliaire, en vertu de l'article 108, alinéa 2, 2°, des lois coordonnées relatives aux allocations familiales pour travailleurs salariés, en vigueur le 31 mars 1957 ».

Discours de MM. R. HOUBEN (concernant la publication des textes coordonnés sur le contrat de travail, la loi du 28 décembre 1944 sur la sécurité sociale, la loi sur les pensions ouvrières ; la ratification des décisions des commissions paritaires ; la politique d'étatisation du ministre dans le domaine de l'organisation de l'économie, l'activité des commissions paritaires, la loi des pleins pouvoirs et la réglementation des salaires, l'inscription du Conseil national du travail sur la liste des institutions soumises à la loi de 1954 concernant le contrôle des institutions d'utilité publique, les conséquences de cette mesure ; la publication des statuts de la Caisse nationale des Pensions de retraite et de survie ; la création d'un organisme d'administration à la Caisse des pensions pour employés ; la loi sur la pension des ouvriers, le retard dans la parution de l'arrêté créant l'institution chargée de la tenue à jour du compte individuel de chaque assuré ; la loi des pleins pouvoirs sur les institutions parastatales et la reprise, par l'Etat, d'une partie des services de ces institutions, l'arrêté du 22 novembre 1954 relatif aux nominations dans certaines de ces institutions ; l'assurance maladie-invalidité) ; pp. 752 à 756 ;

Observations de MM. PARMENTIER, TROCLET, CUSTERS ; pp. 754 à 755 ;

DEKEYZER (concernant l'application des lois sociales aux marins pêcheurs ; la situation à la « Coal Bunkering Station », lieu de déchargement et de chargement sur le môle de Zeebrugge ; la réorganisation des comités paritaires régionaux ; les conseils de prud'hommes ; l'harmonie sociale au sein du Marché européen ; le bureau de recrutement des réparateurs de navires situé au quai du Rhin à Anvers ; les accidents du travail, la répression sévère des infractions à la réglementation technique du travail, le recrutement de jeunes ingénieurs civils, l'équipement des ingénieurs, le système de l'inspection technique du travail et le contrôle effectué par des organismes reconnus par le département ; la publication des arrêtés de réforme pour les comités de sécurité, de santé et d'embellissement) ; pp. 756 à 757 ;

PARMENTIER (concernant la réparation des maladies professionnelles, le réexamen et la modification des règles de financement ; le taux des cotisations, le droit à une indemnité, les propositions formulées par le groupe de travail officieux et le Conseil national du Travail, la nouvelle formule que l'orateur suggère ; le privilège de l'O.N.S.S. et la publicité à donner aux créances vis-à-vis de cet organisme, les propositions de loi déposées par M. Charles JANSSENS à la Chambre et par M. PHOLIEN au Sénat) ; pp. 757 à 759 ;

Observations de MM. ANCOT, TROCLET ; p. 759.

Reprise de la discussion générale (25 février 1958).

Discours de MM. MOULIN (concernant la distribution des annexes au budget du travail et l'attitude de M. STRUYE ; la politique sociale du ministre, les progrès enregistrés dans tous les secteurs sociaux ; la situation du Fonds de prévoyance en faveur des victimes des maladies professionnelles, l'avant-projet de réforme élaboré par le Conseil national du Travail et l'avis du groupe de travail ; les augmentations accordées aux victimes de maladies professionnelles et la retenue légale pour la sécurité sociale ; le problème des estropiés et mutilés ; les revendications de la Fédération nationale des Invalides du Travail et de la Paix, l'approbation rapide de la proposition de loi Dieudonné-Eneman ; les pensions de vieillesse, le calcul des augmentations découlant des fluctuations de l'index ; la révision de la convention franco-belge relative aux ouvriers mineurs) ; pp. 763 à 765 ;

Observations de M. CUSTERS ; p. 765 ;

PEDE (concernant la déclaration du Premier Ministre au sujet de l'assurance maladie-invalidité, l'examen de la situation pour 1956 et 1957, le montant des cotisations, la disjonction de l'assurance libre de l'assurance obligatoire, les avantages accordés grâce aux revenus augmentés, les tarifs des médecins et les remboursements y afférents, le remboursement de certains médicaments, l'adaptation de certaines indemnités d'invalidité, les interventions plus importantes pour le séjour en clinique ; le remboursement du produit de la retenue aux invalides, sous forme d'une prime exceptionnelle en vertu de la loi du 29 décembre 1953 sur la pension des ouvriers) ; pp. 765 à 768 ;

Observations de M. REMSON ; p. 767 ;

CUSTERS (concernant le but de l'arrêté royal du 23 novembre 1957, l'origine et l'historique du régime des allocations familiales, l'institution et l'évolution régressive des œuvres annexes, la Commission mixte chargée d'étudier la réforme du régime des allocations familiales, la suppression des œuvres annexes, la conférence de presse du 15 avril 1957 et la circulaire ministérielle du 16 avril 1957 traitant des avantages familiaux, la transition de l'ancien au nouveau régime ; le caractère illégal de certaines dispositions de l'arrêté royal du 23 novembre 1957 pris en vertu de la loi du 12 mars 1957 qui est considérée comme une loi de pleins pouvoirs, l'effet rétroactif, la vente forcée des biens mobiliers et immobiliers acquis au moyen des fonds des œuvres annexes

Budgets. — Exercice 1958. — TRAVAIL ET PREVOYANCE SOCIALE *(suite)*.

et le versement du produit de cette vente au Fonds de réserve de la Caisse nationale ; le caractère inique et anti-social de l'arrêté royal ; le service social des caisses de compensation, les statistiques concernant l'aide accordée par les assistantes sociales ; le sort du personnel s'occupant des œuvres annexes; la création d'une forme nouvelle d'assistance sociale ; les objections juridiques : expropriation, dépossession, avis du Conseil d'État ; demande au ministre de vouloir envisager la suspension de l'arrêté royal du 23 novembre 1957) ; pp. 768 à 772 ;

Observations de MM. R. HOUBEN, ANCOT, ORBAN ; pp. 770, 771 ;

TROCLET, m.t.p.s. (concernant l'arrêté royal du 23 novembre 1957 qui est la suite logique de l'arrêté royal du 10 avril 1957 prévoyant la suppression au 1er avril de l'alimentation des fonds pour avantages d'ordre familial et les modalités d'utilisation et de liquidation des avoirs de l'espèce détenus par les caisses le 16 avril 1957, l'interpellation de MM. DISCRY et DE PAEPE à la Chambre, la suppression nécessaire des œuvres annexes ; la transgression, par les caisses d'œuvres annexes, des instructions émanant de la Caisse nationale et approuvées par le ministre en 1948, la propagande politique faite par une des caisses au moyen du journal *Famille d'abord ;* l'arrêté du 23 novembre qui est le terme final d'une longue évolution financière et réglementaire, la loi du 21 mars 1951, l'arrêté ministériel du 28 mars 1952, la circulaire du 30 décembre 1954 traitant des œuvres annexes ; les observations juridiques de M. CUSTERS ; l'utilisation des avoirs des caisses au 1er avril 1957 ; la situation des enfants qui suivaient une période d'hospitalisation ou de cure) ; pp. 772 à 778 ;

Observations de MM. CUSTERS, R. HOUBEN, ANCOT, MOULIN, DOUTREPONT, DUVIEUSART, PHOLIEN ; pp. 774 à 777.

Reprise de la discussion générale (26 février 1958).

Discours de MM. PHOLIEN (concernant la suppression des œuvres annexes par l'arrêté du 23 novembre 1957, l'effet rétroactif, l'attitude du ministre lors des débats sur la loi du 12 mars 1957, les droits acquis par les caisses annexes en vertu de l'article 41 de la loi du 27 mars 1951 et les avantages autorisés par la loi ; l'avis du Conseil d'Etat sur l'arrêté du 10 avril 1957 qui sert de base à l'arrêté du 23 novembre ; la mission des œuvres annexes, la mise en vente de leurs immeubles, les exemples de fraude et d'irrégularités cités par le ministre) ; pp. 783 à 785 ;

Observations de M. TROCLET ; pp. 783 à 785 ;

CUSTERS (concernant la réponse du ministre à son interpellation, le réquisitoire contre les caisses annexes, la propagande politique personnelle du ministre, notamment en ce qui concerne l'amélioration du sort des pensionnés, les observations juridiques présentées par l'orateur auxquelles le ministre n'a pas répondu, les conséquences sociales de l'arrêté) ; pp. 785 à 786 ;

Observations de M. TROCLET ; p. 785 ;

VAN DER BRUGGEN (concernant le calcul de la pension des mineurs et anciens mineurs à carrière mixte et les nombreux cas restant à régler en pays Flamand, le remboursement du trop-perçu d'indemnités de chômage ; la publication des arrêtés royaux accordant une pension anticipée à ceux qui jouissent d'un statut de reconnaissance nationale ; rend hommage au ministre) ; pp. 786 à 787 ;

WARNANT (concernant la législation sociale sous le gouvernement actuel, le conditionnement d'une politique sociale efficace ; la participation des travailleurs aux bénéfices de la haute conjoncture et de la productivité ; la distinction entre progrès social et sécurité sociale ; la rémunération des travailleurs composée d'un salaire direct et d'un salaire différé ; le principe et le régime de la sécurité sociale ; les interventions de l'assurance maladie-invalidité, le système d'indemnisation de l'invalidité, la discrimination entre invalide et pensionné, la réadaptation professionnelle, le chômage, la qualification professionnelle, les travailleurs âgés de 45 ans et plus qui viennent à perdre leur travail, l'abaissement de l'âge du droit à la pension aux invalides de 1914-1918, l'octroi des pensions, le vieillissement de la population, les allocations familiales, le sort des travailleurs indépendants ; la démocratisation de l'accès aux études) ; pp. 787 à 789 ;

E. CLAEYS (concernant l'octroi de soins médicaux gratuits à certains anciens combattants de la guerre 1914-1918 ; la possibilité d'accorder une pension prématurée aux anciens combattants au service de l'Etat et la situation des anciens combattants travaillant dans l'industrie privée ; la fixation des périodes d'inactivité qui seront assimilées aux périodes d'activité et les salaires fictifs correspondant à cette période) ; pp. 789 à 790 ;

Budgets. — Exercice 1958. — TRAVAIL ET PREVOYANCE SOCIALE *(suite)*.

Mme MELIN-ép.. GUILMAIN (concernant la législation relative aux allocations d'estropiés, mutilés et personnes assimilées, le système préférentiel pour l'homme marié invalide, la proposition de loi déposée par Mme Coppée à la Chambre des Représentants ; l'amendement du gouvernement tendant à modifier les conditions d'octroi des subsides aux mutualités organisant l'épargne prénuptiale, le prêt aux jeunes ménages ; la réforme intervenue en ce qui concerne les allocations familiales ; la modification de la législation relative aux pensions des ouvriers mineurs) ; p. 790 ;

USELDING (concernant le sort des ouvriers frontaliers, les accidents sur le chemin du travail, les pourparlers avec la France au sujet de la sécurité sociale et l'octroi d'allocations familiales aux orphelins de frontaliers) ; p. 791 ;

PONTUS (concernant le calcul de la pension des agents de la S.N.C.B. des cantons de l'Est, révoqués à la libération ; la liquidation de la « Caisse d'indemnisation en cas d'épizooties » de Malmédy) ; p. 791 ;

MM. RONSE et ANCOT déposent un ordre du jour ; p. 791 ;

Mme CISELET et M. MOULIN déposent un ordre du jour de confiance ; pp. 791 à 792.

Reprise de la discussion générale (4 mars 1958).

Discours de MM. Léon SERVAIS (concernant la politique sociale du gouvernement ; le paiement du supplément de 2.000 francs de pension ; l'activité du Conseil médical de l'invalidité, l'instauration du nouveau contrôle, la diminution du nombre de cas admis, les statistiques publiées dans le Bulletin du F.N.A.M.I., la date de clôture des exercices ; l'usage qui a été fait des 25 milliards d'impôts supplémentaires que le gouvernement a encaissés ; l'accroissement des dépenses sociales, sous le gouvernement actuel et sous le gouvernement P.S.C. ; les budgets sociaux comparés au budget total de l'Etat en 1954 et en 1958 ; la régression sociale ; les prix que l'on réclamera à l'Exposition de Bruxelles de 1958) ; pp. 795 à 799 ;

Observations de MM. MOULIN, LEMAL, REMSON, CLAYS, WIARD, TROCLET, DELOR, BOUILLY, YERNAUX, SMETS, SOLAU ; pp. 796 à 799 ;

BEULERS (concernant l'argument de régression sociale invoqué par M. Léon SERVAIS, la situation des mineurs, les centres médico-sociaux pour ouvriers mineurs à Morlanwelz et à Bierset-Awans ; l'utilisation des crédits inscrits aux budgets de 1956 et 1958 destinés à l'extension des centres ; la pension des mineurs ; l'assimilation des ouvriers de la surface à ceux du fond ; l'octroi de soins médicaux et pharmaceutiques gratuits aux Croix du Feu et aux mineurs ; rend hommage au ministre) ; pp. 799 à 800 ;

VAN IMPE (concernant la situation des créanciers de débiteurs de la sécurité sociale) ; p. 801 ;

NEELS (concernant les chiffres du budget ; la pension des indépendants ; les carrières mixtes ; les travailleurs des entreprises familiales et le paiement des cotisations à la Caisse nationale de Retraite et de Survie ; la cessation de l'activité professionnelle ; les nominations à la Commission des réclamations et à la Commission d'appel ; l'emploi des crédits destinés aux fédérations mutualistes nationales ; l'adaptation des pensions au coût de la vie ; l'hygiène, la sécurité et l'embellissement des lieux de travail, l'exemple du Comité provincial de la Flandre occidentale ; les budgets comparés de 1956, 1957 et 1958 et le manque de concordance entre certains chiffres) ; pp. 801 à 802 ;

YERNAUX (concernant la loi relative à la pension de retraite et de survie des ouvriers et l'anticipation en faveur des bénéficiaires d'un statut de reconnaissance nationale) ; p. 803;

Mlle DRIESSEN (concernant le renforcement des mesures de sécurité dans les mines ; le logement et la pension d'invalidité des mineurs ; la reconnaissance de la silicose comme maladie professionnelle ; l'examen préliminaire pour le recrutement des travailleurs du fond ; la pension de vieillesse et de survie des mineurs ; la solidarité humaine exprimée à l'occasion de catastrophes, notamment celle de Marcinelle, l'aide à accorder aux cas « d'espèce ») ; pp. 803 à 805 ;

ROELANTS (concernant le classement des communes pour le paiement de l'indemnité de chômage ; la double cotisation à l'assurance maladie primaire due par les ouvriers frontaliers travaillant aux Pays-Bas ; l'application de la loi sur la limitation de la durée du travail, le travail en équipes, les infractions et les dérogations au règlement d'atelier, les contrôleurs du travail) ; pp. 805 à 806 ;

SMETS, rapp. (concernant l'interpellation de M. CUSTERS, les anciens combattants ; la fixation des cotisations au Fonds des maladies professionnelles ; l'inspection et la durée du travail ; les discours de MM. R. HOUBEN et Léon SERVAIS) ; pp. 807 à 808 ;

Budgets — Exercice 1958. — TRAVAIL ET PREVOYANCE SOCIALE *(suite)*.

VERHAEST (concernant la situation tendue entre la sécurité sociale et les petites et moyennes entreprises, les cotisations dues et les sanctions appliquées ; le paiement des subsides accordés par l'Etat à certaines institutions ; les œuvres d'aide familiale ; les conseils de prud'hommes) ; p. 808 ;
DE MAERE (concernant l'octroi aux déportés de 1914-1918 du droit au cumul de la pension d'invalidité et de l'indemnité de maladie) ; p. 808 ;
Mme BEECKMAN-Vve VANDERVELDE (concernant l'égalité des salaires entre les femmes et les hommes ; la ratification, par la Belgique, de la convention n° 100 de l'Organisation internationale du Travail, l'application du principe de l'égalité dans certains secteurs de l'industrie ; l'article 119 du Traité du Marché commun concernant l'égalité des traitements, les répercussions sur les possibilités de travail féminin des mesures abusivement qualifiées « mesures de protection du travail de la femme » ; les thèses du groupement « Porte ouverte ») ; p. 809 ;
TROCLET, m.t.p.s. (répond aux orateurs) ; pp. 809 à 812 ;
Observations de MM. R. HOUBEN, MOULIN ; pp. 810, 811.

Reprise de la discussion générale (5 mars 1958).

Discours de MM. TROCLET, m.t.p.s. (concernant le projet de loi sur la pension des ouvriers mineurs ; l'application de la loi sur la pension des employés ; le secteur de l'assurance maladie-invalidité et l'évolution de la situation financière sous le gouvernement P.S.C. et sous le gouvernement actuel ; le Conseil national du Travail et l'intervention de M. Van der Schueren à la Chambre ; l'interpellation de M. CUSTERS et l'article de M. DEMARET paru dans le dernier numéro de *Temps nouveaux* ; répond aux orateurs) ; pp. 833 à 841 ;
Observations de MM. MOULIN, Léon SERVAIS, R. HOUBEN, HARMEGNIES, REMSON, ROLIN, CUSTERS, JESPERS ; pp. 834 à 841 ;
PARMENTIER (concernant la déclaration du ministre au sujet des maladies professionnelles) ; p. 842 ;
R. HOUBEN (concernant la signature des arrêtés organiques ; le problème de la propriété des biens détenus par les caisses auxiliaires, la vente des immeubles, la destination des sommes provenant de la vente ; la concentration de certains services des parastataux, le Conseil national du Travail ; les salaires et les avantages accordés aux travailleurs ; la réforme de l'assurance maladie-invalidité ; le discours du ministre) ; pp. 842 à 843 ;
Observations de MM. SMETS, DELMOTTE, TROCLET ; pp. 842 à 843 ;
SMETS, rapp. (concernant le blocage des salaires et l'opinion de M. R. HOUBEN à ce sujet, l'article 15 de la loi de mars 1957 sur les prélèvements conjoncturels) ; p. 843 ;
Léon SERVAIS (concernant le discours du ministre au sujet de la pension des ouvriers mineurs, la taxation du charbon gratuit des ouvriers mineurs, le complément de pension de 2.000 francs, la part des travailleurs dans le revenu national, l'augmentation des cotisations à la sécurité sociale, le pourcentage du budget du Travail dans le budget total de l'Etat) ; pp. 843 à 844 ;
Observations de MM. TROCLET, MOULIN, SMETS ; pp. 844, 845 ;
NEELS (concernant la réponse du ministre au sujet des subventions aux mutualités et de l'octroi de l'excédent des crédits aux mutualités pour leur œuvre d'information, des fonds des établissements parastataux) ; p. 845 ;
Mlle DRIESSEN (concernant la réponse du ministre au sujet des indemnités d'invalidité et de la pension de vieillesse des mineurs) ; p. 845 ;
Observations de M. TROCLET ; p. 845 ;
MM. JESPERS (concernant les conséquences pratiques découlant des mesures prises contre les caisses de compensation, la vente des immeubles des colonies scolaires et des colonies de vacances, les « expropriations ») ; p. 845 ;
CUSTERS (concernant la réponse du ministre à son interpellation ; le dépôt, par le ministre, d'un mémoire de réponse au Conseil d'Etat) ; p. 845 ;
La discussion générale est close.

Discussion des articles du tableau (5 mars 1958).
Art. 1 à 20.

Ces articles sont successivement mis aux voix et adoptés ; p. 845.

Art. 21.

Intervention de MM. TROCLET, Léon SERVAIS ;
Observations de MM. MOULIN, DE BLOCK, STRUYE, le PRESIDENT ;
L'amendement du gouvernement est adopté ;

Budgets — Exercice 1958. — TRAVAIL ET PREVOYANCE SOCIALE *(suite)*.

M. Léon SERVAIS demande le vote nominatif sur son amendement ; il est procédé à ce vote. Le Sénat n'est pas en nombre ; pp. 847, 848.

Reprise de la discussion des articles du tableau (6 mars 1958).
Art. 21.
(Reprise du vote nominatif.)

Rappel au règlement par M. FLAMME au sujet de la procédure du vote ; p. 849.
Observations de MM. le PRESIDENT, DE BLOCK, SMETS, HARMEGNIES, baron de DORLODOT ; pp. 849, 850 ;
La séance est suspendue.
La séance est reprise.
Observations de MM. le PRESIDENT, DEHOUSSE, HARMEGNIES, baron de DORLODOT ; p. 850.

Reprise de la discussion des articles du tableau (6 mars 1958).
Art. 21.
(Reprise du vote nominatif.)

L'amendement de M. Léon SERVAIS est rejeté ;
M. STRUYE justifie son vote ;
Les amendements du gouvernement sont adoptés ;
L'article amendé est adopté ; pp. 853 à 855.

Art. 24.

Adopté sans observations ; p. 855.

Art. 25.

Les amendements du gouvernement sont adoptés ;
L'article amendé est adopté ; p. 856.

Art. 28 à fin du tableau.

Ces articles sont successivement mis aux voix et adoptés ; p. 856.

Discussion des articles du projet (6 mars 1958).
Art. 1 à 5.

Adoptés sans observations ; p. 856.
Les articles amendés sont successivement remis aux voix et définitivement adoptés ; p. 857.

Vote (6 mars 1958).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 82 voix contre 72 et 4 abstentions ; p. 860.
Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

TRAVAUX PUBLICS ET RECONSTRUCTION.

Budget du Ministère des Travaux publics et de la Reconstruction pour l'exercice 1958.

Doc. — N° 5-XVII : Projet transmis par la Chambre des Représentants.
N° 185 : Rapport de M. Lacroix (Crédits : Dommages aux biens).
N° 199 : Rapport de M. Delor (Crédits : Travaux publics) + Annexes.
N° 247 : Amendement proposé par M. Leynen.

Ann. — *Discussion générale* (13 mars 1958).

Discours de MM. VANAUDENHOVE, m.t.p.r. (concernant les rapports de MM. DELOR et LACROIX qu'il félicite ; la liste des travaux qui devraient être exécutés par son département endéans quinze ans, période prévue pour l'intégration européenne ; l'instauration du Marché commun et sa répercussion sur la vie économique, sociale et financière de notre pays ; le but des investissements publics ; les travaux les plus importants à exécuter par le Fonds des routes et l'administration des voies d'eau : autostrades, modernisation du réseau routier ordinaire, construction de certains ouvrages d'art exceptionnels, modernisation des grandes villes et du port d'Anvers, adaptation des ports et des canaux, navires à grand tirant d'eau, calibrage du canal Gand-Bruges-Ostende, le canal Gand-Terneuzen, le canal du Moerdijk, la réparation des dommages de guerre aux voies d'eau ; le programme des bâtiments de l'Etat, les écoles de l'Etat, le Mont-des-Arts, l'Albertine et la cité administrative à Bruxelles ; les subsides accordés aux administrations subordonnées pour constructions, modernisations ou réparations de dommages de guerre ; les travaux communaux ; les crédits d'engagement depuis 1950 ; l'aspect économique, social, financier et le principe de base de la politique d'investissements ; la rentabilité des travaux exécutés ; les avantages des lois prioritaires pour les grands travaux : respect du « timing » et prix avantageux) ; pp. 937 à 939 ;
Observations de MM. SOBRY, HARMEGNIES ; pp. 937 et 938 ;

Budgets. — Exercice 1958. — TRAVAUX PUBLICS ET RECONSTRUCTION *(suite).*

DELOR, rapp. (concernant l'examen du budget en commission ; la politique future des grands travaux, compte tenu de la situation économique actuelle et du chômage naissant ; la situation dans l'industrie de la pierre ; les travaux d'élargissement à la chaussée de Mons-Bruxelles, tronçon Hal-Brucom ; la construction de deux ponts définitifs sur le canal Albert dans les environs d'Herentals ; le budget de 1958, l'introduction dans le système budgétaire du jeu des crédits reportés pour non-affectation au cours des cinq années antérieures, la modernisation nécessaire des ports maritimes et des voies navigables intérieures, l'élaboration d'un réseau complet d'autoroutes) ; pp. 939 à 942 ;

LACROIX, rapp. (concernant la liquidation des dossiers de dommages de guerre, le renvoi de dossiers d'une direction provinciale à une autre moins chargée, les sinistrés des cantons de l'Est, la priorité spéciale accordée aux estropiés-mutilés, le sort des sinistrés belges en France, la situation du personnel de la Reconstruction, la suppression des deux coopératives de dommages de guerre ; le système de paiement, les obligations des dommages de guerre et les récriminations des sinistrés à ce sujet) ; pp. 946 à 947 ;

LEYNEN (concernant les chiffres cités par le ministre au sujet des crédits d'engagement de 1950 à 1957 ; les prévisions budgétaires pour le Fonds des constructions scolaires ; le tableau repris à la page 50 du rapport, les engagements et paiements de 1954 à 1957 ; les dépenses totales pour les travaux publics ; la part de la province de Limbourg, la distinction entre travaux nationaux et travaux régionaux ; les travaux à effectuer dans le Limbourg, construction du canal Kwaadmechelen-Dessel, aménagement d'autres voies d'eau et de routes) ; pp. 947 à 949 ;

Observations de MM. VANAUDENHOVE, CROMMEN, P. DE SMET, SLEDSENS, RASSART ; pp. 947 à 949 ;

MATERNE (concernant le travail effectué par le ministre actuel ; les réalisations du Fonds des routes ; la nécessité de bonnes routes rurales et l'octroi de subsides aux communes qui désirent améliorer leur voirie ; l'exécution de travaux aux autoroutes et aux routes nationales : Bruxelles-Namur, route de Wallonie, Namur-Dinant, création d'une route de la Basse-Sambre, Namur-Eghezée-Louvain-Malines-Anvers, Namur-Arlon ; la suppression de certains passages à niveau dangereux, notamment à Dinant et à Warnant ; la construction d'un mur de clôture le long du boulevard Cauchy à Namur ; le « plan vert », les plantations à effectuer le long des talus des chemins de fer et aux environs des plaines de manœuvres de l'armée ; félicite le ministre) ; pp. 949 à 951 ;

VAN DEN STORME (concernant le sens de la publicité du ministre ; les travaux mis en adjudication et engagés depuis 1954 ; la liste des paiements effectués par province de 1954 à 1957 ; l'élaboration du budget actuel et l'inscription de certains postes au budget ordinaire ou au budget extraordinaire ; les investissements du gouvernement ; les travaux exécutés par le Fonds des routes ; la favorisation des grandes entreprises ; les subsides aux administrations subalternes ; la répartition « géographique » des adjudications, les crédits insuffisants octroyés aux provinces flamandes, le morcellement des crédits et des travaux ; les travaux entamés et non terminés, la laiterie de l'Etat à Melle et le canal circulaire de Gand ; le « timing » de l'autoroute Anvers-frontière allemande, le pont sur la Meuse et le percement de la rive droite ; les autoroutes Bruxelles-Namur, Aalter-Maldegem-Knokke ; la reprise par l'Etat des routes provinciales et communales ; les travaux à Bruxelles ; le canal Charleroi-Bruxelles et l'écart de niveau à Ronquières ; les problèmes techniques du plan Delta, le recrutement et le statut spécial des ingénieurs ; les travaux d'entretien ; la répartition, par province, des subsides pour 1957 ; dit que le gouvernement actuel n'a résolu aucun problème) ; pp. 951 à 954 ;

Observations de MM. VANAUDENHOVE, WYNS, DOUTREPONT ; pp. 951 à 954 ;

VAN IMPE (concernant la situation de l'industrie textile et le chômage en Flandre, la nécessité de créer de nouvelles industries, l'industrie pétrolière à Anvers et à Gand, l'écluse de Terneuzen) ; p. 954 ;

GODIN (concernant l'étendue des pouvoirs et le statut organique de l'urbanisme ; l'exécution d'un plan d'aménagement d'une commune, l'enquête « de commodo et incommodo », les expropriations, les servitudes urbanistiques) ; pp. 955 à 956 ;

E. CLAEYS (concernant la politique de grands travaux du ministre ; le montant des investissements et l'ensemble des travaux entamés de 1954 à 1957 ; les promesses formulées dans la déclaration gouvernementale du 24 novembre 1954 et l'exécution des travaux ; le sens unique de l'autoroute Bruxelles-Ostende à certains jours de trafic intense et le trafic en sens inverse par les boulevards dits circulaires de la ville de Gand ; la route d'Anvers à la côte et la traversée de Gand ; la sécurité des piétons, l'adaptation de la loi de 1792 sur l'éclairage public, l'exemple de la commune de Zwijnaarde ; le canal et l'écluse de Terneuzen, la situation de la commune de Zelzate, les travaux à exécuter en Belgique et aux Pays-Bas, la collision au pont de Terdonk ; le canal de Schipdonk et de la Lys ; le canal Gand-Bruges-Ostende ; le « plan vert » et la destruction des chardons et des mauvaises herbes ; la politique du logement ; l'exécution des travaux communaux demandés, la situation dans l'arrondissement de Gand-Eeklo) ; pp. 956 à 959 ;

Observations de M. VANAUDENHOVE ; p. 956 ;

VAN PETEGHEM (concernant l'état des digues le long de l'Escaut et des affluents, la protection du pays de Waes contre les inondations ; le mauvais état des routes rurales et des rues dans les polders isolés du Pays de Waes) ; p. 959 ;

NEYBERGH (concernant le viaduc de la petite ceinture de Bruxelles, la circulation au boulevard Léopold II ; les travaux exécutés dans les communes voisines de l'Exposition de Bruxelles, le respect des décisions de l'autorité supérieure) ; p. 960 ;

PONCELET (concernant l'état des routes dans la province de Luxembourg, la modernisation de la route axiale n° 4 Namur-frontière ; la réparation des dégâts occasionnés en 1956 par une trombe d'eau sur la ville de Marche ; le crédit prévu en faveur de l'intercommunale Aisne et Ourthe ; le préjudice causé aux sinistrés de guerre par la baisse des obligations payées pour titre de dommages de guerre ; sa proposition de loi tendant à réparer le préjudice) ; pp. 960 à 961 ;

Observations de M. VANAUDENHOVE ; pp. 960 et 961.

Reprise de la discussion générale (18 mars 1958).

Discours de MM. SOBRY (concernant les travaux publics et la construction de routes dans la région de Furnes-Ambacht et de Dixmude ; les routes de l'Etat Dixmude-Furnes et Furnes-Ypres ; les ponts provisoires sur le canal de l'Yser ; le « Wulpenbrug » sur le canal de Furnes à Nieuport ; le pont de Reninge sur l'Yperlée ; la profondeur insuffisante de l'Yser ; le chômage et le tourisme dans le Westhoek ; les routes communales ; les routes de grande communication : Oostkerke-Lampernisse et Kaaskerke-Oud Stuivekenskerke ; l'état de la voirie rurale et l'incidence sur l'agriculture) ; pp. 965 à 966 ;

STUBBE (concernant le manque de coordination dans l'exécution des travaux publics, l'exemple de la route Ypres-Menin et l'adjudication des travaux le long du canal ; la prévision de subsides plus élevés pour les petites communes qui font effectuer des travaux importants, le cas de la commune de Kemmel ; le budget pour 1958, les travaux promis et non exécutés : canal Comines-Ypres, reprise des routes provinciales et communales de grande communication, amélioration des routes Ypres-Roulers et Ypres-Dixmude, travaux d'intérêt touristique ou économique, aménagement de pistes cyclables) ; pp. 966 à 967 ;

NEEFS (concernant la reprise de la route Lierre-Aarschot, la route Heist-op-den-Berg - Lierre ; le canal de la Nèthe, l'écluse de Duffel, le problème de la « Grote Nete », l'ensablement des terres fertiles ; les dommages de guerre aux bâtiments publics, la situation à Malines, le fonctionnement de la commission des monuments et des sites ; la portée exacte de la loi sur l'urbanisation, la création d'un nouvel hôpital à Malines) ; pp. 967 à 968 ;

DELPORT (concernant la gestion ministérielle ; le rapport de M. DELOR ; l'absence de pistes cyclables sur les routes Tirlemont-Louvain et Tirlemont-Saint-Trond ; le « Plan Vert », l'exécution de ce plan avec des arbustes) ; pp. 968 à 969 ;

Observations de M. VANAUDENHOVE ; p. 969 ;

VAN IN (concernant les travaux urgents à exécuter dans l'arrondissement de Malines et en Campine, la construction d'un pont sur le canal maritime Bruxelles-Willebroek-Rupel sur le territoire de la commune de Tisselt, le carrefour de Breendonk, les chemins de halage le long du canal de la Campine ; le prix de vente du livre « Le Plan Vert ») ; p. 974 ;

Observations de M. VANAUDENHOVE ; p. 974 ;

VAN BUILCK (concernant les transports routiers et par eau de la région du Rupel, le canal de la Nèthe, l'écluse de Duffel, le raccordement avec la Nèthe, un évitage dans le canal Malines-Louvain, la jonction de la Nèthe avec la Dyle, l'envasement et la navigabilité du Rupel, les inonda-

Budgets. — Exercice 1958. — TRAVAUX PUBLICS ET RECONSTRUCTION *(suite).*

tions à Boom, les problèmes de l'Escaut ; les routes Boom-Anvers et Anvers-Boom-Bruxelles, les travaux à Wilrijk, les ponts provisoires à Boom, le carrefour de Breendonk, la construction de passages à niveau sur la route Anvers-Boom-Bruxelles ; les routes Anvers-Hemiksem-Schelle-Niel et Boom-Terhagen-Rumst ; la route provinciale de Schelle) ; pp. 974 à 975 ;

VAN GERVEN (concernant les routes n° 14 à Nieuwkerke-Waas, Tamise-Burcht et Breendonk-Tamise ; la construction de pistes cyclables le long des routes Saint-Nicolas-Zwijndrecht, Lokeren-Saint-Nicolas, Anvers-Beveren et Belsele-Lokeren ; le carrefour de Breendonk ; le carrefour sur la route Gand-Anvers sur le territoire de Saint-Nicolas) ; pp. 975 à 976 ;

Observations de M. VANAUDENHOVE ; p. 975 ;

MOREAU de MELEN (concernant l'autoroute Anvers-Hasselt-Liège-frontière allemande) ; p. 976 ;

SERVAIS Maurice (concernant la voirie de la ville de Namur, le boulevard Cauchy, les bâtiments de l'ancienne boulangerie militaire, l'aménagement des rues ; la route Namur-Dinant ; les travaux communaux ; le nouveau commissariat de police, l'entrepôt des douanes, la réfection de la tour Marie Spilar, les écoles communales, les ateliers de la ville, la rue des carrières) ; pp. 976 à 977 ;

STRUYE (concernant les travaux du Palais de justice de Bruxelles) ; p. 978 ;

de la VALLEE POUSSIN (concernant la remise en ordre du quartier du Parc de Bruxelles, l'embellissement du Palais des Académies et la résistance du côté des académiciens) ; p. 978 ;

MACHTENS (concernant l'intervention de M. NEYBERGH au sujet du viaduc de la petite ceinture de Bruxelles, les difficultés qui ont surgi lors de sa construction ; la politique du gouvernement, son point de vue et l'attitude de la commune de Molenbeek-Saint-Jean) ; pp. 979 à 980 ;

Observations de M. de la VALLEE POUSSIN ; p. 979 ;

VANAUDENHOVE, m.t.p.r. (concernant l'étude du problème des voies d'accès à l'Exposition Universelle de Bruxelles 1958, l'exécution des grands travaux à Bruxelles, la petite ceinture, la construction du viaduc, le volume des travaux publics ; les adjudications pour le port d'Anvers ; le rachat des obligations données en paiement pour les dommages de guerre, l'utilisation de ces obligations pour l'obtention de prêts de la Banque Nationale ; les travaux dans la province de Limbourg ; l'argument de M. VAN DEN STORME que le gouvernement actuel n'a résolu aucun problème ; l'usage des crédits de la loi Brunfaut ; répond aux orateurs) ; pp. 980 à 988 ;

Observations de MM. de la VALLEE POUSSIN, VAN HOUTTE, MACHTENS, DE BOODT, ADAM, MOREAU de MELEN, LEYNEN, VAN DEN STORME, E. CLAEYS, VAN IN ; pp. 981 à 988 ;

VAN DEN STORME (concernant les engagements et paiements du gouvernement précédent et du gouvernement actuel ; le morcellement et la répartition géographique des travaux ; les solutions aux grands problèmes ; le plan Delta) ; p. 988 ;

Observation de M. VANAUDENHOVE ; p. 988 ;

VANAUDENHOVE, m.t.p.r. (répond à M. VAN DEN STORME) ; p. 989 ;

VAN DEN STORME (concernant les adjudications et les paiements) ; p. 989 ;

VANAUDENHOVE, m.t.p.r. (répond à M. VAN DEN STORME) ; p. 989 ;

Observation de M. VAN DEN STORME : p. 989.

La discussion générale est close.

Discussion des articles du tableau (20 mars 1958)

Les articles 1 à 58/475 sont successivement mis aux voix et adoptés ; p. 1059.

Art. 58/481.

Intervention de MM. LEYNEN, VANAUDENHOVE, STRUYE, ANCOT, DOUTREPONT, VAN HOUTTE, JANSSEN ;

Observations de MM. YERNAUX, DE BOODT, ANCOT, VAN HOUTTE, ORBAN, HARMEGNIES, DOUTREPONT, VANAUDENHOVE ;

L'amendement de M. LEYNEN est rejeté (vote nominatif) ;

L'article est adopté ; pp. 1059 à 1061.

Les articles suivants jusqu'à fin du tableau sont successivement mis aux voix et adoptés ; p. 1061.

Discussion des articles du projet (20 mars 1958)

Art. 1 à 8.

Adoptés sans observations ; pp. 1061 à 1062.

Budgets. — Exercice 1958. — TRAVAUX PUBLICS ET RECONSTRUCTION *(suite).*

Vote (20 mars 1958).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 78 voix contre 54 et 6 abstentions ; p. 1073.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

VOIES ET MOYENS ET RECETTES EXTRAORDINAIRES.

Budget des Voies et Moyens et Budget des Recettes extraordinaires pour l'exercice 1958.

Doc. — N° 5-I : Projet transmis par la Chambre des Représentants.
N° 74 : Rapport de M. Wiard.

Discussion générale (18 décembre 1957)

Discours de MM. LIEBAERT, m.f. (concernant la politique financière et budgétaire du gouvernement ; les raisons de l'accroissement des dépenses de l'Etat ; la comparaison des chiffres budgétaires depuis 1950 ; la réforme de la présentation du budget extraordinaire, le programme budgétaire pour 1958, la tendance des budgets présentés et des objectifs envisagés ; les prévisions des recettes pour 1958 ; les dépenses résultant des frais de stationnement de nos troupes en Allemagne, de la réalisation de l'Euratom et du Marché Commun, de l'accroissement des appointements et des charges sociales dû à la hausse de l'index ; les explications demandées au sujet du dépassement du plafond du crédit ouvert à l'Etat par la Banque Nationale ; le remboursement des dettes à court terme ; l'évolution de notre situation vis-à-vis de la Colonie ; le remboursement de la dette de guerre du gouvernement de Londres ; notre position à l'égard de la Banque Nationale et l'échange de correspondance ; les mesures prises en ce qui concerne la politique budgétaire et financière, les fluctuations des dépôts bancaires et du marché des rentes, la dette flottante vis-à-vis du Congo, la détention de certificats de trésorerie par les parastataux) ; pp. 334 à 338 ;

Observations de MM. ROLIN, STRUYE, LEEMANS, DUVIEUSART, WIARD, ORBAN ; pp. 335 à 338 ;

WIARD, rapp. (concernant son rapport, le désaccord entre la majorité et l'opposition quant aux chiffres du budget ; la proposition de M. VAN HOUTTE d'adopter un budget-type : budget de 1954 ; la révision de la présentation des budgets et la comptabilité de l'Etat ; la rentrée tardive des impôts directs ou les lenteurs de l'enrôlement) ; pp. 338 à 339 ;

Observations de M. LIEBAERT, m.f. ; p. 339 ;

LIEBAERT, m.f. (répond à M. WIARD au sujet de la perception des impôts) ; p. 339 ;

Observations de MM. VAN HOUTTE et P. DE SMET ; p. 339 ;

VAN HOUTTE (concernant la précipitation du débat en commission ; l'importance du budget des voies et moyens pour 1958 ; la situation financière fin 1957 ; les difficultés de trésorerie ; le diagramme des retraits de fonds opérés par le Trésor et par les institutions parastatales sur la marge de crédit de 10 milliards ; les fluctuations ; l' « incident technique » du dépassement du plafond de la Banque Nationale ; les méthodes de financement : impôts et épargne ; les bonis des budgets de 1955 à 1957 et l'affectation de ces bonis ; le mali du budget de 1954 ; les résultats du budget sous le gouvernement P.S.C. ; les prévisions budgétaires pour 1958 ; le montant, l'accroissement et le tableau de l'évolution de la dette publique ; le Fonds des rentes ; le rapport du conseil de la Banque de Bruxelles à l'assemblée du 27 juin 1957 ; le montant des ordonnances de paiement visées par la Cour des Comptes et non réglées ; les décaissements ; la dévaluation de 1949 entraînant la réévaluation de l'encaisse or et en devises de la Banque Nationale ; l'avoir belge dans le Fonds monétaire international) ; pp. 339 à 343 ;

Observations de MM. LIEBAERT, MOUREAUX, ORBAN ; pp. 341 à 343 ;

MOLTER (concernant le boni du budget de 1957 et le boni prévu pour le budget de 1958 ; le dépassement du plafond, la situation monétaire à l'étranger ; la période du « hot money » de 1929 à 1936 ; l'établissement d'un ordre monétaire et la réglementation sur le plan international ; la révision de la fiscalité ; les difficultés du Proche-Orient et la question pétrolière ; le problème culturel dans le cadre du Marché Commun) ; pp. 343 à 344 ;

DE SMET P. (concernant la gestion des finances de l'Etat ; la situation du Trésor ; les rapports de la Banque Nationale pour l'exercice 1955 — fixation du plafond — et l'exercice 1956 ; le graphique montrant l'évolution des prélèvements

Budgets. — Exercice 1958. — VOIES ET MOYENS ET RECETTES EXTRAORDINAIRES *(suite)*.

opérés sur le plafond depuis 1948 ; la valeur du budget général pour 1958) ; pp. 344 à 345 ;

DOUTREPONT (concernant le plafond de la Banque Nationale ; la gestion du ministre des finances ; la situation de la Société anonyme des Tramways unifiés de Liège et Extensions, la justification de la décision prise par les ministres P.S.C. encore applicable actuellement ; l'application de l'article 10 et l'institution à titre expérimental d'une comptabilité du patrimoine de l'Etat ; la réforme et la nouvelle présentation du budget extraordinaire) ; pp. 345 à 347 ;

Observations de MM. JANSSEN, VAN BUGGENHOUT, VAN HOUTTE, LIEBAERT ; pp. 346 à 347.

Reprise de la discussion générale (19 décembre 1957).

Discours de MM. Léon SERVAIS (concernant les difficultés financières du gouvernement et le dépassement du plafond des avances de la Banque Nationale ; l'influence de la fuite des capitaux sur le marché de l'argent ; le discours prononcé par M. VANAUDENHOVE, m.t.p.r. à Liège et l'accusation que les sociaux-chrétiens ont saboté le crédit de l'Etat ; la réponse du ministre à un commissaire au sujet des exportations des capitaux ; la proposition de la commission bancaire tendant à la révision du régime réglementaire du marché de l'argent et des coefficients bancaires ; la situation du Fonds des rentes et du Fonds national d'assurance maladie-invalidité ; le détail des 25 milliards d'avantages sociaux supplémentaires accordés aux travailleurs ; la réduction du budget du travail ; le paiement des chômeurs ; les crédits pour pensions de vieillesse ; l'atteinte au crédit de l'Etat provoquée par la crise de trésorerie) ; pp. 350 à 352 ;

Observations de MM. DOUTREPONT, LIEBAERT, WIARD, VAN BUGGENHOUT ; pp. 350 à 352 ;

JANSSEN (concernant la thèse gouvernementale que les difficultés de trésorerie ne sont pas d'origine budgétaire mais dues à un accident technique ; la circulaire relative à la situation financière adressée, le 6 avril 1957, par le Premier Ministre et le Ministre des Finances, à tous les ministres ; les crédits supplémentaires accordés, après la parution de la circulaire, pour l'organisation de manifestations à l'occasion de l'Exposition universelle et pour des travaux à exécuter pour les enseignements moyens et techniques de l'Etat ; les recettes supplémentaires du Trésor en l'espace de trois ans ; le dépassement du plafond de la Banque Nationale et la régularisation des opérations ; le discours prononcé le 21 novembre dernier par M. VAN ACKER, p.m. à la Chambre des Représentants, attaquant les anciens ministres JANSSEN et VAN HOUTTE et traitant de l'accroissement de la dette publique et du dépassement du plafond de la Banque Nationale ; l'adaptation du montant du plafond ; la marge de la Banque Nationale ; la situation en 1939, la période d' « open market policy » ; la situation de la trésorerie ; le sort du Fonds des rentes ; les emprunts contractés ; la dette extérieure ; les dépenses de l'Etat à couvrir par l'impôt et par l'emprunt, la situation en France ; le droit de tirage sur le Fonds Monétaire international ; le budget de 1958) ; pp. 352 à 355 ;

Observations de MM. LIEBAERT, DERBAIX, Comte d'ASPREMONT LYNDEN, DOUTREPONT, R. HOUBEN, HARMEGNIES ; pp. 352 à 355 ;

VAN BULCK (concernant certaines dépenses non inscrites au budget pour 1958 ; l'augmentation des impôts, le plafond du minimum exonéré, la révision des barèmes de taxation ; la réorganisation de la comptabilité de l'Etat ; l'accroissement de la dette publique ; le retard dans la perception des impôts, l'affectation des crédits prévus pour la navigation intérieure ; l'octroi d'un crédit de réescompte de 30 millions à la Caisse Générale d'Epargne et de Retraite) ; pp. 355 à 357 ;

LIEBAERT, m.f. (parle du dépassement du plafond des avances de la Banque Nationale et de la politique des gouvernements successifs quant à l'emploi de la marge ; se réfère à son discours prononcé le 10 novembre 1954 à la Chambre où il faisait l'inventaire du gouvernement précédent ; parle de la création de la commission chargée d'étudier la réforme de la comptabilité de l'Etat ; répond aux orateurs) ; pp. 356 à 360 ;

Observations de MM. HARMEGNIES, SERVAIS Léon, VAN HOUTTE, DOUTREPONT, P. DE SMET, LEYNEN, JANSSEN ; pp. 356 à 360 ;

VAN HOUTTE (concernant la réponse du ministre au sujet du problème de trésorerie, du plafond des avances de la Banque Nationale, des prélèvements du Trésor et des parastataux, de la comparaison des budgets d'un exercice à l'autre, des bonis budgétaires, des chiffres de l'endettement réel de l'Etat, des dépôts bancaires, du paiement au Fonds des communes et aux communes) ; pp. 360 à 361 ;

Observations de M. LIEBAERT ; p. 361.

La discussion générale est close.

Discussion des articles du tableau (19 décembre 1957).

Les articles sont successivement mis aux voix et adoptés ; p. 361.

Discussion des articles du projet (19 décembre 1957).

Art. 1 à 12.

Adoptés sans observations ; pp. 361 à 362.

Vote (19 décembre 1957).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 85 voix contre 73 et 3 abstentions ; pp. 379, 380.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

Budgets (présentation). — V. Président/Divers.

Budgets coloniaux. — V. Colonies.

Bureau définitif. — V. Chambres législatives — Sénat.

C

Caisse des Dépôts et Consignations.

Ann. — Rapport sur les opérations de cette caisse pendant l'année 1957 ; Transmis par le Ministre des Finances ; p. 1326 (16 avril 1958).

Caisse d'indemnisation en cas d'épizooties de Malmédy. — V. Sécurité sociale/Cantons d'Eupen, Malmédy et Saint-Vith.

Caisse générale d'Epargne et de Retraite de Belgique.

Ann. — Transmission du compte rendu des opérations de la Caisse Générale d'Epargne et de Retraite de Belgique pour l'année 1956 ; p. 13 (13 novembre 1957).

Caisses d'allocations familiales. — V. Interpellations/Custers.

Campagne de Corée. — V. Pensions/Pensions militaires.

Campine. — V. Commerce et Industrie/Charbon.

Cantons d'Eupen, Malmédy et Saint-Vith. — V. Sécurité sociale.

Cantons judiciaires. — V. Organisation judiciaire/Justices de paix.

Captivité. — V. Guerre/Chevrons de captivité. — V. aussi Pensions/Pensions de réparation.

Carte du feu. — V. Guerre/Anciens combattants — Soins médicaux et pharmaceutiques gratuits.

Casier civil. — V. Droit civil.

Catch. — V. Droit pénal/Combats de boxe.

Chambres législatives — Sénat.

AJOURNEMENT.

Ann. — Le Sénat s'ajourne au mardi 7 janvier 1958 ; p. 384 (19 décembre 1957).

Le Sénat s'ajourne au mardi 15 avril 1958 ; p. 1291 (2 avril 1958).

Chambres législatives. — Sénat. — AJOURNEMENT. *(suite).*

Fin de la législature :

M. STRUYE, au nom de son groupe, félicite et remercie le PRESIDENT pour la façon magistrale dont il a conduit et présidé les débats. Il rend hommage aux membres du personnel ;

MM. ROLIN, COULONVAUX et NOEL, au nom de leur groupe, s'associent à cet hommage ;

M. le PRESIDENT remercie et souhaite à tous un cordial « au revoir » ; pp. 1522, 1523 (24 avril 1958).

BUREAU DEFINITIF.

Ann. — Nomination du bureau définitif (12 novembre 1957).

M. STRUYE propose la réélection de tous les membres sortants, par acclamations ; p. 4.

MM. ROLIN et COULONVAUX, au nom de leur groupe, appuient la proposition de M. STRUYE ; p. 5.

Sont réélus :

Président : M. GILLON ;

Premier vice-président : M. BOUILLY ;

Deuxième vice-président : M. MULLIE ;

Troisième vice-président : M. MOREAU de MELEN ;

Secrétaires : MM. JESPERS, CROMMEN, MOULIN, DERBAIX, CRAEYBECKX et DE MAN ;

Questeurs : MM. DOUTREPONT, VAN BUGGENHOUT, HARMEGNIES, le baron ZURSTRASSEN et M. VREVEN ; p. 4.

COMMISSIONS PERMANENTES.

Ann. — Désignation des bureaux des commissions ; p. 18 (13 novembre 1957).

Modification dans la composition de la commission des finances; p. 26 (14 novembre 1957).

M. le PRESIDENT annonce que le Bureau a examiné le problème de la suppression éventuelle de la commission du budget extraordinaire, à la lumière de la nouvelle présentation des différents budgets ; il propose de ne pas supprimer la commission mais de ne procéder à sa constitution que si la nécessité s'en faisait sentir ultérieurement ; p. 40 (19 novembre 1957).

Modification dans la composition de la commission des classes moyennes ; p. 84 (21 novembre 1957).

Modification dans la composition de la commission de la santé publique ; p. 524 (23 janvier 1958).

Modification dans la composition de la commission du travail et de la prévoyance sociale ; p. 586 (29 janvier 1958).

Modification dans la composition de la commission du règlement ; p. 654 (6 février 1958).

Modification dans la composition de la commission des affaires étrangères ; p. 795 (4 mars 1958).

Modification dans la composition de la commission de la justice ; p. 937 (13 mars 1958).

COMMISSIONS SPECIALES.

Ann. — Nomination d'une commission spéciale d'étude et d'investigation pour le Congo ; p. 40 (19 novembre 1957).

DECES.

Ann. — M. le Président annonce le décès de MM. Verbaet et Petit, anciens sénateurs ; p. 6 (12 novembre 1957).

M. le Président annonce le décès de M. Nolf, ancien sénateur ; p. 636 (5 février 1958).

M. le Président annonce le décès de M. Van Vlaenderen, ancien sénateur ; p. 695 (13 février 1958).

M. le Président rend hommage à la mémoire de M. le Sénateur LEDOUX ; M. TROCLET, m.t.p.s., au nom du gouvernement, s'associe à cet hommage ; p. 782 (26 février 1958).

M. le Président annonce le décès de MM. Casterman et Gillès de Pélichy, anciens sénateurs ; p. 885 (11 mars 1958).

M. le Président annonce le décès du baron de Moffarts, ancien sénateur ; p. 965 (18 mars 1958).

M. le Président rend hommage à la mémoire de M. Henri Heyman, Ministre d'Etat ; M. VERMEYLEN, m.i., au nom du gouvernement, s'associe à cet hommage ; p. 1296 (15 avril 1958).

M. le Président annonce le décès du baron Fernand van Ackere, ancien sénateur ; p. 1384 (22 avril 1958).

Chambres législatives — Sénat *(suite).*

GREFFIER.

Ann. — M. le Président annonce la démission de M. van ELDEREN de ses fonctions de greffier du Sénat ; pp. 8, 9 (12 novembre 1957).

M. Francis HUMBLET, Greffier-adjoint du Sénat est promu au grade de greffier, par acclamations ; il prête serment ; p. 18 (13 novembre 1957).

Hommage à M. van ELDEREN, Greffier émérite du Sénat ; p. 54 (19 novembre 1957).

INCIDENTS.

Ann. — M. DE BAECK interroge le ministre de la justice au sujet de l'article publié par M. Jos. VAN EYNDE dans la *Volksgazet* à la suite du jugement prononcé dans le litige qui l'opposait à M. Th. LEFEVRE ;

Observations de MM. DOUTREPONT, CAMBY, HARMEGNIES ;

M. LILAR, m.j., répond aux questions posées par M. DE BAECK ; fait des observations relatives aux suites pénales à donner à cette affaire ;

Observations de M. SLEDSENS ;

L'incident est clos ; pp. 464 à 466 (16 janvier 1958).

M. STRUYE réitère les félicitations du groupe P.S.C. au ministre des affaires économiques, à l'occasion de sa nomination comme membre de la Commission de la Communauté Economique Européenne, déclare qu'il y a incompatibilité entre les deux fonctions, demande que M. REY cesse toute activité ministérielle et que la discussion des projets charbonniers soit ajournée jusqu'au moment où un nouveau ministre des affaires économiques soit nommé ;

Observations de MM. REY, m.a.éc., ORBAN, le PRESIDENT, ROLIN, COULONVAUX, YERNAUX, STRUYE, baron NOTHOMB, R. HOUBEN, VAN BUGGENHOUT ; pp. 488 à 491 ;

La demande d'ajournement est rejetée ;

Les membres de l'opposition quittent l'hémicycle ;

L'incident est clos ; pp. 488 à 491 (21 janvier 1958).

M. LEYNEN demande d'ajourner la réunion de la commission chargée d'examiner les projets de loi déposés par le ministre de l'Instruction publique ;

Observations de MM. CROMMEN, DOUTREPONT, ROLIN;

M. CROMMEN demande de ne pas remettre la réunion de la commission, celle-ci devant débuter par un exposé général du ministre ; dit que plusieurs réunions seront nécessaires pour discuter les projets ;

M. COLLARD, m.i.p., appuie la proposition de M. CROMMEN et déclare que la droite, ayant entendu son exposé, pourra lui poser des questions immédiatement ou réfléchir à ce sujet ;

M. LEYNEN marque son accord ;

L'incident est clos ; pp. 521 à 522 (22 janvier 1958).

M. de la VALLEE POUSSIN interroge M. le Premier Ministre au sujet des tirés à part des discours des membres de l'Assemblée, imprimés par le *Moniteur belge ;*

M. VAN ACKER, p.m., déclare que la réglementation en vigueur date de 1934 et que c'est le comte de Broqueville, Premier Ministre et M. JANSON, Ministre de la Justice du gouvernement de l'époque, qui ont pris la décision de subordonner l'impression par le *Moniteur belge* à l'accord préalable du Premier Ministre ; dit que des dérogations ont été accordées par tous les gouvernements mais que l'on ne peut exagérer ;

L'incident est clos ; pp. 631 à 632 (4 février 1958).

Rappel au règlement par M. FLAMME au sujet de la procédure du vote nominatif ;

Observations de MM. le PRESIDENT, DE BLOCK, SMETS, HARMEGNIES, baron de DORLODOT, STRUYE, DELMOTTE ;

L'incident est clos ; pp. 849 à 855 (6 mars 1958).

M. CROMMEN demande la parole pour répondre à des affirmations de M. MONDELAERS au cours de la discussion du budget de l'agriculture ; déclare qu'il est adversaire de la lecture de discours ;

Observations de MM. MONDELAERS, STRUYE, le PRESIDENT.

L'incident est clos ; pp. 1017, 1018 (19 mars 1958).

Fait personnel de M. VAN BUGGENHOUT qui proteste contre l'opinion émise par M. VERMEYLEN, m.i., au sujet de la fermeture d'un poste de télévision, ordonnée par lui en tant que bourgmestre, lors de la transmission d'un match de catch en présence d'enfants ;

Observations de MM. VERMEYLEN, m.i., et ORBAN ;

L'incident est clos ; p. 1070 (20 mars 1958).

Chambres législatives — Sénat. — INCIDENTS *(suite)*.

Motion de M. STRUYE relative à la procédure de vote : demande que lorsqu'un grand nombre de votes sont à l'ordre du jour, le vote électrique soit remplacé par le vote par bulletin ;
M. le PRESIDENT répond que le Bureau examinera cette suggestion ;
L'incident est clos ; p. 1075 (20 mars 1958).

Question orale de M. STRUYE à M. le Ministre des Finances, relative aux faits reprochés à son chef de Cabinet, qui vient de démissionner, et qui se trouve sous le coup d'une action judiciaire ;
M. LIEBAERT, m.f., répond à la question de M. STRUYE ;
L'incident est clos ; pp. 1098, 1099 (25 mars 1958).

M. le VICE-PRESIDENT MOREAU de MELEN fait remarquer qu'au moment du vote sur l'amendement de M. VAN HEMELRIJCK, une erreur dans la manipulation des clefs qui commandent le vote au fauteuil de la présidence l'a fait apparaître comme absent, alors qu'il présidait la séance ; p. 1112 (25 mars 1958).

M. VAN BUGGENHOUT rectifie une erreur de vote et déclare qu'il a voulu émettre un vote affirmatif sur le projet de loi relatif aux réfractaires du travail obligatoire ; p. 1226 (1er avril 1958).

M. PARMENTIER rectifie une erreur de vote et déclare qu'il a émis un vote affirmatif au lieu de s'abstenir, puisqu'il avait pairé avec M. de la VALLEE POUSSIN ; p. 1234 (1er avril 1958).

M. VAN GERVEN déclare qu'il n'a pas eu l'occasion de motiver son abstention lors du vote sur le budget des affaires étrangères et dit s'être abstenu pour pouvoir appeler l'attention sur le fait qu'un budget aussi important est voté dans la précipitation et après 19 heures ; p. 1240 (1er avril 1958).

M. E. CLAEYS interroge le Ministre de l'Intérieur au sujet de l'indemnité, la pension et le cumul des pensions des membres des députations permanentes ;
M. VERMEYLEN, m.i., répond aux questions posées ;
Observations de M. ORBAN ; l'incident est clos ; p. 1404 (22 avril 1958).

M. STRUYE demande que le règlement soit appliqué et que le vote en seconde lecture du projet de loi relatif à la sécurité sociale des ouvriers mineurs ait lieu demain ; fait une proposition transactionnelle mais à la condition que l'ordre du jour soit limité demain aux points convenus ;
Observations de MM. ROLIN, le PRESIDENT, MOULIN ; l'incident est clos ; pp. 1453, 1454 (23 avril 1958).

Rappel à l'article 50 du règlement par M. DE BAECK, lors de la discussion du projet de loi relatif à la sécurité sociale des ouvriers mineurs ; p. 1454 (23 avril 1958).

LISTES.

Doc. — N° 1 : Liste alphabétique des membres du Sénat.
N° 2 : Liste des membres du Sénat.
N° 3 : Liste des projets et propositions de loi dont le Sénat est saisi.
N° 4 : Liste des Commissions Permanentes.
N° 379 : Liste des projets et propositions de loi considérés comme non avenus par suite de la dissolution des Chambres (Loi du 1er juillet 1893).

ORDRE DES TRAVAUX.

Ann. — M. STRUYE fait une déclaration concernant l'ordre du jour. Il regrette que le gouvernement n'ait pas fait de déclaration au Parlement, au sujet de la situation financière ;
Observations de M. le PRESIDENT ; p. 9 (12 novembre 1957).

Observations de M. le PRESIDENT au sujet de la réunion de la Commission des Affaires étrangères à la veille de la réunion de l'OTAN ;

le baron de DORLODOT remarque que la commission de la Défense nationale interdit systématiquement aux membres du Sénat d'assister à ses discussions et il demande que les réunions de la Commission des Affaires étrangères soient interdites aux membres de la Commission de la Défense nationale ;

Observations de MM. le PRESIDENT, DEHOUSSE, le comte d'ASPREMONT LYNDEN ;

M. STRUYE demande qu'à l'occasion de la discussion du budget de la Défense nationale il soit répondu aux questions posées par M. ROLIN ;

Observations de MM. SPINOY, m.d.n., le PRESIDENT, STRUYE, DOUTREPONT, le baron de DORLODOT, DE BLOCK, DUVIEUSART, CROMMEN, MOULIN ; pp. 260 à 261 (11 décembre 1957).

Chambres législatives — Sénat. — ORDRE DES TRAVAUX *(suite)*.

Observation de M. STRUYE relative à l'impossibilité de discuter le budget du Travail et de la Prévoyance sociale étant donné que, dans la présentation de ce budget, il n'a pas été tenu compte de la loi du 16 mars 1954 sur le contrôle des parastataux ;
Observations de MM. LILAR, m.j., PARMENTIER, le PRESIDENT ; p. 648 (5 février 1958).
M. TROCLET, m.t.p.s., déclare que les budgets des parastataux dépendant de son département n'ont pas été joints en annexe au budget du Ministère du Travail et de la Prévoyance sociale parce que le ministre des Finances a demandé d'apporter des modifications à la présentation de deux budgets, dont celui du F.N.A.M.I., et qu'il faudra au moins deux mois avant que toute la procédure soit terminée ;
M. STRUYE déclare que le Sénat doit pouvoir exercer normalement son contrôle sur les parastataux, propose de remettre à huitaine la discussion du budget du Ministère du Travail et de la Prévoyance sociale et de consacrer une séance, le moment voulu, à la discussion du budget du F.N.A.M.I. ;
Observations de MM. le PRESIDENT, STRUYE, baron NOTHOMB, LACROIX ; pp. 660 à 662 (6 février 1958).

M. STRUYE demande l'ajournement à huitaine du projet de loi relatif aux matches de boxe et de catch et l'ajournement au lendemain de la proposition relative à l'adaptation du nombre des représentant et des sénateurs ;
M. COULONVAUX et Mme BEECKMAN-Vve VANDERVELDE, au nom de leur groupe, marquent leur accord ;
Observations de MM. ORBAN, le PRESIDENT ;
L'ajournement est prononcé ; pp. 710, 711 (18 février 1958).

M. le PRESIDENT propose de ne pas siéger le lendemain, étant donné les conditions atmosphériques ;
Observations de MM. BOUILLY, MOULIN, ORBAN ; p. 782 (26 février 1958).

M. MUNDELEER, m.c.m., demande au Sénat de vouloir se prononcer immédiatement sur le projet de loi accordant la garantie de l'Etat aux emprunts conclus par le Fonds de solidarité et de garantie ;
Observations de M. JESPERS relatives à la discussion du budget du Ministère du Travail et de la Prévoyance sociale ;
Observations de MM. le PRESIDENT, CROMMEN et DE BLOCK ; p. 814 (5 mars 1958).

M. le PRESIDENT annonce que la Commission du travail parlementaire s'est réunie le matin et a décidé de proposer au Sénat un ordre du jour qui permettrait de terminer les travaux dans des conditions satisfaisantes avant la fin de la législature ; appelle l'attention sur le fait qu'au moins un budget ne pourra être examiné avant la fin du mois de mars et qu'un projet de crédits provisoires devra être voté ;
Observations de MM. ORBAN, le PRESIDENT, baron NOTHOMB, P. DE SMET, VAN HOUTTE, HARMEGNIES, ROLIN ; pp. 885 à 886 (11 mars 1958).

Observations de MM. le PRESIDENT, VERMEYLEN, m.i., ROLIN, STRUYE, TROCLET, m.t.p.s., R. HOUBEN, COULONVAUX, LEYSEN, LEYNEN, DE BAECK et BOUILLY relatives au renvoi, après les élections, de tous les projets qui prêtent à discussion et plus spécialement du budget de l'Instruction publique que le ministre défendra éventuellement, quoique malade ; pp. 1407 à 1409 (22 avril 1958).

M. COLLARD, m.i.p., remercie les membres pour les sentiments qu'ils ont eu à son égard la veille ; demande à l'Assemblée de revenir sur sa décision et de discuter son budget parce qu'il estime que celui-ci doit être voté avant la fin de la législature ;
Observations de MM. le PRESIDENT, MOULIN, STRUYE ;
La proposition de M. le PRESIDENT tendant à discuter certains projets est adoptée ;
Observations de MM. CUSTERS, VAN REMOORTEL, le PRESIDENT, baron de DORLODOT, ORBAN, ROLIN, PHOLIEN, MOULIN, R. HOUBEN ; pp. 1434, 1435 (23 avril 1958).

Le PRESIDENT propose de prolonger la séance et de terminer les travaux le soir même ;
Observations de MM. ROLIN, COULONVAUX, SMETS, JESPERS, Léon SERVAIS ;
La proposition est adoptée ; p. 1483 ;
Observations de MM. le PRESIDENT, MOULIN, NEELS, HENSKENS, WARNANT, PARMENTIER ; p. 1484 (24 avril 1958).

Chambres législatives — Sénat *(suite).*

OUVERTURE DE LA SESSION.

Ann. — M. MULLIE, doyen d'âge en l'absence de Mme JANSON-Vve SPAAK, souffrante, déclare ouverte la session de 1957-1958 ; p. 4 ; prononce son allocution ; p. 5 (12 novembre 1957).

M. GILLON est réélu président du Sénat ; il prononce son allocution et déclare le Sénat constitué et qu'il en sera donné connaissance au Roi et à la Chambre des Représentants ; p. 5 (12 novembre 1957).

PETITIONS.

Pétitions sur lesquelles la Commission a statué.

Doc. — N° 100 : Feuilleton n° 1.
N° 374 : Feuilleton n° 2.

PRESTATION DE SERMENT DES PRINCES ROYAUX.

PRESTATION DE SERMENT DE S.A.R. LE PRINCE ALBERT DE BELGIQUE, PRINCE DE LIEGE (11 mars 1958).

Réception et discours de M. le Président GILLON ; p. 878 ;
S.A.R. le Prince Albert prête serment et est proclamé sénateur ; p. 878 ;
Discours de S.A.R. le Prince Albert (concernant l'exportation, nécessité vitale pour notre pays, le prix des transports, l'importation de pétrole, la situation avantageuse de la Belgique au sein du Marché Commun, le développement de la marine marchande mondiale ; l'extension de la flotte marchande belge, le recrutement des équipages et les conditions de vie des gens de mer ; nos unités pétrolières ; le cabotage, notre flotte de cargos, la liaison avec le Congo belge ; le développement de nos chantiers navals ; le port d'Anvers, son hinterland, ses quais et ses bassins, son port pétrolier ; la navigabilité de l'Escaut, le plan Delta, la concurrence néerlandaise Rosenburg-Rotterdam ; la modernisation du port de Gand, son hinterland, l'écluse de Terneuzen, la construction éventuelle d'une grande écluse maritime et l'élargissement du canal de Terneuzen, la répartition des frais entre la Belgique et les Pays-Bas ; l'élargissement éventuel du canal Gand-Zelzate et son prolongement jusqu'au port approfondi de Zeebrugge ; les ports de Zeebrugge, Liège et Bruxelles, le rôle économique de chacun de nos ports, la modernisation de nos voies navigables ; la centralisation dans un même département ministériel de toutes les affaires portuaires, l'industrialisation des régions portuaires ; la modernisation du réseau et du matériel des chemins de fer ; le trafic par la route, les autoroutes ; les voies aériennes, la modernisation de la Sabena, les liaisons internationales, Melsbroek ; la coordination des transports ; la coordination tarifaire suggérée par la Commission Economique Européenne ; l'importance d'une politique maritime et portuaire et de transports intérieurs, l'établissement d'un programme d'investissements à longue échéance) ; pp. 879 à 882 ;
La séance est levée.

REGLEMENT.

Propositions de modifications du Règlement du Sénat.

Doc. — N° 268 : Rapport de M. Derbaix.

Ann. — *Discussion et proposition de renvoi en commission* (2 avril 1958).

Discours de MM. DERBAIX, rapp. (se réfère aux conclusions de son rapport) ; p. 1254 ;
WIARD (concernant certaines phrases et expressions utilisées dans le rapport, l'emploi du terme « arrêté » s'appliquant au règlement organique du personnel, la consultation du personnel ou de délégués mandatés par le personnel ; demande l'ajournement du vote) ; p. 1254 ;
DERBAIX, rapp. (concernant l'urgence de l'application du règlement organique, l'élaboration du règlement, la consultation du personnel, la tradition en la matière) ; p. 1254 ;
DOUTREPONT (concernant l'intervention de M. WIARD, l'élaboration du règlement organique, la situation du personnel du Sénat) ; p. 1254 ;
WIARD (parle de la consultation du personnel et demande la remise de la discussion) ; p. 1254 ;
La proposition de renvoi en commission est rejetée ; p. 1255 ;

Examen des modifications proposées par la commission (2 avril 1958).

Les modifications proposées sont adoptées ; p. 1255.

Chambres législatives — Sénat *(suite).*

SEANCES EXTRAORDINAIRES

Manifestation d'hommage à MM. GILLON, ORBAN et ROLIN qui ont accompli 25 années de mandat (17 décembre 1957).

Ann. — Discours de M. le Président GILLON ; pp. 312 à 314 ;
M. le PRESIDENT donne lecture du télégramme de S.M. le Roi et de la réponse qu'il lui a adressée ; p. 314 ;
M. LEFEBVRE, m.a., félicite les jubilaires au nom du Premier Ministre, retenu à Paris par les réunions de l'OTAN ; pp. 314, 315 ;
MM. ORBAN et ROLIN remercient ; pp. 315 à 316.

VALIDATION DES POUVOIRS.

Ann. — Validation des pouvoirs de M. CLOTZ, appelé à remplacer M. Ledoux, décédé ;
M. DOUTREPONT donne lecture de son rapport dans les deux langues nationales ;
Les conclusions de ce rapport sont adoptées ;
M. CLOTZ prête serment ; pp. 794, 795 (4 mars 1958).

Charbon. — V. Commerce et Industrie.

Charbonnages. — V. Affaires étrangères.

Charleroi. — V. Communes — Territoire des communes.

Chefs-comptables. — V. Commerce et Industrie/Organisation de l'économie — Experts comptables.

Chemins de fer. — V. Communications.

Chevrons de captivité. — V. Guerre.

Chômage. — V. Sécurité sociale.

Cinéma. — V. Professions.

Circulation routière. — V. Droit pénal.

Cités universitaires. — V. Enseignement/Fonds des constructions scolaires.

Colonies.

BUDGETS COLONIAUX.

EXERCICE 1956.

Projet de loi approuvant des ouvertures de crédits supplémentaires et réduisant certains crédits ouverts pour les dépenses extraordinaires du Congo belge et du Ruanda-Urundi de l'exercice 1956.

Doc. — N° 135 : Exposé des motifs et projet de loi.

Projet de loi portant approbation de l'arrêté royal du 30 octobre 1957 ouvrant des crédits supplémentaires et ordonnant des virements de crédits au budget des Dépenses ordinaires du Congo belge et du Ruanda-Urundi pour l'exercice 1956.

Doc. — N° 136 : Exposé des motifs et projet de loi.

EXERCICE 1958.

Projet de loi contenant le budget des Recettes et des Dépenses extraordinaires du Congo belge et du Ruanda-Urundi pour l'exercice 1958.

Doc. — N° 378 : Projet transmis par la Chambre des Représentants.

COMMUNICATIONS.

OTRACO.

Ann. — Transmission des bilan et compte de profits et pertes approuvés relatifs à l'exercice 1956 de cet Office ; p. 8 (12 novembre 1957).

Colonies. — COMMUNICATIONS *(suite)*.

OTRACO *(suite)*.

Transmission des comptes approuvés de prévision de recettes et de dépenses tant ordinaires qu'extraordinaires relatifs à l'exercice 1958 de l'Office ; p. 12 (13 novembre 1957).

DECRETS.

Ann. — Huit projets de décret renouvelant les droits exclusifs de recherches minières, approuvant une convention et octroyant un permis d'exploitation ;

Transmis par le Ministre des Colonies ; p. 13 (13 novembre 1957).

Projet de décret approuvant une convention ;

Transmis par le Ministre des Colonies ; p. 56 (20 novembre 1957).

Projet de décret octroyant des permis d'exploitation ;

Transmis par le Ministre des Colonies ; p. 84 (21 novembre 1957).

Projet de décret approuvant une convention ;

Transmis par le Ministre des Colonies ; p. 179 (28 novembre 1957).

Trois projets de décret renouvelant des droits exclusifs de recherches minières, approuvant une ordonnance législative et approuvant deux conventions ;

Transmis par le Ministre des Colonies ; p. 350 (19 décembre 1957).

Quatre projets de décret renouvelant des droits exclusifs de recherches minières et octroyant des permis d'exploitation ;

Transmis par le Ministre des Colonies ; p. 415 (9 janvier 1958).

Cinq projets de décret renouvelant des droits exclusifs de recherches minières et octroyant des permis d'exploitation ;

Transmis par le Ministre des Colonies ; p. 554 (6 février 1958).

Un projet de décret octroyant un permis d'exploitation ;

Transmis par le Ministre des Colonies ; p. 853 (6 mars 1958).

DROIT PENAL.

Projet de loi concernant les demandes en revision des condamnations prononcées au Congo belge et au Ruanda-Urundi et complétant le Code d'instruction criminelle belge d'Europe.

Doc. — N° 143 : Exposé des motifs et projet de loi.

N° 361 : Rapport de M. Van Remoortel.

N° 367 : Amendements proposés par M. Ancot.

Ann. — Renvoi à la Commission des Colonies ; p. 1384 (22 avril 1958).

L'ajournement est décidé ; p. 1457 (23 avril 1958).

Projet de loi abrogeant l'arrêté-loi du 24 septembre 1942.

Doc. — N° 304 : Exposé des motifs et projet de loi.

N° 362 : Rapport de M. Van Remoortel.

Ann. — *Ajournement* (23 avril 1958).

Discours de MM. ANCOT (concernant l'opportunité de voter le présent projet ; le but du projet, l'abrogation de l'arrêté-loi pris à Londres et réglant la manière de poursuivre les magistrats ; l'adaptation de notre charte coloniale ; le dépôt tardif du projet, les projets actuellement soumis aux délibérations du Conseil colonial ; l'avis du Conseil colonial ; propose l'ajournement) ; pp. 1457 à 1458 ;

VAN REMOORTEL, rapp. (répond à M. ANCOT) ; p. 1458 ;

Observations de MM. ANCOT, STRUYE ; p. 1458.

L'ajournement est décidé ; p. 1458.

GOUVERNEMENT.

PERSONNEL.

Projet de loi rendant applicable aux agents temporaires et anciens agents temporaires du Ministère des Colonies rémunérés à charge du budget colonial, les dispositions de la loi du 10 novembre 1953, relative à l'abandon par l'Etat de certaines créances nées en raison de circonstances se rattachant à la guerre.

Doc. — N° 219 : Exposé des motifs et projet de loi.

LOTERIE COLONIALE.

Projet de loi autorisant le Ministre des Colonies à prélever une somme complémentaire de cent vingt millions de francs sur les bénéfices de la Loterie Coloniale au profit du Commissariat général du Gouvernement près l'Exposition universelle et internationale de Bruxelles 1958.

Doc. — N° 127 : Exposé des motifs et projet de loi.

Colonies *(suite)*.

OFFICE DES CITES AFRICAINES.

Ann. — Transmission du bilan, du compte de profits et pertes et du rapport de gestion pour l'exercice 1956 ; p. 200 (3 décembre 1957).

EMPRUNTS.

Projet de loi portant de 50 millions à 100 millions de francs le montant des emprunts à émettre, sous la garantie de l'Etat, par l'Office des Cités africaines, en vue de couvrir des dépenses se rapportant à son activité au Ruanda-Urundi.

Doc. — N° 95 : Rapport de M. Lacroix.

Ann. — M. LACROIX dépose le rapport et demande la discussion d'urgence ; p. 377.

L'urgence est décrétée ; M. LACROIX donne lecture de son rapport en français, M. DE MAN en flamand ;

M. VAN BUGGENHOUT (demande s'il ne serait pas souhaitable de connaître les motifs des abstentions lors du vote en commission) ;

Observations de M. le PRESIDENT ; p. 378 (19 décembre 1957).

Pas de discussion générale.

Discussion des articles (19 décembre 1957).

Art. 1 à 3.

Adoptés sans observations ; pp. 378 à 379.

Vote (19 décembre 1957).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 85 voix contre 73 et 3 abstentions ; pp. 379, 380.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

Colonies. — V. Interpellations/Hougardy — Noël — Van Hemelrijck.

Combats de boxe. — V. Droit pénal.

Commerce et Industrie.

BANQUES.

Proposition de loi modifiant l'arrêté royal du 9 juillet 1935 sur le contrôle des banques et le régime des émissions de titres et valeurs.

Doc. — N° 279 : Rapport de M. Vreven.

Ann. — Pas de discussion générale.

Discussion des articles (16 avril 1958).

Art. 1 et 2.

Adoptés sans observations ; p. 1376.

Vote (22 avril 1958).

L'ensemble de la proposition de loi est adopté par 137 voix et 2 abstentions ; p. 1406.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

CAISSE NATIONALE DE CREDIT PROFESSIONNEL.

Ann. — Transmission d'un exemplaire du bilan et compte de profits et pertes au 31 décembre 1957 ; p. 1296 (15 avril 1958).

CHARBON.

Projet de loi modifiant et complétant la loi du 13 août 1947 instituant le Conseil National des Charbonnages ainsi que les lois coordonnées sur les mines, minières et carrières.

Doc. — N° 97 : Projet transmis par la Chambre des Représentants.

N° 118 : Rapport de M. Dethier.

Ann. — *Demande d'ajournement* (21 janvier 1958).

M. STRUYE (réitère les félicitations du groupe P.S.C. au Ministre des Affaires économiques à l'occasion de sa nomination comme membre de la Commission de la Communauté économique européenne, déclare qu'il y a incompatibilité entre les deux fonctions, demande que M. REY cesse toute activité ministérielle et demande l'ajournement des projets charbonniers jusqu'au moment où un nouveau ministre des Affaires économiques aura été nommé) ; p. 488 ;

Observations de MM. REY, m.a.éc., ORBAN, le PRESIDENT, ROLIN, COULONVAUX, YERNAUX, STRUYE, baron NOTHOMB, R. HOUBEN, VAN BUGGENHOUT ; pp. 488 à 491 ;

Commerce et Industrie. — CHARBON *(suite).*

La demande d'ajournement est rejetée ; p. 491 ;
Les membres de l'opposition quittent l'hémicycle ; p. 491.

Discussion générale (21 janvier 1958).

A cette discussion générale est jointe celle du projet de loi relatif à la concessibilité des réserves charbonnieres de la Campine.

Discours de MM. REY, m.a.éc. (concernant la situation difficile de l'industrie charbonnière belge ; les difficultés résultant de l'intégration du bassin belge dans la communauté des six pays ; les difficultés d'écoulement et le prix du charbon belge ; le bassin charbonnier du sud de la Belgique et l'expérience des mines marginales du Borinage, le bassin de la Campine ; le problème de la sécurité — Marcinelle — ; l'efficacité du Conseil national ; la composition, les pouvoirs et la compétence du nouveau Conseil national des Charbonnages ; l'accroissement de la productivité ; l'étude des problèmes sur le plan régional par l'établissement d'un mécanisme par bassin ; la sauvegarde de l'autorité gouvernementale ; la conception inexacte du projet de loi relatif à la Campine ; la nécessité de l'exploitation des réserves de la Campine et l'équilibre entre les bassins du nord et du sud ; l'exploitation des réserves B et C ; les modes d'exploitation ; les problèmes posés par l'association du secteur privé à l'Etat ; la sauvegarde des intérêts de la Campine et le développement des entreprises de valorisation du charbon sur place ; la nécessité de voter une réforme charbonnière, les critiques de l'opposition et d'éventuelles suggestions, le devoir de chercher des formules de collaboration entre le secteur public et le secteur privé ; l'erreur économique commise en ce qui concerne les réserves charbonnières de la Campine ; la situation dans l'énergie nucléaire, l'institution de la Commission nucléaire ; remercie pour les paroles aimables qui lui ont été adressées ; pp. 492 à 496 ;

MOLTER, rapp. (concernant les institutions qui se préoccupent de l'essor des régions septentrionales du pays ; l'économie de l'Europe occidentale qui éprouve un besoin croissant de charbon ; la situation de l'industrie charbonnière belge ; la qualité du charbon belge ; les industries de transformation ; l'accroissement de la population au Limbourg ; l'exploitation des réserves B et C ; les possibilités de développement économique de la Campine ; remercie le ministre et lui exprime sa reconnaissance) ; pp. 496 à 497 ;

WARNANT (concernant le problème technique, économique, international, humain et social des charbonnages belges ; les conditions géologiques des bassins ; la prétendue culpabilité des patrons charbonniers ; les conséquences antiéconomiques de la solidarité imposée aux charbonnages après la libération ; les efforts de rationalisation des industries charbonnières ; la sécurité dans les mines ; les entreprises de valorisation du charbon ; la critique de l'opposition accusant les libéraux d'avoir sacrifié la liberté d'entreprise dans l'industrie charbonnière ; l'accroissement d'autorité du Conseil national des Charbonnages et les entreprises collaborant avec lui ; les projets soumis qui constituent un compromis au problème de la rationalisation des charbonnages belges et à la mise en exploitation des réserves de la Campine ; rend hommage à M. REY, m.a.éc. et à MM. DETHIER et MOLTER, rapporteurs) ; pp. 497 à 499 ;

Observations de M. HARMEGNIES ; p. 498 ;

DE BLOCK (concernant la manœuvre de l'opposition tendant à compromettre M. REY ; les modifications au Conseil national des Charbonnages ; le prix du charbon sous les gouvernements successifs ; les erreurs commises en ce qui concerne le Conseil national des Charbonnages quant à la représentation des consommateurs et la délégation du Parlement ; les mines du Limbourg ; la production d'électricité à base de charbon ; les deux méthodes : exploitation des charbonnages par la communauté, exploitation par l'initiative privée ; l'expérience des pays voisins ; les solutions proposées par MM. DUVIEUSART et REY, l'éventualité d'une solution proposée par le Conseil national ; l'exploitation des réserves B et C ; la solution pour l'exploitation de la réserve A) ; pp. 500 à 502 ;

Reprise de la discussion générale (22 janvier 1958).

Discours de MM. DETHIER, rapp. (concernant la situation exacte de l'industrie charbonnière et son évolution depuis 1830 ; notre industrie charbonnière dans l'ensemble de la Communauté du Charbon, la situation des autres pays ; la production et le rendement des bassins ; la main-d'œuvre en Belgique ; les interventions de l'Etat et de la C.E.C.A. dans nos charbonnages ; l'utilisation des sommes investies ; les diverses opinions sur la concentration des entreprises et des chantiers de production ; la constitution du Conseil national des Charbonnages et les conclusions du rapport ; la conférence de M. Venter, directeur de l'Inichar, au sujet de la nécessité de concentration, du principe du siège unique et de l'esprit de particularité des patrons charbonniers ; la possibilité d'une concentration intensive par la nationalisation des mines ; certaine crainte quant au projet réformant notre Conseil national ; les nationalisations françaises ; les raisons principales de s'inspirer du régime français ; les conséquences de l'insuffisance structurelle persistante ; l'opinion de deux grands représentants de la pensée socialiste ; la mise à fruit des réserves de Campine qui pourrait accentuer le stockage actuel ; la péréquation interne ; le warrantage des stocks) ; pp. 504 à 508 ;

Observation de M. DULIEU ; p. 505 ;

VREVEN (concernant la nécessité de l'exploitation des réserves charbonnières de la Campine ; les grandes possibilités économiques du Limbourg ; les objections de l'opposition au sujet de la part préférentielle du Limbourg dans le produit de l'amodiation et de la garantie d'une industrie transformatrice du charbon ; la comparaison entre le projet Duvieusart et le projet actuel ; le délai en ce qui concerne la concession des réserves de Campine ; l'amodiation des secteurs B et C ; la reprise par le Conseil national des concessions inactives ; les suggestions de M. DE BLOCK quant à la réserve A ; l'article 7 du projet ; la possibilité qu'une convention conclue entre l'Etat et une société privée soit rejetée par le Conseil national) ; pp. 508 à 509 ;

VAN IMPE (concernant les avantages du projet et l'élasticité des textes ; le régime de compensation en matière charbonnière consistant à faire profiter les entreprises déficitaires des bonis des entreprises bénéficiaires ; la péréquation interne ; les pouvoirs accordés au Conseil national, le pouvoir d'investigation donné à certains contrôleurs ou experts de ce Conseil ; félicite le ministre) ; pp. 509 à 510 ;

GEORGE (concernant les pouvoirs de décision du Conseil national des Charbonnages : fermeture des sièges d'exploitation, déchéance ; l'absence de recours contre les décisions du Conseil national) ; pp. 510 à 511 ;

REY, m.a.éc. (détaille la composition du Conseil national des Charbonnages et répond aux orateurs) ; pp. 511 à 514 ;

Observation de M. ROLIN ; p. 513 ;

La discussion générale est close.

Discussion des articles (22 janvier 1958).
Art. 1 à 4.

Adoptés sans observations ; pp. 514 à 520.

Vote (23 janvier 1958).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 88 voix contre 2 et 1 abstention ; p. 531.
Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

Projet de loi relatif à la concessibilité des réserves charbonnières de la Campine.

Doc. — N° 98 : Projet transmis par la Chambre des Représentants.
N° 119 : Rapport de M. Molter.

Ann. — La discussion générale est jointe à celle du projet de loi modifiant et complétant la loi du 13 août 1947 instituant le Conseil national des Charbonnages, ainsi que les lois coordonnées sur les mines, minières et carrières.

Discussion de l'article unique (22 janvier 1958).

Adopté sans observations ; p. 520.

Vote (23 janvier 1958).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 88 voix contre 2 et 1 abstention ; p. 531.
Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

FINANCEMENT DES STOCKS.

Projet de loi favorisant le financement des stocks des charbonnages.

Doc. — N° 319 : Exposé des motifs et projet de loi.
N° 324 : Rapport de M. Dethier.

Ann. — *Discussion générale* (16 avril 1958).

Discours de MM. MEURICE (concernant la politique charbonnière gouvernementale ; les stocks de charbon ; le chômage ; la dette des charbonnages à l'égard du Fonds national ; la fermeture des charbonnages de Noël Sart-Culpart et de Gosson-Kessales ; les solutions proposées par le gouvernement : nouvelle majoration des cotisations patronales et ouvrières, warrantage de stocks de charbon et de coke ; l'entrée de nos charbonnages dans le Marché commun ; la différence entre nos prix et ceux des charbons allemands ; le but de l'actuel projet de loi ; la sécurité dans les mines) ; pp. 1328 à 1329 ;

Commerce et Industrie. — CHARBON *(suite)*.

FINANCEMENT DES STOCKS *(suite)*.

DE BLOCK (concernant l'argumentation de M. MEURICE, la bataille du charbon, la situation dans les charbonnages belges et français, l'opinion de M. MEURICE sur les nationalisations françaises ; les subsides octroyés aux charbonnages depuis la libération ; la conjoncture actuelle ; l'entrée des charbonnages belges dans le Marché commun, le prix du charbon et les stocks ; l'extension du chômage ; l'assainissement des charbonnages belges par une plus grande concentration et par une mécanisation plus poussée) ; pp. 1329 à 1330 ;

NOEL (concernant le dépôt tardif du projet et la précipitation avec laquelle a lieu le débat ; le dépôt tardif du projet, la modification proposée à l'article 1er par le Conseil d'Etat, la situation des charbonnages, la portée du projet qui vaudra tant en période normale qu'en période anormale, la bonne conservation des stocks, les modalités et les conditions d'octroi des warrants, s'abstiendra au vote) ; p. 1330 ;

Observation de M. le PRESIDENT ; p. 1330 ;

VAN BUGGENHOUT (concernant la précipitation avec laquelle a lieu le débat ; l'adaptation de l'industrie charbonnière pendant la période transitoire prévue par le traité de la CECA ; la lacune du texte du Traité qui n'a pas tenu compte de la différence existant entre les mines des divers pays et les différents bassins de chaque pays, l'inégalité des salaires ; la possibilité d'une récession économique dans la Communauté européenne ; l'importation de charbon étranger, la répartition du charbon, le financement des stocks, l'équipement des charbonnages ; l'égalisation du niveau de vie et du pouvoir d'achat des salaires dans les pays de la CECA ; la dette des charbonnages envers le Fonds national ; la création, l'alimentation et le but d'une caisse spéciale de la CECA ; l'appel à la main-d'œuvre étrangère ; le problème économique et la viabilité de l'industrie minière belge) ; pp. 1330 à 1331 ;

MEURICE (concernant le discours de M. DE BLOCK, les nationalisations, les concentrations, la stabilisation des prix, les écarts de salaires dans les pays de la CECA, le prix du charbon, l'achat du charbon allemand moins cher) ; pp. 1332 à 1333 ;

Observations de MM. MOULIN, ROLIN, DE BLOCK ; p. 1332 ;

VAN IMPE (concernant une lacune dans le projet quant aux garanties que peuvent présenter pour les prêteurs les stocks de charbon mis au warrant ; la vente du charbon par le débiteur moyennant le consentement de l'Etat et celui du porteur du warrant) ; p. 1333 ;

DE WINTER (concernant l'avis du Conseil d'Etat au sujet du projet, la publicité de la mise en gage, le partage de la somme d'achat du stock complet ou partiel lorsqu'il y a plus d'un seul détenteur d'un warrant) ; p. 1333 ;

MOTZ, m.a.éc. (concernant les mesures immédiates à prendre pour les charbonnages, la préparation d'un second programme intermédiaire d'urgence en vue de la grande réforme de structure tendant à l'assainissement de l'industrie charbonnière, l'utilité pratique des mesures de warrantage ; répond aux orateurs) ; pp. 1333 à 1334 ;

La discussion générale est close.

Discussion des articles (16 avril 1958).
Art. 1 à 11.

Adoptés sans observations ; pp. 1334 à 1335.

Vote (16 avril 1958).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 140 voix et 5 abstentions ; p. 1354.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

COMMERCE EXTERIEUR.

Projet de loi portant ratification d'un arrêté royal pris en vertu de la loi du 30 juin 1931, modifiée par celle du 30 juillet 1934, relative à l'importation, à l'exportation et au transit des marchandises.

Doc. — N° 141 : Exposé des motifs et projet de loi.
N° 265 : Rapport de M. Goossens.

Ann. — Pas de discussion générale.

Discussion de l'article unique (26 mars 1958).

Adopté sans observations ; p. 1146.

Vote (27 mars 1958).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 148 membres et 4 abstentions ; p. 1211.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

Commerce et Industrie. — COMMERCE EXTERIEUR *(suite)*.

Projet de loi portant ratification de deux arrêtés royaux pris en vertu de la loi du 30 juin 1931 relative à l'importation, à l'exportation et au transit des marchandises, modifiée par la loi du 30 juillet 1934.

Doc. — N° 142 : Exposé des motifs et projet de loi.
N° 286 : Rapport de M. Goossens.

Ann. — Pas de discussion générale.

Discussion de l'article unique (16 avril 1958).

Adopté sans observations ; p. 1338.

Vote (16 avril 1958).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 136 voix et 4 abstentions ; p. 1355.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

Projet de loi portant ratification d'un arrêté royal pris en vertu de la loi du 30 juin 1931, relative à l'importation, à l'exportation et au transit des marchandises, modifiée par celle du 30 juillet 1934.

Doc. — N° 317 : Exposé des motifs et projet de loi.
N° 331 : Rapport de M. Hougardy.

Ann. — Pas de discussion générale.

Discussion de l'article unique (23 avril 1958).

Adopté sans observations ; p. 1455.

Vote (24 avril 1958).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 141 voix et 3 abstentions ; p. 1483.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

ENTREPRISES INDUSTRIELLES ET ARTISANALES.

AIDE DE L'ETAT.

Ann. — Transmission des rapports sur l'application de 1° l'article 10 de la loi du 31 mai 1955, 2° l'article 7 de la loi du 7 août 1933, pour l'exercice 1956 ; p. 7 (12 novembre 1957).

Ann. — Projet réamendé par la Chambre des Représentants : p. 200 (3 décembre 1957).

MINES.

INSPECTION DES MINES.

Projet de loi modifiant la loi du 16 août 1927 sur les délégués-ouvriers à l'inspection des mines de houille.

Doc. — N° 282 : Projet transmis par la Chambre des Représentants.
N° 285 : Rapport de M. Dethier.

Ann. — Pas de discussion générale.

Discussion des articles (16 avril 1958).
Art. 1 à 12.

Adoptés sans observations ; pp. 1336, 1337.

Vote (16 avril 1958).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 136 voix et 4 abstentions ; p. 1355.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

OFFICE NATIONAL DU DUCROIRE.

Projet de loi modifiant la mission de l'Office national du Ducroire.

Ann. — *Discussion générale* (26 mars 1958).

Discours de M. LEEMANS, rapp. (concernant la tâche, le fonctionnement et la compétence de l'Office) ; p. 1134.

La discussion générale est close.

Discussion de l'article unique (26 mars 1958).

Adopté sans observations ; p. 1134.

Vote (27 mars 1958).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 148 voix et 4 abstentions ; p. 1211.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

ORGANISATION DE L'ECONOMIE.

ABUS DE LA PUISSANCE ECONOMIQUE.

Projet de loi sur la protection contre l'abus de la puissance économique.

Doc. — N° 21 : Exposé des motifs et projet de loi + Errata.
N° 84 : Amendements présentés par le Gouvernement.

Commerce et Industrie. — ORGANISATION DE L'ECONOMIE *(suite)*.

EXPERTS COMPTABLES.

Proposition de loi réglementant les titres d'expert comptable, de chef-comptable et de comptable.

Doc. — N° 156 : Proposition de loi de M. L. Desmet.

Ann. — Prise en considération. — Renvoi en commission ; p. 795 (4 mars 1958).

REGLEMENTATION DU COMMERCE.

FERMETURE DES MAGASINS.

Projet de loi concernant le repos obligatoire dans les entreprises de distribution.

Doc. — N° 138 : Projet transmis par la Chambre des Représentants.

N° 370 : Rapport de M. Van Impe.

VENTES DE SOLDES.

Projet de loi modifiant l'arrêté royal n° 121 du 26 février 1935, protégeant les commerçants et les consommateurs contre certains procédés en matière de ventes en détail de marchandises non usagées.

Doc. — N° 50 : Projet de loi amendé par la Chambre des Représentants.

N° 81 : Rapport de M. Van Impe.

Ann. — Pas de discussion générale.

Discussion des articles (19 décembre 1957).
Art. 1 et 2.

Adoptés sans observations ; p. 369.

Vote (19 décembre 1957).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 160 voix et 1 abstention ; pp. 380, 381.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

REPRESENTANTS DE COMMERCE.

Proposition de loi fixant le statut des représentants de commerce.

Doc. — N° 302 : Proposition de loi de M. Custers.

Ann. — Prise en considération. — Renvoi en commission ; p. 1384 (22 avril 1958).

Commerce extérieur. — V. Commerce et Industrie.

Commissariat général du Gouvernement près l'Exposition universelle et internationale de Bruxelles 1958. — V. Colonies/Loterie coloniale.

Commissions permanentes. — V. Chambres législatives — Sénat.

Commissions spéciales. — V. Chambres législatives — Sénat.

Communauté économique européenne. — V. Affaires étrangères.

Communauté européenne de l'énergie atomique (Euratom). — V. Affaires étrangères/Communauté économique européenne.

Communauté européenne du Charbon et de l'Acier. — V. Affaires étrangères/Enseignement — Ecole européenne.

Communes.

TERRITOIRE DES COMMUNES.

Projet de loi portant incorporation du territoire des communes de Lillo, Berendrecht et Zandvliet à la ville d'Anvers.

Doc. — N° 159 : Projet transmis par la Chambre des Représentants.

N° 198 : Rapport de M. V. De Bruyne.

Communes. — TERRITOIRE DES COMMUNES *(suite)*.

Ann. — *Discussion générale* (19 mars 1958).

Discours de MM. SLEDSENS (concernant le discours de S.A.R. le Prince ALBERT au sujet de notre politique portuaire, l'expansion du port pétrolier d'Anvers, la concurrence de Rozenburg-Rotterdam ; le plan décennal ; l'annexion de la commune de Lillo et celle, prématurée, de Berendrecht et de Zandvliet, la perte de terres arables, la réaction des intéressés, la construction de la darse du bassin canal B 2, la situation dans les communes précédemment annexées par Anvers, le dragage et l'approfondissement de l'Escaut, le plan Delta ; justifie son abstention) ; pp. 992 à 994 ;

MOLTER (concernant la nécessité du développement du port d'Anvers vers le Nord, l'annexion des trois communes ; le problème posé par la surpopulation du noyau de la ville d'Anvers et l'affluence d'habitants dans les faubourgs, la recherche d'une solution rationnelle) ; p. 994 ;

SEGERS (concernant l'adhésion de son groupe au projet ; l'importance régionale et nationale du port d'Anvers, la nécessité et l'urgence de son développement, l'exécution du plan décennal ; la gestion communale du port d'Anvers ; l'annexion de Zandvliet et la construction d'une écluse sur son territoire ; la distinction entre annexion et expropriation ; la perte de terres arables) ; pp. 994 à 995 ;

VERMEYLEN, m.i. (répond aux orateurs et invite le Sénat à voter le projet) ; p. 995 ;

Observation de M. SLEDSENS ; p. 995 ;

La discussion générale est close.

Discussion des articles (19 mars 1958).
Art. 1 à 12.

Adoptés sans observations ; pp. 996 à 997.

Vote (20 mars 1958).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 113 voix contre 1 et 24 abstentions ; p. 1073.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

Projet de loi modifiant les limites des communes de Jette et de Ganshoren.

Doc. — N° 197 : Rapport de M. Allard.

Ann. — Pas de discussion générale.

Discussion des articles (19 mars 1958).
Art. 1 à 3.

Adoptés sans observations ; p. 992.

Vote (20 mars 1958).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 140 voix et 3 abstentions ; p. 1072.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

Proposition de loi modifiant la limite entre les communes d'Eggewaartskapelle et de Steenkerke.

Doc. — N° 203 : Proposition de loi de M. Sobry.

N° 335 : Rapport de M. De Man.

Ann. — Prise en considération. — Renvoi en commission ; p. 965 (18 mars 1958).

Pas de discussion générale.

Discussion des articles (22 avril 1958).
Art. 1 à 4.

Adoptés sans observations ; p. 1398.

Vote (22 avril 1958).

L'ensemble de la proposition de loi est adopté par 137 voix et 2 abstentions ; p. 1406.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

Projet de loi portant extension du territoire de la ville de Louvain par l'incorporation de parties du territoire des communes de Herent et de Winksele.

Doc. — N° 273 : Rapport de M. V. De Bruyne.

Ann. — *Discussion générale* (2 avril 1958).

Discours de MM. V. DE BRUYNE, rapp. (résume les avantages et les désavantages de l'annexion de Herent et de Winksele) ; p. 1264 ;

DELPORT (s'oppose au désir d'extension de la ville de Louvain et se rallie aux protestations des communes de Herent et de Winksele) ; p. 1265 ;

HENSKENS (concernant l'extension du territoire de la ville de Louvain, l'enquête menée par le conseil provincial, l'attitude des administrations communales de Herent et de Winksele ; la régression de la population, la situation à Louvain, à Tirlemont et dans d'autres communes de l'arrondissement ; engage le Sénat à approuver le projet) ; p. 1265.

La discussion générale est close.

Communes. — TERRITOIRE DES COMMUNES *(suite).*

Discussion des articles (2 avril 1958).
Art. 1 à 3.

Adoptés sans observations ; pp. 1271 à 1272.

Vote (2 avril 1958).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 86 voix contre 67 et 4 abstentions ; p. 1273.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

Projet de loi modifiant les limites des communes de Charleroi et de Marcinelle.

Doc. — N° 323 : Exposé des motifs et projet de loi.
N° 334 : Rapport de M. Yernaux.

Ann. — Pas de discussion générale.

Discussion des articles (22 avril 1958).
Art. 1 à 3.

Adoptés sans observations ; p. 1397.

Vote (22 avril 1958).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 137 voix et 2 abstentions ; p. 1406.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

Communications.

AVIATION.

REGIE DES VOIES AERIENNES.

Ann. — Transmission de 1° un bulletin relatif aux transferts de crédits opérés au budget de 1956 de la Régie ; 2° le rapport annuel sur l'activité de la Régie relatif à l'exercice 1955 ; p. 8 (12 novembre 1957).

Transmission des rapports annuels concernant l'activité de la Régie au cours des exercices 1955 et 1956 ; p. 936 (13 mars 1958).

SABENA.

Projet de loi autorisant la SABENA à augmenter son capital et à modifier ses statuts.

Doc. — N° 133 : Exposé des motifs et projet de loi.
N° 161 : Rapport de M. Dekeyzer.

Ann. — *Proposition de renvoi en commission* (5 mars 1958).

Discours du baron de DORLODOT (parle de la situation de la Sabena, des emprunts consentis ou garantis par l'Etat et la colonie ; demande que le projet soit soumis à la Commission des Finances ; parle de l'achat d'avions et d'une certaine responsabilité morale vis-à-vis des voyageurs) ; pp. 814 à 815 ;

Observations de MM. DE BLOCK, DEKEYZER ; p. 815 ;

MM. DE BLOCK (concernant l'appui accordé par l'Etat à la Sabena, le « blâme » jeté sur la société, la situation de la Sabena ; la vente d'appareils désaffectés, le paiement de la taxe sur le bénéfice réalisé et les possibilités de réinvestissement, la compétence des commissions des communications et des finances ; se prononce contre le renvoi à la Commission des Finances) ; pp. 815 à 816 ;

Observations du baron de DORLODOT, M. DE WINTER ; p. 815 ;

SEGERS (concernant l'examen en commission, l'urgence du problème, les observations du baron de DORLODOT ; propose de rejeter la demande de renvoi) ; p. 816 ;

baron de DORLODOT (concernant l'argumentation de M. DE BLOCK ; déclare qu'il n'a jamais eu l'intention de blâmer la Sabena, souhaite que la question soit examinée par la Commission des Finances) ; p. 816 ;

La proposition de renvoi en Commission des Finances est rejetée ; p. 816.

Discussion générale (5 mars 1958).

Discours de MM. DEKEYZER, rapp. (concernant l'intervention du baron de DORLODOT ; l'examen du projet en commission ; les statuts de la Sabena, la possibilité de contracter de nouveaux emprunts, l'octroi d'exonérations fiscales ; la modernisation de la flotte aérienne, l'acquisition d'appareils « Friendship » et « Caravelle » ; le matériel, le personnel et le chiffre d'affaires de la Sabena ; l'avis du Conseil d'Etat au sujet de la rédaction des articles du projet) ; p. 816 ;

SEGERS (concernant la Sabena, la nécessité de voter le projet ; les augmentations de capital ; la garantie de l'Etat ; l'octroi à la Sabena d'un emprunt à taux réduit ; les modifications apportées au statut : exemption fiscale accordée à la Sabena et extension de cette mesure à la navigation, la création d'un comité permanent, la part du personnel dans les bénéfices) ; p. 817 ;

ANSEELE, m.c. (concernant l'intervention du baron de DORLODOT, la modernisation de notre flotte aérienne, les avions commandés par la Sabena ; répond aux questions soulevées par M. SEGERS) ; pp. 817 à 818 ;

Observations du baron de DORLODOT ; p. 817 ;

La discussion générale est close.

Discussion des articles (5 mars 1958).
Art. 1 à 10.

Adoptés sans observations ; pp. 818 à 819.

Vote (6 mars 1958).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 157 voix et 1 abstention ; pp. 861, 862 ;

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

CHEMINS DE FER.

Projet de loi relatif à la reprise définitive des chemins de fer concédés de Marienbourg à la frontière de France et de Marienbourg à Hastière et à l'incorporation de ces chemins de fer dans le réseau de la Société nationale des Chemins de fer belges.

Doc. — N° 182 : Exposé des motifs et projet de loi.
N° 241 : Rapport de M. Briot.

Ann. — Pas de discussion générale.

Discussion des articles (19 mars 1958).
Art. 1 à 5.

Adoptés sans observations ; pp. 1009 à 1010.

Vote (20 mars 1958).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 140 voix et 3 abstentions ; p. 1072.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

S.N.C.B.

Bilan.

Ann. — Transmission du bilan et du compte de profits et pertes de la S.N.C.B., arrêtés au 31 décembre 1956 ainsi que d'un exemplaire du rapport du conseil d'administration et du collège des commissaires et d'une copie du procès-verbal de l'assemblée générale du 24 mai 1957 ; p. 7 (12 novembre 1957).

Emprunts.

Projet de loi autorisant la Société Nationale des Chemins de fer belges à émettre, sous la garantie de l'Etat, des emprunts à concurrence d'une somme effective de 460 millions de francs pour couvrir l'augmentation enregistrée dans la valeur du stock des approvisionnements.

Doc. — N° 217 : Exposé des motifs et projet de loi.
N° 242 : Rapport de M. Briot.

Ann. — *Discussion générale* (19 mars 1958).

Discours de M. SEGERS (concernant l'abstention du groupe P.S.C. lors du vote en commission ; la situation financière critique de la S.N.C.B. ; le déficit d'exploitation, les besoins financiers ; l'autorisation d'emprunt sollicitée) ; p. 1010 ;

La discussion générale est close.

Discussion des articles (19 mars 1958).
Art. 1 à 4.

Adoptés sans observations ; pp. 1010 à 1011.

Vote (20 mars 1958).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 79 voix contre 2 et 63 abstentions ; pp. 1072, 1073.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

JONCTION NORD-MIDI.

Ann. — Rapport sur l'exercice 1957 du conseil d'administration de l'Office national pour l'achèvement de la Jonction Nord-Midi ; Transmis par le Ministre des Communications ; p. 654 (6 février 1958).

Communications *(suite)*.

NAVIGATION.

CREDIT MARITIME.

Ann. — Transmission de deux rapports sur les opérations de crédit au cours de l'exercice 1956 ; p. 8 (12 novembre 1957).

NAVIGATION MARITIME.

Projet de loi sur les lettres de mer.

Doc. — N° 270 : Amendement présenté par le Gouvernement.

RADIODIFFUSION.

INSTITUT NATIONAL DE RADIODIFFUSION.

Ann. — Transmission des rapports de gestion de l'Institut concernant les années 1954 et 1955 ; p. 7 (12 novembre 1957).

REDEVANCES.

Projet de loi relatif aux redevances sur les appareils récepteurs de radiodiffusion.

Doc. — N° 88 : Rapport de M. De Block.

Ann. — *Discussion générale* (19 décembre 1957).

Discours de MM. DELPORT (déclare que le groupe P.S.C. s'abstiendra au vote du projet ; exprime son indignation au sujet du fait que, par la voie de l'I.N.R., le ministre a déjà communiqué la teneur du présent projet) ; pp. 369 à 370.

ANSEELE, m.c. (répond à M. DELPORT) ; p. 370.

La discussion générale est close.

Discussion des articles (19 décembre 1957).

Art. 1 à 15.

Adopté sans observations ; pp. 370 à 372.

Vote (19 décembre 1957).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 85 voix contre 10 et 66 abstentions ; p. 381.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

TELEGRAPHES ET TELEPHONES.

Projet de loi modifiant la loi du 19 juillet 1930 créant la Régie des Télégraphes et des Téléphones.

Doc. — N° 18 : Rapport de M. Goossens.

N° 167 : Projet amendé par la Chambre des Représentants.

N° 175 : Rapport de M. Goossens.

Ann. — *Discussion générale* (21 novembre 1957).

Discours de M. GOOSSENS, rapp. (concernant l'augmentation du fonds de réserve de la Régie des Télégraphes et des Téléphones et l'automatisation du réseau) ; p. 113.

La discussion générale est close.

Discussion de l'article unique (21 novembre 1957).

Adopté sans observations ; p. 113.

Vote (5 décembre 1957).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 135 voix et 1 abstention ; p. 219.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

Projet amendé par la Chambre des Représentants ; p. 759 (20 février 1958).

Discussion générale (5 mars 1958).

Discours de M. GOOSSENS, rapp. (concernant la discussion du projet à la Chambre ; la rétroactivité ; l'adoption en commission sénatoriale ; invite le Sénat à voter le projet) ; p. 821 ;

La discussion générale est close.

Discussion des articles (5 mars 1958).

Art. 1 et 2.

Adoptés sans observations ; pp. 821 à 822.

Vote (6 mars 1958).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 157 voix et 1 abstention ; pp. 861, 862.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

Communications. — V. aussi Affaires étrangères/V. aussi Colonies.

Communications officielles. — V. Président.

Comptabilité de l'Etat. — V. Finances.

Comptables. — V. Commerce et Industrie/Organisation de l'économie — Experts comptables.

Compte général de l'administration des finances. — V. Finances/Comptabilité de l'Etat.

Concessions de plage. — V. Travaux publics/Plages.

Congo belge. — V. Chambres législatives/Sénat — Commissions spéciales. — V. aussi Colonies. — V. aussi Finances/Dette publique — Emprunts.

Conseil consultatif interparlementaire. — V. Affaires étrangères/Benelux.

Conseil d'Etat. — V. Droit public.

Conseil national des Charbonnages. — V. Commerce et Industrie/Charbon.

Conseil provincial. — V. Provinces.

Conseils de prud'hommes. — V. Travail/Juridictions du travail.

Contingent. — V. Armée.

Contrats de brasserie. — V. Droit commercial.

Contrat d'emploi. — V. Travail.

Contrôle des voyageurs. — V. Sûreté de l'Etat/Etrangers.

Corée. — V. Campagne de Corée.

Cotisations. — V. Sécurité sociale.

Cour d'appel. — V. Impôts/Impôts directs — Recours.

Cour de Cassation. — V. Impôts/Impôts directs — Recours. — V. aussi Organisation judiciaire.

Cour de Justice de la Communauté économique européenne. — V. Affaires étrangères/Communauté économique européenne.

Cour de Justice de la Communauté européenne de l'énergie atomique. — V. Affaires étrangères/Communauté économique européenne.

Cour des Comptes.

Ann. — Transmission du 113e cahier d'observations : p. 7 (12 novembre 1957).

Transmission de : 1° les délibérations prises par le conseil des ministres, les 20, 27 et 30 septembre 1957 et relatives à des dépenses faites en marge de budgets ; 2° un exposé ainsi qu'un exemplaire de la délibération du conseil des ministres du 28 juin dernier, qui a mis fin au différend survenu entre ce collège et le département des travaux publics et de la reconstruction ;

Renvoi à la commission des finances ; p. 13 (13 novembre 1957).

Transmission des délibérations prises par le conseil des ministres les 25 et 31 octobre 1957 et relatives à des dépenses faites en marge de budgets ;

Renvoi à la commission des finances ; p. 40 (19 novembre 1957).

Transmission des délibérations prises par le conseil des ministres le 31 octobre 1957 et relatives à des dépenses faites en marge de budgets ;

Cour des Comptes *(suite)*.

Renvoi à la commission des finances; p. 116 (26 novembre 1957).

Transmission de la délibération prise par le conseil des ministres le 8 novembre 1957 et relative à des dépenses faites en marge du budget;

Renvoi à la commission des finances; p. 200 (3 décembre 1957).

Transmission de la délibération prise par le conseil des ministres le 22 novembre 1957 et relative à des dépenses faites en marge du budget;

Renvoi à la commission des finances; p. 230 (10 décembre 1957).

Transmission des délibérations prises par le conseil des ministres le 22 novembre 1957 et relatives à des dépenses faites en marge de budgets;

Renvoi à la commission des finances; p. 296 (17 décembre 1957).

Transmission de la délibération prise par le conseil des ministres le 6 décembre 1957 et relative à des dépenses faites en marge du budget;

Renvoi à la commission des finances; p. 386 (7 janvier 1958).

Transmission des délibérations prises par le conseil des ministres les 6 et 13 décembre 1957 et relatives à des dépenses faites en marge de budgets;

Renvoi à la commission des finances; p. 400 (8 janvier 1958).

Transmission de la délibération prise par le conseil des ministres le 13 décembre 1957 et relative à des dépenses faites en marge du budget;

Renvoi à la commission des finances; p. 415 (9 janvier 1958).

Transmission de l'exposé d'un dissentiment survenu entre son collège et le ministre des travaux publics et de la reconstruction, ainsi que d'une ampliation de la délibération du conseil des ministres du 11 octobre 1957;

Renvoi à la commission des finances; p. 464 (16 janvier 1958).

Transmission de la délibération prise par le conseil des ministres le 13 décembre 1957 et relative à des dépenses faites en marge du budget;

Renvoi à la commission des finances; p. 524 (23 janvier 1958).

Transmission de : 1° un exposé ainsi qu'un exemplaire de la délibération du conseil des ministres du 31 octobre 1957, du dissentiment qui s'est produit entre ce collège et le département de la défense nationale; 2° les délibérations prises par le conseil des ministres les 20 et 24 décembre 1957 et relatives à des dépenses faites en marge de budgets;

Renvoi à la commission des finances; p. 588 (30 janvier 1958).

Transmission de la délibération prise par le conseil des ministres le 17 janvier 1958 et relative à des dépenses faites en marge du budget;

Renvoi à la commission des finances; p. 690 (13 février 1958).

Transmission de la délibération prise par le conseil des ministres le 10 janvier 1958, concernant le dissentiment survenu entre son collège et M. le Ministre des Finances;

Renvoi à la Commission des Finances; p. 732 (20 février 1958).

Transmission des délibérations prises par le conseil des ministres les 7 et 14 février 1958 et relatives à des dépenses faites en marge de budgets;

Renvoi à la commission des finances; p. 852 (6 mars 1958).

Transmission de la délibération prise par le conseil des ministres le 28 février 1958 et relative à des dépenses faites en marge du budget;

Renvoi à la commission des finances; p. 1054 (20 mars 1958).

Transmission de la délibération prise par le conseil des ministres le 14 mars 1958 et relative à des dépenses faites en marge du budget;

Renvoi à la commission des finances; p. 1295 (15 avril 1958).

Transmission de la délibération prise par le conseil des ministres le 21 mars 1958 et relative à des dépenses faites en marge du budget;

Renvoi à la commission des finances; p. 1345 (16 avril 1958).

Transmission des délibérations prises par le conseil des ministres le 24 janvier et les 21 et 28 mars 1958, et relatives à des dépenses faites en marge de budgets;

Renvoi à la commission des finances; p. 1384 (22 avril 1958).

Cour internationale de Justice. — V. Affaires étrangères.

Crédit maritime. — V. Communications/Navigation.

Crédits provisoires. — V. Finances/Comptabilité de l'Etat.

Crédits supplémentaires. — V. Finances/Comptabilité de l'Etat.

Cumul de fonctions ministérielles et internationales. — V. Chambres législatives — Sénat/Incidents.

Cumul des pensions et des traitements. — V. Pensions/Vieillesse et décès prématuré — Agents des pouvoirs publics.

Cumul médico-pharmaceutique. — V. Art de guérir.

D

Décès. — V. Chambres législatives — Sénat. — V. aussi Président.

Décrets. — V. Colonies.

Délégués belges. — V. Affaires étrangères/Communauté économique européenne.

Délégués-ouvriers. — V. Commerce et Industrie/Mines.

Délit d'omission. — V. Droit pénal.

Dentistes. — V. Art de guérir. — V. aussi Enseignement/Enseignement supérieur. — V. aussi Enseignement/Enseignement supérieur — Equivalence de diplômes et titres.

Déportés. — V. Guerre.

Députation permanente. — V. Provinces/Conseil provincial.

Dette publique. — V. Finances.

Diamant. — V. Interpellations/Molter.

Digues. — V. Interpellations/De Baeck.

Diplômes universitaires. — V. Enseignement/Enseignement supérieur — Equivalence de diplômes et titres.

Divers. — V. Président.

Divorce. — V. Droit civil.

Docteurs en médecine, chirurgie ou accouchements. — V. Enseignement/Enseignement supérieur — Equivalence de diplômes et titres.

Docteurs en médecine vétérinaire. — V. Enseignement/Enseignement supérieur — Equivalence de diplômes et titres.

Domaines. — V. Finances.

Dommages de guerre. — V. Guerre.

Dossiers scolaires. — V. Interpellations/Struye.

Douanes et Accises. — V. Impôts/Impôts indirects.

Droit civil.

BAIL A FERME.

Projet de loi modifiant la loi du 26 juillet 1952 limitant les fermages.

Doc. — N° 280 : Projet transmis par la Chambre des Représentants.

N° 328 : Rapport de MM. Bouilly et Van Hemelrijck.

Ann. — Renvoi aux commissions réunies de l'agriculture et de la justice ; p. 1267 (2 avril 1958).

BAUX COMMERCIAUX.

Proposition de loi modifiant la loi du 30 avril 1951 sur les baux commerciaux.

Doc. — N° 253 : Proposition de loi de M. Neybergh.

Ann. — Prise en considération — renvoi en commission ; p. 1092 (25 mars 1958).

CASIER CIVIL.

Proposition de loi créant le casier civil et organisant la publicité des incapacités.

Doc. — N° 336 : Rapport de M. Derbaix.

DIVORCE.

Proposition de loi sur l'admissibilité du divorce lorsqu'un des conjoints au moins est étranger.

Doc. — N° 348 : Rapport de M. De Baeck.

Ann. — Prise en considération — renvoi en commission ; p. 13 (13 novembre 1957).

Ajournement (23 avril 1958).

Discours de MM. ORBAN (concernant son abstention en commission ; prévoit une discussion et demande l'ajournement) ; p. 1459 ;

VAN HOUTTE (concernant la différence de terminologie entre les dispositions de la proposition et celles du traité de Benelux quant à l'unification du droit, la nécessité d'un examen approfondi) ; p. 1459 ;

Observations de M. ORBAN ; p. 1459 ;

ROLIN (répond à MM. ORBAN et VAN HOUTTE, regrette la proposition d'ajournement de M. ORBAN) ; p. 1459 ;

L'ajournement est décidé ; p. 1459.

DROITS ET DEVOIRS DES EPOUX.

Projet de loi relatif aux droits et devoirs respectifs des époux.

Doc. — N° 10 : Amendements proposés par M. De Baeck.

N° 15 : Amendement proposé par M. Custers.

N° 17 : Amendement proposé par M. George.

N° 19 : Amendement proposé par Mme Ciselet.

N° 20 : Amendement proposé par M. Orban.

N° 22 : Amendements proposés par M. Custers.

N° 23 : Amendement proposé par M. Neybergh.

N° 24 : Amendements proposés par M. Lagae.

N° 27 : Amendement proposé par M. Nihoul.

N° 28 : Amendement proposé par M. Struye.

N° 31 : Amendement proposé par M. Orban.

N° 36 : Sous-amendements proposés par M. Van Laeys à l'amendement proposé par M. Lagae.

N° 37 : Amendement proposé par Mme Ciselet.

N° 39 : Amendement présenté par le Gouvernement.

N° 41 : Texte adopté en première lecture.

N° 46 : Rapport complémentaire de Mme Ciselet.

N° 243 : Projet amendé par la Chambre des Représentants.

N° 272 : Rapport de Mme Ciselet.

Ann. — *Discussion générale* (13 novembre 1957).

Discours de Mme CISELET, rapp. (concernant le but du projet ; la nécessité de la réforme proposée qui devra être complétée par celle des régimes matrimoniaux ; l'exemple de l'Angleterre ; l'accès des femmes à toutes les professions ; les articles 213 et 214 du projet ; les raisons justifiant la refonte complète de la loi existante ; les dispositions figurant à l'article 6 du projet ; l'intérêt suscité par la question ; les modifications apportées à la législation nationale sur le mariage dans beaucoup de pays, conformément aux accords internationaux ; la partie technique de son discours : analyse des articles, exemples, dispositions transitoires ; les travaux préparatoires des commissions ; la commission spéciale créée au sein du département de la justice en 1948) ; pp. 14 à 18 ;

Observations de M. ORBAN ; p. 16 ;

Droit civil. — DROITS ET DEVOIRS DES EPOUX *(suite).*

Mme BEECKMAN-Vve VANDERVELDE (concernant l'appui du parti socialiste et des organismes d'action commune au projet discuté ; l'évolution de la condition des femmes, au cours des XIXme et XXme siècles ; les revendications féminines ; l'accord de nombreux groupements féminins) ; pp. 19 à 20 ;

Observations de MM. YERNAUX, le PRESIDENT ; p. 20 ;

MM. DE BAECK (concernant les principes qui se trouvent à la base du projet ; l'égalité et l'émancipation de la femme ; la distinction à faire entre la notion « domicile » et celle de « résidence » et les difficultés pouvant résulter de la modification apportée en matière de résidence ; le texte de l'article 221, § 2 ; l'interprétation de l'article 214 b ; demande s'il est possible d'approuver le présent projet sans modifier les dispositions qui régissent actuellement les régimes matrimoniaux et propose deux solutions tendant à éviter des contradictions éventuelles) ; pp. 20 à 24 ;

Observations de MM. ORBAN, ROLIN, LILAR, m.j., ANCOT ; pp. 21 à 23 ;

ORBAN (demande au ministre s'il prendra position le lendemain en ce qui concerne les conclusions de M. DE BAECK quant à l'entrée en vigueur de la loi) ; p. 24 ;

LILAR, m.j., (répond à M. ORBAN) ; p. 24 ;

Observations de MM. ORBAN, ROLIN, DE BAECK ; p. 24.

Reprise de la discussion générale (14 novembre 1957).

Discours de MM. LILAR, m.j. (concernant la réforme du code civil ; les lois intervenues depuis 1894 et tendant à modifier la situation des femmes mariées ; la base, la portée, la répercussion du projet discuté qui ne constitue qu'un volet de l'ensemble de la réforme de la législation matrimoniale, les raisons de la disjonction pratiquée, l'adoption du premier projet et les mesures transitoires prévues ; les travaux préparatoires à la réforme, la commission spéciale installée en 1948 ; la capacité de la femme mariée ; les expériences dans les pays voisins, les améliorations importantes apportées sur le plan des intérêts familiaux ; déclare qu'il répondra plus longuement à M. DE BAECK lors de la discussion des articles ; invite le Sénat à voter la réforme proposée) ; pp. 26 à 28 ;

Observations de M. ORBAN ; p. 27 ;

ORBAN (définit sa position à l'égard du projet discuté ; émet des considérations concernant la situation juridique de la femme mariée et la réforme d'il y a 25 ans, le vice de procédure consistant à scinder la réforme de la législation matrimoniale, le parallélisme entre la procédure suivie en France et en Belgique, la mission de la commission spéciale créée en 1948 ; demande au ministre endéans quel délai l'autre volet de la réforme sera soumis aux délibérations de l'Assemblée et quel sera le régime proposé en tant que régime de droit commun ; parle des divergences de vues qui se manifestent dans le monde des juristes, de la réaction en France lorsque la réforme du régime matrimonial a été scindée, des dispositions de l'article 214 du projet, de l'incompatibilité de certaines dispositions avec les doctrines sociales et chrétiennes, de la contradiction existant entre le régime de pleine capacité et le maintien provisoire des régimes matrimoniaux ; lit des extraits du code familial français et cite l'opinion du professeur De Page ; examine les dispositions supprimées par le projet ; parle de la capacité de la femme mariée) ; pp. 28 à 32 ;

Observations de M. STRUYE, Mme BEECKMAN-Vve VANDERVELDE, MM. LILAR, m.j., ROLIN, NIHOUL ; pp. 29 à 31 ;

NIHOUL (concernant le but du projet ; la nécessité de la réforme ; l'accord des associations de femmes socialistes, libérales et chrétiennes ; le principe du projet visant la pleine capacité de la femme mariée ; cite des exemples, se réfère au rapport de Mme CISELET, lit des extraits du code familial français ; déclare qu'il votera le projet) ; pp. 32 à 34 ;

Observations de MM. HARMEGNIES et ORBAN ; pp. 32 et 33 ;

ROLIN (rend hommage au rapporteur ; critique l'intervention et les objections soulevées par M. ORBAN et réfute ses arguments ; rencontre les objections présentées par M. DE BAECK ; parle de la nécessité de la réforme des régimes matrimoniaux) ; pp. 34 à 35 ;

Observations de M. ORBAN ; pp. 34 et 35 ;

CUSTERS (concernant l'opportunité de la réforme envisagée, la complexité de la matière, l'examen en commission, le discours de M. ORBAN, l'accord des associations féminines ; la procédure suivie : scission de la matière en deux parties distinctes, les principes et le régime matrimonial ; les mesures transitoires qui s'imposent ; la terminologie juridique néerlandaise du code civil) ; pp. 35 à 37 ;

Droit civil. — DROITS ET DEVOIRS DES EPOUX *(suite).*

Observations de MM. ORBAN, STRUYE ; p. 36 ;
VAN IMPE (concernant le sort de la femme abandonnée par son mari et la création d'une communauté qui serait gérée par deux personnes) ; p. 37 ;
Observation de M. STRUYE ; p. 37 ;
PHILIPS (concernant son accord quant au principe du projet et ses objections à certaines dispositions) ; pp. 37 à 38.
La discussion générale est close.

Discussion des articles (19 novembre 1957).
Art. 1er.

Intervention de M. ROLIN ; p. 43.
Chacun des articles du code civil que l'article 1er tend à modifier est examiné séparément :
Art. 212 : adopté ; p. 45 ;
Art. 213 : Intervention de MM. CUSTERS, NIHOUL, Mme CISELET, MM. ANCOT, DELMOTTE, LILAR ;
Observations de MM. ROLIN, DE BAECK, le PRESIDENT, NIHOUL ;
L'article 213 est adopté avec les modifications au texte néerlandais suggérées par M. CUSTERS ; pp. 46 et 47 ;
Art. 214 : adopté ; p. 47 ;
Art. 215 : Intervention de MM. LAGAE, LILAR, ROLIN, DE BAECK, Mme CISELET ;
Observations de M. LAGAE ;
L'article 215 est adopté ; pp. 47, 48 ;
Art. 216 : Observations de M. le PRESIDENT ;
Intervention de M. LAGAE, Mme CISELET, M. DE BAECK ;
L'amendement de M. LAGAE ainsi que le paragraphe de l'article 1er relatifs à l'article 216 sont réservés ; p. 49 ;
Art. 217 : L'amendement de M. LAGAE au § 1er est réservé ;
Intervention de M. DE BAECK, Mme CISELET ;
Observations de M. ROLIN ;
Le premier amendement de M. DE BAECK est adopté ; p. 49 ;
Intervention de MM. LILAR, DE BAECK ;
Observations de M. DE BAECK ;
M. DE BAECK retire son deuxième amendement ; p. 50 ;
Le paragraphe de l'article 1er, relatif à l'article 217 est réservé ; p. 50 ;
Art. 218 : Intervention de MM. MOUREAUX, LILAR, ANCOT, CUSTERS, Mme CISELET, MM. VAN IMPE, OBLIN, ROLIN ;
Observations de MM. STRUYE, DE BAECK, ROLIN, Mme CISELET, MM. OBLIN, le PRESIDENT ;
L'amendement de M. CUSTERS est réservé ;
Intervention de MM. VAN LAEYS, ROLIN, Mme CISELET, M. ANCOT ; pp. 52 à 54.

Reprise de la discussion des articles (20 novembre 1957).
Art. 1 (suite)

Observation de M. le PRESIDENT ; p. 56 ;
Art. 217 : adopté ; p. 57 ;
Art. 218 : Observations de MM. DE BAECK, le PRESIDENT, ORBAN, Mme CISELET ;
Intervention de M. DE BAECK ;
L'amendement de M. CUSTERS est retiré ;
L'article 218 est adopté ; pp. 57, 58.
Art. 219 : Intervention de M. LAGAE ;
Observations de Mme CISELET et M. LILAR ;
Intervention de M. OBLIN, Mme CISELET, M. DE BAECK ;
L'article 219 est adopté avec les modifications au texte suggérées par MM. CUSTERS et LAGAE ; pp. 58, 59.
Art. 220 : adopté : p. 59.
Art. 221 : Intervention de M. DE BAECK ;
Observation de Mme CISELET ;
L'amendement de M. DE BAECK relatif au § 2 est adopté ;
Intervention de M. LILAR qui propose une modification de texte ;
Intervention de M. DE BAECK qui retire son amendement au § 3 ;
L'article 221, amendé et modifié, est adopté ; p. 60.
Art. 222 : adopté ; p. 60 ;
Art. 223 : Intervention de MM. VAN IMPE, DE BAECK ;
Observations de MM. le PRESIDENT, ROLIN :
L'article 223 est adopté ; p. 61.
Art. 224 : adopté ; p. 61.
Art. 225 : Intervention de MM. NIHOUL, ROLIN, LILAR ;
Observations de Mme CISELET ;
L'amendement de M. NIHOUL est adopté ;
L'article 225 est adopté ; pp. 61, 62.
Art. 226 : adopté ; p. 62.
Le vote sur l'article 1er est réservé.

Art. 1 bis (nouveau)

Intervention de MM. NEYBERGH, DE BAECK, LILAR, Mme CISELET ;

Droit civil. — DROITS ET DEVOIRS DES EPOUX *(suite).*

Observations de M. ROLIN ;
L'amendement de M. NEYBERGH et celui de M. STRUYE tendant à l'insertion d'un article 1 bis sont adoptés ; pp. 62, 63.
Observation de Mme CISELET ; p. 63.

Art. 2 à 4.

Adoptés sans observations ; p. 63.

Art. 5.

Les §§ 1 à 5 sont adoptés avec les modifications apportées par M. CUSTERS au texte néerlandais ; p. 66.
§ 6 : Intervention de M. LAGAE ;
Observations de MM. LILAR, ROLIN, Mme CISELET ;
L'amendement de M. LAGAE, rectifié, est adopté ;
Le § 6, amendé est adopté ; pp. 66, 67.
Les §§ 7, 8 et 9 sont adoptés ; p. 67.
§ 9 bis (nouveau) : Intervention de MM. ROLIN, DE BAECK, Mme CISELET, MM. STRUYE, NIHOUL, GEORGE ;
Observations de Mme CISELET, le PRESIDENT, ROLIN ;
Le vote sur l'amendement de Mme CISELET et M. ROLIN tendant à insérer un § 9 bis est réservé ; pp. 67 à 70 ;
Intervention de MM. VAN LAEYS, LILAR, DE BAECK ;
Observations de Mme CISELET, M. ROLIN ; p. 70.
Les §§ 10 à 23 inclus sont adoptés avec la modification apportée par M. CUSTERS au texte néerlandais du § 20 ; p. 70.
§ 24 : L'amendement du gouvernement est adopté ; p. 75.
§ 25 (nouveau) : Observations de MM. le PRESIDENT, ORBAN ;
M. ORBAN retire son premier amendement ; son sous-amendement devient amendement ;
Intervention de MM. ORBAN, VAN HEMELRIJCK, DE BAECK, VAN IMPE, LILAR, Mme CISELET ;
Observations de MM. ORBAN, ROLIN, Mme CISELET ;
L'amendement de M. ORBAN tendant à l'insertion d'un § 25 est rejeté ; pp. 71 à 75.
Les votes sur le § 9 bis et sur l'ensemble de l'article sont réservés ; p. 75.

Art. 6.

Les §§ 1, 2 et 3 sont adoptés ; p. 77 ;
§ 4 : Intervention de MM. GEORGE, DE BAECK ;
Observations de M. ROLIN, Mme CISELET, M. GEORGE ;
L'amendement de M. GEORGE, modifié, est adopté ;
Le § 4, amendé, est adopté ; pp. 77, 78.
Les §§ 5 et 6 sont adoptés avec les modifications au texte proposées par M. CUSTERS ; p. 78.
§ 7 : adopté ; p. 78.
§ 8 (nouveau) : Observations de MM. le PRESIDENT, ROLIN ;
Le premier sous-amendement de MM. VAN LAEYS et MOUREAUX n'est pas recevable ;
Intervention de MM. VAN LAEYS, LAGAE, VAN IMPE, LILAR ;
Observations de MM. VAN LAEYS, LAGAE, ANCOT ;
Les deux premiers alinéas de l'amendement de M. LAGAE, tendant à ajouter un § 8 sont rejetés ;
Le principe de l'amendement étant rejeté, la suite du texte et les sous-amendements de MM. VAN LAEYS et MOUREAUX viennent à tomber ; pp. 78 à 80 ;
L'article 6 est adopté ; p. 80.

Discussion des articles réservés (20 novembre 1957).
Art. 1.

Art. 216 et 217 : Les amendements de M. LAGAE sont adoptés ;
L'article 1, amendé, est adopté ; p. 80.

Art. 5.

Observation de M. le PRESIDENT concernant le § 1er ;
Observations de MM. DE BAECK, LILAR, Mme CISELET ; p. 80.

Reprise de la discussion des articles réservés (21 novembre 1957).
Art. 5.

§ 9 bis : Intervention de MM. ROLIN, DE BAECK, Mme CISELET, MM. CUSTERS, GEORGE, ROLIN, LILAR ;
Observations de MM. ROLIN, DE BAECK, ORBAN, le PRESIDENT ;
L'amendement de Mme CISELET et M. ROLIN, limité à la phrase liminaire, tendant à l'insertion d'un § 9 bis, est adopté ;
L'article 5, amendé, est adopté ; pp. 85 à 87.
Observations de MM. le PRESIDENT, DELMOTTE, Mme CISELET, MM. DE BAECK, LILAR, MOUREAUX, STRUYE et ORBAN relatives au vote du projet ; p. 88 ;

Droit civil. — DROITS ET DEVOIRS DES EPOUX *(suite)*.

Le vote est ajourné afin de permettre à la commission de la justice de vérifier la concordance des textes ; p. 88.

Discussion en seconde lecture des articles amendés (26 novembre 1957).

Discours de Mme CISELET, rapp. (expose les modifications de pure forme apportées au texte voté en première lecture et adoptées par la commission de la justice ; pp. 118 à 119 ;
MM. le PRESIDENT (demande si l'Assemblée souhaite entendre la traduction néerlandaise du rapport oral de Mme CISELET ; p. 119 ;
JESPERS (insiste sur le respect de la langue néerlandaise et demande qu'au moins les principaux points du rapport oral soient lus en néerlandais) ; p. 119 ;
Observations de MM. ROLIN, le PRESIDENT, DE BAECK ; p. 119 ;
DE BAECK (donne lecture en néerlandais du rapport oral de Mme CISELET) ; pp. 119 à 120 ;
Observations de MM. ORBAN, SLEDSENS ; p. 119 ;
STRUYE (estime qu'on ne devrait pas se contenter d'un simple rapport verbal quand tant de modifications ont été apportées au texte) ; p. 120 ;
Observations de MM. le PRESIDENT, ORBAN ; p. 120.
Vote en seconde lecture des articles amendés (27 novembre 1957).
Les articles amendés sont définitivement adoptés ; p. 148.

Vote (27 novembre 1957).

M. STRUYE justifie le vote de son groupe ; p. 148 ;
MM. ANCOT et ORBAN justifient leur vote ; p. 148.
L'ensemble du projet de loi est adopté par 145 voix contre 1 et 1 abstention ; p. 149.
Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

Projet amendé par la Chambre des Représentants ; p. 964 (18 mars 1958).

Discussion générale (2 avril 1958).

Discours de Mme CISELET, rapp. (concernant les modifications, portant sur des questions de procédure, que la Chambre des Représentants a apportées au texte voté par le Sénat) ; p. 1246 ;
ORBAN (justifie son vote négatif) ; p. 1246 ;
La discussion générale est close.

Discussion des articles (2 avril 1958).
Art. 1 à 8.

Adoptés sans observations ; pp. 1246 à 1254.

Vote (2 avril 1958).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 149 voix contre 5 et 1 abstention ; p. 1272.
Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

Projet de loi modifiant l'article 214, g), du Code civil.

Doc. — N° 123 : Rapport de Mme Ciselet.

Ann. — Pas de discussion générale.

Discussion de l'article unique (5 février 1958).

Adopté sans observations ; p. 647.

Vote (6 février 1958).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 149 voix et 6 abstentions ; p. 661.
Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

EPARGNE DE LA FEMME MARIEE ET DU MINEUR.

Projet de loi étendant la capacité de la femme mariée et du mineur à certains dépôts d'épargne.

Doc. — N° 122 : Rapport de Mme Ciselet.

Ann. — Pas de discussion générale.

Discussion des articles (5 février 1958).
Art. 1 à 3.

Adoptés sans observations ; pp. 646 à 647.

Vote (6 février 1958).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 149 voix et 6 abstentions ; p. 661.
Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

Droit civil *(suite)*.

REGIMES MATRIMONIAUX.

Projet de loi complétant les articles 1409 et 1425 du Code civil relatifs à la communauté légale et y introduisant un article 1424 bis.

Nouveau titre :

Projet de loi modifiant les articles 1409, 1424 et 1425 du Code civil relatifs à la communauté légale et y introduisant un article 1424 bis.

Doc. — N° 124 : Rapport de Mme Ciselet.

Ann. — *Discussion générale* (5 février 1958).

Discours de M. VAN IMPE (parle des conséquences du projet de loi ; cite des exemples d'infractions ; demande s'il n'y a pas lieu d'amender le texte) ; p. 647 ;
Observations de M. le PRESIDENT ; p. 647 ;
Mme CISELET, rapp. (répond à M. VAN IMPE) ; p. 647 ;
Observations de M. VAN IMPE et Mme CISELET ; p. 647 ;
La discussion générale est close.

Discussion des articles (5 février 1958) (texte présenté par la commission).
Art. 1 à 4.

Adoptés sans observations ; pp. 647 à 648.
Le nouvel intitulé est adopté ; p. 648.

Vote (6 février 1958).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 149 voix et 6 abstentions ; p. 661.
Le projet de loi sera renvoyé, amendé, à la Chambre des Représentants.

SEPARATION DE CORPS.

Proposition de loi modifiant l'article 310 du Code civil.

Ann. — Prise en considération — Observations de M. ORBAN ; renvoi en commission ; p. 13 (13 novembre 1957).

SUCCESSIONS.

Projet de loi modifiant la loi du 16 mai 1900 apportant des modifications au régime successoral des petits héritages.

Doc. — N° 232 : Amendements proposés par M. Van Laeys.

Ann. — *Discussion générale* (5 février 1958).

Discours de M. VAN LAEYS (concernant la tendance et les conséquences du projet ; pose des questions et demande des renseignements complémentaires) ; p. 649 ;

Ajournement (5 février 1958).

M. ROLIN propose l'ajournement de la discussion, étant donné que des questions précises ont été posées par M. VAN LAEYS et que le rapporteur, M. RONSE, est absent pour motif de santé ; p. 649 ;
M. LILAR, m.j. (s'associe à la demande de M. ROLIN) ; p. 649 ;
Observations de MM. VAN LAEYS, le PRESIDENT ; p. 649.
L'ajournement est décidé ; p. 649.

Reprise de la discussion générale (26 mars 1958).

Discours de MM. RONSE, rapp. (concernant la troisième discussion du projet en séance publique ; les réponses aux questions posées le 5 février par M. VAN LAEYS au sujet de l'interprétation de l'article 2 ; l'amendement déposé par M. VAN LAEYS) ; pp. 1143 à 1144.

Renvoi en commission (26 mars 1958).

Discours de M. DERBAIX (concernant son opinion émise lors des délibérations en commission, son nouvel examen du texte, l'erreur commise par la commission de la justice, l'impossibilité d'adopter le texte proposé, l'objectif de la loi du 16 mai 1900, le « droit de reprise », les principes du code civil ; la contradiction entre le texte du projet, adopté par la Chambre des Représentants et le texte modifié, proposé par la commission de la justice ; l'article 1er ; les conséquences paradoxales résultant du texte de l'article 2, l'occupation du bien, la conservation du bien par le reprenant, la vente de gré à gré, l'amendement de M. VAN LAEYS ; propose le renvoi en commission afin de réexaminer le texte et d'apporter les améliorations nécessaires à la loi du 16 mai 1900) ; p. 1145 ;
Observations de M. DUVIEUSART ; p. 1145.
Le renvoi en commission est ordonné ; p. 1145.

Droit commercial.

CONTRATS DE BRASSERIE.

Projet de loi relatif à certaines clauses des contrats dits « de brasserie ».

Doc. — N° 376 : Projet transmis par la Chambre des Représentants.

GAGE.

Projet de loi relatif aux cessions et mises en gage de créances sur l'Etat du chef de travaux et de fournitures.

Doc. — N° 51 : Projet de loi réamendé par la Chambre des Représentants.
N° 86 : Rapport de M. Ronse.

Ann. — Pas de discussion générale.

Discussion de l'article unique (19 décembre 1957).
Adopté sans observations ; pp. 368, 369.

Vote (19 décembre 1957).
L'ensemble du projet de loi est adopté par 160 voix et 1 abstention ; pp. 380, 381.
Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

Projet de loi relatif à l'escompte et à la mise en gage de la facture.

Nouveau titre :

Projet de loi relatif à l'endossement de la facture.

Doc. — N° 149 : Rapport de M. Custers.

Ann. — *Discussion générale* (18 février 1958).
Discours de MM. CUSTERS, rapp. (concernant la portée et le but du projet : élargissement du champ d'application de la loi de 1919 relative à l'endossement de la facture ; son rapport) ; p. 709 ;
MUNDELEER, m.c.m. (concernant le rapport de M. CUSTERS, les avantages du projet qui constitue une amélioration du système actuel) ; p. 709 ;
La discussion générale est close.

Discussion des articles (18 février 1958).
Art. 1 à 3.
Adoptés sans observations ; pp. 709 à 710.
Le nouvel intitulé est adopté ; p. 710.

Vote (20 février 1958).
L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 146 membres présents ; p. 751.
Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

SOCIETES COMMERCIALES.

Projet de loi modifiant les lois sur les sociétés commerciales coordonnées par l'arrêté royal du 30 novembre 1935.

Doc. — N° 68 : Rapport de M. George.

Ann. — Pas de discussion générale.

Discussion des articles (19 décembre 1957).
Art. 1 à 6.
Adoptés sans observations ; pp. 367 à 368.

Vote (19 décembre 1957).
M. ROLIN justifie son vote ;
L'ensemble du projet de loi est adopté par 160 voix et 1 abstention ; pp. 380, 381.
Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

Droit d'auteur. — V. Affaires étrangères/Arts, sciences et lettres. — V. aussi Arts, sciences et lettres.

Droit pénal.

CIRCULATION ROUTIERE.

Projet de loi modifiant le Code d'Instruction criminelle, la loi du 1er août 1899 portant révision de la législation et des règlements sur la police du roulage et l'arrêté-loi du 14 novembre 1939 relatif à la répression de l'ivresse.

Doc. — N° 180 : Projet transmis par la Chambre des Représentants.
N° 245 : Rapport de M. Rolin.

Ann. — Pas de discussion générale.

Discussion des articles (26 mars 1958).
Art. 1 à 7.
Adoptés sans observations ; pp. 1153 à 1156.

Droit pénal. — CIRCULATION ROUTIERE *(suite)*.

Vote (27 mars 1958).
M. NIHOUL justifie son vote ;
L'ensemble du projet de loi est adopté par 138 voix contre 2 et 5 abstentions ; p. 1212 ;
Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

COMBATS DE BOXE.

Projet de loi interdisant les matches et exhibitions de catch et réglementant les combats et exhibitions de boxe.

Nouveau titre : *Projet de loi réglementant les combats et exhibitions de boxe.*

Doc. — N° 129 : Rapport de Mme Beeckman-Vve Vandervelde.
N° 162 : Amendements proposés par M. Orban au texte présenté par la commission.
N° 190 : Amendement et amendement subsidiaire proposés par M. Orban au texte présenté par la commission.
N° 207 : Amendements présentés par le Gouvernement au texte présenté par la commission.
N° 252 : Texte adopté en première lecture.

Ann. — *Discussion générale* (13 mars 1958).
Discours de M. ORBAN (concernant une lettre reçue d'un correspondant occasionnel ; l'exposé fait par M. Philippart à la Chambre des Représentants le 12 décembre 1957; l'étude comparative du texte transmis par la Chambre des Représentants et du texte présenté par la Commission sénatoriale ; le fait que les matches de boxe et de catch tombent sous l'application des articles 398 à 400 du Code pénal ; le point de vue médical, les études, articles et statistiques sur ces sports dangereux, les nombreuses protestations, l'avis du rédacteur sportif Paul Gallico, la possibilité d'intenter des poursuites, l'unique sentence rendue par la Cour d'Appel de Gand le 8 juillet 1927, le match de catch ayant eu lieu à Liège le 3 février 1958 ; demande au Sénat d'adopter le texte de la Chambre ; cite une idée extraite du livre du Docteur Schweitzer *Civilisation et Ethique*) ; pp. 926 à 929 ;
Observations de MM. MACHTENS, ROLIN ; p. 928 ;
Mme BEECKMAN-Vve VANDERVELDE, rapp. (concernant les difficultés rencontrées par la proposition de loi de M. Philippart ; l'étude en commission ; l'influence des exhibitions de boxe et de catch sur la jeunesse, la question des accidents, le sport « simulé » du catch, la nécessité de réglementer les spectacles, la lutte contre la commercialisation des matches) ; pp. 929 à 930 ;
Observations de M. ORBAN ; p. 929 ;
PHILIPS (concernant la boxe, exercice physique, et certaines formes dangereuses de ce sport, le nombre de morts dans le ring, les déclarations de médecins compétents, la nécessité d'une réglementation sévère, l'aspect moral de la question, la sauvegarde de l'intégrité physique et psychique des boxeurs, le « trucage » dans les exhibitions de catch, la boxe et le catch à la télévision ; les textes proposés pour combattre les abus ; félicite le rapporteur) ; pp. 930 à 931 ;
ROLIN (concernant la rédaction du texte du projet de loi ; les différences essentielles entre le point de vue de la Chambre et celui du Sénat ; le texte concernant la boxe ; les matches et exhibitions dans les salles de sport ou en public, l'enseignement de la boxe, les mesures à prendre pour éviter les accidents ; le texte élaboré en commission ; l'interdiction du catch ; le catch sport « simulé » ; l'interdiction de téléviser les combats) ; pp. 931 à 932 ;
Observations de M. ORBAN ; pp. 931 à 932 ;
VERHAEST (concernant son opinion personnelle et celle de M. ORBAN ; les appréciations divergentes ; les textes en présence, l'interdiction des matches de boxe et de catch ; le risque de blessures pouvant se produire aussi bien aux matches de boxe et de catch qu'aux matches de football et de courses cyclistes et automobiles ; estime que le texte de la commission peut être adopté) ; pp. 932 à 933 ;
LILAR, m.j. (rend hommage à l'initiative de M. PHILIPPART; parle du point de vue développé par MM. ORBAN et ROLIN ; de l'adhésion du gouvernement au texte présenté par la commission, des matches d'exhibition et de l'enseignement de la boxe, de la réglementation des mesures de précaution à prendre ; de l'aspect juridique du problème ; de ses amendements) ; p. 933 ;
Observations de MM. ORBAN, MOREAU de MELEN, ROLIN ; p. 933 ;
ORBAN (concernant l'insertion des mots « et la pratique de la boxe » dans le texte de l'article 1er, le texte élaboré par la Chambre, le différend entre le point de vue de M. ROLIN et le sien ; estime qu'il faut en revenir au texte de la Chambre) ; p. 934 ;
Observations de M. ROLIN ; p. 934 ;
La discussion générale est close.

Droit pénal. — COMBATS DE BOXE *(suite)*.

Discussion des articles (18 mars 1958).
(Texte présenté par la Commission.)
Art. 1er.

Intervention de MM. ORBAN, ROLIN ;
M. NOEL justifie son vote sur les amendements déposés par M. ORBAN ;
L'amendement de M. ORBAN est rejeté (vote nominatif) ;
La première partie de l'amendement subsidiaire de M. ORBAN est rejetée (vote nominatif) ;
La deuxième partie de l'amendement subsidiaire de M. ORBAN est rejetée ;
L'article est adopté ; pp. 969 à 972 ;
M. ORBAN retire son amendement tendant à l'insertion d'un article 1*bis* ; p. 972.

Art. 2.

Intervention de M. LILAR ;
M. ORBAN retire son amendement ;
L'amendement du gouvernement est adopté ;
L'article, amendé, est adopté ; p. 972.

Art. 3.

Intervention de M. LILAR ;
M. ORBAN retire son amendement ;
L'amendement du gouvernement est adopté ;
L'article, amendé, est adopté ; pp. 972, 973.

Art. 4.

M. ORBAN retire son amendement ;
L'article est adopté ; p. 973.

Art. 5.

Adopté sans observations ; p. 973.

Art. 6 (nouveau).

Observations de MM. ORBAN, ROLIN, VAN BUGGENHOUT ;
L'amendement de M. ORBAN tendant à l'insertion d'un article 6 (nouveau) est adopté (vote nominatif) ; p. 973 ;
Le nouvel intitulé est adopté ; p. 973 ;
M. ORBAN justifie son vote et invite ses amis à approuver le projet ; p. 973 ;
M. le PRESIDENT déclare qu'avant de voter le texte en seconde lecture, il serait préférable de renvoyer le projet en commission parce qu'une disposition pénale a été omise dans le texte de l'article 6 ; p. 973 ;
Observation de M. ROLIN ; p. 974 ;
Le Sénat marque son assentiment.

Discussion en seconde lecture des articles amendés (20 mars 1958).

Mme BEECKMAN-Vve VANDERVELDE, rapp. (donne lecture de son rapport complémentaire) ; p. 1066 ;
Discours de MM. MACHTENS (concernant le vote de l'amendement de M. ORBAN interdisant la transmission, à la télévision des matches de catch et de boxe, la notion de censure introduite par ce vote, la retransmission de certains programmes d'Eurovision) ; p. 1066 ;
FERIJN (concernant son adhésion au projet, l'adoption de l'amendement de M. ORBAN tendant à interdire la transmission à la télévision des matches de catch et de boxe) ; p. 1066 ;
ROLIN (ne s'associe pas aux objections de M. MACHTENS ; estime qu'il faut se plier à cette première application d'un certain contrôle) ; p. 1066 ;
MACHTENS (demande s'il faut censurer un film projeté à la télévision et qui contient des séquences de matches de boxe ou de catch) ; pp. 1066 à 1067 ;
COULONVAUX (concernant la retransmission de matches de boxe et de catch, les droits du père de famille, le péril de la censure ; demande de se rallier à l'idée de M. MACHTENS) ; p. 1067 ;
Mme BEECKMAN-Vve VANDERVELDE (concernant le contrôle de films montrés aux enfants de moins de 16 ans) ; p. 1067 ;
VAN BUGGENHOUT (concernant le vote sur l'amendement de M. ORBAN ; le captage des émissions de la T.V. belge en Flandre occidentale ; les transmissions des matches de catch, l'incident qui s'est produit dans un établissement de sa commune et à la suite duquel il a, en sa qualité de bourgmestre, ordonné la fermeture d'un poste de télévision ; l'argument « censure » invoqué par M. COULONVAUX ; l'interdiction de certains spectacles aux enfants de moins de 16 ans, les séquences de boxe ou de catch dans les actualités cinématographiques) ; p. 1067 ;
Observations de MM. SOBRY, WIARD, MACHTENS, ROLIN ; p. 1067 ;

Droit pénal. — COMBATS DE BOXE *(suite)*.

MACHTENS (parle de l'intervention de Mme BEECKMAN-Vve VANDERVELDE, du contrôle des films montrés aux enfants de moins de 16 ans et demande si des films contenant une séquence de boxe ou de catch peuvent être projetés) ; pp. 1067 à 1068 ;
ROLIN (répond à M. MACHTENS) ; p. 1068 ;
STRUYE (concernant l'intervention de M. COULONVAUX, le « péril de la censure », les droits du père de famille ; l'objection de M. MACHTENS ; les émissions étrangères transmettant des matches de boxe ou de catch ; l'interprétation du terme « retransmission » ; le péril de la délinquance juvénile) ; p. 1068 ;
Observations de M. WIARD ; p. 1068 ;
VERMEYLEN, m.i. (concernant la fermeture d'un poste de télévision ordonné par M. VAN BUGGENHOUT en qualité de bourgmestre ; l'interdiction de certains films aux enfants, la « censure » sur la transmission des programmes des télévisions étrangères ; demande au Sénat de repousser l'amendement de M. ORBAN) ; p. 1068 ;
Observations de MM. ORBAN, LEYNEN, HARMEGNIES, CROMMEN, le PRESIDENT ; pp. 1068 à 1069 ;
ANSEELE, m.c. (concernant la retransmission des programmes de télévision étrangère prévoyant des matches de boxe, les accords existant au point de vue de l'Eurovision, les conditions techniques d'exécution pour l'I.N.R., le danger de censure et la possibilité de rencontrer de graves difficultés, les relais de la Radiotélévision française ; demande au Sénat de ne pas retenir le texte adopté en première lecture et de ne pas suivre M. ORBAN) ; p. 1069 ;
Observations de MM. ORBAN et WIARD ; p. 1069 ;
Mme BEECKMAN-Vve VANDERVELDE (demande d'entendre l'opinion du ministre de la justice sur la question de la délinquance juvénile, parle de la contradiction entre la loi sur le contrôle des films pour les enfants de moins de 16 ans et le développement de la télévision) ; pp. 1069 à 1070 ;
VAN BUGGENHOUT (demande la parole pour un fait personnel) ; p. 1070 ;
Observations de MM. VERMEYLEN et ORBAN ; p. 1070.

Vote en seconde lecture des articles amendés (20 mars 1958).
Art. 2 et 3.

Ces articles sont remis aux voix et définitivement adoptés ; p. 1070.

Art. 6 (nouveau).

L'article est rejeté ; p. 1071.

Vote (20 mars 1958).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 119 voix contre 16 et 3 abstentions ; p. 1075.
Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

DELIT D'OMISSION.

Projet de loi érigeant en délit certaines abstentions coupables.
Doc. — N° 150 : Rapport de M. Pholien.
N° 347 : Rapport complémentaire de M. Pholien.
Ann. — *Renvoi en commission* (13 mars 1958).
M. ROLIN d'accord avec le rapporteur, demande le renvoi en commission ;
M. LILAR, m.j., se déclare d'accord ;
Le renvoi en commission est décidé ; p. 943.

Ajournement (23 avril 1958).

Discours de MM. LILAR, m.j. (signale qu'une discussion de principe est à prévoir) ; p. 1456 ;
COULONVAUX (souhaite une discussion sur le fond et sur le principe du projet) ; p. 1456 ;
L'ajournement est décidé.

REHABILITATION.

Proposition de loi modifiant la loi du 25 avril 1896 sur la réhabilitation des condamnés.
Doc. — N° 165 : Proposition de loi de M. Struye.
Ann. — Prise en considération. — Renvoi en commission ; p. 965 (18 mars 1958).

SURETE DE L'ETAT.

Proposition de loi relative à l'épuration civique.
Doc. — N° 274 : Rapport de M. Ancot.
N° 354 : Amendements proposés par M. Van Hemelrijck.

Droit pénal. — SURETE DE L'ETAT *(suite)*.

Projet de loi relatif à l'épuration civique.
Doc. — N° 274 : Rapport de M. Ancot.

Droit pénal. — V. aussi Colonies.

Droit public.

CONSEIL D'ETAT.

LANGUES.

Projet de loi modifiant la loi du 23 décembre 1946, portant création d'un Conseil d'Etat.
Doc. — N° 144 : Amendements présentés par le Gouvernement.
N° 223 : Rapport complémentaire de M. Yernaux.
N° 250 : Amendements proposés par M. Allard au texte présenté par la Commission.

Ann. — Renvoi à la Commission de l'Intérieur ; p. 672 (12 février 1958).

Proposition d'ajournement (19 mars 1958).

Discours de MM. ALLARD (demande l'ajournement de la discussion à la semaine suivante, afin de permettre aux membres d'examiner le rapport ainsi que les amendements déposés par M. VAN REMOORTEL et par lui-même) ; p. 997 ;
VERMEYLEN, m.i. (s'oppose à la demande d'ajournement, insiste pour que le projet soit discuté et voté et que la Chambre puisse en être saisie rapidement) ; p. 997 ;
CUSTERS (partage le point de vue du ministre) ; p. 997 ;
ALLARD (n'insiste pas sur l'ajournement, demande que le vote sur les amendements soit remis à une séance de l'après-midi) ; p. 997.

Discussion générale (19 mars 1958).

Discours de MM. NEYBERGH (concernant l'octroi du titre honorifique d'auditeur général aux substituts du Conseil d'Etat) ; pp. 997 à 998 ;
VERMEYLEN, m.i. (répond à M. NEYBERGH) ; p. 998 ;
CUSTERS (concernant la loi organique de 1946 sur le Conseil d'Etat ; l'élaboration de l'arrêté relatif à l'emploi des langues près du Conseil d'Etat, les objections formulées contre ce système ; son amendement et celui du gouvernement ; la réglementation linguistique pour les affaires traitées devant le Conseil d'Etat, le statut linguistique des magistrats ; les amendements de M. ALLARD) ; pp. 998 à 999 ;
VERMEYLEN, m.i. (appuie l'opinion émise par M. CUSTERS, parle des situations acquises des titulaires actuels et demande à M. ALLARD de retirer certains de ses amendements) ; p. 999 ;
La discussion générale est close.

Discussion des articles (19 mars 1958).
(Texte présenté par la Commission.)
Art. 1 à 4.

Adoptés sans observations ; pp. 999 à 1002.

Art. 5.

Observations de MM. VERMEYLEN, le PRESIDENT, ALLARD, CUSTERS ;
Intervention de MM. ALLARD, VERMEYLEN, VAN REMOORTEL, CUSTERS ;
Les premier et troisième amendements de MM. ALLARD et VAN REMOORTEL sont retirés ;
Les votes sur les deuxième, quatrième et cinquième amendements de M. ALLARD et sur l'article 5 sont réservés ; pp. 1003 à 1006.

Art. 6 à 16.

Adoptés sans observations ; pp. 1006 à 1008.

Art. 17.

Les votes sur les amendements de MM. ALLARD et VAN REMOORTEL et sur l'article sont réversés ; p. 1009.

Discussion des articles réservés (20 mars 1958).
Art. 5.

Les premier et troisième amendements de MM. ALLARD et VAN REMOORTEL ont été retirés ;
Le deuxième amendement est rejeté ;
L'article est adopté ; p. 1063.

Art. 17.

Le premier amendement de MM. ALLARD et VAN REMOORTEL a été retiré ;
Intervention de MM. VERMEYLEN, STRUYE, VAN REMOORTEL ;

Droit public. — CONSEIL D'ETAT *(suite)*.

LANGUES *(suite)*.

Observation de M. le PRESIDENT ;
Les §§ 1 et 2 et les alinéas 1 et 2 du § 3 sont adoptés ;
L'amendement de MM. ALLARD et VAN REMOORTEL tendant à la suppression de l'alinéa 3 du § 3 est rejeté (vote nominatif) ;
L'alinéa 3 du § 3 est adopté ;
Les §§ 4, 5, 6 et 7 sont adoptés ;
L'article est adopté ; pp. 1064 à 1066.

Vote (20 mars 1958).

M. ALLARD justifie son vote ;
L'ensemble du projet de loi est adopté par 121 voix contre 1 et 20 abstentions ; p. 1074.
Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

LOIS ELECTORALES.

Projet de loi apportant des modifications à la législation électorale.
Doc. — N° 137 : Exposé des motifs et projet de loi.
N° 151 : Rapport de M. Allard.
N° 158 : Amendement proposé par M. Edebau.

Ann. — *Discussion générale* (18 février 1958).

A cette discussion générale est jointe celle de la proposition de loi modifiant l'article 5 du Code électoral.

Discours de MM. HARMEGNIES (concernant l'origine et la teneur de la proposition de loi ; l'anomalie existant en matière de révision des listes électorales) ; p. 712 ;
ALLARD, rapp. (propose une modification au § 13, devenu le § 12 de l'article 1er, modifiant l'article 216 du Code électoral : remplacer le mot « dix » par « quinze ») ; p. 712 ;
Observation de M. le PRESIDENT ; p. 712 ;
VERMEYLEN, m.i. (se rallie à la modification proposée par M. ALLARD à l'article 1er) ; p. 712 ;
NEELS (émet des réserves au sujet de la modification proposée par M. ALLARD) ; p. 712 ;
Observations de M. VERMEYLEN ; p. 712 ;
HARMEGNIES (demande que la nouvelle législation soit appliquée lors des prochaines élections communales) ; p. 712 ;
La discussion générale est close.

Discussion des articles (18 février 1958).
(Texte présenté par la Commission englobant le projet et la proposition).
Art. 1er.

Intervention de MM. EDEBAU, VERMEYLEN ;
Observations de MM. ANCOT, EDEBAU ;
M. EDEBAU retire son amendement ;
L'amendement de MM. HARMEGNIES et ALLARD est adopté ;
L'article amendé est adopté ; p. 716.

Art. 2 à 4.

Adoptés sans observations ; pp. 717 à 718.
L'article 1er, amendé, est remis aux voix et définitivement adopté ; p. 718.

Vote (20 février 1958).

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 146 membres présents ; p. 751.
Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

ELECTIONS LEGISLATIVES ET PROVINCIALES.

Proposition de loi portant adaptation du nombre des représentants ainsi que du nombre des sénateurs, direct et provinciaux, au chiffre de la population au 31 décembre 1956.
Doc. — N° 63 : Proposition de loi de M. Struye.
N° 145 : Rapport de M. Van Impe + Annexe.

Ann. — *Discussion générale* (19 février 1958).

Discours de MM. LEYNEN (concernant le principe à la base de la proposition rejetée par la Chambre et de la proposition que la Commission sénatoriale vient de rejeter ; le point de vue du ministre au sujet de la proposition de loi ; les erreurs dans le rapport de M. VAN IMPE ; la justification de la proposition basée sur : le principe constitutionnel que le nombre de sièges est fixé d'après le chiffre de la population, le droit de vote universel, les conceptions démocratiques de notre pays ; l'accroissement de la population, les systèmes envisagés pour l'adaptation des sièges : le maintien du nombre actuel de sièges sous réserve d'une nouvelle répartition, la nouvelle répartition des sièges suivant des règles d'une stricte équité (proposition Van den Daele à la Chambre), le système de l'excédent prioritaire proposé par

Droit public. — LOIS ELECTORALES *(suite)*.

ELECTIONS LEGISLATIVES ET PROVINCIALES *(suite)*.

l'orateur ; les objections du gouvernement : la tradition qui veut qu'il ne soit procédé à une adaptation qu'après un recensement, la stabilité de la répartition des sièges par arrondissement ; l'adaptation réalisée sur la base du chiffre de la population ; certaines objections formulées en commission : augmentation du nombre de sièges et renforcement de la représentation flamande au sein du Parlement ; le recensement de la population) ; pp. 720 à 723 ;

Observations de MM. ANCOT, ORBAN, STRUYE, VAN BUGGENHOUT, GOOSSENS ; pp. 720 à 723 ;

YERNAUX (déclare qu'il émettra un vote négatif parce qu'il n'est pas partisan de la représentation proportionnelle mais du fédéralisme ; fait des observations concernant l'injustice de la non-représentation de milliers d'électeurs, la pertinence de l'argument d'équité ; la représentation flamande et wallonne au Parlement) ; pp. 723 à 724 ;

Observations de MM. LEYNEN, ORBAN ; p. 724 ;

VERMEYLEN, m.i. (concernant le discours de M. LEYNEN qu'il félicite ; le rapport de M. VAN IMPE ; certaines erreurs dans les déclarations de M. LEYNEN, notamment quant à l'application de certaines dispositions de la Constitution ; la non-représentation d'électeurs ; la proposition introduite par M. Van den Daele à la Chambre des Représentants ; le recensement décennal de la population) ; pp. 724 à 726 ;

Observations de MM. DE WINTER, ANCOT, ORBAN, ROLIN, VAN REMOORTEL, VAN BUGGENHOUT, SLEDSENS, CUSTERS ; pp. 724 à 726 ;

STRUYE (concernant les deux observations de M. YERNAUX ; la réforme proposée inspirée par un souci de justice et d'équité ; l'attitude, l'argumentation et la réponse du ministre au discours prononcé par M. LEYNEN ; le rapport de M. VAN IMPE ; la non-représentation d'électeurs ; la répartition des sièges ; les raisons de l'opposition de la majorité à la proposition introduite ; la représentation flamande au Parlement ; la proposition introduite par M. Van den Daele à la Chambre) ; pp. 726 à 728 ;

Observations de MM. ANCOT, DELMOTTE, YERNAUX, SLEDSENS, ORBAN, le PRESIDENT ; pp. 726, 727 ;

DOUTREPONT (justifie son vote ; parle en qualité de questeur et constate qu'il serait difficile d'agrandir l'hémicycle) ; p. 728 ;

La discussion générale est close.

Discussion des articles (19 février 1958).
Art. 1er (vote nominatif).

L'article est rejeté ; p. 728.

L'article 1er étant rejeté, l'assemblée se rallie aux conclusions de la Commission, tendant au rejet de la proposition de loi.

LISTES ELECTORALES.

Proposition de loi modifiant l'article 5 du Code électoral.

Doc. — N° 83 : Proposition de loi de M. Harmegnies.
N° 151 : Rapport de M. Allard.

Ann. — Prise en considération. — Renvoi en commission ; p. 365 (19 décembre 1957).

La discussion générale est jointe à celle du projet de loi apportant des modifications à la législation électorale.

REVISION DE LA CONSTITUTION.

Projet de déclaration relatif à la revision de la Constitution.

Doc. — N° 346 : Projet transmis par la Chambre des Représentants.
N° 352 : Rapport de M. Dehousse.
N° 368 : Amendement proposé par le baron de Dorlodot.

Ann. — Renvoi à la Commission de revision de la Constitution ; p. 1383 (22 avril 1958).

Discussion (24 avril 1958).

Discours de M. DEHOUSSE, rapp. (concernant une rectification au rapport, la nécessité d'une nouvelle déclaration de révision, le champ d'application de la procédure de révision constitutionnelle) ; p. 1519 ;

La discussion est close.

Le PRESIDENT donne lecture du projet de déclaration ; pp. 1519, 1520.

Vote (24 avril 1958).

L'ensemble du projet de déclaration est adopté par 119 voix et 1 abstention ; p. 1522.

Droits de greffe. — V. Impôts/Impôts indirects — Droits d'enregistrement, d'hypothèque et de greffe.

Droits d'enregistrement. — V. Impôts/ Impôts indirects.

Droits d'entrée. — V. Impôts/Impôts indirects — Douanes et accises.

Droits de succession. — V. Impôts/Impôts indirects.

Droits de timbre. — V. Impôts/Impôts indirects — Droits d'enregistrement.

Droits d'hypothèque. — V. Impôts/Impôts indirects — Droits d'enregistrement, d'hypothèque et de greffe.

Droits et devoirs des époux. — V. Droit civil.

Droits, frais et rétributions. — V. Enseignement/Enseignement supérieur.

E

Eaux et Forêts.

PECHE FLUVIALE.

Proposition de loi tendant à modifier la loi du 1er juillet 1954 sur la pêche fluviale.

Ann. — *Discussion générale* (21 novembre 1957).

Discours de MM. PIOT (concernant le but de l'article principal, l'établissement d'un plan équitable de réempoissonnement, l'utilité et les avantages découlant de l'augmentation du nombre de pêcheurs, le caractère social de ce sport ; demande au Sénat de voter la proposition) ; p. 112 ;

HENSKENS, rapp. (concernant le réempoissonnement des rivières, le droit de regard des pêcheurs dans l'affectation des fonds destinés aux rivières) ; p. 112.

La discussion générale est close.

Discussion des articles (21 novembre 1957).
(Texte présenté par la Commission.)
Art. 1 et 2.

Adoptés sans observations ; p. 112.

Vote (5 décembre 1957).

L'ensemble de la proposition de loi est adopté par 135 voix et 1 abstention ; p. 219.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

Ecole européenne. — V. Affaires étrangères/Enseignement.

Elections législatives et provinciales. — V. Droit public/ Lois électorales.

Emploi. — V. Travail/Contrat d'emploi.

Employés. — V. Pensions/Vieillesse et décès prématuré.

Emprunts. — V. Colonies/Office des Cités africaines. — V. aussi Communications/Chemins de fer — S.N.C.B. — V. aussi Finances/Dette publique.

Energie atomique. — V. Affaires étrangères/Agence internationale de l'énergie atomique.

Energie nucléaire. — V. Affaires étrangères/Communauté économique européenne. — V. aussi Hygiène et santé/ Radiations ionisantes.

Enfants handicapés. — V. Enseignement/Enseignement primaire.

Enseignement.

ENSEIGNEMENT MOYEN.

Projet de loi modifiant les lois coordonnées sur l'enseignement moyen et les lois coordonnées sur la collation des grades académiques et le programme des examens universitaires.

Doc. — N° 121 : Exposé des motifs et projet de loi.
N° 174 : Rapport de M. Solau.
N° 176 : Amendements proposés par M. Wiard.
N° 200 : Amendement proposé par M. Flamme.

Ann. — *Discussion générale* (5 mars 1958).

Discours de MM. JESPERS (contenant l'intitulé et la teneur du projet, les modifications proposées pour le personnel enseignant, administratif et subalterne ; les fonctions de proviseur, secrétaire, économe et bibliothécaire, la nomination d'un instituteur en chef dans les sections préparatoires de l'enseignement moyen, le nombre d'élèves requis, les expérimentations pédagogiques dans les sections du degré inférieur de l'enseignement moyen ; la régularisation, avec effet rétroactif, de certaines situations ; les emplois créés dans l'enseignement officiel ; les prévisions budgétaires et la réciprocité pour l'enseignement libre) ; pp. 822 à 823 ;
FLAMME (concernant l'application de la loi à l'enseignement moyen, les dispositions qui ont une portée plus générale ; les fonctions et le statut des économes et les intendants, les qualités requises ; les écoles créées en vue de la formation des intendants et intendantes ; son amendement ; les fonctions d'économe dans un externat, la nouvelle fonction d'administrateur d'internat) ; pp. 823 à 824 ;
BUSIEAU (concernant l'attribution des fonctions d'économe à des régentes ménagères) ; p. 824 ;
HENSKENS (concernant la formation des régentes ménagères aux fonctions d'économe, les cours spéciaux, les candidats masculins répondant aux conditions requises ; les nominations d'économes et la priorité à accorder aux personnes possédant les deux diplômes, celui de régente ménagère et celui d'intendante) ; pp. 824 à 825 ;
LEYNEN (concernant la nomination de proviseurs ; le cas de deux proviseurs actuellement en fonctions) ; p. 825 ;
COLLARD, m.i.p. (concernant le but du projet, l'accroissement de la population scolaire, la réalisation des adaptations nécessaires : extension des bâtiments, augmentation des cadres du personnel enseignant et administratif ; répond aux orateurs) ; pp. 825 à 826 ;
Observations de MM. BUSIEAU, DELPORT, JESPERS, STRUYE ; pp. 825, 826 ;
HENSKENS (concernant les personnes possédant les diplômes de régente ménagère et d'intendante) ; p. 826 ;
COLLARD, m.i.p. (répond à M. HENSKENS) ; p. 826 ;
Observation de M. STRUYE ; p. 826 ;
JESPERS (concernant la réponse du ministre à ses questions relatives aux emplois créés dans l'enseignement officiel et la réciprocité pour l'enseignement libre) ; p. 826 ;
Observation de M. VAN BUGGENHOUT ; p. 826 ;
COLLARD, m.i.p. (répond à M. JESPERS) ; p. 826 ;
Observations de MM. JESPERS, COLLARD ; p. 827 ;
La discussion générale est close.

Discussion des articles (5 mars 1958).
Art. 1er.

Intervention de MM. WIARD, COLLARD, FLAMME ;
Observations de MM. JESPERS, WIARD, BUSIEAU, COLLARD ;
Les trois premiers amendements de MM. WIARD et HARMEGNIES sont retirés ;
L'amendement de M. FLAMME est rejeté ;
Le quatrième amendement de MM. WIARD et HARMEGNIES est adopté ;
L'article, amendé, est adopté ; pp. 829, 830.

Art. 2 à 5.

Adoptés sans observations ; pp. 830 à 831.
L'article 1er, amendé, est remis aux voix et définitivement adopté; p. 831.

Vote (6 mars 1958).

M. JESPERS justifie le vote de son groupe ; p. 861.
L'ensemble du projet de loi est adopté par 86 voix et 73 abstentions ; p. 861.
Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.

Projet de loi modifiant les articles 7, 38 et 39 de la loi organique de l'enseignement primaire.

Nouveau titre :

Projet de loi modifiant les articles 7, 46, 48 et 79 des lois sur l'enseignement primaire coordonnées par l'arrêté royal du 20 août 1957.

Enseignement. — ENSEIGNEMENT PRIMAIRE *(suite).*

Doc. — N° 55 : Exposé des motifs et projet de loi.
N° 108 : Rapport de M. Busieau.
N° 116 : Amendement proposé par M. Jespers au texte présenté par la Commission.

Ann. — *Discussion générale* (22 janvier 1958).

Discours de M. BUSIEAU, rapp. (concernant les objectifs du projet : unification des vacances scolaires, instauration du congé obligatoire du samedi après-midi et d'une seconde demi-journée de congé ; la réforme des conférences pédagogiques ; l'aménagement des horaires ; le problème des intérimaires ; l'amendement de l'opposition ; l'abstention de l'opposition lors du vote) ; p. 521.

Reprise de la discussion générale (23 janvier 1958).

Discours de MM. LEYNEN (concernant l'abstention du groupe social-chrétien au vote ; la présentation du projet ; fait des observations au nom de M. JESPERS, retenu par maladie, quant à la réduction du nombre des journées scolaires, la liberté de l'enseignement primaire subsidié en matière de réglementation des congés, la prise en considération des deux journées de conférences pédagogiques comme jours de classe, l'amendement de M. JESPERS et consorts ; parle de l'attitude de M. BUSIEAU, des intérimaires, de l'uniformité des traitements et allocations du personnel enseignant des divers secteurs) ; p. 525 ;
LEYSEN (concernant le but et les conséquences du projet ; le contact avec les hautes autorités de l'enseignement catholique ; l'amendement de M. JESPERS et consorts ; l'abstention au vote) ; pp. 525 à 526 ;
COLLARD, m.i.p. (répond aux orateurs) ; pp. 526 à 527 ;
Observations de MM. BOUILLY et LEYSEN ; p. 526 ;
LEYNEN (répond à l'observation du ministre que l'abstention des membres du groupe social-chrétien est contradictoire) ; p. 527 ;
COLLARD, m.i.p. (parle de l'amendement de M. JESPERS et consorts et dit que M. BUSIEAU a déposé une proposition de loi relative au même objet) ; p. 527 ;
LEYNEN (retire provisoirement l'amendement de M. JESPERS et consorts à l'article 2) ; p. 527 ;
ANCOT (fait, au nom de M. R. HOUBEN, certaines observations concernant une contradiction dans les dispositions de la loi, la rédaction défectueuse du dernier alinéa du premier article ; demande que la Commission corrige le texte du projet) ; p. 527 ;
COLLARD, m.i.p. (répond aux observations de M. ANCOT) ; pp. 527 à 528 ;
ANCOT (demande s'il est nécessaire de légiférer au sujet des vacances scolaires) ; p. 528 ;
COLLARD, m.i.p. (parle de la date des vacances scolaires et du texte du dernier alinéa de l'article premier) ; p. 528 ;
Observations de MM. LEYNEN, COLLARD, R. HOUBEN ; p. 528 ;
La discussion générale est close.

Discussion des articles (23 janvier 1958).
(Texte proposé par la Commission.)
Art. 1er.

Intervention de MM. LEYSEN, BUSIEAU ;
Les deux amendements de M. LEYSEN et consorts sont rejetés ;
L'article est adopté avec la modification y apportée par le Sénat ; p. 529.

Art. 2.

L'amendement de M. JESPERS et consorts ayant été retiré conformément à la déclaration de M. LEYNEN, l'article 2 est adopté ; p. 529.

Art. 3 et 4.

Adoptés sans observations ;
Le nouvel intitulé est adopté ; p. 530.

Vote (23 janvier 1958).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 91 voix et 54 abstentions ; p. 531.
Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

Projet de loi tendant à modifier l'article 38 des lois coordonnées sur l'enseignement primaire.

Doc. — N° 77 : Projet amendé par la Chambre des Représentants.
N° 90 : Rapport de M. Delport.

Ann. — Pas de discussion générale.

Discussion des articles (19 décembre 1957).
Art. 1er et 2.

Adoptés sans observations ; p. 372.

Vote (19 décembre 1957).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 160 voix et 1 abstention ; pp. 380, 381.
Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

Enseignement. — ENSEIGNEMENT PRIMAIRE *(suite).*

Proposition de loi tendant à modifier l'article 78, 1er alinéa, de la loi organique de l'enseignement primaire, coordonnée par l'arrêté royal du 20 août 1957.

Doc. — N° 111 : Proposition de loi de M. Busieau.

Ann. — Prise en considération. — Renvoi en commission ; p. 524 (23 janvier 1958).

Proposition de loi complétant l'article 23 de la loi organique de l'enseignement primaire.

Nouveau titre : *Proposition de loi complétant l'article 70 des lois coordonnées sur l'enseignement primaire.*

Doc. — N° 210 : Rapport complémentaire de M. Delor + Annexe.

Ann. — *Discussion générale* (26 mars 1958).

Discours de MM. JESPERS (concernant l'adhésion du groupe P.S.C. à cette proposition ; l'octroi de l'indemnité intégrale en faveur des handicapés aux écoles communales et provinciales, ainsi qu'aux écoles libres ; félicite M. BUSIEAU) ; pp. 1133 à 1134 ;

COLLARD, m.i.p. (répond à la question posée par M. JESPERS) ; p. 1134 ;

La discussion générale est close.

Discussion de l'article unique (26 mars 1958).

Adopté sans observations ; p. 1134.

Le nouvel intitulé est adopté ; p .1134.

Vote (27 mars 1958).

L'ensemble de la proposition de loi est adopté par 148 voix et 4 abstentions ; p. 1211.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR.

Projet de loi modifiant en ce qui concerne les droits, frais et rétributions certaines dispositions de la loi du 28 avril 1953 sur l'organisation de l'enseignement supérieur dans les Universités de l'Etat.

Doc. — N° 13 : Exposé des motifs et projet de loi.

N° 58 : Rapport de M. Philips.

N° 114 : Amendement proposé par M. Léon Servais.

Ann. — *Discussion générale* (16 janvier 1958).

Discours de M. PHILIPS, rapp. (concernant le patrimoine des universités ; la perception des droits d'inscription et d'examen par les universités et la rétribution des prestations des universités en faveur de tiers, sources nouvelles de revenus ; les obligations créées par cet enrichissement du patrimoine, la répercussion du projet sur les subsides octroyés aux universités) ; p. 475.

La discussion générale est close.

Discussion des articles (16 janvier 1958).

Art. 1er à 3.

Adoptés sans observations ; pp. 475 à 476.

Art. 4.

Intervention de MM. Léon SERVAIS, COLLARD, m.i.p., CROMMEN ;

MM. Léon SERVAIS et E. CLAEYS retirent leur amendement ;

L'article est adopté ; pp. 476 à 477.

Art. 5.

Adopté sans observations ; p. 477.

Vote (23 janvier 1958).

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 138 membres présents ; p. 530.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

ACCES A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR.

Projet de loi complétant les lois coordonnées sur la collation des grades académiques et le programme des examens universitaires.

Doc. — N° 14 : Exposé des motifs et projet de loi.

N° 47 : Amendement présenté par le Gouvernement.

N° 101 : Rapport de M. Vandermeulen + Erratum.

Ann. — *Discussion générale* (16 janvier 1958).

Discours de MM. VANDERMEULEN, rapp. (concernant les objectifs du projet : homologation de certains diplômes ; équivalence de titres, réforme de l'enseignement normal primaire ; la portée technique du projet ; la valorisation de l'enseignement technique ; l'introduction de cours de travaux manuels dans l'enseignement moyen ; la réforme des écoles normales primaires ; l'octroi de congé sans traitement aux agents en possession d'un diplôme homologué et qui désirent entreprendre des études universitaires) ; p. 477 ;

BUSIEAU (concernant la question financière, l'aspect social, la structure et l'organisation scolaire en tant que problèmes résultant de la démocratisation des études, les réactions devant la situation actuelle ; la prolongation de la scolarité, l'école unique et la réorientation ; le rapprochement de l'enseignement technique et de l'enseignement général ; les objectifs du projet ; les critiques émises par l'opposition au sujet des diplômés du cycle technique secondaire et de la réforme de l'enseignement normal ; fait des suggestions et parle de l'activité de l'actuel ministre de l'instruction publique) ; pp. 477 à 479 ;

Observation de M. PHILIPS ; p. 478 ;

JESPERS (concernant le discours de M. BUSIEAU, l'amendement de M. SERVAIS, le rapport de M. VANDERMEULEN, les répercussions de la révision projetée de l'enseignement normal, la circulaire datée du 12 juillet 1957 signée par M. Willeputte ; les écoles gardiennes ; les conditions d'accès à l'école moyenne normale ; la question du passage d'une section à l'autre pour les élèves du degré supérieur ; le développement des sections économiques dans les écoles normales primaires ; les arrêtés royaux relatifs à l'exécution de l'article 2 de la loi qui doivent encore être publiés ; le quatrième degré ; justifie le vote de son groupe) ; pp. 479 à 481 ;

Observations de MM. BUSIEAU, HENSKENS ; pp. 479 à 481.

DELPORT (concernant la consultation des autorités de l'enseignement libre lors de la révision de l'enseignement normal ; le discours de M. BUSIEAU) ; p. 481 ;

PHILIPS (concernant la démocratisation des études et la consultation de l'enseignement catholique) ; p. 482 ;

BUSIEAU (concernant l'intervention de M. PHILIPS au sujet de la consultation de l'enseignement catholique) ; p. 482 ;

COLLARD, m.i.p. (répond aux questions ; parle de sa gestion ; expose ses projets quant à la réforme de l'enseignement dans chaque catégorie) ; pp. 482 à 484 ;

La discussion générale est close.

Discussion des articles (16 janvier 1958).

Art. 1er à 5.

Adoptés sans observations ; pp. 484 à 485.

Vote (23 janvier 1958).

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 138 membres présents ; p. 530.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

DENTISTES.

Projet de loi organisant une session spéciale d'examen pour l'obtention du diplôme de dentiste.

Doc. — N° 178 : Projet transmis par la Chambre des Représentants.

N° 229 : Rapport de M. Vandermeulen.

N° 251 : Amendement proposé par M. Nihoul.

Ann. — *Discussion générale* (20 mars 1958).

Discours de MM. VANDERMEULEN, rapp. (concernant le but du projet, la loi de 1929 créant le grade de licencié en sciences dentaires, l'accession de certains mécaniciens à la profession de dentiste, l'interprétation des termes « études en rapport », les revendications des mécaniciens, l'organisation et l'admission aux examens, le programme, la composition du jury, la commission chargée d'examiner les conditions requises des candidats, le programme des épreuves) ; pp. 1037 à 1038 ;

VERHAEST (concernant le but du projet, l'adhésion de l'Association des Dentistes et Stomatologues, les dispositions transitoires de la loi de 1929 ; les intérêts des mécaniciens dentistes et l'examen de leurs titres, les « motifs sérieux » prévus à l'article 1er ; son amendement) ; p. 1038 ;

DE GRAUW (concernant les déclarations faites par le ministre à la Chambre des Représentants le 4 avril dernier, son amendement déposé en commission) ; p. 1038 ;

LEBURTON, m.s.p.f. (demande à MM. NIHOUL et VERHAEST de ne pas insister sur leur amendement ; répond aux orateurs) ; pp. 1038, 1039 ;

CUSTERS (concernant l'appréciation des « motifs sérieux ») ; p. 1039 ;

Observations de M. LEBURTON ; p. 1039 ;

La discussion générale est close.

Enseignement. — ENSEIGNEMENT SUPERIEUR *(suite)*.

DENTISTES *(suite)*.

Discussion des articles (20 mars 1958).
Art. 1er.

Intervention de MM. NIHOUL, HENSKENS, LEBURTON, MOULIN ;
Observations de MM. le PRESIDENT, NIHOUL ;
Les votes sur l'amendement de M. NIHOUL et sur l'article sont réservés ; pp. 1039, 1040.

Art. 2.

Adopté sans observations ; p. 1040.

Art. 1er (réservé).

L'amendement de MM. NIHOUL et VERHAEST est rejeté ;
L'article est adopté ; p. 1071.

Vote (20 mars 1958).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 112 voix contre 7 et 6 abstentions ; p. 1076.
Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

Proposition de loi étendant l'application du régime transitoire réglementé par l'arrêté royal du 24 août 1918 et l'arrêté royal du 21 juillet 1921 pour l'obtention du diplôme de dentiste en faveur des mécaniciens-dentistes anciens combattants de 1914-1918, aux mécaniciens-dentistes prisonniers de guerre, prisonniers politiques et résistants 1940-1945 qui ont donné des soins dentaires au sein de l'armée ou de la résistance.

Doc. — N° 327 : Proposition de loi de Mme Gerbehaye-Vve Lehouck.

Ann. — Prise en considération. — Renvoi en commission ; p. 1384 (22 avril 1958).

EQUIVALENCE DE DIPLOMES ET TITRES.

Projet de loi modifiant, en ce qui concerne l'équivalence des titres universitaires, les lois sur la collation des grades académiques et le programme des examens universitaires, coordonnées le 31 décembre 1949.

Doc. — N° 54 : Exposé des motifs et projet de loi.
N° 105 : Rapport de M. Deliège.

Ann. — *Discussion générale* (16 janvier 1958).

Discours de M. DELIEGE, rapp. (concernant la législation relative à l'équivalence des titres ; la faculté polytechnique de Mons ; les dispositions générales ; la correction d'une erreur dans le texte) ; p. 474 ;
La discussion générale est close.

Discussion des articles (16 janvier 1958).
Art. 1er à 3.

Adoptés sans observations ; pp. 474 à 475.

Vote (23 janvier 1958).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 91 voix et 54 abstentions ; p. 531.
Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

Projet de loi relatif à l'équivalence des diplômes au profit des docteurs en médecine, chirurgie ou accouchements, des docteurs en médecine vétérinaire, des licenciés en sciences dentaires et des pharmaciens résidant en Belgique et remplissant certaines conditions.

Doc. — N° 140 : Projet amendé par la Chambre des Représentants.
N° 148 : Rapport de M. Deliège.

Ann. — Projet amendé par la Chambre des Représentants ; p. 618 (4 février 1958).

Discussion générale (5 mars 1958).

Discours de M. CROMMEN (concernant la portée du projet ; le projet amendé par la Chambre ; l'adoption en commission sénatoriale ; invite le Sénat à voter le projet) ; p. 822.
La discussion générale est close.

Discussion des articles (5 mars 1958).
Art. 1er à 3.

Adoptés sans observations ; p. 822.

Vote (6 mars 1958).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 157 voix et 1 abstention ; pp. 861, 862.
Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

Enseignement *(suite)*.

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE.

Proposition de loi modifiant la loi organique de l'enseignement technique du 29 juillet 1953.

Doc. — N° 26 : Amendement proposé par M. Noël.
N° 40 : Rapport complémentaire de M. Solau.

Ann. — *Discussion générale* (19 novembre 1957).

Discours de M. SOLAU, rapp. (expose le but de la proposition) ; p. 42.
La discussion générale est close.

Discussion des articles (19 novembre 1957).
Art. 1er.

Adopté sans observations ; p. 42.

Art. 2.

Intervention de M. NOEL ; p. 42.

Renvoi en commission (19 novembre 1957).

M. COLLARD, m.i.p. (propose le renvoi en commission pour examiner l'amendement que MM. NOEL et MERENNE viennent de déposer à l'article 2) ; p. 42.
Le revoi en commission est adopté ; p. 43.

Reprise de la discussion des articles (21 novembre 1957).
Art. 2.

Intervention de M. NOEL ;
L'amendement de MM. NOEL et MERENNE est retiré ;
L'article est adopté ; p. 89.

Vote (21 novembre 1957).

L'ensemble de la proposition est adopté à l'unanimité des 150 membres présents ; p. 105.
Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

FONDS DES CONSTRUCTIONS SCOLAIRES.

Projet de loi portant création :
— d'un Fonds des constructions scolaires et parascolaires de l'Etat ;
— d'un Fonds des constructions de l'Enseignement supérieur et des cités universitaires de l'Etat.

Doc. — N° 120 : Exposé des motifs et projet de loi.
N° 152 : Rapport de M. Henskens.
N° 177 : Amendements proposés par M. Leynen.
N° 233 : Amendement présenté par le Gouvernement.
N° 296 : Texte adopté en première lecture.
N° 298 : Rapport complémentaire de M. Henskens.

Discussion générale (6 mars 1958).

M. ORBAN (appelle, par motion d'ordre, l'attention sur les conditions difficiles dans lesquelles s'effectue le travail parlementaire) ; p. 858 ;

Discours de MM. HENSKENS, rapp. (concernant la propriété des constructions scolaires, la prise en charge par l'Etat, l'origine et le renouvellement du premier fonds ; la création et les caractéristiques du nouveau fonds à durée illimitée, la prévision d'un crédit permanent ; la construction de centres psycho-médico-sociaux ; la prolongation de l'obligation scolaire ; la durée de l'effort à fournir ; les nouvelles écoles construites depuis 1945 ; les objections de la droite quant à la durée illimitée du fonds, le contrôle et la situation dans l'enseignement libre ; l'amendement tendant à la création d'un fonds d'emprunt au bénéfice de l'enseignement libre ; l'égalité entre l'enseignement officiel et l'enseignement libre ; le besoin en bâtiments scolaires pour l'enseignement officiel, la situation à Louvain, Tirlemont, Diest, Aarschot, Keerbergen et au Hageland) ; pp. 858 à 860, 862 à 863 ;

Observation de M. DELPORT ; p. 859 ;

GEORGE (concernant la nécessité du Fonds des constructions scolaires, les avantages accordés à la droite ; l'amendement de l'opposition relatif à la création du Fonds d'emprunt) ; p. 863 ;

DELPORT (concernant la situation des bâtiments scolaires dont parle l'exposé des motifs ; le manque de données exactes quant aux dépenses annuelles et à la durée du nouveau fonds des constructions scolaires ; l'adaptation de l'enseignement aux besoins de la jeunesse ; l'affirmation du ministre en commission que le développement de l'enseignement officiel a été interrompu pendant la période de 1950 à 1954 ; les locaux définitifs et semi-permanents à charge du Fonds de construction de 1948 à 1956 ; la délimitation insuffisante du projet ; le planning pour déterminer la durée de l'effort, l'évolution dans le domaine de l'enseignement, le « sectarisme » du projet) ; pp. 863 à 866 ;

Enseignement. — FONDS DES CONSTRUCTIONS SCOLAIRES *(suite)*.

Observations de M. COLLARD ; p. 864 ;
BUSIEAU (concernant l'adhésion du groupe socialiste ; la nécessité de créer un nouveau fonds ; le projet actuel comparé aux lois de 1938, 1948 et 1953 ; le caractère permanent du nouveau Fonds, les crédits pour les constructions parascolaires et postscolaires, la démocratisation des études ; la double gestion du Fonds ; les objections de l'opposition ; l'amendement de la droite relatif à la création d'un fonds d'emprunts au bénéfice de l'enseignement libre ; la réponse de M. Harmel, Ministre de l'Instruction publique, à une proposition analogue faite en 1953 ; l'égalité entre l'enseignement officiel et l'enseignement libre ; pp. 866 à 867 ;
Observations de MM. COLLARD, LEYNEN ; pp. 866, 867 ;
PHILIPS (concernant son accord sur le principe général du projet et ses objections à l'égard de certaines modalités ; la construction de nouvelles écoles dans le Limbourg et dans le Hainaut ; le manque de documentation au sujet du projet et l'absence de planning ; la confusion des constructions scolaires et des institutions parascolaires, les centres culturels (Palais des Beaux-Arts de Bruxelles), les homes de jeunesse (Genval) ; l'unilatéralisme du projet, l'amendement de son parti tendant à la création d'un fonds d'emprunt en faveur de l'enseignement libre, les raisons pour lesquelles la majorité a refusé l'amendement ; la comparaison entre la situation de l'enseignement libre et de l'enseignement officiel, l'accroissement de la population scolaire, la nécessité de construire de nouveaux bâtiments, l'extension du Fonds Vanderpoorten, les objections formulées en 1953 par M. Harmel contre un fonds scolaire pour l'enseignement libre) ; pp. 867 à 869 ;
DETAEVERNIER (concernant la nécessité du projet ; les écoles officielles en Flandre occidentale, le manque de bâtiments et de locaux, la création d'un internat à Bruges) ; pp. 869 à 870 ;
LEYNEN (concernant le rapport de M. HENSKENS ; l'accord de son parti quant au principe du projet et le vote positif en 1938, 1948 et 1953 ; le discours de M. DELPORT ; son objection concernant la « quotité » du projet, les dépenses de l'Etat au point de vue de l'enseignement et des bâtiments pour les trois groupes d'écoles : libres, communales et provinciales, écoles de l'Etat ; la durée du projet ; l' « interruption du développement de l'enseignement officiel » de 1950 à 1954, la possibilité offerte au ministre de prolonger le Fonds Harmel ; l'entrée en vigueur de la nouvelle loi, l'inscription au budget de 1958 du montant prévu pour la loi) ; pp. 870 à 872 ;
Observations de MM. COLLARD, CROMMEN ; pp. 871, 872 ;
VAN IMPE (concernant les statistiques de M. LEYNEN relatifs aux subsides à l'enseignement libre, aux provinces et aux communes, à l'enseignement officiel, l'inexactitude de la classification pour la Flandre orientale où l'enseignement technique est subventionné par la province) ; p. 872 ;
Observations de MM. E. CLAEYS, LEYNEN ; p. 872 ;
COLLARD, m.i.p. (concernant le rapport de M. HENSKENS ; la position prise par la droite ; l'élargissement et l'allongement de la durée d'application du Fonds des constructions scolaires ; l'application de la loi de 1953 qui prouve la nécessité de donner une durée illimitée à un projet qui règle un problème de caractère permanent, d'augmenter le montant des crédits, de disjoindre le problème des constructions universitaires de celui des constructions scolaires et d'étendre l'application de la loi aux constructions parascolaires ; la réorganisation, le statut et l'objectif du Service national de la jeunesse, le home de Genval, les foyers culturels populaires) ; pp. 872 à 874 ;
JANSSEN (concernant le montant de la dépense du projet, les engagements du Ministre des Finances) ; p. 874 ;
COLLARD, m.i.p. (répond à M. JANSSEN) ; p. 874 ;
Observations de MM. DOUTREPONT, LEYNEN, JANSSEN ; p. 874 ;
JESPERS (dit que le ministre n'a pas répondu aux questions qui lui ont été posées) ; p. 874 ;
Observations de M. COLLARD ; p. 874 ;
La discussion générale est close.

Discussion des articles (27 mars 1958).
(Texte proposé par la Commission.)

Art. 1er.

Intervention de MM. PHILIPS, HENSKENS, COLLARD ;
Observations de M. LEYNEN ;
La première partie du littéra *a*, jusqu'aux mots « normal et artistique » inclus, est adoptée ;
La seconde partie du littera *a* est adoptée (vote nominatif) ;
Les litteras *b*, *c* et *d* sont adoptés ;
L'article est adopté ; pp. 1191 à 1193.

Enseignement. — FONDS DES CONSTRUCTIONS SCOLAIRES *(suite)*.

Art. 2.

Adopté sans observations ; p. 1193.

Art. 3.

Intervention de MM. DELPORT et COLLARD ;
L'amendement de M. LEYNEN est rejeté ;
L'amendement du gouvernement, avec la modification indiquée par le ministre, est adopté ;
L'article, amendé, est adopté ; pp. 1194 à 1195.

Art. 4 à 6.

Adoptés sans observations ; p. 1195.

Art. 7.

Intervention de MM. LEYNEN, DELPORT, COLLARD ;
L'amendement de M. LEYNEN est rejeté (vote nominatif) ;
L'article est adopté ; pp. 1195 à 1197.

Art. 8 à 10.

Adoptés sans observations ; p. 1198.

Art. 11.

Observations de MM. LEYNEN, COLLARD ;
L'amendement de M. LEYNEN est rejeté ;
L'amendement du gouvernement, avec la modification indiquée par le ministre, est adopté ;
L'article, amendé, est adopté ; p. 1199.

Art. 12 à 14.

Adoptés sans observations ; p. 1199.

Art. 15.

Intervention de M. LEYNEN ;
L'amendement de M. LEYNEN est rejeté ;
L'article est adopté ; p. 1199.

Art. 16.

Adopté sans observations ; p. 1199.

Intervention de MM. LEYNEN, SEGERS, COLLARD, STRUYE ;
Observations de MM. BUSIEAU, STRUYE ;
L'amendement de M. LEYNEN tendant à l'insertion d'un article 16*bis* est rejeté (vote nominatif) ; pp. 1200 à 1204.

Art. 17 et 18.

Adoptés sans observations ; p. 1204.

Discussion et vote en seconde lecture des articles amendés (1er avril 1958).

Art. 3 et 11.

Ces articles sont remis aux voix et définitivement adoptés ; p. 1230.

Vote (1er avril 1958).

M. DELPORT justifie le vote de son groupe ; p. 1231 ;
L'ensemble du projet de loi est adopté par 89 voix contre 65 et 1 abstention ; p. 1231.
Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

Enseignement. — V. aussi Affaires étrangères. — V. aussi Interpellations/Struye. — V. aussi Hygiène et Santé/Inspection médicale scolaire.

Enseignement au Congo. — V. Interpellations/Van Hemelrijck.

Entreprises de distribution. — V. Commerce et Industrie/Réglementation du commerce — Fermeture des magasins.

Entreprises industrielles et artisanales. — V. Commerce et Industrie.

Entreprises privées d'assurances. — V. Assurances.

Epargne de la femme mariée et du mineur. — V. Droit civil.

Epizooties. — V. Sécurité sociale/Cantons d'Eupen, Malmédy et Saint-Vith.

Epuration civique. — V. Droit pénal/Sûreté de l'Etat.

Equivalence de diplômes et titres. — V. Enseignement/Enseignement supérieur.

Escaut. — V. Interpellations/De Baeck — De Smet, P.

Etrangers. — V. Droit civil/Divorce. — V. aussi Sûreté de l'Etat.

Euratom (Communauté européenne de l'énergie atomique). — V. Affaires étrangères/Communauté économique européenne.

Examens universitaires. — V. Enseignement/Enseignement moyen. — V. aussi Enseignement/Enseignement supérieur.

Exhibitions de catch et de boxe. — V. Droit pénal/Combats de boxe.

Exonération fiscale. — V. Finances/Dette pubilque — Emprunts.

Experts comptables. — V. Commerce et Industrie/Organisation de l'économie.

Exposition universelle et internationale de Bruxelles 1958. — V. Colonies/Loterie coloniale. — V. aussi Sûreté de l'Etat/Etrangers.

F

Facture. — V. Droit commercial/Gage.

Famille royale. — V. Roi et Famille royale.

Fermages. — V. Droit civil/Bail à ferme.

Fermeture des magasins. — V. Commerce et Industrie/Réglementation du commerce.

Financement des stocks. — V. Commerce et Industrie/Charbon.

Finances.

COMPTABILITE DE L'ETAT.

Projet de loi reportant au 30 avril 1958 la clôture des opérations relatives à la liquidation et à l'ordonnancement des dépenses de l'exercice 1957.

Doc. — N° 276 : Rapport de M. Doutrepont.

Ann. — Pas de discussion générale.

Discussion des articles (27 mars 1958).
Art. 1er et 2.

Adoptés sans observations ; p. 1192.

Vote (27 mars 1958).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 89 voix contre 67 et 2 abstentions ; p. 1197.
Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

COMPTE GENERAL DE L'ADMINISTRATION DES FINANCES.

Ann. — Transmission des résultats apparaissant dans le compte général de l'Administration des Finances pour l'année 1956 et soumis à la Cour des Comptes ; p. 8 (12 novembre 1957).

Finances. — COMPTABILITE DE L'ETAT *(suite)*.

CREDITS PROVISOIRES.

Projet de loi ouvrant des crédits provisoires à valoir sur les budgets de l'exercice 1958 et postposant la clôture des opérations d'établissement des impôts directs pour l'exercice 1957.

Doc. — N° 87 : Rapport de M. Doutrepont.

Ann. — L'urgence est décrétée ; p. 373 (19 décembre 1957).
Pas de discussion générale.

Discussion des articles (19 décembre 1957).
Art. 1er à 6.

Adoptés sans observations ; pp. 373 à 374.

Vote (19 décembre 1957).

M. STRUYE justifie le vote de son groupe qui quitte la salle, sauf MM. STRUYE, DE MAN et VAN LAEYS ;
L'ensemble du projet de loi est adopté par 85 voix et 5 abstentions ; p. 383.
Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

Projet de loi ouvrant de nouveaux crédits provisoires à valoir sur les budgets de l'exercice 1958.

Doc. — N° 271 : Exposé des motifs et projet de loi.
N° 275 : Rapport de M. Doutrepont.

Ann. — *Discussion générale* (27 mars 1958).
Discours de MM. DOUTREPONT, rapp. (concernant l'urgence du projet, le recours à des crédits provisoires, l'introduction et le vote des budgets, le dépôt du projet à l'examen, les amendements du gouvernement ; propose au Sénat de voter le projet) ; p. 1189 ;
L'urgence est décrétée ; p. 1189 ;
LEEMANS (concernant les observations du rapporteur ; le nombre de postes pour lesquels des crédits provisoires ont été demandés, la discussion des « petits projets » en commission et en séance publique ; le financement des stocks de charbon ; pp. 1189 à 1190 ;
Observations de MM. HARMEGNIES, DE BOODT, DOUTREPONT, CUSTERS ; pp. 1189, 1190.

Demande d'ajournement (27 mars 1958).

M. STRUYE (fait observer l'absence du Ministre des Finances lors de la discussion des crédits provisoires et demande d'ajourner la discussion jusqu'à l'arrivée du ministre compétent) ; p. 1190 ;
Observations de MM. le PRESIDENT, DOUTREPONT, BUISSERET, m.c., VAN REMOORTEL, DE BOODT, ORBAN, LEYNEN ; p. 1190 ;
Le Ministre des Finances entre en séance.

Reprise de la discussion générale (27 mars 1958).

Discours de MM. LIEBAERT, m.f. (s'excuse du retard et dit qu'il a été retenu à la Chambre) ; p. 1190 ;
LEEMANS (répète sa question au sujet du financement des stocks de charbon) ; pp. 1190 à 1191 ;
LIEBAERT, m.f. (parle du financement des stocks et des pourparlers à ce sujet avec le CECA) ; p. 1191 ;
La discussion générale est close.

Discussion des articles (27 mars 1958).
Art. 1er.

L'amendement du gouvernement est adopté ;
L'article amendé est adopté ; p. 1191.

Art. 2 et 3.

Adoptés sans observations ; pp. 1191 à 1192.
L'article 1er, amendé, est remis aux voix et définitivement adopté ; p. 1192.

Vote (27 mars 1958).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 89 voix contre 67 et 2 abstentions ; p. 1197.
Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

CREDITS SUPPLEMENTAIRES.

Projet de loi autorisant des régularisations, augmentant et réduisant certains crédits ouverts pour l'exercice 1957 et allouant des crédits supplémentaires pour les dépenses se rapportant aux exercice 1956 et antérieurs.

Doc. — N° 6 : Exposé des motifs et projet de loi + Erratum.
N° 7 : Amendements présentés par le Gouvernement.
N° 42 : Amendement présenté par le Gouvernement.
N° 44 : Amendement présenté par le Gouvernement.
N° 48 : Amendements présentés par le Gouvernement.
N° 60 : Rapport de M. Doutrepont + Annexes.
N° 61 : Amendement proposé par M. Jespers.
N° 82 : Amendements proposés par M. Leynen.

Finances. — COMPTABILITE DE L'ETAT *(suite)*.

CREDITS SUPPLEMENTAIRES *(suite)*.

Ann. — Discussion générale (17 décembre 1957).

Discours de MM. DOUTREPONT, rapp. (concernant ses observations et critiques qui n'entachent en rien la politique du gouvernement actuel qui a suivi les errements des gouvernements précédents ; une erreur matérielle à la page 7 du rapport ; l'examen du projet en commission ; la présentation du feuilleton des crédits supplémentaires ; le poste « dispositions diverses » qui sert à faire ratifier par le Parlement des erreurs ou abus commis par les administrations — cas du Ministère de la Justice — ; la Régie des Services frigorifiques ; les articles 12, 13 et 14 des dispositions diverses ; la lettre du Ministre de la Justice concernant le cas faisant l'objet de l'article 14 des dispositions diverses et dont il donne connaissance au Sénat, l'avis de la Commission de la Défense nationale à ce sujet ; la réponse du Ministre des Affaires économiques en ce qui concerne l'article 20-12 de son budget — poste de la CECA — ; l'article 14*bis* des dispositions diverses relatif à l'octroi d'un crédit au titre de complément du fonds de roulement, sollicité par amendement et la réponse du Ministre des Travaux publics ; la situation dans les administrations) ; pp. 301 à 303 ;

JANSSEN (concernant le feuilleton des crédits supplémentaires, le montant des crédits sollicités ; le contrôle du Parlement sur les dépenses engagées et en partie liquidées ; le débit de 2 milliards 675 millions porté en octobre dans les comptes de la Banque nationale ; la correspondance échangée entre la Banque nationale et le Ministre des Finances ; la légalité des agissements du gouvernement ; les trois sortes de textes régissant la matière du plafond de la Banque nationale : textes légaux, textes statutaires et textes conventionnels ; la rubrique « effets publics » et la nouvelle rubrique « compte courant du Trésor public » de la Banque nationale ; la légalité de cette opération ; les deux solutions pour rentrer dans la légalité : passer une nouvelle convention ou approuver les dérogations à la loi organique et aux statuts ; la circulaire du gouverneur de la Banque nationale, parue dans la *Libre Belgique* du 6 octobre 1957 ; le discours que le Ministre des Finances a prononcé à la Chambre le 21 novembre dernier ; le passage du rapport de M. DOUTREPONT relatif au dépassement du plafond des avances et les termes employés « un cas de force majeure » ; le remboursement des 2 milliards 675 millions à la Banque nationale et l'opportunité de régulariser par une loi l'illégalité commise ; le bill d'indemnité à la Banque nationale) ; pp. 303 à 306 ;

Observations de M. HARMEGNIES ; p. 305 ;

LEEMANS (concernant le discours de M. MAJOR à la tribune syndicale de l'I.N.R. ; la politique financière du gouvernement ; le caractère spécial des crédits supplémentaires ; les causes de l'augmentation de crédits ; la rationalisation des fonctions administratives ; les dépenses de l'Etat ; les moyens de remédier à une « situation irréversible » ; l'expansion des professions-services ; la politique de dépenses du Ministre des Finances ; les crédits supplémentaires du budget de la défense nationale ; les difficultés de trésorerie du gouvernement et les réductions des budgets ; le désarroi sur le marché des capitaux ; les réductions sur le budget de l'agriculture ; les compressions en matière de construction d'habitations sociales et au détriment de l'infrastructure des voies d'eau ; la tendance inflatoire ; l'exportation des capitaux ; le rapport de M. WIARD sur le budget des voies et moyens pour 1958 ; ses objections contre le système des crédits supplémentaires et la politique financière sur laquelle ils s'appuient) ; pp. 309 à 311 ;

Observations de M. SLEDSENS ; p. 311.

Reprise de la discussion générale (18 décembre 1957).

Discours de MM. LEYNEN (concernant l'intervention du rapporteur ; les questions qu'il a posées au ministre et auxquelles il n'a pas été répondu dans le rapport ; le poste « instruction » dans le feuilleton des crédits supplémentaires, les crédits pour l'enseignement primaire, les crédits devenus caducs et repris ensuite, les crédits prévus pour l'enseignement moyen libre subventionné et pour l'enseignement technique ; son amendement sur les crédits supplémentaires ; le montant de la subvention accordée aux bibliothèques dans les parties flamande et wallonne du pays) ; pp. 318 à 319 ;

DOUTREPONT (concernant les questions posées par M. LEYNEN et la procédure à suivre) ; p. 319 ;

Observations de MM. LEYNEN, JESPERS ; p. 319 ;

JESPERS (demande des renseignements sur la procédure des « questions écrites » et sur l'amendement écrit envoyé à la commission par un sénateur ne faisant pas partie de la commission) ; pp. 319 à 320 ;

Observations de M. DOUTREPONT ; p. 320 ;

Finances. — COMPTABILITE DE L'ETAT *(suite)*.

CREDITS SUPPLEMENTAIRES *(suite)*.

LEYNEN (parle encore de l'introduction de questions écrites) ; p. 320 ;

Observations de M. DOUTREPONT ; p. 320 ;

LIEBAERT, m.f. (concernant le débat en commission, l'importance des crédits supplémentaires et les modifications apportées au budget ; les responsabilités du Ministre des Finances ; les dépenses qui augmenteront continuellement : charge des pensions, instruction publique, défense nationale ; répond aux orateurs) ; pp. 320 à 321 ;

Observations de M. DOUTREPONT ; pp. 320, 321 ;

LEEMANS (concernant la réponse du ministre ; l'activité de la Commission des Finances ; l'irréversibilité de certaines dépenses ; les dépenses pour la défense nationale ; la compression des dépenses d'investissement et des dépenses pour l'infrastructure) ; pp. 321 à 322 ;

Observations de MM. LIEBAERT, DOUTREPONT ; p. 321.

La discussion générale est close.

Discussion des articles du tableau (18 décembre 1957).

Les articles relatifs aux budgets de la dette publique, des pensions, des dotations, des non-valeurs et remboursements, des services du Premier Ministre, des Ministères de la Justice, de l'Intérieur, des Affaires étrangères et du Commerce extérieur, de la Défense nationale, du Corps de la Gendarmerie, des Ministères des Colonies, de l'Agriculture, des Affaires économiques, des Classes moyennes, des Communications, des Travaux publics et de la Reconstruction, du Travail et de la Prévoyance sociale sont successivement mis aux voix et adoptés ; p. 322 ;

Les articles des sections I à VII, ainsi que les articles du chapitre Ier de la section VIII sont successivement mis aux voix et adoptés ; p. 322.

Chapitre II. — Section VIII.
Art. 22.

Intervention de M. JESPERS ;

Observation de M. LIEBAERT ;

L'amendement de MM. JESPERS et MOLTER est adopté ;

L'article, amendé, est adopté ; p. 322.

Chapitres III et IV. — Section VIII
et Chapitres I et II. — Section IX.

Ces articles sont successivement mis aux voix et adoptés ; p. 322.

Chapitre IV. — Section IX.
Art. 28.

Intervention de MM. LEYNEN, LIEBAERT ;

Les amendements de MM. LEYNEN et DELPORT sont retirés ;

Observations de MM. LEYNEN, VAN BUGGENHOUT, STRUYE, DULIEU ;

L'amendement du gouvernement est adopté ;

L'article, amendé, est adopté ; p. 323.

Les articles du tableau relatifs aux autres départements ministériels, ainsi que ceux concernant les dépenses extraordinaires, sont successivement mis aux voix et adoptés ; p. 323.

Discussion des articles du projet (18 décembre 1957).
Art. 1er à 10.

Adoptés sans observations ; pp. 323 à 328.

Art. 11.

Intervention de M. DOUTREPONT ; pp. 328 à 329 ;

L'article est adopté ; p. 329.

*Art. 12 à 14*ter.

Adoptés sans observations ; pp. 329 à 330.

Art. 15.

Intervention de M. VAN BUGGENHOUT, LIEBAERT, MATERNE, DOUTREPONT, DE BLOCK ; pp. 330, 331 ;

Observations de MM. DOUTREPONT, ROLIN, WIARD, MATERNE, YERNAUX, le PRESIDENT ;

L'article est adopté ; pp. 330 à 332 (vote nominatif).

Art. 16 à 21.

Adoptés sans observations ; pp. 332 à 333.

Art. 22.

Les dispositions relatives au Ministère de l'Intérieur sont adoptées ;

Les dispositions relatives au Ministère des Affaires étrangères et du Commerce extérieur : article 3-1, sont rejetées ;

Les dispositions relatives au Ministère de la Défense nationale sont adoptées ;

Les dispositions relatives au Ministère des Travaux publics et de la Reconstruction sont adoptées ;

Finances. — COMPTABILITE DE L'ETAT *(suite)*.

CREDITS SUPPLEMENTAIRES *(suite)*.

Les dispositions relatives au Ministère du Travail et de la Prévoyance sociale sont adoptées ;
L'article 22, ainsi amendé, est adopté ; p. 333.

Art. 23 et 24.

Adoptés sans observations ; pp. 333, 334.
Les articles amendés sont successivement remis aux voix et définitivement adoptés ; p. 334.

Vote (19 décembre 1957).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 85 voix contre 73 et 3 abstentions ; pp. 379, 380.
Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

ORGANISMES ET SERVICES DECLARES NULS.

Ann. — Transmission du rapport du Comité de liquidation pour le premier semestre 1957 ; p. 8 (12 novembre 1957).
Transmission du rapport du Comité de liquidation pour le deuxième semestre 1957 ; p. 794 (4 mars 1958).

REGLEMENT DEFINITIF DES BUDGETS.

Projet de loi contenant le règlement définitif des budgets des exercices 1951 et 1952.

Doc. — N° 205 : Rapport de M. Doutrepont.
N° 244 : Amendement proposé par M. Doutrepont.

Ann. — *Discussion générale* (15 avril 1958).

Discours de MM. DOUTREPONT, rapp. (concernant le passage relatif au contrôle parlementaire de la résolution adoptée par la 41me conférence de l'Union parlementaire en 1952 ; la définition du budget ; la simplification du budget pour ordre ; l'importance, la présentation, l'examen et les raisons de la complexité des comptes annuels de l'Etat, les amendements aux articles 11, 12, 23 et 24, les questions posées et examinées en commission ; l'abandon d'une redevance et l'exemption du paiement d'une partie des impôts de la S.A. des Tramways unifiés de Liège et Extension, les observations de la Cour des Comptes (112me cahier) à ce sujet, l'exemple d'un procès intenté à l'Etat par les exploitants d'un hôtel sis à Bruxelles) ; pp. 1307 à 1309 ;
Observations de MM. LEYNEN, ANCOT, LIEBAERT, JANSSEN ; pp. 1308, 1309 ;
ADAM (concernant l'abandon de redevances dues à l'Etat par la S.A. des Tramways unifiés de Liège, les raisons pour lesquelles les redevances n'ont pas été réclamées par les gouvernements antérieurs, la convention conclue en 1925 entre l'Etat, la ville de Liège et la dite société, la rupture du contrat par l'Etat, le cas de force majeure, les arguments invoqués par M. DOUTREPONT, les difficultés provoquées par les réductions de tarifs imposés par l'Etat à la société, le « bilan », le « compte de gestion » et les dividendes payés par la société à ses actionnaires ; l'examen de la situation par une commission compétente, l'amendement de M. DOUTREPONT) ; pp. 1309 à 1311 ;
Observations de MM. DOUTREPONT, ROLIN ; pp. 1309 à 1311 ;
DOUTREPONT (concernant le contrôle des budgets *a posteriori*, la correspondance échangée entre le Ministre des Finances et la Cour des Comptes au sujet de la situation de la S.A. Tramways Unifiés de Liège et Extension et l'assignation lancée par elle, la convention signée en 1925) ; p. 1311 ;
ROLIN (concernant l'exposé de M. DOUTREPONT et la réponse de M. ADAM, la position prise par le gouvernement en 1952, le contrat conclu et la transaction intervenue, le « cas de force majeure », les cahiers d'observations de la Cour des Comptes, la vérification des comptes) ; pp. 1311 à 1312 ;
Observations de MM. ADAM et ANCOT ; p. 1312 ;
ADAM (répond à M. ROLIN) ; p. 1312 ;
DOUTREPONT (concernant le « cas de force majeure », la transaction, l'exemption d'impôts, l'examen de la situation de la S.A. Tramways unifiés de Liège et Extension par une commission compétente ; son amendement) ; p. 1312 ;
ANCOT (concernant l'intervention de M. ROLIN, la définition de « transaction » et de « concession », la révocation de la concession, la réparation du dommage causé, le cas de la S.A. Tramways unifiés de Liège et Extension) ; p. 1313 ;
VAN HOUTTE (répond à M. DOUTREPONT concernant l'exemption d'impôt ; parle des comptes de 1945 à 1950) ; p. 1313 ;
Observations de M. DOUTREPONT ; p. 1313 ;

Finances. — COMPTABILITE DE L'ETAT *(suite)*.

REGLEMENT DEFINITIF DES BUDGETS *(suite)*.

PARMENTIER (concernant l'article 5 de la convention signée en 1925 entre l'Etat et la S.A. des Tramways unifiés de Liège et Extension ; l'opinion du secteur privé) ; p. 1313 ;
La discussion générale est close.

Discussion des articles du tableau (15 avril 1958).

Les articles des tableaux A, B, C, D et E sont successivement mis aux voix et adoptés ; p. 1313.

Discussion des articles du projet (15 avril 1958).

Art. 1er à 13.

Adoptés sans observations ; pp. 1313 à 1316.

Art. 14.

Les votes sur cet article et sur l'amendement de M. DOUTREPONT sont réservés ; p. 1316.

Art. 15 à 22.

Adoptés sans observations ; pp. 1316 à 1318.

Vote sur l'amendement de M. DOUTREPONT et sur l'article 14 réservé (16 avril 1958).

L'amendement n'est pas adopté ;
Observations de MM. VAN HOUTTE, DOUTREPONT, ROLIN, le PRESIDENT ;
L'article est adopté ; p. 1350.

Vote (16 avril 1958).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 136 voix et 4 abstentions ; p. 1355.
Le projet de loi sera renvoyé à la Chambre des Représentants.

DETTE PUBLIQUE.

EMPRUNTS.

Projet de loi permettant à l'Etat de garantir un ou plusieurs emprunts à contracter à l'étranger par le Congo belge.

Doc. — N° 93 : Rapport de M. Lacroix.

Ann. — M. LACROIX dépose le rapport et demande la discussion d'urgence ; p. 377.
L'urgence est décrétée ; M. LACROIX donne lecture en français de son rapport ; M. DE MAN en donne lecture en flamand ; p. 377 (19 décembre 1957).
Pas de discussion générale.

Discussion des articles (19 décembre 1957).

Art. 1er à 3.

Adoptés sans observations ; p. 378.

Vote (19 décembre 1957).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 85 voix contre 73 et 3 abstentions ; pp. 379, 380.
Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

Projet de loi permettant à l'Etat de garantir un ou plusieurs emprunts pour un capital nominal de vingt millions de dollars des Etats-Unis d'Amérique ou leur équivalent en d'autres monnaies, à contracter à l'étranger par le Ruanda-Urundi et d'attacher toutes exonérations fiscales à ces emprunts.

Doc. — N° 94 : Rapport de M. Lacroix.

Ann. — M. LACROIX dépose le rapport et demande la discussion d'urgence ; p. 377.
L'urgence est décrétée ; M. LACROIX donne lecture de son rapport en français ; M. DE MAN en donne lecture en flamand ; p. 377 (19 décembre 1957).
Pas de discussion générale.

Discussion des articles (19 décembre 1957).

Art. 1er à 4.

Adoptés sans observations ; p. 378.

Vote (19 décembre 1957).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 85 voix contre 73 et 3 abstentions ; pp. 379, 380.
Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

Projet de loi accordant la garantie de l'Etat aux emprunts conclus par le Fonds de solidarité et de garantie.

Doc. — N° 186 : Rapport de M. Wiard.

Ann. — Pas de discussion générale.

Discussion de l'article unique (5 mars 1958).

Adopté sans observations ; p. 814.

Vote (6 mars 1958).

M. NIHOUL justifie son vote ; p. 862 ;

Finances. — DETTE PUBLIQUE *(suite)*.

EMPRUNTS *(suite)*.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 145 voix et 11 abstentions ; p. 862.
Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

Projet de loi permettant à l'Etat de garantir un emprunt de deux cents millions de francs congolais à contracter par le Congo belge.

Doc. — N° 262 : Rapport de M. L. Desmet.

Ann. — Pas de discussion générale.

Discussion des articles (16 avril 1958).
Art. 1er à 3.

Adoptés sans observations ; pp. 1376, 1377.

Vote (22 avril 1958).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 137 voix et 2 abstentions ; p. 1406.
Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

FONDS D'AMORTISSEMENT DE LA DETTE PUBLIQUE.

Ann. — Transmission du compte des opérations du Fonds d'amortissement de la dette publique pour l'année 1956 ; p. 7 (12 novembre 1957).

DOMAINES.

Projet de loi domaniale.

Doc. — N° 173 : Rapport de M. Van Laeys.

Ann. — Pas de discussion générale.

Discussion des articles (12 mars 1958).
Art. 1er à 4.

Adoptés sans observations ; pp. 903 à 905.

Vote (13 mars 1958).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 157 voix et 2 abstentions ; p. 945.
Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

OFFICE DES SEQUESTRES.

Ann. — Transmission du rapport sur l'activité de l'Office au 31 décembre 1956 ; p. 7 (12 novembre 1957).

Fin de la législature. — V. Chambres législatives — Sénat/Ajournement.

Fonds d'amortissement de la dette publique. — V. Finances/Dette publique.

Fonds des Communes. — V. Provinces/Fonds des Provinces et Fonds des Communes.

Fonds des constructions scolaires. — V. Enseignement.

Fonds des constructions de l'Enseignement supérieur et des Cités universitaires de l'Etat. — V. Enseignement/Fonds des constructions scolaires.

Fonds des constructions scolaires et parascolaires de l'Etat. — V. Enseignement/Fonds des constructions scolaires.

Fonds de sécurité d'existence. — V. Sécurité sociale.

Fonds de solidarité et de garantie. — V. Finances/Dette publique — Emprunts.

Fonds des Provinces et Fonds des Communes. — V. Provinces.

Fonds national des Arts et des Lettres. — V. Arts, sciences et lettres.

Force aérienne. — V. Armée/Officiers.

Forces armées. — V. Affaires étrangères.

France. — V. Affaires étrangères/Charbonnages. — V. aussi Affaires étrangères/Forces armées — Réquisitions. — V. aussi Affaires étrangères/Sécurité sociale.

Fromage. — V. Interpellations/d'Aspremont Lynden (Comte). — V. aussi Motions d'ordre/d'Aspremont Lynden (Comte).

Frontières. — V. Affaires étrangères.

G

Gage. — V. Droit commercial.

Gendarmerie. — V. Pensions/Vieillesse et décès prématuré — Agents des pouvoirs publics.

Gouvernement.

Ann. — Transmission du texte d'une déclaration gouvernementale devant accompagner la communication au Parlement des recommandations internationales du travail ; p. 432 (14 janvier 1958).

COMPOSITION.

Ann. — M. le PRESIDENT communique que M. le Premier Ministre a transmis au Sénat une copie de l'arrêté royal en date du 27 janvier 1958, acceptant la démission de M. REY de ses fonctions de Ministre des Affaires économiques et portant nomination de M. MOTZ aux fonctions de Ministre des Affaires économiques ; p. 570 (29 janvier 1958).

Gouvernement. — V. aussi Colonies.

Grades académiques. — V. Enseignement/Enseignement moyen. — V. aussi Enseignement/Enseignement supérieur.

Grande-Bretagne. — V. Affaires étrangères/Sécurité sociale. — V. aussi Président/Relations extérieures.

Greffier. — V. Chambres législatives — Sénat.

Greffiers. — V. Organisation judiciaire/Personnel judiciaire.

Guerre.

ANCIENS COMBATTANTS.

SOINS MEDICAUX ET PHARMACEUTIQUES GRATUITS.

Projet de loi tendant à octroyer le bénéfice de soins médicaux et pharmaceutiques gratuits aux titulaires de la carte du feu.

Doc. — N° 35 : Rapport de M. Doutrepont.
N° 53 : Amendement proposé par M. Godin.
N° 73 : Amendement proposé par M. De Boodt au texte présenté par la Commission.

Ann. — *Discussion générale* (23 janvier 1958).

Discours de MM. DOUTREPONT, rapp. (concernant l'amendement du gouvernement et le vote en commission du texte amendé) ; p. 537 ;
CUSTERS (parle au nom de M. DE BOODT, retenu pour cause de maladie, concernant le but du projet ; l'application des avantages de la nouvelle loi aux anciens combattants

Guerre. — ANCIENS COMBATTANTS *(suite)*.

SOINS MEDICAUX ET PHARMACEUTIQUES GRATUITS *(suite)*.

les plus méritants ; les lois votées depuis 1952 en faveur des anciens combattants ; la « gratification » accordée aux Croix du Feu d'après l'exposé des motifs ; les principes des indemnités aux victimes de guerre ; les avantages minimes que la loi offre aux Croix du Feu ; l'augmentation de la rente de chevrons de front) ; pp. 537 à 539 ;

MACHTENS (concernant les affirmations de M. DE BOODT que les Croix du Feu se désintéressent du projet de loi ; les revendications des Croix du Feu et le nombre de demandes introduites ; demande au Sénat de voter le projet) ; p. 539 ;

PARMENTIER (concernant la création de la carte de Croix du Feu ; les discussions dans les milieux d'anciens combattants ; « l'aumône » octroyée aux Croix du Feu ; le discours de MM. DE BOODT et MACHTENS ; approuve le projet) ; pp. 539 à 540 ;

GODIN (concernant son approbation du projet tendant à accorder un avantage exceptionnel aux Croix du Feu ; son amendement tendant à l'octroi du même avantage aux personnes possédant la Croix de Guerre) ; p. 540 ;

Observation de M. ROLIN ; p. 540 ;

CUSTERS (dit que M. DE BOODT ne s'oppose pas à l'octroi des avantages aux anciens combattants mais qu'il doute de l'opportunité et de l'efficacité du projet) ; p. 540 ;

Observation de M. MACHTENS ; p. 540 ;

VAN REMOORTEL (soutient les revendications de la Fédération Nationale des Croix du Feu ; parle de la péréquation de la rente des chevrons de front) ; p. 540 ;

SPINOY, m.d.n. (répond aux orateurs ; demande à M. GODIN de retirer son amendement) ; p. 541 ;

Observation de M. ANCOT ; p. 541.

La discussion générale est close.

Discussion des articles (23 janvier 1958).
(Texte adopté par la Commission.)
Art. 1er.

M. GODIN retire son amendement ;

Intervention de MM. SPINOY, CUSTERS ;

Observations de MM. CUSTERS, ANCOT ;

M. CUSTERS déclare retirer l'amendement de M. DE BOODT ;

L'article est adopté ; p. 543.

Art. 2 et 3.

Adoptés sans observations ; p. 543.

Vote (30 janvier 1958).

M. MOREAU de MELEN justifie le vote de son groupe ;

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 146 membres présents ; p. 603.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

CHEVRONS DE CAPTIVITE.

Proposition de loi accordant une rente de captivité aux prisonniers politiques de la guerre 1940-1945 et leur attribuant un ou des chevrons de captivité concentrationnaires.

Doc. — N° 183 : Proposition de loi de M. Allard.

Ann. — Prise en considération. — Renvoi en commission ; p. 965 (18 mars 1958).

DEPORTES.

RENTE DE DEPORTATION.

Proposition de loi tendant à instituer une rente de déportation.

Doc. — N° 353 : Proposition de loi de M. Vander Bruggen.

DOMMAGES DE GUERRE.

Proposition de loi relative à l'indemnisation des dommages de guerre.

Doc. — N° 168 : Proposition de loi de M. Poncelet.

Ann. — Prise en considération. — Renvoi en commission ; p. 885 (11 mars 1958).

RESISTANCE.

Projet de loi modifiant, en ce qui concerne les réfractaires, l'arrêté-loi du 24 décembre 1946 organisant le statut des résistants civils et des réfractaires.

Doc. — N° 213 : Projet transmis par la Chambre des Représentants.

N° 255 : Rapport de M. Lacroix.

Guerre. — RESISTANCE *(suite)*.

Ann. — *Discussion générale* (26 mars 1958).

Discours de MM. LACROIX, rapp. (concernant la reconnaissance de la qualité de réfractaire à certains déportés ; l'adoption du projet à la Chambre des Représentants ; le vote en commission sénatoriale) ; p. 1135 ;

MOREAU de MELEN (concernant la distinction et la différence morale entre le réfractaire qui a refusé d'effectuer le moindre travail et le réfractaire signataire) ; p. 1135 ;

LACROIX, rapp. (répond à M. MOREAU de MELEN) ; p. 1135 ;

DE MAN (concernant l'intervention de M. MOREAU de MELEN ; la définition de « réfractaire » énoncée dans la loi votée en 1953, l'attitude des commissions de contrôle à l'égard des réfractaires signataires, la portée du projet ; l'examen de la situation des personnes qui désirent bénéficier du statut de réfractaire ; invite le Sénat à approuver le projet) ; p. 1135 ;

LEBURTON, m.t.p.s. (concernant l'origine du projet, la confusion existant au sujet des réfractaires « signataires », l'appréciation du mérite, la suppression d'une anomalie par la reconnaissance de la qualité de réfractaire aux déportés « signataires », l'exemple des statuts de prisonniers politiques et de résistants) ; pp. 1135 à 1136 ;

La discussion générale est close.

Discussion des articles (26 mars 1958).
Art. 1er à 6.

Adoptés sans observations ; pp. 1136 à 1137.

Vote (27 mars 1958).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 131 voix contre 5 et 3 abstentions ; p. 1211.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

VICTIMES CIVILES.

Projet de loi tendant à modifier l'article 2 des lois coordonnées sur les réparations à accorder aux victimes civiles de la guerre.

Doc. — N° 80 : Rapport de M. Lacroix.

Ann. — *Discussion générale* (30 janvier 1958).

Discours de MM. LEBURTON, m.s.p.f. (dit qu'il s'agit d'une mesure particulière qui tend à englober les rescapés des fusillades parmi les victimes du devoir patriotique, mesure qui concerne spécialement la région de Dinant) ; pp. 590 à 591 ;

LACROIX, rapp. (invite le Sénat à adopter le projet) ; p. 591.

La discussion générale est close.

Discussion des articles (30 janvier 1958).
Art. 1er et 2.

Adoptés sans observations ; p. 591.

Vote (30 janvier 1958).

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 146 membres présents ; p. 603 ;

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

VICTIMES DE LA GUERRE.

O.N.A.C.

Projet de loi attribuant à l'Œuvre Nationle des Anciens Combattants et des Victimes de la Guerre (O.N.A.C.) en vue d'une aide sociale aux bénéficiaires de cette œuvre, des fonds non réclamés provenant de salaires gagnés pendant la guerre 1940-1945 en Allemagne ou dans les territoires occupés par l'Allemagne.

Doc. — N° 254 : Rapport de M. Edebau.

Ann. — *Discussion générale* (26 mars 1958).

Discours de MM. LACROIX (parle, au nom de M. EDEBAU, rapp., du but du projet) ; p. 1137 ;

CLAEYS (concernant la nécessité du projet ; le montant des salaires promérités qui sera transféré à la caisse de l'O.N.A.C.) ; p. 1137 ;

LEBURTON, m.s.p.f. (répond à M. CLAEYS) ; p. 1137 ;

Observation de M. CLAEYS ; p. 1137 ;

La discussion générale est close.

Discussion des articles (26 mars 1958).
Art. 1er à 7.

Adoptés sans observations ; pp. 1137 à 1139.

Vote (27 mars 1958).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 148 voix et 4 abstentions ; p. 1211.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

Guerre. — V. aussi Colonies/Gouvernement — Personnel. — V. aussi Pensions/Pensions militaires.

H

Habitations.

SOCIETE NATIONALE DE LA PETITE PROPRIETE TERRIENNE.

Ann. — Rapport du conseil d'administration sur l'activité de la société au cours de l'exercice 1957 ;
Transmis par le Ministre des Finances ; p. 1226 (1er avril 1958).
Bilan et rapport du conseil d'administration faisant connaître la situation des affaires pour l'exercice social 1957 ;
Transmis par le Ministre des Finances ; p. 1296 (15 avril 1958).

SOCIETE NATIONALE DU LOGEMENT.

Ann. — Bilan de la société ainsi que rapport du conseil d'administration sur les opérations de l'exercice 1956 ;
Transmis par le Ministre des Finances; p. 8 (12 novembre 1958).

Handicapés. — V. Hygiène et Santé.

Héritages. — V. Droit civil/Successions.

Héron. — V. Organisation judiciaire/Justice de paix.

Hommage. — V. Chambres législatives/Sénat — Séances extraordinaires.

Hongrie. — V. Affaires étrangères/Intérêts belges à l'étranger.

Huile lourde. — V. Impôts/Impôts directs — Taxe de circulation.

Huy. — V. Organisation judiciaire/Justices de paix.

Hydrocarbures gazeux. — V. Impôts/Impôts directs — Taxe de circulation.

Hygiène et Santé.

HANDICAPES.

Projet de loi relatif à la formation et à la réadaptation professionnelles ainsi qu'au reclassement social des handicapés.

Doc. — N° 239 : Rapport de M. Moulin + Annexes.

Ann. — *Discussion générale* (24 avril 1958).
Discours de MM. MOULIN, rapp. (souhaite un vote unanime du projet) ; p. 1510 ;
PARMENTIER (concernant les incidences du projet de loi sur la législation concernant les victimes de la guerre) ; p. 1510 ;
R. HOUBEN (concernant l'impossibilité d'amender le projet, l'accord sur le principe du projet, le caractère facultatif de l'intervention du Fonds créé par le projet, le paiement des handicapés pendant la durée de leur réadaptation, les subsides aux centres de réadaptation et aux personnes utilisant du personnel handicapé, la mise au travail des handicapés, le financement du système) ; p. 1511 ;
TROCLET, m.t.p.s. (concernant le statut des handicapés et le problème du financement) ; p. 1511 ;
Observations de Mme GERBEHAYE-Vve LEHOUCK ; p. 1511 ;
CUSTERS (justifie son abstention) ; pp. 1511, 1512 ;
La discussion générale est close.

Discussion des articles (24 avril 1958).

Art. 1 et 2.

Adoptés sans observations ; p. 1512.

Art. 3.

Intervention de M. NEELS concernant des modifications de forme ;
L'article est adopté avec les modifications de forme ; pp. 1512, 1513.

Art. 4.

Intervention de M. NEELS concernant des modifications de forme ;
L'article 4 est adopté avec une modification de forme ; p. 1513.

Hygiène et Santé. — HANDICAPES *(suite)*.

Art. 5 à 8.

Adoptés sans observations ; pp. 1513, 1514.

Art. 9.

Intervention de M. NEELS concernant une modification de forme ;
L'article est adopté avec une modification de forme ; p. 1514.

Art. 10 à 13.

Adoptés sans observations ; p. 1514.

Vote (24 avril 1958).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 124 voix et 5 abstentions ; pp. 1520, 1521.
Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

INSPECTION MEDICALE SCOLAIRE.

Projet de loi sur l'inspection médicale scolaire.

Doc. — N° 320 : Exposé des motifs et projet de loi.

RADIATIONS IONISANTES.

Projet de loi relatif à la protection de la population contre les dangers résultant des radiations ionisantes.

Doc. — N° 99 : Rapport de Mme Beeckman-Vve Vandervelde.

Ann. — *Discussion générale* (30 janvier 1958).
Discours de MM. LEBURTON, m.s.p.f., (concernant le but du projet et la nécessité de protéger la population contre les radiations ionisantes ; déclare que le projet s'inscrit dans le cadre de la convention de l'Euratom) ; p. 589 ;
VERHAEST (concernant l'adhésion de son groupe au projet) ; p. 589.
La discussion générale est close.

Discussion des articles (30 janvier 1958).
Art. 1 à 9.

Adoptés sans observations ; pp. 589 à 590.

Vote (30 janvier 1958).

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 146 membres présents ; p. 603.
Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

I

Impôts.

IMPOTS DIRECTS.

RECOURS.

Proposition de loi complétant l'article 12 de la loi du 6 septembre 1895 relative aux recours en appel et en cassation en matière d'impôts directs.

Doc. — N° 8 : Proposition de loi de M. Van Houtte.
N° 59 : Rapport de M. Moureaux.

Ann. — Prise en considération — renvoi en commission; p. 40 (19 novembre 1957).
Renvoi à la commission des finances ; p. 84 (21 novembre 1957).
Pas de discussion générale.

Discussion de l'article unique (19 décembre 1957) (texte présenté par la commission).

Adopté sans observations ; p. 362.

Vote (19 décembre 1957).

L'ensemble de la proposition est adopté par 160 voix et 1 abstention ; pp. 380, 381.
Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

Proposition de loi tendant à modifier l'article 16 de la loi du 6 septembre 1895 modifiée par l'article premier de la loi du 23 juillet 1953 relative aux recours devant la Cour d'Appel et la Cour de Cassation en matière d'impôts directs.

Doc. — N° 71 : Proposition de loi de M. Ronse + Erratum.

Ann. — Prise en considération ; renvoi en commission ; p. 400 (8 janvier 1958).

Impôts. — IMPOTS DIRECTS *(suite)*.

RECOURS *(suite)*.

Proposition de loi tendant à compléter la loi du 24 juillet 1953 instaurant temporairement une procédure de conciliation en matière d'impôts directs pour certains impôts et certains exercices.

Doc. — N° 157 : Proposition de loi de M. De Baeck.

Ann. — Prise en considération ; renvoi en commission ; p. 763 (25 février 1958).

REVENUS.

Proposition de loi modifiant les lois coordonnées relatives aux impôts sur les revenus.

Doc. — N° 64 : Proposition de loi de M. Hougardy.

Ann. — Prise en considération ; renvoi en commission ; p. 350 (19 décembre 1957).

Projet de loi modifiant les lois coordonnées relatives aux impôts sur les revenus, en matière de taxe mobilière sur les revenus de certains dépôts.

Doc. — N° 76 : Projet transmis par la Chambre des Représentants.
N° 91 : Rapport de M. Wiard.

Ann. — M. WIARD dépose le rapport et demande la discussion d'urgence ; p. 374 (19 décembre 1957).

Discussion générale (19 décembre 1957).

Discours de MM. WIARD, rapp. (concernant quelques modifications à apporter à son rapport) ; pp. 374 à 375 ;
DE MAN (donne lecture, en néerlandais, de ces modifications) ; p. 375 ;
WIARD (demande de voter le projet) ; p. 375 ;
Léon SERVAIS (concernant l'égalité, au point de vue de la taxe mobilière, des dépôts effectués en caisse d'épargne, en banque ou dans les parastataux ; son amendement déposé en commission et retiré à la demande d'un commissaire) ; p. 375 ;
LIEBAERT, m.f., (répond à M. Léon SERVAIS au sujet du régime appliqué aux caisses d'épargne et aux banques et déclare que le problème de l'égalité sera étudié) ; p. 375 ;
La discussion générale est close.

Discussion des articles (19 décembre 1957).
Art. 1 et 2.

Adoptés sans observations; pp. 375, 376.

Vote (19 décembre 1957).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 86 voix contre 73 ; p. 382.
Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

Proposition de loi complétant l'article 27 des lois coordonnées relatives aux impôts sur les revenus concernant la taxation des plus-values.

Nouveau titre :

Projet de loi complétant les lois coordonnées relatives aux impôts sur les revenus en matière de taxation des plus-values.

Doc. — N° 107 : Proposition de loi de M. Van Houtte.
N° 345 : Rapport de M. Parmentier.

Ann. — Prise en considération ; renvoi en commission ; p. 432 (14 janvier 1958).
Pas de discussion générale.

Discussion des articles (23 avril 1958).
Texte présenté par la Commission.
Art. 1 à 5.

Adoptés sans observations ; pp. 1458 à 1459.

Le nouvel intitulé est adopté ; p. 1459.

Vote (24 avril 1958).

L'ensemble de la proposition de loi est adopté par 141 voix et 3 abstentions ; p. 1483.
Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

Projet de loi modifiant les lois coordonnées relatives aux impôts sur les revenus, en ce qui concerne le système de taxation forfaitaire et l'exercice d'imposition des associés actifs.

Doc. — N° 306 : Rapport de M. Lacroix.

Ann. — *Discussion générale* (16 avril 1958).

Discours de MM. VAN HOUTTE (concernant la taxation forfaitaire, le forfait professionnel, celui des minima d'impôts appliqués à des contribuables étrangers et itinérants, celui supprimant l'annualité de la déclaration, l'exonération à l'impôt complémentaire personnel; ses objections au système de la déclaration valant pour trois ans) ; p. 1377 ;
LIEBAERT, m.f., (répond à M. VAN HOUTTE) ; p. 1377 ;
La discussion générale est close.

Discussion des articles (16 avril 1958).
Art. 1 à 4.

Adoptés sans observations ; p. 1378.

Vote (22 avril 1958).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 137 voix et 2 abstentions ; p. 1406.
Le projet de loi sera transmis à la sanction royale.

Projet de loi modifiant l'article 61 des lois coordonnées relatives aux impôts sur les revenus.

Doc. — N° 365 : Rapport de M. Molter.

TAXE DE CIRCULATION.

Projet de loi modifiant les lois coordonnées relatives à la taxe de circulation sur les véhicules automobiles, en ce qui concerne les véhicules fonctionnant à l'huile lourde ou aux hydrocarbures gazeux dérivés du pétrole.

Doc. — N° 49 : Projet transmis par la Chambre des Représentants.
N° 92 : Rapport de M. Parmentier.

Ann. — M. PARMENTIER dépose le rapport et demande la discussion d'urgence ; p. 376 (19 décembre 1957).
L'urgence est décrétée ; M. PARMENTIER donne lecture de son rapport ; p. 376.

Discussion générale (19 décembre 1957).

Discours de MM. PARMENTIER, rapp., (concernant la lecture de son rapport dans les deux langues nationales ; le vote rapide d'un projet d'une telle importance ; le problème du rétablissement de l'égalité entre les deux régimes fiscaux qui se pose depuis 1952 ; le rapport de M. le Député Grootjans ; la situation dans les autres pays ; les répercussions de cette loi sur le prix des transports ; le prix de revient dans certaines industries) ; p. 376 ;
LIEBAERT, m.f., (répond à M. PARMENTIER ; parle du problème du prix de l'essence) ; p. 377.
La discussion générale est close.

Discussion des articles (19 décembre 1957).

Observations de M. le PRESIDENT quant aux deux procédures possibles pour le vote ; p. 377.

Art. 1 à 4.

Adoptés sans observations ; p. 377.
Observations de MM. LEYNEN, le PRESIDENT, ROLIN ; p. 377.

Vote (19 décembre 1957).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 84 voix contre 73 et 3 abstentions ; p. 382.
Le projet de loi sera transmis à la sanction royale.

IMPOTS INDIRECTS.

DOUANES ET ACCISES.

Projet de loi concernant les douanes et les accises.

Doc. — N° 338 : Rapport de M. Doutrepont.

Ann. — Pas de discussion générale.

Discussion des articles (22 avril 1958).
Art. 1 à 5.

Adoptés sans observations ; pp. 1385, 1386.

Vote (22 avril 1958).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 137 voix et 2 abstentions ; p. 1406.
Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

DROITS D'ENTREE.

Projet de loi portant ratification de l'arrêté royal du 10 août 1956 relatif au tarif des droits d'entrée.

Doc. — N° 305 : Rapport de M. Doutrepont.
Ann. — Pas de discussion générale.
Discussion de l'article unique (16 avril 1958).
Adopté sons observations ; p. 1378.

Impôts. — IMPOTS INDIRECTS *(suite)*.

DROITS D'ENTREE *(suite)*.

Vote (22 avril 1958).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 137 voix et 2 abstentions ; p. 1406.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

Projet de loi concernant les douanes et les accises.

Doc. — N° 339 : Rapport de M. Doutrepont.

Ann. — Pas de discussion générale.

Discussion des articles (22 avril 1958).
Art. 1 à 13.

Adoptés sans observations ; pp. 1386 à 1388.

Vote (22 avril 1958).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 137 voix et 2 abstentions ; p. 1406.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

DROITS D'ENREGISTREMENT.

Proposition de loi modifiant le Code des droits d'enregistrement, d'hypothèque et de greffe.

Doc. — N° 115 : Proposition de loi de M. R. Desmedt.
N° 231 : Rapport de M. Ligot.

Ann. — Prise en considération ; renvoi en commission ; p. 556 (28 janvier 1958).

Discussion générale (16 avril 1958).

Discours de MM. LIGOT, rapp., (concernant le texte présenté par la commission qui a complètement modifié la proposition) ; p. 1373 ;

R. DESMEDT (concernant la simplification du Code des droits d'enregistrement ; la reconnaissance de la profession de marchand d'immeubles, les privilèges dont ces personnes bénéficient, sa proposition d'abroger les articles 63 à 71 de l'arrêté-loi du 30 novembre 1939, la non-application du droit préférentiel au commerce de biens immobiliers ruraux et la distinction d'après le prix d'achat de l'immeuble, la valeur des terrains) ; p. 1374 ;

LIGOT, rapp., (répond à M. DESMEDT, parle de la formule transactionnelle adoptée par la commission, de la notion des biens ruraux, de l'amendement du gouvernement) ; p. 1374.

La discussion générale est close.

Discussion des articles (16 avril 1958)
(texte présenté par la commission).
Art. 1.

Adopté sans observations ; p. 1375.

Art. 2.

Intervention de MM. VAN LAEYS, DUVIEUSART, LIEBAERT ;

L'article est adopté ; p. 1375.

Art. 3 à 5.

Adoptés sans observations ; pp. 1375 à 1376 ;

Observations de MM. VAN LAEYS, le PRESIDENT, LIEBAERT ; p. 1376.

Vote (22 avril 1958).

M. LIEBAERT donne des précisions à M. VAN LAEYS quant à deux questions techniques posées par lui ;

L'ensemble de la proposition de loi est adopté par 142 voix contre 1 et 1 abstention ; p. 1405.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

Projet de loi modifiant le Code des droits d'enregistrement, d'hypothèque et de greffe, le Code des droits de succession et le Code des droits de timbre.

Doc. — N° 169 : Rapport de M. Ligot.

Ann. — *Discussion générale* (16 avril 1958).

Discours de MM. LIGOT, rapp., (concernant la perception des droits d'enregistrement selon les dispositions du code édictées par l'arrêté royal du 30 novembre 1939 : le rapport au Roi et le commentaire du code de 1939 ; la simplification plus poussée du code : le code des droits de succession et de timbre ; l'économie générale du projet, l'article 1er et la progression du droit fixe général ; l'article 8 et le droit de constitution d'hypothèque remplaçant le droit d'obligation de même importance ; l'amendement de l'article 14 et le régime de la déclaration de commande ; le chapitre II et les actes de partage ; l'article 113 constituant une disposition préventive de la fraude ; le chapitre III traitant des sociétés civiles et commerciales ; l'unification des droits pour les sociétés belges, les droits pour les sociétés étrangères et congolaises, la perception du droit sur les ventes ; félicite les auteurs de ce projet de loi simplifié) ; pp. 1363 à 1364 ;

MOUREAUX (concernant la simplification remarquable constituée par le projet ; ses réserves au sujet de l'article 130 du code des droits d'enregistrement ; rend hommage aux auteurs du projet) ; p. 1364 ;

VAN HOUTTE (concernant son adhésion au projet, les origines de la branche de l'enregistrement ; la grande coordination et la simplification de nos lois d'enregistrement en 1939 ; la nécessité d'une simplification plus radicale, le système adopté en 1917 aux Pays-Bas consistant à ne plus percevoir de droit d'enregistrement que sur les opérations immobilières ; le droit fixe général majoré du droit de timbre pour donner date à certains actes ; félicite les auteurs du projet et invite le Sénat à l'adopter) ; pp. 1364 à 1365 ;

La discussion générale est close.

Discussion des articles (16 avril 1958).
(Texte adopté par la commission)
Art. 1 à 43 bis (nouveau).

Adoptés sans observations ; pp. 1365 à 1373.

Vote (22 avril 1958).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 137 voix et 2 abstentions ; p. 1406.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

DROITS DE SUCCESSION.

Proposition de loi complétant l'article 149 du Code des droits de succession.

Doc. — N° 170 : Rapport de M. Ligot.

Ann. — Pas de discussion générale.

Discussion des articles (12 mars 1958).
(Texte présenté par la commission).
Art. 1 et 2.

Adoptés sans observations ; p. 900.

Vote (13 mars 1958).

L'ensemble de la proposition de loi est adopté par 157 voix et 2 abstentions ; p. 945.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

TAXE DE SEJOUR.

Proposition de loi modifiant les lois relatives aux taxes de séjour des étrangers, coordonnées le 12 octobre 1953.

Ann. — *Discussion générale* (19 novembre 1957).

Discours de Mme BEECKMAN-Vve VANDERVELDE, rapp. (concernant le but de la proposition ; la proposition originale de M. DUVIEUSART ; la fusion des propositions introduites précédemment au Sénat et à la Chambre des Représentants ; la diminution de recettes qu'entraîne le vote de la proposition) ; pp. 40 à 41 ;

M. DUVIEUSART (voudrait apporter un léger correctif à l'intervention de Mme BEECKMAN-Vve VANDERVELDE, concernant la portée de la proposition originale ; parle des sacrifices d'ordre pécuniaire consentis par le gouvernement ; de la réciprocité) ; p. 41 ;

Observations de Mme BEECKMAN-Vve VANDERVELDE ; p. 41 ;

M. LILAR, m.j., (déclare que le gouvernement se rallie au texte proposé par la commission) ; p. 41.

La discussion générale est close.

Discussion des articles (19 novembre 1957)
(texte proposé par la commission)
Art. 1 et 2.

Adoptés sans observations ; pp. 41 à 42.

Vote (21 novembre 1957).

L'ensemble de la proposition de loi est adopté à l'unanimité des 150 membres présents ; p. 105.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

Impression des discours. — V. Chambres législatives — Sénat/Incidents.

Incidents. — V. Chambres législatives — Sénat.

Incapacités. — V. Droit civil/Casier civil.

Indemnité de funérailles. — V. Pensions/Vieillesse et décès prématuré — Agents des pouvoirs publics.

Industrie. — V. Commerce et Industrie.

Inga. — V. Interpellations/Hougardy.

Inspection des mines. — V. Commerce et Industrie/Mines.

Inspection médicale scolaire. — V. Hygiène et Santé.

Institut National de Crédit agricole. — V. Agriculture/Prêts agricoles.

Institut National de Radiodiffusion. — V. Communications/Radiodiffusion.

Institutions communes. — V. Affaires étrangères/Communauté économique européenne.

Intérêts belges à l'étranger. — V. Affaires étrangères.

Interpellations.

CUSTERS.

Ann. — Interpellation à M. le Ministre du Travail et de la Prévoyance Sociale « sur les dispositions illégales, antisociales et contraires à l'équité qu'il a prises dans l'arrêté royal du 23 novembre 1957 déterminant les modalités d'utilisation et de liquidation des avoirs détenus par les caisses libres agréées, les caisses spéciales et la caisse auxiliaire, en vertu de l'article 108, alinéa 2, 2°, des lois coordonnées relatives aux allocations familiales pour travailleurs salariés en vigueur le 31 mars 1957 » — Demande; p. 543 (23 janvier 1958).

Discussion jointe à la discussion générale du Budget du Ministère du Travail et de la Prévoyance Sociale ; p. 768 (25 février 1958).

L'incident est clos.

MM. RONSE et ANCOT déposent un ordre du jour ; p. 791 ;

Un ordre du jour de confiance est déposé par Mme CISELET et M. MOULIN ; p. 791 (26 février 1958). L'ordre du jour de confiance est adopté ; p. 860 (6 mars 1958).

d'ASPREMONT LYNDEN (Comte).

Ann. — Interpellation de M. le Ministre de l'Agriculture « sur l'aide inconsidérée que son département a accordée à la Laiterie-Fromagerie de Villers-devant-Orval, sur la gestion pitoyable de celle-ci qui a donné lieu à des révocations et à des interventions judiciaires, sur la mauvaise fabrication des produits et sur les garanties illusoires des prêts consentis » — Demande ; p. 763 (25 février 1958).

Discussion jointe à la discussion générale du budget du Ministère de l'Agriculture pour l'exercice 1958 ; p. 1012 (19 mars 1958).

Discussion (25 mars 1958).

Discours du Comte d'ASPREMONT-LYNDEN (concernant le but du Fonds des coopératives créé par M. HEGER, ancien ministre de l'Agriculture ; la situation de la laiterie-fromagerie de Villers-devant-Orval, les réponses aux questions parlementaires qu'il a posées à ce sujet, le montant des prêts octroyés, la différence entre les chiffres avancés par le ministre et ceux cités par M. Masquelier à la Chambre ; la garantie des prêts ; le fonctionnement interne de l'entreprise, les installations, le bilan après neuf mois de fonctionnement, les causes de la situation financière déplorable, le prix d'achat du lait, la qualité de l'eau, la production de fromage impropre à la consommation, le paiement d'indemnités de dédit, la somme payée à l'Abbaye d'Orval, le sort du « directeur », les agissements de l'ancien administrateur-délégué, le remboursement des prêts ; la direction de la coopérative, la transformation de la fromagerie en station d'expérience ou en école de fromagerie) ; pp. 1113 à 1115 ;

Observations de MM. LEFEBVRE, MOREAU de MELEN, MOUREAUX ; p. 1114 ;

BOUILLY (concernant la situation dans la province « déshéritée » de Luxembourg, l'opinion de M. Christophe, commissaire d'arrondissement d'Arlon, l'exode rural, la disparition de l'industrie, la régression de l'agriculture ; la création de la coopérative à Villers-devant-Orval, les difficultés rencontrées, l'octroi de crédits, la mise sur pied d'une campagne de presse, d'autres coopératives ayant connu un insuccès, la Banque du Travail, le « Boerenbond », le redressement de la fromagerie de Villers, la lettre adressée au Comte d'ASPREMONT LYNDEN par un administrateur, le mécontentement de nombreux petits cultivateurs luxembourgeois) ; pp. 1115 à 1116 ;

Observations du Comte d'ASPREMONT LYNDEN, MM. DE BLOCK, DECOENE ; pp. 1115 à 1116 ;

LEFEBVRE, m.a., (concernant le chiffre d'affaires réalisé par l'ensemble des coopératives créées par son département ; la laiterie de Marienbourg et l'évolution de sa situation quant au nombre de coopérateurs et de fournisseurs ; les crédits octroyés à la fromagerie d'Orval, la gestion de la fromagerie, les réformes internes sur le plan administratif et technique, l'augmentation des parts d'actionnaires, la qualité du fromage, la fabrication d'Emmenthal et du genre « Gouda » ; les mesures de redressement proposées par l'administration ; rectifie l'affirmation au sujet d'une indemnité à payer à l'Abbaye d'Orval) ; pp. 1116 à 1118 ;

Observations du Comte d'ASPREMONT LYNDEN, M. VAN BUGGENHOUT ; p. 1117 ;

Comte d'ASPREMONT LYNDEN (répond au discours de M. LEFEBVRE, m.a., et à celui de M. BOUILLY) ; p. 1118 ;

Observations du Comte d'ASPREMONT LYNDEN et de M. DE BLOCK ;

JANSSEN (concernant le discours de M. BOUILLY, au sujet des embarras financiers de la Banque belge du Travail et du Boerenbond) ; pp. 1118 à 1119 ;

Observations de M. BOUILLY ; pp. 1118 à 1119 ;

DE BLOCK (concernant le discours de M. BOUILLY, les allusions à certaines affaires appartenant au passé, la coopération agricole, l'interpellation du Comte d'ASPREMONT LYNDEN, les intérêts des agriculteurs) ; p. 1119 ;

MM. COUPLET et DE BOODT déposent un ordre du jour ; p. 1119 ;

MM. COULONVAUX et DE BLOCK déposent un ordre du jour de confiance ; p. 1119 ;

L'incident est clos.

Vote sur les ordres du jour (27 mars 1958).

L'ordre du jour de confiance est adopté par 87 voix contre 65 et 2 abstentions ; p. 1210.

DE BAECK.

Ann. — Interpellation à M. le Ministre des Affaires Etrangères « sur : 1° les conséquences qu'entraînera pour la Belgique l'exécution aux Pays-Bas des travaux prévus par la loi dite plan Delta (loi sur la fermeture des bras de mer situés entre l'Escaut occidental et le « Rotterdamse waterweg » et le renforcement des digues destinées à protéger le pays contre les raz-de-marée), adoptée le 5 novembre dernier par la Seconde Chambre des Pays-Bas et dont la réalisation a en fait déjà été entamée ; 2° les mesures que le gouvernement a prises ou compte prendre en vue de sauvegarder les droits et les intérêts légitimes de la Belgique contre les effets préjudiciables pouvant résulter de l'exécution et de la réalisation des dits travaux » — Demande ; p. 130 (26 novembre 1957).

Discussion (6 février 1958).

A cette discussion est jointe celle de l'interpellation de M. P. DE SMET à M. le Ministre des Travaux publics et de la Reconstruction « sur les moyens mis en œuvre à l'Administration des Ponts et Chaussées pour examiner, soit par une étude théorique, soit par des recherches scientifiques, effectuées au laboratoire hydraulique d'Anvers, quelles pourront être les répercussions de l'exécution progressive du plan Delta sur le régime de l'Escaut maritime et sur la situation des côtes belges ».

Interpellations. — DE BAECK *(suite)*.

Discours de MM. DE BAECK (concernant l'importance du plan Delta ; les travaux prévus par le plan Delta : barrage du Haringvliet (embouchure du Rhin et de la Meuse), de l'Escaut oriental, du Volkerak (communication actuelle entre le Rhin et l'Escaut) ; le but poursuivi par les Pays-Bas ; les droits et intérêts belges ; le discours prononcé par M. Burger à la deuxième Chambre néerlandaise et la réponse du ministre Algera ; le problème juridique que pose la méconnaissance des intérêts belges et l'exécution des travaux ; le statut juridique des cours d'eau internationaux qui diffère du statut des eaux intermédiaires ; la notion « eaux intermédiaires » ; la tendance néerlandaise à considérer l'Escaut oriental comme appartenant au régime des « eaux intermédiaires » ; le statut réservé à l'Escaut oriental ; les bases du statut juridique des fleuves internationaux (Escaut, Meuse, Rhin) : résolution du « conseil exécutif provisoire » du 16 novembre 1792, acte du Congrès de Vienne de 1815, traité de Mayence du 31 mars 1831, complété par le traité de Mannheim ; les deux statuts juridiques des eaux intermédiaires, le traité de 1839 (§§ 5 et 8 de l'article 9) qui est à la base d'un des statuts ; les objections juridiques que la Belgique peut formuler : respect des droits de la Belgique, décisions à prendre de commun accord, contradiction existant entre le plan Delta et l'avis émis par MM. Steenberghe et Van Cauwelaert au sujet des voies d'eau ; les leçons du passé ; le conseil donné par un grand européen, Paul Valéry ; nos rapports futurs avec les Pays-Bas en matière de voies d'eau ; la solution du problème de la jonction Escaut-Rhin par la construction du canal du Moerdijk et la liaison par l'est, avec le Rhin ; le discours de M. Van Doorselaer, Président de l'Association anversoise de la navigation) ; pp. 655 à 659 et 663 à 664 ;

Observations de MM. VANAUDENHOVE, m.t.p.r., DEHOUSSE, ROLIN, STRUYE, LAROCK ; pp. 656 à 659 ;

P. DE SMET (rend hommage au peuple néerlandais et souhaite une collaboration plus étroite entre les Pays-Bas et la Belgique ; émet des considérations concernant les répercussions du plan Delta sur les intérêts belges ; le détachement d'un ingénieur belge des Ponts et Chaussées aux Pays-Bas pour y observer les études et les expériences de laboratoire ; les dépenses faites pour la mission du professeur suédois Hellström chargé de l'étude de l'influence du vent sur le niveau de l'Escaut occidental ; les « ingénieurs-honoraires », les Ponts et Chaussées, la situation de M. Holsters, chargé de l'application, sur les répercussions du plan Delta, d'une méthode de calcul scientifique ; les conclusions des rapports introduits par MM. Holsters et Hellström ; l'exécution du plan Delta, les conclusions au sujet des intérêts belges, les nombreux problèmes et études dont les calculs doivent aller de pair avec les expériences en laboratoire sur modèles réduits, les expériences des laboratoires dans les pays voisins ; l'incompréhension et l'inertie de la direction générale des voies hydrauliques, le manque de personnel et l'insuffisance des installations du laboratoire hydraulique de Borgerhout, le mécontentement du personnel, le manque d'ingénieurs, la création de laboratoires hydrauliques dans les facultés techniques de nos universités, les mesures envisagées pour améliorer la situation du centre national de Borgerhout, la renommée des ingénieurs belges des Ponts et Chaussées aux environs de 1900 ; demande si les répercussions du plan Delta sur les intérêts belges peuvent être définies avec une précision suffisante, sans confier certaines études pratiques à un laboratoire étranger indépendant) ; pp. 664 à 667 ;

Observations de M. ORBAN ; pp. 664 et 665 ;

VAN BUGGENHOUT (concernant le raz-de-marée de février 1953 et les conséquences de ces inondations pour la Belgique et la Hollande ; l'entretien des digues ; l'exécution du plan Delta ; le territoire inondé des Pays-Bas ; la formation de bancs de sable et de nouvelles voies de navigation ; les changements dans le régime de l'Escaut ; les travaux de dragage ; le débit de l'Escaut, de la Meuse et du Rhin ; la protection des Pays-Bas et de la Belgique contre les dangers d'inondation par suite du plan Delta ; la situation aux Pays-Bas et en Belgique ; la construction d'un canal maritime, doté de deux écluses, dans la boucle d'Ossenisse ; la nécessité du canal du Moerdijk) ; pp. 667 à 669 ;

Observations de M. VANAUDENHOVE ; p. 669 ;

LAROCK, m.a.étr., (constate que certains parlementaires néerlandais se méprennent sur la thèse de leurs collègues belges, quant aux mesures prises par les autorités néerlandaises pour empêcher le renouvellement de la catastrophe du 1er février 1953) ; p. 669.

Interpellations. — DE BAECK *(suite)*.

Reprise de la discussion (12 février 1958).

Discours de MM. PHOLIEN (fait deux déclarations : la première au ministre des Affaires étrangères pour lui dire qu'il s'efforce d'aider le ministre, l'autre pour exprimer ses sentiments d'amitié au peuple hollandais et demander la compréhension ; émet des considérations quant à l'importance, pour la Belgique, du port d'Anvers et de l'Escaut occidental ; la marée-tempête du 1er février 1953 ; l'ensablement de l'Ossegat à la suite des travaux Delta ; la préparation et l'exécution du plan Delta, la consultation de la Belgique, la position juridique belge, l'exposé de M. SPAAK repris dans le rapport de la commission sénatoriale des affaires étrangères en 1956, l'interpellation adressée le 22 mars 1956, par l'orateur, au ministre des Travaux publics, la nomination de techniciens chargés d'étudier le plan Delta ; la construction du modèle de l'Escaut occidental au laboratoire de Borgerhout, la position des Pays-Bas, l'aperçu historique de la situation depuis la fermeture de la navigation sur l'Escaut par le traité de Munster en 1648, la loi Delta qui est une loi de cadre, le concept de souveraineté, l'accord entre les gouvernements belge et hollandais concernant le plan Delta, le discours prononcé par M. le Ministre Luns lors de la signature du traité Benelux, le 6 février dernier) ; pp. 673 à 675 ;

LAROCK, m.a.étr., (concernant l'interpellation développée par M. DE BAECK et les discours prononcés ; les négociations amiables avec la Hollande ; le problème des voies d'eau en corrélation avec le plan Delta ; les conséquences des barrages projetés sur l'Escaut occidental, la navigation entre l'Escaut et le Rhin, la voie reliant les ports belges au Rhin, le trafic entre l'Escaut et les pays du nord, le régime des eaux intermédiaires ; les réserves belges au sujet de l'écluse supplémentaire à hauteur du Volkerak ; les inconvénients des travaux du plan Delta, en cours d'exécution et les conséquences des travaux achevés ; la loi Delta qui est une loi de cadre ; les positions belges prises et à prendre, la note diplomatique belge adressée le 6 février 1956 au cabinet de La Haye, le mémoire que le gouvernement néerlandais a remis à la Seconde Chambre le 22 mai 1957 ; l'importance que le gouvernement accorde au problème Delta) ; pp. 675 à 678 ;

VANAUDENHOVE, m.t.p.r., (exprime sa satisfaction de pouvoir, grâce à l'interpellation, donner des détails sur le plan Delta ; parle du sentiment d'admiration mais aussi de crainte qui a accueilli l'annonce des travaux du plan Delta ; de l'attitude de la Belgique ; fournit des explications concernant les travaux prévus par le plan dont certains sont entamés : fermeture de bras de mer, fermetures secondaires à l'intérieur du pays, plan dit « des trois îles » ; fermeture du Haringvliet et travaux de moindre ampleur, fermeture de l'Escaut oriental prévue en 1965 et terminée en 1978 ; les études et essais effectués par nos voisins du nord dans le cadre des travaux du plan Delta ; l'influence des barrages sur les caractéristiques de la marée en mer et des eaux intermédiaires ; les modèles utilisés au Laboratoire d'Hydraulique de Delft pour les essais du Service du plan Delta, les études faites depuis 1940 ; les conséquences possibles des travaux Delta sur notre navigation rhénane ; l'argument de M. P. DE SMET qui doute que l'administration des voies hydrauliques soit en mesure de déterminer les répercussions de l'exécution du plan Delta ; les questions de l'interpellateur concernant la mission d'un ingénieur à Delft, les renseignements au sujet du professeur suédois Hellström et de l'ingénieur Holsters, de l'administration des voies hydrauliques ; les mesures prises par son département pour étudier les conséquences de l'exécution du plan Delta ; les études théoriques : répercussions sur la Mer du Nord et l'Escaut occidental, modifications du régime des marées dans l'embouchure de l'Escaut et l'Escaut occidental, étude de l'ingénieur Holsters, collaboration de l'Université Libre de Bruxelles, participation de l'administration des voies hydrauliques ; les essais effectués au laboratoire hydraulique des Ponts et Chaussées d'Anvers, la construction de modèles, l'augmentation du personnel, le recrutement d'ingénieurs, l'institution auprès du laboratoire hydraulique d'une commission consultative ; la proposition de M. P. DE SMET tendant à faire effectuer des essais dans un laboratoire étranger ; la mission spéciale des services hydrographiques de l'Escaut et de la côte, l'appel à la Force Navale belge ; le recrutement d'ingénieurs pour son département ; la proposition de M. VAN BUGGENHOUT de construire un barrage dans l'Escaut occidental ; demande de faire confiance aux techniciens) ; pp. 678 à 683 ;

Observations de MM. P. DE SMET, VAN BUGGENHOUT ; pp. 679 à 681 ;

BLOCK (concernant le plan Delta dont les conséquences

Interpellations. — DE BAECK *(suite)*.

peuvent avoir une très grande portée ; l'Escaut occidental, la voie d'eau reliant Anvers à la Mer du Nord, le port d'Anvers, la construction d'un barrage-tempête au nord d'Anvers ; les répercussions pour la Belgique de la fermeture de certains bras de mer et des travaux supplémentaires dans le Delta même ; les conclusions néerlandaises minimisant les répercussions éventuellement désavantageuses du plan Delta pour la Belgique : danger croissant d'inondation, hausse sensible du niveau d'eau, relèvement des digues, déplacement des bancs de sable et ensablement des chenaux ; les conséquences de la construction du barrage du Volkerak sur la navigation Anvers-Rhin, l'éclusage supplémentaire nécessaire tant que l'Escaut oriental ne sera pas fermé ; la fermeture de l'Escaut oriental, la formation de glaçons sur le IJsselmeer ; la construction du Moerdijkkanaal ; le discours de M. Burger à la Seconde Chambre néerlandaise ; les déclarations du Ministre Algera concernant les négociations, l'endiguement des terres submergées de Saaftinge et la normalisation de l'Escaut occidental ; déclare que son intervention n'est pas dirigée contre le gouvernement ni contre les Pays-Bas) ; pp. 683 à 686 ;

Observation de M. VAN BUGGENHOUT ; p. 683 ;

VAN IMPE (concernant le choix devant lequel la Hollande se trouvait pour protéger ses territoires : surélever les digues ou réaliser le plan Delta, les motifs d'ordres agricole et portuaire qui ont plaidé en faveur du plan Delta ; les répercussions du plan sur notre liaison fluviale avec le Rhin ; le canal projeté du Moerdijk et les suggestions consignées dans le rapport Steenberghe-Van Cauwelaert ; l'influence du plan Delta sur les niveaux d'eau dans l'Escaut occidental et l'aggravation possible des ensablements ; le dragage de l'Escaut ; le recours à des solutions transactionnelles) ; pp. 686 à 687 ;

SLEDSENS (concernant les modalités d'exécution des lois sur les wateringues et les polders ; les dangers d'inondation en Belgique ; l'écoulement des eaux supérieures de la Meuse et du Rhin en cas de raz-de-marée ; la délimitation des régions des polders ; les répercussions du plan Delta sur nos terres agricoles ; les passages du rapport sur le budget extraordinaire de l'exercice 1957 relatant la déclaration du ministre au sujet du plan Delta ; les conséquences pour la Belgique de l'endiguement des « terres submergées de Saaftinge » et du comblement des bas-fonds d'Ossendrecht et de Zandvliet ; la construction du canal Baudouin ; la protection de la population ; pp. 687 à 688.

Reprise de la discussion (13 février 1958).

Discours de MM. DEHOUSSE (concernant la situation Belgique-Hollande du point de vue juridique ; le but différent des traités régissant le Delta ; les conventions de Mayence et de Mannheim relatives au statut du Rhin et les traités de Londres de 1839 ; l'usage que le riverain peut faire des eaux d'un fleuve international ; l'Escaut oriental et les protocoles de la conférence de Londres de 1833 ; les raisons pour lesquelles le plan Delta prévoit la fermeture du Volkerak et du Haringvliet, l'éclusage supplémentaire, la répercussion sur les eaux intermédiaires et sur notre navigation, l'avis de MM. Steenberghe et Van Cauwelaert ; les relations Belgique-Hollande du point de vue diplomatique, la liaison Anvers-Rhin, le recours à l'arbitrage et le recours à la Cour internationale de justice) ; pp. 692 à 694 ;

Observations de M. VAN BUGGENHOUT ; pp. 693, 694 ;

Baron NOTHOMB (concernant les négociations belgo-hollandaises au lendemain de la première guerre mondiale ; l'origine de l'historique de l'incident des Wielingen postérieur à la première rupture ; l'actuel problème des voies d'eau et l'entente hollando-belge, les expériences belges antérieures et le fait que la Hollande nous a mis jadis devant un fait accompli, l'objet des négociations avec la Hollande et les garanties nécessaires à la Belgique, les compensations envisagées : construction d'un canal Meuse-Rhin, réalisation du plan conseillé par MM. Steenberghe et Van Cauwelaert ; l'opinion anversoise au sujet du canal du Moerdijk ; le creusement de canaux à frais communs) ; pp. 694 à 695 et 696 à 698 ;

Observations de MM. ROLIN et DEHOUSSE ; pp. 697, 698 ;

MM. STRÜYE, ROLIN et COULONVAUX déposent un ordre du jour ; pp. 698, 699 ;

DE BLOCK (concernant la protection contre les inondations des terres situées à un niveau très bas le long de l'Escaut (Kallo, Hamme, Tielrode, Termonde) ; l'Escaut comme voie d'accès de la mer à Anvers, la possibilité d'un barrage sur l'Escaut, la construction du canal Baudouin, la liaison Anvers-Ruhr ; les négociations belgo-hollandaises au sujet des voies d'eau qui doivent se faire dans un esprit de Benelux ; le plan Delta, la liaison Escaut-Rhin, la protection du port d'Anvers contre les inondations possibles ; l'étude du problème à l'aide d'une maquette du plan Delta et d'une maquette de l'Escaut) ; pp. 699 à 670 ;

E. CLAEYS (concernant l'interpellation développée par MM. DE BAECK et P. DE SMET ; Gand et son hinterland qui, pour la navigation et l'écoulement des eaux, dépendent du régime de l'Escaut et des eaux zélandaises ; le canal Gand-Terneuzen ; l'écluse de Terneuzen ; les dégâts aux portes de l'écluse et les paralysations de tout trafic de la mer vers Gand et vice-versa ; la solution au problème de la voie d'accès du port de Gand à l'Escaut libre) ; pp. 700 à 701 ;

MOLTER (concernant l'opinion des Anversois au sujet du canal du Moerdijk ; l'adaptation de l'Escaut et du port d'Anvers à des bateaux de 52.000 tonnes ; les raffineries de pétrole d'Anvers et de Rotterdam ; la navigabilité de l'Escaut et la normalisation de son régime) ; p. 702 ;

VAN BUGGENHOUT (concernant les inondations et les niveaux d'eau extraordinaires ; les ruptures de digues ; l'avis de M. Haenecour, secrétaire général retraité du département des travaux publics ; le raz-de-marée de février 1953 ; la discussion des problèmes techniques à la commission des travaux publics ; la durée des travaux du plan Delta ; les liaisons Anvers-Rhin et Meuse ; l'amélioration du régime de l'Escaut, la politique à suivre en matière de digues ; le dragage de l'Escaut ; la construction d'un canal maritime à travers la pointe d'Ossenisse ; le recours à la Cour de Justice internationale) ; pp. 702 à 704 ;

Observations de MM. ORBAN, VANAUDENHOVE, BLOCK, DEHOUSSE ; pp. 702 à 704 ;

VANAUDENHOVE, m.t.p.r. (répond aux orateurs) ; pp. 704 à 706 ;

Observations de MM. BLOCK, VAN BUGGENHOUT, CLAEYS ; p. 705.

L'incident est clos.

Vote sur l'ordre du jour (20 février 1958).

L'ordre du jour est adopté par 150 voix et 1 abstention ; p. 750.

DE BOODT.

Ann. — Interpellation de M. le Ministre de l'Agriculture « sur les mesures unilatérales prises par lui et qui excluent la plupart des régions agricoles de toute aide dans divers domaines de l'exploitation agricole ». — Demande ; p. 309 (17 décembre 1957).

Discussion jointe à la discussion générale du budget du Ministère de l'Agriculture pour l'exercice 1958 ; p. 1012 (19 mars 1958).

Discussion (25 mars 1958).

Discours de MM. DE BOODT (concernant les mesures unilatérales prises en faveur des régions à monoculture ; l'intervention du Fonds agricole, l'aide accordée sous forme de subventions directes et indirectes ; la parution de l'arrêté ministériel au *Moniteur belge* ; la situation des régions privilégiées et la discrimination entre pays flamand et wallon, le remembrement en Flandre, la situation à Vlijtingen ; le préjudice causé aux agriculteurs dont les exploitations comprennent plus de 80 p. c. d'herbages ; les avantages et désavantages des mesures prises en faveur des céréales fourragères, la taxe de licence, la prime, les dépenses et les charges supplémentaires provoquées par la taxe de licence surtout en Flandre, le prix des céréales indigènes ; le produit de l'élevage, le prix de revient des produits d'origine animale ; la hausse des prix du lait et du beurre ; la viticulture ; la politique agricole du ministre) ; pp. 1108 à 1110 ;

Observations de MM. LEFEBVRE, SLEDSENS, SOBRY ; pp. 1109 à 1110 ;

LEFEBVRE, m.a. (répond à l'interpellateur) ; pp. 1110 à 1112 ;

Observations de MM. DE BOODT, BOUILLY, SOBRY ; p. 1111 ;

DE BOODT (concernant le sens de ses déclarations quant à la discrimination entre les deux régions du pays) ; p. 1112 ;

Observations de MM. LEFEBVRE et DE BOODT ; p. 1112 ;

L'incident est clos.

Interpellations *(suite)*.

DE SMET P.

Ann. — Interpellation à M. le Ministre des Travaux publics et de la Reconstruction « sur les moyens mis en œuvre à l'Administration des Ponts et Chaussées pour examiner, soit par une étude théorique, soit par des recherches scientifiques effectuées au laboratoire hydraulique d'Anvers, quelles pourront être les répercussions de l'exécution progressive du plan Delta sur le régime de l'Escaut maritime et sur la situation des côtes belges ». — Demande ; p. 347 (18 décembre 1957). — Discussion jointe à la discussion de l'interpellation de M. DE BAECK à M. le Ministre des Affaires étrangères sur : « 1° les conséquences qu'entraînera pour la Belgique l'exécution aux Pays-Bas des travaux prévus par la loi dite plan Delta (loi sur la fermeture des bras de mer situés entre l'Escaut occidental et le « Rotterdamse Waterweg » et le renforcement des digues destinées à protéger le pays contre les raz de marée), adoptée le 5 novembre dernier par la Seconde Chambre des Pays-Bas et dont la réalisation a en fait déjà été entamée ; 2° les mesures que le gouvernement a prises ou compte prendre en vue de sauvegarder les droits et les intérêts légitimes de la Belgique contre les effets préjudiciables pouvant résulter de l'exécution et de la réalisation des dits travaux », p. 655 (6 février 1958).

L'incident est clos.

R. HOUBEN.

Ann. — Voir interpellation Léon SERVAIS et R. HOUBEN ; p. 1384 (22 avril 1958).

HOUGARDY.

Ann. — Interpellation à M. le Ministre des Colonies « sur la mise en valeur du site d'Inga ». — Demande ; p. 8 (12 novembre 1957).

Discussion (7 janvier 1958).

Observation de M. le PRESIDENT relative au temps de parole ; p. 387 ;

Discours de MM. HOUGARDY (concernant la mise en valeur du site d'Inga ; la création, les problèmes et les objectifs de l'Institut National d'Etudes ; les dispositions pratiques nécessaires à la réalisation du projet et la collaboration de l'Etat et des particuliers ; les arguments qui plaident en faveur du principe d'association entre l'Etat et les particuliers ; les études qui doivent être confiées à des bureaux belges indépendants des entreprises qui réaliseront l'œuvre ; les contacts entre les bureaux d'études et l'industrie belge et la construction du matériel nécessaire ; l'influence de l'équipement d'Inga sur l'industrie belge ; la communication aux populations congolaises du programme arrêté ; le programme de financement du gouvernement ; les intérêts des fabricants d'aluminium ; la politique suivie par le Gouvernement français quant à la mise en valeur du Kouilou et les négociations avec le Gouvernement français ; les avantages douaniers et fiscaux que le gouvernement compte garantir aux utilisateurs belges ou étrangers ; les possibilités offertes par Inga et l'importance de sa mise en valeur ; l'installation éventuelle d'une usine de séparation isotopique à Inga ; l'accroissement nécessaire du potentiel scientifique et technique et du nombre de chercheurs ; l'orientation que le gouvernement entend donner au Congo dans le domaine politique, économique et social) ; pp. 387 à 389 ;

DELPORT (concernant l'information du Parlement au sujet du projet Inga ; les conséquences au point de vue social, au Congo, de la réalisation du projet ; la date de la demande d'interpellation de M. HOUGARDY et la réponse du ministre ; la production et la vente d'électricité ; les centrales de Bundi et les projets pour Kouilou ; le projet d'Inga dans le cadre de la Communauté Economique Européenne et la réalisation en Afrique du moteur principal pour l'industrie de l'Europe des Six ; l'acquisition des terrains ; la paix sociale au Congo ; les garanties nécessaires à l'investissement de capitaux étrangers ; la communauté belgo-congolaise ; la nécessité d'un institut spécial d'études) ; pp. 389 à 390 ;

PHOLIEN (concernant les communications du ministre et ses réponses à certaines questions au sujet d'Inga ; l'intérêt suscité par l'exploitation du fleuve Congo ; le travail sur place, les trois phases pour l'aménagement du site d'Inga, la construction de barrages et de centrales hydro-électriques, la réalisation concrète des problèmes ; l'absence de politique d'avenir quant à l'union entre la Belgique et le Congo ; l'émancipation des peuples africains ; les relations entre la Belgique et le Congo) ; pp. 390 à 391 ;

Interpellations. — HOUGARDY *(suite)*.

VAN REMOORTEL (concernant l'interpellation de M. HOUGARDY ; la communauté belgo-congolaise ; les problèmes sociaux dans les territoires d'outre-mer) ; pp. 391 à 392 ;

VAN BUGGENHOUT (concernant l'information du Parlement au sujet du projet d'Inga, la création d'une région « de la Ruhr » ; la production et la demande d'énergie électrique ; l'influence du problème du transport sur l'économie congolaise et la réduction des frais de transport grâce à Inga ; la navigabilité du fleuve Congo entre Matadi et Léopoldville ; le problème de la consommation de l'électricité produite ; les voyages des parlementaires au Congo) ; pp. 392 à 393 ;

Observations de MM. DULIEU, BUISSERET, m.c., VAN REMOORTEL, WARNANT, le PRESIDENT ; pp. 392, 393 ;

BUISSERET, m.c. (concernant l'action du gouvernement au Congo et l'information du Parlement ; l'évolution au sujet de l'aménagement du site d'Inga et la situation actuelle ; les avantages et les caractéristiques du fleuve Congo ; les hommes qui ont entrevu la possibilité d'exploitation du site d'Inga ; les missions qui ont exécuté toutes les vérifications possibles ; la création et les suggestions de la Commission nationale du développement du Congo et du Ruanda-Urundi orientée vers le problème d'Inga ; le domaine foncier ; les différences de niveau et la puissance du fleuve Congo ; les études au sujet des transports maritimes ; l'étude de la région ; les contacts avec les utilisateurs possibles ; les investissements ; la réalisation du premier stade : équipement préalable de la vallée Van Deuren, création de divers organismes et bureaux d'étude, examen des projets élaborés ; la création et la composition de l'Institut qui présidera aux études décisives ; l'utilisation de la production électrique par l'initiative privée ; le plan de financement du premier stade et des extensions ; l'adjudication et la désignation de l'adjudicataire ; le rôle de l'Etat et du secteur privé ; le domaine ouvert à l'industrie belge ; les avantages en ce qui concerne la formation technique de la jeunesse ; Inga et les perspectives pour l'Europe) ; pp. 393 à 397 ;

Observations de MM. STRUYE, VAN BUGGENHOUT, ROLIN ; pp. 394 à 395 ;

JANSSEN (concernant le plan de financement d'Inga et le plan décennal) ; p. 397 ;

Observation de M. BUISSERET ; p. 397 ;

BUISSERET (répond à M. JANSSEN) ; p. 397 ;

Observations de MM. STRUYE, ROLIN ; p. 397 ;

FLAMME (concernant l'exécution de l'aménagement du site d'Inga ; les aspects économiques et sociaux du problème et l'association des populations congolaises à cette réalisation) ; p. 398.

L'incident est clos.

MOLTER.

Ann. — Interpellation à MM. les Ministres des Colonies et des Affaires économiques « sur la création d'un nouveau centre de taille du diamant au Portugal et sur la constitution des lots de diamants bruts par la « Diamond Trading Cy ». — Demande ; p. 669 (6 février 1958).

Ajournement (12 février 1958).

Les deux ministres interpellés étant empêchés le jour où la discussion a été fixée, celle-ci est remise à une date ultérieure ; p. 673.

Discussion (2 avril 1958).

Discours de MM. MOLTER (concernant l'inquiétude née à Anvers ensuite de l'annonce d'un décret instituant une société pour le traitement et la taille du diamant au Portugal ; la situation de l'industrie diamantaire à Anvers ; le Congo belge au sommet de la production du diamant ; les mines diamantaires en Angola ; la vente de la production belge et les dispositions du contrat conclu avec la « Diamond Corporation » ; la nouvelle société portugaise et l'accord intervenu entre cette société et la « Diamond Corporation » ; l'attitude singulière de la « Diamond Corporation », l'importance de l'industrie diamantaire anversoise en 1937, la décadence actuelle ; la qualité du diamant ; le diamant dans le cadre du Marché commun ; la création d'une chambre spéciale de l'industrie diamantaire au sein du Conseil central de l'économie ; le statut du Comité de coordination de l'industrie diamantaire, le contrôle de la production du diamant et l'approvisionnement du marché anversois) ; pp. 1288 à 1289 ;

Interpellations. — MOLTER *(suite).*

DE BOODT (concernant la situation de l'industrie diamantaire à Anvers et le transfert d'une partie de cette industrie en Israël et aux Etats-Unis, les centres diamantaires étrangers, la situation particulière de l'industrie diamantaire en Campine, les causes de la régression de cette industrie, la pénurie en matière première, la qualité du diamant brut fourni ; la nécessité d'une intervention du gouvernement auprès de la « Diamond Trading Corporation » afin que l'industrie diamantaire campinoise obtienne la part du diamant brut dont elle a besoin) ; pp. 1289 à 1290 ;

BUISSERET, m.c. (concernant la constitution et l'organisation de la société portugaise, son approvisionnement en diamants ; l'attitude de la « Diamond Trading Cy » et de la « Forminière » ; l'examen de la situation de l'industrie diamantaire anversoise au cours de réunions tenues régulièrement ; la contradiction apparue ensuite de la création de la société portugaise ; l'industrie diamantaire en Campine) ; pp. 1290 à 1291 ;

MOTZ, m.a.éc. (concernant le statut du Comité national de l'industrie diamantaire, l'examen du problème de la vente du diamant à la réunion de Benelux du lendemain) ; p. 1291.

L'incident est clos.

NOEL.

Ann. — Interpellation à M. le Ministre des Colonies « sur les conditions dans lesquelles les hebdomadaires *Quinze* et *Congo*, d'abord autorisés à paraître, ont été interdits par la suite ». — Demande ; p. 209 (3 décembre 1957).

Discussion (8 janvier 1958).

Discours de MM. NOEL (concernant la presse indigène avant 1957 ; les colonnes de la presse europeenne prêtées à des journalistes indigènes ; la censure des écrits des journalistes noirs ; les journaux rédigés et dirigés par des noirs mais contrôlés par des Européens ; l'activité de M. Labrique, attaché de presse au cabinet personnel de M. Pétillon ; la création et le financement de l'agence Belco-Presse, considérée comme une agence de documentation ; la création d'une publication indépendante en 1956 ; l'hebdomadaire *Congo*, les souscriptions d'abonnement ; l'article signé *Ekatou* paru dans le numéro du 18 mai 1957 ; la liberté de presse au Congo ; la convention passée entre la colonie et l'agence Belco-Presse ; le renouvellement des subventions à Belco-Presse ; la naissance de « Quinze » en juillet et la publication d'un article sur les fumeries de chanvre sous la signature de Kande, les réactions dans la presse belge, l'attitude de Labrique, les réactions après l'arrestation de Kande, l'interdiction de *Congo*, la collusion entre le parquet et la colonie, la naissance du journal *Horizons* auquel le titre *Nation Congolaise* avait été refusé ; une lettre datée du 31 décembre 1957 qu'il vient de recevoir ; l'émotion causée au Congo par les incidents *Quinze-Congo)* ; pp. 400 à 403 ;

BUISSERET, m.c. (concernant son étonnement à propos de l'interpellation de N. NOEL ; la réalité des faits ; Belco-Presse créée en 1955 ; l'autorisation sollicitée par M. Labrique de créer un hebdomadaire ; la politique d'interracialité du ministre ; le financement de Belco-Presse ; la naissance de l'hebdomadaire Congo, les interventions du gouverneur de la province, les activités troublantes de l'hebdomadaire et de l'agence Labrique, la création par Mme Labrique du second hebdomadaire *Quinze*, revue à sensation, les publications autorisées et la nouvelle publication *Horizons* ; les retraits d'autorisation de paraître) ; pp. 404 à 406 ;

Observations de MM. DULIEU, NOEL, ROLIN ; pp. 405, 406 ;

ROLIN (concernant les soupçons et hypothèses formulés par M. NOEL ; les abonnements souscrits à l'hebdomadaire *Congo* ; l'absence de garanties contre l'arbitraire ; l'expulsion du ménage Labrique sans instruction contradictoire ; les abus de la liberté de presse et le délit en la matière ; le ton employé par l'hebdomadaire *Congo* ; la révision du statut de la presse au Congo) ; p. 406 ;

NOEL (concernant l'agence Belco-Presse ; la condamnation de l'hebdomadaire *Congo*, la parution de l'hebdomadaire *Quinze)*; pp. 406 à 407 ;

MOUREAUX (exprime son accord avec le point de vue exposé par M. ROLIN) ; p. 407 ;

M. BUISSERET, m.c. (répond aux orateurs et parle du délit de racisme) ; p. 407 ;

L'incident est clos.

Léon SERVAIS.

Ann. — Interpellation urgente au Premier Ministre et au Ministre du Travail et de la Prévoyance sociale « sur la décision prise de prélever un milliard de francs sur les sommes destinées aux vacances annuelles des ouvriers pour couvrir des dettes résultant de l'incapacité du gouvernement d'assainir le secteur de l'assurance maladie-invalidité ; sur le caractère irrégulier et condamnable tant du point de vue légal que financier et social de cette opération et sur les mesures que doit prendre le gouvernement pour arrêter cette opération contraire à nos lois et à la mission de nos institutions ». — Demande ; p. 1384. — La demande d'interpellation est retirée par M. Léon SERVAIS, un débat ayant eu lieu à la Chambre des Représentants ; p. 1384 (22 avril 1958).

STRUYE.

Ann. — Interpellation à M. le Ministre de l'Instruction publique « sur les directives que son département a données aux directeurs d'établissements et professeurs de l'enseignement moyen en vue de l'établissement de « dossiers individuels des élèves » et sur les graves inconvénients que peut présenter la constitution, sans autorisation et collaboration des chefs de famille, de dossiers consignant des éléments de caractère strictement privé ». — Demande ; p. 265 (27 novembre 1957).

Discussion (12 décembre 1957).

M. COLLARD, m.i.p. (demande de suspendre la séance pour lui permettre de participer à un vote à la Chambre des Représentants) ; p. 269 ;

Observations de MM. le PRESIDENT, STRUYE ; p. 269.

La séance est suspendue.

Reprise de la discussion (12 décembre 1957).

Discours de MM. STRUYE (concernant la circulaire du 5 juillet 1957 émanant du département de l'Instruction publique et la formule « construire la scolarité de l'enfant sur ses aptitudes » ; le dossier scolaire individuel : constitution, chapitre consacré à la santé de l'enfant et à son développement physique, questionnaire relatif au milieu familial, opinion émise par le journal *La Meuse* ainsi que par M. D'Haeseleer, député, caractère « confidentiel » du dossier, circulaire datée du 6 décembre 1957 émanant du département de l'Instruction publique et répondant à certaines critiques formulées ; conclut son interpellation en demandant que les dossiers soient constitués avec l'autorisation et la collaboration des chefs de famille) ; pp. 269 à 272 ;

Observations de MM. COLLARD, NOEL, HARMEGNIES ; pp. 270 à 272 ;

COLLARD, m.i.p. (concernant le ton courtois de l'interpellateur ; la justification et le maintien du dossier scolaire, l'exemple français, la place du dossier scolaire dans la réforme de l'enseignement secondaire ; la structure du dossier et les directives pour son élaboration ; la comparaison entre le dossier scolaire dans l'enseignement officiel et dans l'enseignement libre (Compagnie de Jésus) ; la participation des parents à la constitution du dossier individuel ; les renseignements médicaux ; l'utilisation du dossier) ; pp. 272 à 275 ;

STRUYE (concernant l'exposé du ministre ; l'utilité d'un dossier individuel ; la constitution de dossiers dans l'enseignement libre (Compagnie de Jésus) ; les directives données par la circulaire ministérielle de juillet 1957) ; pp. 276 à 277 ;

Observations de MM. DE BLOCK, BUSIEAU, MOUREAUX, HARMEGNIES ; p. 277 ;

COLLARD (concernant la constitution des dossiers scolaires chez les pères jésuites) ; p. 277 ;

STRUYE (répond au ministre) ; p. 277 ;

Observations de M. COLLARD ; p. 277.

L'incident est clos.

VAN HEMELRIJCK.

Ann. — Interpellation à M. le Ministre des Colonies « sur l'inégalité de traitement dont l'enseignement privé subventionné continue à être victime au Congo et au Ruanda-Urundi ». — Demande ; p. 214 (5 décembre 1957).

Discussion (8 janvier 1958).

Discours de MM. VAN HEMELRIJCK (concernant l'incident qui s'est produit en décembre dernier au Conseil du gouvernement à Léopoldville, au sujet du paiement des professeurs de l'enseignement moyen libre subsidié, l'accord conclu en 1957 entre les missions et la colonie ; la situation au Congo aux points de vue : de l'octroi de l'indemnité d'équipement de 7.500 francs, de l'augmentation annuelle dans l'enseignement libre subsidié, de l'application des nouveaux

Interpellations. — VAN HEMELRIJCK *(suite)*.

barèmes annoncés pour 1957, de l'octroi de primes de recrutement, du régime des pensions ; le paiement des frais d'activité à l'enseignement subsidié ; la rémunération des professeurs de religion dans l'enseignement officiel, l'inégalité existant entre les frais d'activité octroyés à l'enseignement libre et à l'enseignement officiel : situation à Luluabourg, Léopoldville, Kenge, Thijsville, Kaniama, Bukavu, Katuba, Katombe et l'agréation des écoles) ; pp. 407 à 410 ;
Observations de MM. le PRESIDENT, BUISSERET ; pp. 408, 409 ;
BUISSERET, m.c. (répond à M. VAN HEMELRIJCK au sujet de la rémunération du personnel enseignant blanc laïc de l'enseignement libre subsidié, de l'indemnité d'équipement, des augmentations annuelles, des nouvelles échelles de traitement, des primes de recrutement, des pensions complémentaires, du retard dans le versement des subsides scolaires et de l'acompte supplémentaire sur ces subsides, du coût réel de l'enseignement et du poste de crédits prévu au budget de l'enseignement pour le Congo et le Ruanda-Urundi, de la discrimination entre écoles libres et officielles, des locaux scolaires à Léopoldville) ; pp. 410 à 413 ;
Observations de MM. STRUYE, VAN HEMELRIJCK ; pp. 411, 412 ;
VAN HEMELRIJCK (concernant la date du paiement des traitements dans l'enseignement libre ; les dispositions générales prises en 1952 et l'attitude adoptée par certains fonctionnaires ; l'indemnité d'équipement, l'application des barèmes) ; pp. 413 à 414 ;
MM. STRUYE et Edg. DE BRUYNE déposent un ordre du jour ; p. 414 ;
BUISSERET, m.c. (concernant la question de M. VAN HEMELRIJCK au sujet des barèmes et des dispositions de 1952 ; ne partage pas le sentiment de l'interpellateur quant à la haute direction de l'enseignement à Léopoldville) ; p. 414 ;
L'incident est clos.
Mme CISELET (demande si un ordre du jour de confiance peut encore être déposé) ; p. 414 ;
M. le PRESIDENT (déclare que l'incident étant clos, tous les ordres du jour déposés après ce moment sont irrecevables) ; p. 414.

Vote sur l'ordre du jour (16 janvier 1958).

MM. COULONVAUX et DE BLOCK (justifient le vote de leur groupe ;
L'ordre du jour n'est pas adopté ; p. 473.

Invalides de guerre. — V. Affaires étrangères/Assistance sociale et médicale — Mutilés de guerre.

Investissements. — V. Travaux publics /Port d'Anvers.

Irlande. — V. Affaires étrangères/Communications — Aviation.

Ivresse. — V. Droit pénal/Circulation routière.

J

Jonction Nord-Midi. — V. Communications.

Juridictions contentieuses. — V. Sécurité sociale.

Juridictions du travail. — V. Travail.

Justices de paix. — V. Organisation judiciaire.

L

Laiterie-Fromagerie de Villers-devant-Orval. — V. Interpellations/d'Aspremont Lynden (Comte). — V. aussi Motions d'ordre/d'Aspremont Lynden (Comte).

Langues. — V. Administrations publiques. — V. aussi Droit public/Conseil d'Etat.

Licenciés en sciences dentaires. — V. Enseignement/Enseignement supérieur — Equivalence de diplômes et titres.

Listes. — V. Chambres législatives — Sénat.

Listes électorales. — V. Droit public/Lois électorales.

Logement. — V. Enseignement/Fonds des constructions scolaires. — V. aussi Sûreté de l'Etat/Etrangers.

Logexpo. — V. Sûreté de l'Etat/Etrangers.

Lois électorales. — V. Droit public.

Loterie coloniale. — V. Colonies.

M

Magistrats. — V. Organisation judiciaire/Personnel judiciaire.

Malmédy. — V. Sécurité sociale/Cantons d'Eupen, Malmédy et Saint-Vith.

Marcinelle. — V. Communes — Territoire de communes.

Mécaniciens-dentistes. — V. Enseignement/Enseignement supérieur — Dentistes.

Médecins. — V. Art de guérir/Cumul médico-pharmaceutique. — V. aussi Enseignement/Enseignement supérieur — Equivalence de diplômes et titres.

Médecins-vétérinaires. — V. Enseignement/Enseignement supérieur — Equivalence de diplômes et titres.

Métiers et Négoces. — V. Professions.

Milice. — V. Armée.

Mines. — V. Commerce et Industrie. — V. aussi Commerce et Industrie/Charbon.

Mongolie. — V. Président/Relations extérieures.

Moniteur belge. — V. Chambres législatives — Sénat/Incidents.

Motions d'ordre.

d'ASPREMONT LYNDEN (Comte).

Ann. — Le comte d'ASPREMONT LYNDEN demande si le Ministre de l'Agriculture continuera à subsidier la fromagerie d'Orval, auquel cas il demandera l'urgence pour son interpellation ;
M. LEFEBVRE, m.a., déclare qu'il est disposé à répondre le lendemain si le Sénat en décide ainsi, mais propose de joindre l'interpellation à la discussion du budget de l'Agriculture ;
Le comte d'ASPREMONT LYNDEN marque son accord ;
L'incident est clos ; pp. 802, 803 (4 mars 1958).

DOUTREPONT.

Ann. — M. DOUTREPONT demande de clore la liste des orateurs du budget du Ministère de l'Agriculture ;
M. ORBAN demande de ne pas accueillir la proposition de M. DOUTREPONT ;
Observations de MM. le PRESIDENT, STRUYE, COULONVAUX, HARMEGNIES ;
L'incident est clos ; p. 1017 (19 mars 1958).

Motions d'ordre *(suite)*.

COULONVAUX.

Ann. — M. COULONVAUX demande de reporter les votes qui devaient avoir lieu ce jour à mardi prochain ;
M. STRUYE demande de ne pas limiter le droit des interpellateurs ;
M. SPINOY, m.d.n., insiste pour que la discussion du budget de la Défense nationale soit épuisée ce jour étant donné que la semaine suivante il doit assister à la session annuelle de l'OTAN ;
Observations de MM. BOUILLY, le PRESIDENT, DUVIEUSART, HARMEGNIES ;
L'incident est clos ; pp. 275, 276 (12 décembre 1957).

DE SMET P.

Ann. — M. P. DE SMET propose de suspendre la séance pour permettre à la Commission des Finances d'examiner les projets financiers en suspens ;
Observations de MM. DOUTREPONT, le PRESIDENT ; p. 372 (19 décembre 1957).
La séance est suspendue.

GERBEHAYE (Mme — Vve LEHOUCK).

Ann. — Mme GERBEHAYE-Vve LEHOUCK fait observer que le ministre n'a pas répondu à la question qu'elle lui a posée au sujet des veuves de guerre ;
M. TROCLET, m.t.p.s., dit qu'un projet de loi est soumis au Conseil d'Etat ; qu'il sera bientôt déposé et que le gouvernement espère qu'il sera voté rapidement par les deux Chambres ;
L'incident est clos ; p. 711 (18 février 1958).

MOULIN.

Ann. — M. MOULIN demande que la discussion et le vote du projet de loi relatif au Fonds de sécurité d'existence aient lieu le mardi suivant, afin que la Chambre des représentants puissé se prononcer avant le 1er janvier ;
Observations de M. le PRESIDENT ;
L'assemblée marque son accord ; p. 269 (12 décembre 1957).

ORBAN.

Ann. — M. ORBAN appelle l'attention sur les conditions difficiles dans lesquelles s'effectue le travail parlementaire ;
L'incident est clos ; p. 858 (6 mars 1958).

PARMENTIER.

Ann. — M. PARMENTIER demande le renvoi en commission du projet de loi portant fusion des cantons judiciaires de Huy et de Héron, afin d'examiner le problème de la compétence territoriale des notaires ;
Le renvoi est ordonné ; p. 930 (13 mars 1958).

STRUYE.

Ann. — M. STRUYE déplore l'absence d'un grand nombre de sénateurs et la réunion de plusieurs commissions alors qu'en séance publique se discute le projet de loi relatif à la Communauté Economique Européenne ;
Observations de MM. DULIEU, LAROCK, m.a.étr., le PRESIDENT, CROMMEN, VAN REMOORTEL, HARMEGNIES, DE BLOCK, JESPERS, P. DE SMET, Mme CISELET ;
L'incident est clos ; pp. 134 à 135 (27 novembre 1957).

VAN DEN STORME.

Ann. — M. VAN DEN STORME demande de pouvoir, vu le petit nombre de membres encore présents, défendre son amendement au budget des Communications le lendemain, avant le vote, cet amendement ayant été rejeté en commission ;
Observations de MM. le PRESIDENT, DE BLOCK, Mme CISELET, MM. CROMMEN, GOOSSENS ;
L'assemblée marque son accord ;
L'incident est clos ; p. 462 (15 janvier 1958).

Mutilés de guerre. — V. Affaires étrangères/Assistance sociale et médicale.

N

Naturalisations.

Projets de loi accordant la naturalisation.
Doc. — N° 103 : Rapport de MM. V. De Bruyne, Allard, de la Vallée Poussin, Delor, chev. de Schaetzen, Doutrepont, Knops, Mme Gerbehaye-Vve Lehouck, MM. Oblin et Van Bulck.
N° 104 : Feuilletons nos 1 à 18.
Ann. — Scrutin sur la prise en considération ; pp. 530, 543 (23 janvier 1958).
Pas de discussion générale.

Discussion des articles uniques (30 janvier 1958).
Feuilletons 1 à 14, 17 et 18.

Adoptés sans observations ; pp. 592 à 601.

Feuilletons 15 et 16.

Ces articles, amendés par la commission, sont successivement remis aux voix et définitivement adoptés ; pp. 600, 601.

Vote (30 janvier 1958).

L'ensemble des projets de loi est adopté par [illegible] voix contre 1 ; p. 601.
Les projets de loi faisant l'objet des feuilletons 1 à 14, 17 et 18 sont soumis à la sanction royale.
Les projets de loi faisant l'objet des feuilletons 15 et 16 sont renvoyés à la Chambre des Représentants.

Projets de loi accordant la naturalisation.
Doc. — N° 188 : Rapport de MM. V. De Bruyne, Allard, Delor, chev. de Schaetzen, Doutrepont, Knops, Mme Gerbehaye-Vve Lehouck, MM. Oblin et Van Bulck.
N° 189 : Feuilletons nos 1 à 11.
Ann. — Scrutin sur la prise en considération ;
M. ORBAN demande que dorénavant les feuilletons soient soumis aux membres du Sénat, au moins huit jours avant le scrutin, afin de leur permettre de voter en connaissance de cause ;
M. le PRESIDENT fait remarquer que le rapport de la commission est déposé depuis quinze jours ; pp. 1058, 1059 ;
Toutes les demandes sont prises en considération, sauf celle de M. Epsztejn, Sender et celle de M. Gvirtman, Lev ; pp. 1075, 1086 (20 mars 1958).
Pas de discussion générale.

Discussion des articles uniques (27 mars 1958).
Feuilletons 1 à 10.

Adoptés sans observations ; pp. 1205 à 1209.

Vote (27 mars 1958).

L'ensemble des projets de loi est adopté par 148 voix contre 1 et 1 abstention ; p. 1209.
Les projets de loi seront soumis à la sanction royale.

Navigation. — V. Communications.

Notariat.

Proposition de loi modifiant l'article 31 de la loi du 25 ventose, An XI, contenant organisation du notariat.
Doc. — N° 300 : Proposition de loi de M. Rolin.
N° 332 : Rapport de M. Nihoul.
Ann. — Prise en considération. — Renvoi en commission ; p. 1296 (15 avril 1958).

Discussion générale (22 avril 1958).

Discours de M. NIHOUL, rapp. (concernant la fusion des cantons judiciaires de Huy et de Héron ; les limites des justices de paix de l'arrondissement judiciaire de Tongres ; la nouvelle justice de paix à Genk : les projets de fusion et de remaniement des cantons judiciaires ; le nombre de notaires du nouveau canton de Huy, l'amendement de M. PARMENTIER ; le but de la proposition discutée : la proposition de loi de MM. DERBAIX et ROLIN) ; pp. 1398 à 1399 ;
Observations de M. LILAR, m.j. ; p. 1399.
La discussion générale est close.

Discussion de l'article unique (22 avril 1958).

Adopté sans observations ; p. 1399.

Vote (22 avril 1958).

L'ensemble de la proposition de loi est adopté par 137 voix et 2 abstentions ; p. 1406.
Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

O

Objecteurs de conscience. — V. Armée/Milice.

Œuvre nationale des anciens combattants et des victimes de la guerre. — V. Guerre/Victimes de la guerre. — O.N.A.C.

Office des Cités africaines. — V. Colonies.

Office des Séquestres. — V. Finances.

Office d'exploitation des transports coloniaux (OTRACO). — V. Colonies/Communications.

Office national du Ducroire. — V. Commerce et Industrie.

Office national pour l'achèvement de la Jonction Nord-Midi. — V. Communications/Jonction Nord-Midi.

Officiers. — V. Armée.

O.N.A.C. — V. Guerre/Victimes de la guerre.

Opérateur projectionniste de cinéma. — V. Professions.

Orchestre national de Belgique. — V. Arts, sciences et lettres.

Ordre des travaux. — Chambres législatives — Sénat.

Organisation de l'économie. — V. Commerce et Industrie.

Organisation judiciaire.

COUR DE CASSATION.

Projet de loi relatif aux pouvoirs de la Cour de Cassation.

Doc. — N° 38 : Exposé des motifs et projet de loi.
N° 360 : Rapport de M. Van Remoortel.
N° 366 : Amendement proposé par M. Ancot.

Ann. — Renvoi à la Commission des Colonies ; p. 1384 (22 avril 1958).
Pas de discussion générale.

Discussion des articles (23 avril 1958).
Art. 1er.

L'amendement de M. ANCOT est adopté ;
L'article amendé est adopté ; p. 1456.

Art. 2 à 6.

Adoptés sans observations ; p. 1457.
L'article 1er, amendé, est remis aux voix et définitivement adopté ; p. 1457.

Vote (24 avril 1958).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 141 voix et 3 abstentions ; p. 1483.
Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

ARRETS.

Ann. — En exécution de l'article 4 de la loi du 7 juillet 1865, transmission d'un arrêt rendu par la Cour de Cassation, chambres réunies, le 27 novembre 1957 ;
Transmis par le Ministre de la Justice ; p. 386 (7 janvier 1958).

PRESENTATION DE CANDIDATS.

Liste des candidats présentés par la Cour de Cassation, le 24 janvier 1958, pour la place de conseiller à la dite Cour, vacante à la suite de la démission de M. Fettweis, Président.

Doc. — N° 147 : Liste des candidats.

Organisation judiciaire. — COUR DE CASSATION *(suite).*

PRESENTATION DES CANDIDATS *(suite).*

Ann. — Transmission de la liste des candidats présentés par la Cour de Cassation à une place de conseiller vacante ; la présentation de la liste du Sénat sera faite au cours d'une séance ultérieure ; p. 556 (28 janvier 1958).
M. le PRESIDENT annonce la désignation des candidats au cours de la séance du jeudi 20 février 1958 ; p. 690 (13 février 1958).

Scrutin (20 février 1958).

M. POLET, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé premier candidat ; p. 750 ;
M. CONSTANT, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé second candidat ; p. 750.

JUSTICES DE PAIX.

Projet de loi portant fusion des cantons judiciaires de Huy et de Héron.

Doc. — N° 179 : Projet transmis par la Chambre des Représentants.
N° 221 : Rapport de M. Nihoul.
N° 330 : Rapport de M. Nihoul.

Ann. — Pas de discussion générale.

Discussion des articles (22 avril 1958).
Art. 1er à 5.

Adoptés sans observations ; p. 1402.

Vote (22 avril 1958).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 137 voix et 2 abstentions ; p. 1406.
Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

Projet de loi déterminant le siège et le ressort des justices de paix de l'arrondissement judiciaire de Tongres.

Doc. — N° 329 : Rapport de M. Custers.

Ann. — *Discussion générale* (22 avril 1958).
Discours de MM. CUSTERS, rapp. (concernant l'adaptation de l'organisation judiciaire du Limbourg à l'évolution démographique, la création d'un canton de justice de paix à Genk qui va de pair avec une proposition supprimant le petit canton de Zichem-Zussen-Bolder ; la discussion quant à la constitutionnalité de cette mesure ; l'article 100 de la Constitution ; son rapport où il est question de l'opinion des auteurs de droit à ce sujet, de citations et d'arguments contraires ; le retrait des justiciables au juge de paix de Bilzen et de Mechelen-s/Meuse et la carrière de ces juges de paix, la question des droits acquis ; la question des notariats dans les cantons modifiés et la proposition de loi ROLIN-DERBAIX) ; pp. 1399 à 1400 ;
Observations de M. ORBAN ; pp. 1399 à 1400 ;
Chev. de SCHAETZEN (concernant la nécessité des modifications importantes dans tous les autres cantons, provoquée par la création d'une justice de paix à Genk ; la fusion entre les cantons de Zichem-Zussen-Bolder et de Tongres ; les cantons de Bilzen, de Mechelen-s/Meuse et de Looz, la question des notariats) ; p. 1400 ;
LILAR, m.j. (répond au Chev. de SCHAETZEN) ; pp. 1400 à 1401 ;
LEYNEN (concernant son accord avec le principe de la création d'une justice de paix à Genk, mais pas avec la façon de régler la question légalement ; s'abstiendra au vote) ; p. 1401 ;
ANCOT (concernant les travaux de 1947 relatifs au projet général de réforme des justices de paix, les réformes dans notre organisation judiciaire, la nécessité de l'actuel projet) ; p. 1401 ;
LEYNEN (concernant les droits acquis des juges de paix de Bilzen et de Zichen-Zussen-Bolder) ; p. 1401 ;
LILAR, m.j. (répond à M. LEYNEN) ; p. 1401 ;
La discussion générale est close.

Discussion des articles (22 avril 1958).
Art. 1er à 8.

Adoptés sans observations ; pp. 1401 à 1402.

Vote (22 avril 1958).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 90 voix et 52 abstentions ; p. 1405.
Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

Organisation judiciaire *(suite)*.

PERSONNEL JUDICIAIRE.

Projet de loi portant revision du statut des greffiers de l'ordre judiciaire et du personnel des greffes, des cours et des tribunaux.

Ann. — *Proposition de renvoi à la Chambre des Représentants* (21 novembre 1957).

Observations de M. le PRESIDENT relatives à la nature des modifications de texte proposées ; ayant pris l'avis du Président de la Chambre des Représentants, il annonce que celui-ci admet le caractère de pure forme et que le renvoi à la Chambre des Représentants ne s'impose pas ;

Observations de MM. ANCOT, ROLIN ; pp. 89, 90 ;

La proposition de renvoi à la Chambre est rejetée ; p. 90.

Pas de discussion générale.

Discussion des articles (21 novembre 1957).
(Texte adopté par la Commission.)
Art. 1er à 20.

Adoptés sans observations ; pp. 90 à 104.

Vote (21 novembre 1957).

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 150 membres présents ; p. 105.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

MAGISTRATS.

Projet de loi prorogeant, pour 1957 et 1958, la loi du 20 mars 1954 modifiant l'article 232 de la loi du 18 juin 1869 sur l'organisation judiciaire.

Doc. — N° 235 : Exposé des motifs et projet de loi.
N° 299 : Rapport de M. Van Hemelrijck + Annexe.

Ann. — *Discussion générale* (16 avril 1958).

Discours de MM. CUSTERS (concernant la façon de légiférer en la matière ; le paiement des arriérés des jetons de présence aux magistrats intéressés) ; p. 1341 ;

LILAR, m.j. (répond à M. CUSTERS) ; p. 1341.

La discussion générale est close.

Discussion de l'article unique (16 avril 1958).

Adopté sans observations ; p. 1341.

Vote (16 avril 1958).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 136 voix et 4 abstentions ; p. 1355.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

TRIBUNAUX DE POLICE.

Projet de loi portant à trois le nombre des juges au tribunal de police d'Anvers.

Doc. — N° 356 : Exposé des motifs et projet de loi.

VACANCES.

Projet de loi relatif aux vacances judiciaires.

Doc. — N° 75 : Rapport de M. Custers.

Ann. — *Discussion générale* (30 janvier 1958).

Discours de MM. COULONVAUX (s'oppose, en son nom personnel, au projet de loi et dit que cette mesure occasionnerait un déséquilibre profond dans l'organisation judiciaire) ; p. 591 ;

ROLIN (invite le Sénat à suivre la commission et à voter le projet) ; p. 591 ;

La discussion générale est close.

Discussion des articles (30 janvier 1958).
Art. 1er.

Adopté avec la modification de pure forme apportée par la commission ; p. 591.

Art. 2 et 3.

Adoptés sans observations ; p. 592.

Vote (30 janvier 1958).

M. ANCOT justifie son vote ;

L'ensemble du projet de loi est adopté par 143 voix contre 8 et 1 abstention ; p. 603.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

Organismes et services déclarés nuls. — V. Finances/Comptabilité de l'Etat.

Orge de brasserie. — V. Agriculture.

O.T.A.N. — V. Affaires étrangères/Pacte Atlantique.

OTRACO (Office d'Exploitation des Transports coloniaux. — V. Colonies/Communications.

Ouverture de la session. — V. Chambres législatives — Sénat.

Ouvriers. — V. Pensions/Vieillesse et décès prématuré.

Ouvriers mineurs. — V. Sécurité sociale.

P

Pacte Atlantique. — V. Affaires étrangères.

Parastataux. — V. Chambres législatives — Sénat/Ordre des travaux.

Patrimoine culturel mobilier. — V. Arts, sciences et lettres.

Pêche fluviale. — V. Eaux et Forêts.

Pensions.

PENSIONS DE REPARATION.

Proposition de loi complétant l'article 45 des lois sur les pensions de réparation, coordonnées par arrêté du Régent du 5 octobre 1948.

Ann. — Renvoi aux Commissions réunies des Finances et de la Reconstruction ; p. 6 (12 novembre 1957).

Projet de loi tendant à accorder, sous certaines conditions, une pension aux veuves qui ont épousé, après le fait dommageable, un bénéficiaire des lois sur les pensions de réparation, à créer une rente de combattant et de captivité en faveur des combattants, des prisonniers politiques et des prisonniers de guerre de 1940-1945 et réalisant certains ajustements en matière de rente pour chevrons de front.

Doc. — N° 266 : Projet transmis par la Chambre des Représentants.
N° 277 : Rapport de M. Parmentier.
N° 278 : Amendements proposés par M. De Boodt.
N° 315 : Amendement proposé par M. Moreau de Melen .
N° 325 : Amendement proposé par M. Noël.
N° 326 : Amendement proposé par M. Van Gerven.

Ann. — *Discussion générale* (16 avril 1958).

Discours de MM. PARMENTIER, rapp. (concernant le but de la loi, les dispositions existantes, le dépôt tardif du projet, la satisfaction des revendications demandées il y a dix ans, l'attitude des organisations patriotiques, la nécessité de modifier et d'adapter ultérieurement le texte du projet : les revendications des organisations patriotiques publiées dans leur bulletin d'informations, l'âge de jouissance des rentes, le cas des veuves, la réversibilité des rentes en faveur des veuves et orphelins, l'immunisation des pensions de veuves et d'invalides, la rente de captivité aux étrangers, les réductions pour facteurs antérieurs en cas d'invalidité, le problème du secret médical, la signification des termes « prisonniers politiques, otages et résistants arrêtés », la revalorisation des pensions des veuves, la rétroactivité des rentes, les communications de divers organismes ; les amendements ; demande au Sénat, vu l'urgence, d'adopter le projet tel quel) ; pp. 1345 à 1347 ;

DE BOODT (concernant le discours de M. PARMENTIER, l'élaboration du projet avec l'accord des membres d'une commission consultative, la composition de cette commission, le vote du projet, les articles 1er à 5 du texte, le principe

Pensions. — PENSIONS DE REPARATION *(suite)*

des rentes ; son amendement à l'article 7 concernant l'octroi de la rente de captivité après un délai minimum de six mois de captivité ; son amendement tendant à l'uniformité dans le texte et dans le traitement des prisonniers 1940-1945 et 1914-1918, la réversibilité de la rente de veuve, la rente de captivité et la double rente pour chevrons de front des veuves ; son amendement tendant à augmenter la rente des chevrons de front, le paiement et le bénéfice de la rente des chevrons de front ; les revendications des Croix du Feu) ; pp. 1347 à 1348 ;

PARMENTIER, rapp. (concernant le discours de M. DE BOODT, la politisation du problème, la « discrimination » entre Flamands et Wallons, insiste pour que le Sénat n'adopte pas les amendements proposés, afin que la loi puisse entrer immédiatement en vigueur) ; p. 1348 ;

CLAEYS, E. (concernant le dépôt tardif du projet, l'examen des amendements, la consultation des groupements patriotiques, la protestation des Croix du Feu et des prisonniers politiques 1914-1918 ; la coordination de toutes les lois et dispositions en la matière, les avantages de la loi ; le délai minimum prévu pour l'octroi de la rente de captivité, le calcul de la première année, le retrait de la rente aux bénéficiaires qui disposent d'un certain revenu ; la situation des veuves qui se sont remariées après le fait dommageable et des orphelins nés postérieurement, l'augmentation de la pension des veuves de guerre, la réversibilité de la rente de captivité, l'adaptation des rentes à l'index, la revalorisation de la rente des chevrons de front ; les amendements) ; pp. 1348 à 1349 ;

Observation de M. LIEBAERT, m.f. ; p. 1349 ;

ALLARD (concernant sa proposition de loi relative à l'octroi des chevrons de captivité, l'âge de jouissance et la réversibilité de cette rente ; demande aux auteurs d'amendements de les retirer et de voter le projet qui devra être complété à bref délai) ; p. 1349 ;

Mme GERBEHAYE-Vve LEHOUCK (concernant la pension des veuves mariées après le fait dommageable, la création d'une rente de combattant et de captivité, dont les résistants armés, les prisonniers politiques de 1914-1918 et les prisonniers de guerre flamands sont toutefois exclus ; demande au Sénat de voter le projet qui devra être complété et amendé ultérieurement) ; p. 1356 ;

NOEL (concernant son amendement relatif à l'application du projet aux résistants, le financement du projet ; une « manœuvre électorale » ; demande à l'assemblée de discuter et de voter les amendements déposés) ; p. 1356 ;

PARMENTIER, rapp. (répond à M. NOEL au sujet de l'affirmation « manœuvre électorale », expose la marche des travaux au cas où les amendements étaient adoptés) ; p. 1356 ;

MOREAU de MELEN (parle de la teneur du projet ; regrette la façon de légiférer ; s'abstiendra au vote pour protester contre une certaine contrainte ; retire son amendement) ; p. 1357 ;

de la VALLEE POUSSIN (concernant l'aspect juridique du problème ; les « trois projets » contenus dans un seul texte ; marque son accord au titre relatif à la pension des veuves remariées, est opposé au principe du chevron de captivité ; motive son abstention ; proteste contre la façon de légiférer ; fait appel aux prisonniers de guerre qui n'ont pas besoin de cette indemnité pour qu'ils la versent au Fonds Nachez) ; p. 1357 ;

GODIN (concernant trois projets dans un même texte imparfait, la façon de légiférer ; propose de discuter le projet après les élections mais avant les budgets) ; pp. 1357 à 1358 ;

VAN GERVEN (concernant la situation des résistants armés exclus de ce projet, l'assimilation des résistants armés aux anciens combattants 1940-1945, son amendement ; p. 1358 ;

La discussion générale est close.

Discussion des articles (16 avril 1958).
Art. 1er à 5.

Adoptés sans observations ; pp. 1358 à 1360.

Art. 6.

L'amendement de M. VAN GERVEN est rejeté ; p. 1361 ;
M. MOREAU de MELEN retire son amendement ; p. 1361 ;
L'amendement de M. NOEL est rejeté ;
L'article est adopté ; p. 1362.

Art. 7.

L'amendement de M. DE BOODT est rejeté ;
L'article est adopté ; p. 1361.

Art. 8.

L'amendement de M. DE BOODT est rejeté ;
L'article est adopté ; p. 1362.

Pensions. — PENSIONS DE REPARATION *(suite)*

Art. 9.

L'amendement de M. DE BOODT est rejeté ;
L'article est adopté ; p. 1362.

Art. 10.

Adopté sans observations ; p. 1362.

Vote (16 avril 1958).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 132 voix et 10 abstentions ; p. 1362.
Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

PENSIONS MILITAIRES.

Projet de loi déterminant, pour le calcul des pensions militaires d'ancienneté, la supputation des services accomplis pendant la guerre de 1940-1945 et pendant la campagne de Corée.

Doc. — N° 139 : Projet transmis par la Chambre des Représentants.
N° 172 : Rapport de M. Briot.
N° 196 : Amendements proposés par M. Hougardy au texte présenté par la commission.
N° 202 : Amendement proposé par M. Neybergh.

Ann. — *Discussion générale* (15 avril 1958).

Discours de M. BRIOT, rapp. (concernant le but et la nécessité d'adopter le projet, l'application de l'article 51 des lois coordonnées sur les pensions militaires, les discussions à la Chambre des Représentants et en commission sénatoriale, les revendications de certaines organisations au sujet du doublement des années de service et de l'application intégrale de l'article 53 des lois coordonnées sur les pensions militaires ; l'article 74 du projet) ; p. 1318 ;

La discussion générale est close.

Discussion des articles (15 avril 1958).
Art. 1er.

Intervention de MM. MOREAU de MELEN, HOUGARDY, LIEBAERT ;
Le vote sur les amendements de M. NEYBERGH et de M. HOUGARDY, ainsi que sur l'article est réservé ; p. 1319 à 1321.

Art. 2 à 6.

Adoptés sans observations ; pp. 1321 à 1322.

Discussion de l'article réservé (16 avril 1958).
Art. 1er.

Intervention de MM. NEYBERGH, LIEBAERT, HOUGARDY ;
M. HOUGARDY retire ses amendements ;
L'amendement de M. NEYBERGH est rejeté ;
L'article est adopté ; pp. 1352 à 1353.

Vote (16 avril 1958).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 147 voix et 5 abstentions ; p. 1354.
Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

VIEILLESSE ET DECES PREMATURE.

AGENTS DES ORGANISMES D'INTERET PUBLIC.

Projet de loi relatif à la pension des membres du personnel de certains organismes d'intérêt public et de leurs ayants droit.

Doc. — N° 314 : Projet transmis par la Chambre des Représentants.
N° 344 : Rapport de M. Wiard.

Ann. — *Discussion générale* (22 avril 1958).

Discours de MM. VAN REMOORTEL (parle du statut de l'Orchestre National de Belgique et demande si la loi en discussion bénéficiera à son personnel) ; p. 1391 ;
LIEBAERT, m.f. (répond affirmativement) ; p. 1391 ;
WIARD, rapp. (concernant le but du projet, l'unification des pensions du personnel des parastataux ; le vote à la Chambre des Représentants et en commission) ; p. 1391 ;
NOEL (concernant l'article 2 du projet, l'application de la loi aux membres des parastataux dont le régime est moins favorable que celui de l'Etat ; l'article 3, la situation des personnes nommées dans un parastatal qui bénéficie d'un régime plus favorable que celui de l'Etat et qui n'est pas repris dans la liste prévue à l'article 1er) ; p. 1391 ;
LIEBAERT, m.f. (répond à M. NOEL) ; p. 1391 ;

Pensions. — VIEILLESSE ET DECES PREMATURE *(suite)*.

AGENTS DES ORGANISMES D'INTERET PUBLIC *(suite)*.

NOEL (concernant certains agents non repris dans la liste prévue à l'article 1er et qui ont presté des services à l'Etat) ; p. 1391 ;
VAN BUGGENHOUT (concernant les six parastataux repris dans la liste de l'article 14, le sort des autres institutions, l'exemple de la caisse de pension des mineurs) ; pp. 1391 à 1392 ;
LIEBAERT, m.f. (concernant le but de cette loi qui est une loi de cadre ; l'unification dans le régime de pensions des parastataux ; l'examen des cas particuliers, le bénéfice des droits acquis) ; p. 1392 ;
NOEL (concernant les droits acquis, deux exemples concrets) ; p. 1392 ;
Observation de M. LIEBAERT ; p. 1392 ;
VAN BUGGENHOUT (concernant la réponse du ministre relative à la pension des agents des institutions parastatales et les six institutions citées, l'attitude des syndicats, l'octroi de pleins pouvoirs au ministre pour les parastataux) ; p. 1392 ;
LIEBAERT (répond à M. VAN BUGGENHOUT) ; p. 1392 ;
La discussion générale est close.

Discussion des articles (22 avril 1958).
Art. 1er.

Observation de M. VAN BUGGENHOUT ;
L'article est adopté (vote nominatif) ; p. 1392.

Art. 2 à 16.

Adoptés sans observations ; pp. 1393 à 1396.

Vote (22 avril 1958).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 142 voix contre 1 et 3 abstentions ; p. 1403.
Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

AGENTS DES POUVOIRS PUBLICS.

Projet de loi relatif au cumul des pensions et des traitements et au régime des pensions de retraite afférentes à des fonctions multiples.

Doc. — N° 171 : Rapport de M. Briot.

Ann. — *Discussion générale* (12 mars 1958).

Discours de M. BRIOT, rapp. (concernant l'origine du projet de loi ; les réductions de pensions résultant des cumuls de pensions et de traitements ; les droits acquis ; le plafond absolu en matière de cumul de pensions et de traitements ; des exemples cités dans l'exposé des motifs) ; pp. 900 à 901.
La discussion générale est close.

Discussion des articles (12 mars 1958).
Art. 1er à 13.

Adoptés sans observations ; pp. 901 à 903.

Vote (13 mars 1958).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 87 voix et 70 abstentions ; p. 944.
Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

Projet de loi modifiant les arrêtés royaux nos 254 et 255 du 12 mars 1936 unifiant les régimes de pensions des veuves et des orphelins du personnel civil de l'Etat et des membres de l'armée et de la gendarmerie et instituant une indemnité de funérailles en faveur des ayants droit des pensionnés de l'Etat.

Doc. — N° 313 : Projet transmis par la Chambre des Représentants.
N° 341 : Rapport de M. Briot.

Ann. — *Discussion générale* (22 avril 1958).

Discours de MM. BRIOT, rapp. (concernant le vote à la Chambre des Représentants et la discussion en commission, le but du projet) ; p. 1388 ;
COULONVAUX (demande si le projet de loi était à l'origine une proposition de loi due à l'initiative de M. le Député Janssens) ; pp. 1388 à 1389 ;
BRIOT (répond affirmativement) ; p. 1389.
La discussion générale est close.

Discussion des articles (22 avril 1958).
Art. 1er à 9.

Adoptés sans observations ; pp. 1389 à 1390.

Vote (22 avril 1958).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 137 voix et 2 abstentions ; p. 1406.
Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

Pensions. — VIEILLESSE ET DECES PREMATURE *(suite)*.

EMPLOYES.

Proposition de loi modifiant la loi du 12 juillet 1957, relative à la pension de retraite et de survie des employés.

Doc. — N° 220 : Proposition de loi de M. Warnant.

Ann. — Prise en considération. — Renvoi en commission ; p. 1092 (25 mars 1958).

Projet de loi modifiant la législation relative à la pension de retraite et de survie des employés.

Doc. — N° 284 : Projet transmis par la Chambre des Représentants.
N° 309 : Rapport de M. Parmentier.
N° 337 : Amendements proposés par M. Warnant.
N° 340 : Amendement présenté par le Gouvernement.
N° 350 : Amendement proposé par M. Neels.

Ann. — *Ajournement* (16 avril 1958).

L'ajournement est décidé pour permettre l'examen des amendements déposés ; p. 1338.

Discours de M. PARMENTIER, rapp. (concernant les amendements qui ont été adoptés en commission et l'urgence) ; p. 1518 (24 avril 1958).
L'urgence est décrétée.
Pas de discussion générale.

Discussion des articles (24 avril 1958).
Art. 1er.

L'amendement de M. NEELS est retiré ;
L'article 1er est adopté ; p. 1518.

Art. 2 à 5.

Adoptés sans observations ; p. 1519.

Vote (24 avril 1958).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 127 voix et 2 abstentions ; p. 1521.
Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

OUVRIERS.

Projet de loi modifiant la législation relative à la pension de retraite et de survie des ouvriers.

Doc. — N° 212 : Projet transmis par la Chambre des Représentants.
N° 287 : Rapport de M. Moulin.
N° 301 : Amendement proposé par M. Neels.

Ann. — Pas de discussion générale.

La discussion des articles est ajournée ; p. 1340 (16 avril 1958).

Discussion des articles (24 avril 1958).
(Texte adopté par la Commission.)
Art. 1er à 3.

Adoptés sans observations ; p. 1517.

L'amendement de M. NEELS tendant à insérer un article 3*bis* est retiré ; p. 1517.

Art. 4 à 9.

Adoptés sans observations ; pp. 1517, 1518.

Vote (24 avril 1958).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 127 voix et 2 abstentions ; p. 1521.
Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

PEREQUATION.

Projet de loi complétant la loi du 14 juillet 1951 portant péréquation des pensions de retraite et de survie.

Doc. — N° 307 : Rapport de M. Briot.

Ann. — Pas de discussion générale.

Discussion des articles (16 avril 1958).
Art. 1er et 2.

Adoptés sans observations ; p. 1378.

Vote (22 avril 1958).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 137 voix et 2 abstentions ; p. 1406.
Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

Péréquation. — V. Pensions/Vieillesse et décès prématuré.

Personnel. — V. Colonies/Gouvernement.

Personnel civil de l'Etat. — V. Pensions/Vieillesse et décès prématuré — Agents des pouvoirs publics.

Personnel enseignant (congés de maladie). — V. Enseignement primaire.

Personnel judiciaire. — V. Organisation judiciaire.

Pétitions. — V. Chambres législatives — Sénat.

Pétrole. — V. Impôts/Impôts directs — Taxe de circulation.

Pharmacie. — V. Art de guérir/Cumul médico-pharmaceutique. — V. aussi Guerre/Anciens combattants — Soins médicaux et pharmaceutiques gratuits.

Pharmaciens. — V. Enseignement/Enseignement supérieur — Equivalence de diplômes et titres.

Plages. — V. Travaux publics.

Plan Delta. — V. Interpellations/De Baeck et De Smet P.

Plus-values. — V. Impôts/Impôts directs — Revenus.

Police du roulage. — V. Droit pénal/Circulation routière.

Pologne. — V. Président/Relations extérieures.

Port d'Anvers. — V. Travaux publics.

Prescription des actions publique et civile. — V. Procédure pénale.

Présentation de candidats. — V. Organisation judiciaire/Cour de Cassation.

Président.

COMMUNICATIONS OFFICIELLES.

Ann. — Annonce que M. le Premier Ministre a fait parvenir au Sénat une copie de l'arrêté royal du 27 janvier 1958, acceptant la démission de M. REY de ses fonctions de Ministre des Affaires économiques et portant nomination de M. MOTZ aux fonctions de Ministre des Affaires économiques ; M. CRAEYBECKX traduit l'annonce en flamand ; p. 570 (29 janvier 1958).
Annonce que S.A.R. le prince Albert viendra mardi prochain prêter le serment constitutionnel comme membre du Sénat ; p. 833 (5 mars 1958).

DECES.

Ann. — Annonce le décès de MM. Verbaet et Petit, anciens sénateurs ; p. 6 (12 novembre 1957).
Rend hommage à la mémoire de S.A.R. la Princesse Joséphine de Belgique ; annonce qu'il a présenté au Roi, au roi Léopold et à la reine Elisabeth l'expression déférente de la part que le Sénat prend au deuil de la famille royale ; p. 386 (7 janvier 1958). Donne connaissance des télégrammes, reçus en réponse, de LL. MM. la reine Elisabeth ; p. 400 (8 janvier 1958) ; le Roi et le roi Léopold ; p. 432 (14 janvier 1958) ;
Annonce le décès de M. Nolf, ancien sénateur ; p. 636 (5 février 1958) ;
Annonce le décès de M. Van Vlaenderen, ancien sénateur ; p. 695 (13 février1958).
Rend hommage à la mémoire de M. le Sénateur Ledoux ; p. 782 (26 février 1958).

Président. — DECES *(suite)*.

Annonce le décès de MM. Casterman et Gillès de Pélichy, anciens sénateurs ; p. 885 (11 mars 1958).
Annonce le décès du baron de Moffarts, ancien sénateur ; p. 865 (18 mars 1958).
Rend hommage à la mémoire de M. Henri Heyman, Ministre d'Etat ; p. 1296 (15 avril 1958).
Annonce le décès du baron Fernand van Ackere, ancien sénateur ; p. 1384 (22 avril 1958).

DIVERS.

Ann. — M. le Président MULLIE souhaite un prompt rétablissement à Mme JANSON-Vve SPAAK, doyenne d'âge, absente pour raison de santé ; p. 4 (12 novembre 1957).
Annonce que, dorénavant, le gouvernement ne présentera plus le budget extraordinaire sous forme de projet séparé ; chaque budget départemental comportera deux parties, l'une contenant les crédits relatifs aux dépenses ordinaires, l'autre ceux relatifs aux dépenses extraordinaires ; p. 6 (12 novembre 1957).
Salue le retour de M. BOUILLY, Premier-Vice-Président du Sénat ; p. 42 (19 novembre 1957).
Rend hommage à M. van ELDEREN, greffier émérite du Sénat ; p. 54 (19 novembre 1957).
Rend hommage à M. REY, m.a.éc., nommé membre de la Commission de la Communauté Economique Européenne ; p. 521 (22 janvier 1958).
Donne connaissance d'une lettre du Ministre des Finances au sujet du vote des budgets pour l'exercice 1958 avant le 31 mars ;
Observations de MM. STRUYE, PARMENTIER ; pp. 857, 858 (6 mars 1958).

RELATIONS EXTERIEURES.

Ann. — Communique le télégramme reçu du Président du Grand Khoural national de la République populaire de Mongolie relatif à l'admission de celle-ci à l'Organisation des Nations Unies ; p. 7 (12 novembre 1957).
Rend hommage à la mémoire de M. Zapotocky, président de la république tchèque ; p. 12 (13 novembre 1957).
Salue la présence, dans la tribune présidentielle, d'une importante délégation du parlement britannique ; p. 187 (28 novembre 1957).
Salue la présence, dans la tribune présidentielle, d'une délégation du parlement polonais ; p. 272 (12 décembre 1957).
Lit le télégramme qu'il a adressé au Président de l'Assemblée nationale de Roumanie, à l'occasion du décès de M. Petru Groza, Président du Præsidium de la Grande Assemblée nationale de la République de Roumanie ; p. 400 (8 janvier 1958). Donne lecture de la réponse reçue du Président de la Grande Assemblée nationale de la République populaire roumaine ; p. 619 (4 février 1958).
Annonce le décès de la princesse Ingeborg de Suède, grand'mère de S.M. le Roi ; dit qu'il a adressé au Roi et aux membres de la Famille royale, les sentiments de condoléances de la Haute Assemblée ; p. 936 (13 mars 1958). Donne connaissance des télégrammes, reçus en réponse, de S.M. le Roi et des membres de la Famille royale ; p. 965 (18 mars 1958).

Presse. — V. Chambres législatives — Sénat/Incidents. — V. aussi Interpellations/Noël.

Prestation de serment de S.A.R. le Prince Albert de Belgique. — V. Chambres législatives — Sénat.

Prêts agricoles. — V. Agriculture.

Prime spéciale d'accident aéronautique. — V. Armée/Officiers — Force aérienne — Accidents aéronautiques.

Prisonniers de guerre. — V. Enseignement/Enseignement supérieur — Dentistes. — V. aussi Pensions/Pensions de réparation.

Prisonniers politiques. — V. Enseignement/Enseignement supérieur — Dentistes. — V. aussi Pensions/Pensions de réparation.

Privilèges et immunités. — V. Affaires étrangères/Communauté économique européenne.

Procédure de conciliation. — V. Impôts/Impôts directs — Recours.

Procédure pénale.

PRESCRIPTION DES ACTIONS PUBLIQUE ET CIVILE.

Projet de loi complétant le second alinéa de l'article 26 du Code d'instruction criminelle, complété par l'article 1er de la loi du 30 mars 1891 —

Projet de loi modifiant la loi du 17 avril 1878 contenant le titre préliminaire du Code de procédure pénale.

Ann. — Discussion générale (21 novembre 1957)

(Texte présenté par la commission englobant les deux projets)

Discours de M. LAGAE, rapp., (rappelle son rapport détaillé sur les deux projets, fait avant les vacances ; se réserve le droit de répondre à M. DE BAECK si celui-ci maintient ses amendements) ; p. 105.

La discussion générale est close.

Discussion des articles (21 novembre 1957).
Art. 1.

Intervention de MM. DE BAECK, LAGAE, ANCOT, NIHOUL, VAN IMPE, STRUYE, COULONVAUX.

Observations de MM. DE BAECK, STRUYE, ROLIN, ANCOT ;

La première partie du premier amendement de M. DE BAECK est rejetée ; pp. 106 à 111.

Renvoi en commission (21 novembre 1957).

M. COULONVAUX propose le renvoi en commission ;

Intervention de MM. ROLIN, LILAR, DE BAECK ;

Observation de M. LAGAE ;

La proposition de renvoi en commission est adoptée ; p. 111.

TRANSACTIONS.

Projet de loi modifiant l'article 180 du Code d'instruction criminelle.

Doc. — N° 69 : Rapport de M. Chot.

Ann. — Pas de discussion générale.

Discussion de l'article unique (19 décembre 1957).

Adopté sans observations ; p. 368.

Vote (19 décembre 1957).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 160 voix et 1 abstention ; pp. 380, 381.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

TRIBUNAUX DE POLICE.

REPRESENTATION DES PREVENUS.

Projet de loi modifiant la législation en ce qui concerne la représentation des prévenus devant les juridictions pénales.

Doc. — N° 377 : Projet transmis par la Chambre des Représentants.

Professions.

Proposition de loi réglementant les fonctions d'opérateur projectionniste de cinéma.

Doc. — N° 206 : Proposition de loi de M. Wiard.

Ann. — Prise en considération ; renvoi en commission ; p. 965 (18 mars 1958).

METIERS ET NEGOCES.

Projet de loi relatif aux professions commerciales et artisanales.

Doc. — N° 351 : Exposé des motifs et projet de loi.

Provinces.

CONSEIL PROVINCIAL.

DEPUTATION PERMANENTE.

Projet de loi modifiant la loi provinciale.

Doc. — N° 333 : Rapport de M. Yernaux.

Provinces. — CONSEIL PROVINCIAL *(suite).*

DEPUTATION PERMANENTE *(suite).*

Ann. — Pas de discussion générale.

Discussion des articles (22 avril 1958).
Art. 1 à 9.

Adoptés sans observations ; pp. 1395, 1396.

Vote (22 avril 1958).

M. CLAEYS pose deux questions relatives à l'application de la loi quant au cumul des pensions ;

M. VERMEYLEN, m.i., répond à ces questions ;

Observations de M. ORBAN ;

L'ensemble du projet de loi est adopté par 142 voix et 3 abstentions ; p. 1404.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

FONDS DES PROVINCES ET FONDS DES COMMUNES.

Projet de loi modifiant le régime d'alimentation et le mode de répartition du Fonds des communes.

Doc. — N° 283 : Projet transmis par la Chambre des Représentants.

N° 288 : Rapport de M. Lacroix.

N° 297 : Amendement proposé par M. Sledsens.

Ann. — Discussion générale (2 avril 1958).

Discours de MM. LACROIX, rapp., (concernant la nécessité de modifier la législation de 1948, la dotation des communes, l'alimentation du Fonds des Communes, l'évolution économique, les critères de répartition et l'examen contradictoire entre le ministère de l'Intérieur et le ministère des Finances ; les avantages de la nouvelle loi ; la discussion en commission ; la réponse du ministre aux objections formulées) ; pp. 1255 à 1256 ;

NIHOUL (concernant le système d'alimentation du Fonds des Communes, les critères de répartition entre les différentes communes, l'effort fiscal des communes, le montant des centimes additionnels, la situation des petites communes) ; pp. 1256 à 1257 ;

Observations de MM. HARMEGNIES, VERMEYLEN, DELMOTTE ; p. 1256 ;

VERMEYLEN, m.i., (répond à M. NIHOUL) ; p. 1257 ;

HARMEGNIES (concernant les modifications apportées à certains principes de la loi de 1948, la révision du problème des finances provinciales ; la réforme de l'assistance publique ; la suppression des 300 millions inscrits au budget en vertu de l'article 18 ; la quote-part du produit de certaines taxes ; l'application de l'article 15 bis relatif à la fiscalité forte ; rend hommage aux fonctionnaires du département ainsi qu'à ses collaborateurs au conseil du Fonds des Communes) ; pp. 1257 à 1258 ;

Observations de M. VERMEYLEN ; p. 1258 ;

NOEL (concernant les résultats des diverses modifications apportées à la loi sur les finances communales ; l'augmentation de la dotation, l'influence de la conjoncture sur une partie de la dotation, l'effort fiscal des communes, la quote-part d'une partie de certaines taxes, la résorption du Fonds spécial, la répartition du Fonds des Communes suivant l'effort fiscal accompli par les communes, les centimes additionnels perçus par les communes) ; pp. 1258 à 1259 ;

Observations de MM. VERMEYLEN, DELMOTTE, NIHOUL ; pp. 1258 à 1259 ;

DELMOTTE (concernant le revenu cadastral, le chiffre des additionnels communaux, l'exemple de la commune de Crisnée, les travaux réalisés à Remicourt, la perception d'impôts sur les propriétés bâties ou non bâties ; pp. 1259 à 1260 ;

Observations de MM. VERMEYLEN et NIHOUL ; p. 1259 ;

NIHOUL (répond à M. DELMOTTE au sujet des travaux réalisés à Crisnée et à Remicourt) ; p. 1260 ;

SLEDSENS (concernant les critères de répartition du Fonds des Communes, l'octroi de suppléments de traitement au personnel enseignant ; son amendement, l'abstention du groupe social-chrétien ; rend hommage à l'administration du département de l'Intérieur) ; p. 1260 ;

VERMEYLEN, m.i., (répond aux orateurs) ; p. 1261 ;

SLEDSENS (concernant les suppléments de traitement au personnel enseignant communal et la discrimination au détriment de l'enseignement primaire libre) ; p. 1261 ;

LEYNEN (concernant la suppression des suppléments de traitement communaux) ; p. 1261 ;

Observation de M. VERMEYLEN ; p. 1261 ;

La discussion générale est close.

Provinces. — FONDS DES PROVINCES ET FONDS DES COMMUNES *(suite)*.

Discussion des articles (2 avril 1958).
Art. 1 à 4.
Adoptés sans observations ; pp. 1261 à 1262.

Art. 4 bis (nouveau).
Observation de M. le PRESIDENT concernant l'amendement de M. SLEDSENS tendant à l'insertion d'un article 4 bis ; Le vote sur cet amendement est réservé ; p. 1262.

Art. 5 à 8.
Adoptés sans observations ; p. 1263.

Vote sur l'article 4 bis réservé.
L'amendement de M. SLEDSENS est rejeté ; p. 1271.

Vote (2 avril 1958).
L'ensemble du projet de loi est adopté par 86 voix contre 3 et 65 abstentions ; p. 1273.
Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

Publicité en matière de soins dentaires. — V. Art de guérir/Dentistes.

R

Radiations ionisantes. — V. Hygiène et Santé.

Radiodiffusion. — V. Communicatoins.

Recours. — V. Impôts/Impôts directs.

Redevances. — V. Communications/Radiodiffusion.

Réfractaires. — V. Guerre/Résistance.

Régie des voies aériennes. — V. Communications/Aviation.

Régimes matrimoniaux. — V. Droit civil.

Règlement. — V. Chambres législatives — Sénat.

Réglementation du commerce. — V. Commerce et Industrie.

Règlement définitif des budgets. — V. Finances/Comptabilité de l'Etat.

Réhabilitation. — V. Droit pénal.

Relations extérieures. — V. Président.

Rente de combattant et de captivité. — V. Pensions/Pensions de réparation.

Rente de déportation. — V. Guerre/Déportés.

Rente pour chevrons de front. — V. Pensions/Pensions de réparation.

Repos obligatoire dans les entreprises de distribution. — V. Commerce et Industrie/Réglementation du commerce — Fermeture des magasins.

Représentants de commerce. — V. Commerce et Industrie.

Représentation des prévenus. — V. Procédure pénale/Tribunaux de police.

Réquisitions. — V. Affaires étrangères/Forces armées.

Réserves charbonnières de la Campine. — V. Commerce et Industrie/Charbon.

Résistance. — V. Guerre.

Résistants. — V. Enseignement/Enseignement supérieur — Dentistes.

Revenus. — V. Impôts/Impôts directs.

Revision de la Constitution. — V. Droit public.

Roi et Famille royale.

Ann. — M. le PRESIDENT rend hommage à la mémoire de S.A.R. la Princesse Joséphine de Belgique ; annonce qu'il a présenté au Roi, au roi Léopold et à la reine Elisabeth l'expression déférente de la part que le Sénat prend au deuil de la famille royale ; p. 386 (7 janvier 1958). Donne connaissance des télégrammes, reçus en réponse de LL.MM. la reine Elisabeth ; p. 400 (8 janvier 1958), le Roi et le roi Léopold ; p. 432 (14 janvier 1958) ;
M. le PRESIDENT annonce que S.A.R. le prince Albert viendra mardi prochain prêter le serment constitutionnel comme membre du Sénat ; p. 833 (5 mars 1958).
M. le PRESIDENT annonce le décès de la princesse Ingeborg de Suède, grand'mère de S.M. le Roi ; dit qu'il a adressé au Roi et aux membres de la Famille royale les sentiments de condoléances de la Haute Assemblée ; p. 936 (13 mars 1958). Donne connaissance des télégrammes, reçus en réponse de S.M. le Roi et des membres de la Famille royale ; p. 965 (18 mars 1958).

Roumanie. — V. Président/Relations extérieures.

Ruanda-Urundi. — V. Colonies. — V. aussi Finances/Dette publique — Emprunts.

S

Sabena. — V. Communications/Aviation.

Séances extraordinaires. — V. Chambres législatives — Sénat.

Sécurité sociale.

ALLOCATIONS FAMILIALES.

Projet de loi modifiant les lois coordonnées relatives aux allocations familiales pour travailleurs salariés, modifiées par les arrêtés royaux du 10 avril 1957 et du 13 juillet 1957.
Doc. — N° 375 : Rapport de Mme Melin-épouse Guilmain.

Ann. — Mme MELIN-ép. GUILMAIN dépose le rapport et en donne lecture ; demande la discussion d'urgence ;
M. JESPERS donne lecture du rapport en néerlandais ; p. 1515 (24 avril 1958).

Discussion générale (24 avril 1958).
Discours de M. PONTUS (remercie le ministre) ; p. 1515.
La discussion générale est close.

Discussion des articles (24 avril 1958).
Art. 1 à 14.
Adoptés sans observations ; pp. 1515, 1516.

Vote (24 avril 1958).
L'ensemble du projet de loi est adopté par 122 voix et 3 abstentions ; p. 1521.
Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

Sécurité sociale *(suite).*

CANTONS D'EUPEN, MALMEDY ET SAINT-VITH.

Projet de loi déterminant les modalités de la liquidation de la Caisse d'indemnisation en cas d'épizooties de Malmédy.

Doc. — N° 281 : Projet transmis par la Chambre des Représentants.
N° 310 : Rapport de M. Muyldermans.

Ann. — Pas de discussion générale.

Discussion des articles (16 avril 1958).
Art. 1er à 7.
Adoptés sans observations ; pp. 1340, 1341.

Vote (16 avril 1958).
L'ensemble du projet de loi est adopté par 136 voix et 4 abstentions ; p. 1355.
Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

CHOMAGE.

Projet de loi modifiant l'arrêté-loi du 28 décembre 1944 concernant la sécurité sociale des travailleurs, modifié par la loi du 14 juillet 1951.

Doc. — N° 204 : Exposé des motifs et projet de loi.
N° 290 : Rapport de M. Wyn.

Ann. — Pas de discussion générale.

Discussion des articles (23 avril 1958).
Art. 1er et 2.
Adoptés sans observations ; p. 1455.

Vote (24 avril 1958).
L'ensemble du projet de loi est adopté par 135 voix et 4 abstentions ; p. 1482.
Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

COTISATIONS.

Proposition de loi modifiant certaines dispositions de l'organisation de la Sécurité sociale.

Doc. — N° 12 : Proposition de loi de M. Pholien.

Ann. — Prise en considération. — Renvoi en commission ; p. 214 (5 décembre 1957).

FONDS DE SECURITE D'EXISTENCE.

Projet de loi concernant les Fonds de sécurité d'existence.

Doc. — N° 78 : Rapport de M. Neels.

Ann. — *Discussion générale* (17 décembre 1957).
Discours de M. NEELS, rapp. (concernant le nouveau projet de loi rédigé par un groupe de travail composé de membres de la Chambre des Représentants et du Sénat) ; p. 297 ;
La discussion générale est close.

Discussion des articles (17 décembre 1957).
(Texte présenté par la Commission.)
Art. 1er à 25.
Adoptés sans observations ; pp. 297 à 301.

Vote (17 décembre 1957).
L'ensemble du projet de loi est adopté par 158 voix et 2 abstentions ; p. 309.
Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

JURIDICTIONS CONTENTIEUSES.

Projet de loi interprétative des articles 6 et 7 de l'arrêté-loi du 28 décembre 1944 concernant la sécurité sociale des travailleurs.

Doc. — N° 340 : Exposé des motifs et projet de loi.

OUVRIERS MINEURS.

Projet de loi modifiant l'arrêté-loi du 10 janvier 1945 concernant la sécurité sociale des ouvriers mineurs et assimilés et les lois relatives aux vacances annuelles des travailleurs salariés, coordonnées le 9 mars 1951.

Doc. — N° 216 : Exposé des motifs et projet de loi.
N° 342 : Rapport de M. Beulers.
N° 355 : Amendements proposés par M. R. Houben.
N° 371 : Texte adopté en première lecture.

Sécurité sociale. — OUVRIERS MINEURS *(suite).*

N° 372 : Amendement présenté par la Commission au texte adopté en première lecture.

Ann. — *Discussion générale* (22 avril 1958).

Discours de M. Léon SERVAIS (concernant la plus ancienne des lois de pensions ouvrières et des institutions à gestion paritaire, instaurée en 1920; les dépôt du projet; la pension des ouvriers et des employés ; la pension des ouvriers mineurs ; l'importance du projet ; les articles qui ont trait à la réforme institutionnelle du régime de retraite des ouvriers mineurs, l'étendue des pouvoirs accordés au Roi ; les dispositions de l'arrêté-loi de 1947, le droit d'instituer des juridictions contentieuses, les dispositions du projet, l'octroi aux mineurs d'un statut et d'avantages mieux adaptés ; le problème des cotisations ; le subside de l'Etat, le statut, la structure, le fonctionnement, la mission, l'autonomie et la situation financière du Fonds national des ouvriers mineurs, les réserves mathématiques du régime ancien de capitalisation ; les avantages accordés par le projet, l'amélioration du régime de la pension des veuves ; la question des carrières mixtes ; l'augmentation du taux des pensions des mineurs ; la situation des mineurs invalides, un exemple concret ; l'attitude du ministre lors de la discussion du projet en commission) ; pp. 1409 à 1413 ;

Observations de MM. ORBAN, DELMOTTE, VAN BUGGENHOUT, TROCLET, STRUYE, BEULERS ; pp. 1410 à 1412 ;

BEULERS, rapp. (concernant la discussion et le vote en commission, le dépôt du projet ; les mesures prises sous la gestion de M. Van den Daele, la cotisation des patrons charbonniers, la situation financière du Fonds national de retraite des ouvriers mineurs depuis 1930, la réduction de pension introduite jadis par le ministre Van Isacker, le nouveau montant de la pension, le pourcentage de main-d'œuvre étrangère, la nécessité de renforcer le Fonds national pour le paiement des pensions, les dispositions légales pour l'obtention de la pension ; deux exemples concrets, l'origine du Fonds national de retraite des ouvriers mineurs, remontant à 1922 et sa structure actuelle ; les avantages du présent projet, la pension et éventuellement les allocations familiales aux veuves ; la pension des ouvriers mineurs invalides ; la création de centres médicaux pour invalides, les centres médico-techniques ; la question de la pension « proportionnelle » ; les conditions d'octroi de la pension aux veuves ; les carrières mixtes ; les revendications de la Confédération des Syndicats chrétiens) ; pp. 1413 à 1415 ;

Observations de MM. Léon SERVAIS, TROCLET ; p. 1413 ;

R. HOUBEN (concernant le discours de M. BEULERS à qui il rend hommage ; la publication de l'arrêté d'exécution pour l'application des avantages pouvant résulter de l'actuelle loi, le plan de financement du projet et l'équilibre entre les rentrées majorées et les avantages qu'il compte accorder ; l'analyse et le but du projet qui consiste à remplacer le système légal par un régime statutaire, le dépôt tardif du projet, la loi de cadre, le but réel de la réforme, les droits des intéressés et la fixation du statut des pensions des mineurs par arrêté royal, l'institution de juridictions contentieuses, la recevabilité des demandes, la tendance d'étatisation du ministre, l'orientation en matière de pensions, l'exemple des pensions pour ouvriers, employés, marins ; les réserves de ces caisses ; les réserves de la caisse des pensions des mineurs ; la sécurité sociale) ; pp. 1415 à 1417 ;

Observations de M. TROCLET ; p. 1417 ;

PARMENTIER (répond à M. R. HOUBEN au sujet de la Caisse des pensions pour employés) ; p. 1417 ;

R. HOUBEN (concernant la comparaison entre les secteurs « pension pour employés » et « pension pour ouvriers » ; la signature de l'arrêté organique) ; pp. 1417 à 1418 ;

Observations de M. TROCLET ; p. 1418 ;

Mlle DRIESSEN (concernant les avantages de la nouvelle loi et les adaptations faites ; le sort des mineurs dans le nouveau régime, l'invalidité et la pension de survie des ouvriers mineurs, le nombre d'années de service, la pension de la veuve du mineur, les trois catégories de veuves) ; p. 1418 ;

Reprise de la discussion générale et proposition d'ajournement (23 avril 1958).

Discours de MM. VAN BUGGENHOUT (concernant les deux parties du projet : règlementation de certaines cotisations et indemnités, modification du statut du Fonds des pensions des mineurs ; les mesures exceptionnelles pour la pension des mineurs ; l'origine et l'évolution des caisses de prévoyance pour ces pensions ; la création, la situation financière, la gestion, les réserves, les dépenses administratives et les frais d'administration du Fonds national ; le rapport des

Sécurité sociale. — OUVRIERS MINEURS *(suite)*.

reviseurs du Fonds des pensions ; les retards dans le paiement des cotisations des charbonnages ; l'intervention du gouvernement dans cette question, les mesures prises suivant les directives de la C.E.C.A .tendant à apurer le passif de quelques charbonnages à certaines conditions ; la modification du statut du Fonds national et l'utilité de cette mesure, le statut spécial demandé en faveur des ouvriers mineurs quant à leur pension et au traitement des invalides et malades, la cotisation à payer par les patrons mineurs, les réserves mathématiques et normales qui sont épuisées, la comparaison avec les dispositions actuelles prévues en faveur des marins ; les mineurs soumis au régime général et l'incidence financière de cette mesure) ; pp. 1422 à 1425 ;

Observations de MM. TROCLET, ANCOT ; pp. 1422 à 1425 ;

DETHIER (concernant la situation des mineurs au point de vue de la pension, les juridictions contentieuses, le Fonds national de retraite des ouvriers mineurs, l'amendement du gouvernement ; les centres médico-techniques à Awans-Bierset et à Morlanwelz ; l'historique de la pension des mineurs, évoquée par M. VAN BUGGENHOUT et la réalisation de la loi à l'initiative de la Centrale des mineurs, les dispositions de l'actuelle loi de cadre ; les intentions du ministre) ; pp. 1425 à 1426 ;

Observations de MM. CUSTERS, R. HOUBEN, TROCLET, Léon SERVAIS, VAN BUGGENHOUT, BEULERS ; pp. 1425 à 1426 ;

CUSTERS (concernant le discours de M. DETHIER ; la confusion autour du débat ; le dépôt tardif du projet ; sa thèse énonçant que le projet est superflu, les nouvelles recettes et les nouveaux avantages qui peuvent être décidés par arrêté royal en vertu des arrêtés déjà existants en la matière du 10 janvier 1945 et du 25 février 1947 ; le but réel du projet qui envisage une réforme fondamentale de la structure des organismes de pensions existant actuellement, l'attitude des mineurs devant cette modification projetée ; la façon de légiférer et le modèle de technique législative malsaine, que constitue le projet qui tend à modifier le régime des pensions des mineurs, régi par les lois organiques de 1945 et de 1947 ; l'opinion de M. ROLIN, l'avis du Conseil d'Etat, la loi de cadre, l'octroi d'un blanc-seing au Ministre du Travail ; les conceptions et les conséquences du projet qui peut représenter un danger pour l'économie générale du régime des pensions, la structure, le fonctionnement et la situation financière du Fonds national de retraite et des caisses de prévoyance, l'emploi des réserves mathématiques, les avantages du projet, la pension des veuves de mineurs de moins de 45 ans ; l'arbitrage des litiges ; propose l'ajournement du débat) ; pp. 1426 à 1429 ;

Observations de MM. TROCLET, DELMOTTE, R. HOUBEN ; pp. 1427, 1428 ;

La proposition d'ajournement est rejetée ; p. 1429 ;

DELMOTTE (concernant les diverses lois de pensions ; le projet discuté, l'usage d'une loi de cadre et de pleins pouvoirs, la confiance envers le gouvernement et le ministre actuel, la pension de la veuve d'un mineur âgée de moins de 45 ans, le cumul des pensions ; l'attitude et les arguments de la droite ; les réalisations du gouvernement actuel) ; pp. 1429 à 1431 ;

Observations de MM. CUSTERS, R. HOUBEN, TROCLET ; pp. 1429 à 1431 ;

Reprise de la discussion générale (23 avril 1958).

Discours de MM. DE BAECK (concernant le développement du débat ; le discours de M. BEULERS ; la possibilité de régler la situation des veuves des mineurs, et d'augmenter les cotisations sans le présent projet ; le fonctionnement exemplaire du Fonds national de retraite des ouvriers mineurs et l'utilité d'une modification comme le projet la propose ; la réglementation de la pension des mineurs par le statut de la caisse des pensions ; les intentions du ministre) ; pp. 1433 à 1434 ;

VERHAEST (concernant le dépôt tardif du projet, les améliorations promises pour la pension des ouvriers mineurs, l'augmentation des cotisations, le fonctionnement du Fonds national de retraite des ouvriers mineurs, les pouvoirs du ministre et sa tendance d'étatisation, la proposition de M. VAN BUGGENHOUT d'ajourner le débat, son accord de principe avec les améliorations proposées ; justifie son vote) ; pp. 1435 à 1436 ;

TROCLET, m.t.p.s. (concernant le fonds de réserve de la caisse de retraite des ouvriers mineurs ; la pension des veuves de mineurs et l'impossibilité de régler cette matière en dehors d'un régime statutaire ; les carrières mixtes ; l'harmonisation des avantages et des prestations sociales dans les pays du Marché commun ; les amendements de M. R. HOUBEN ; l'intégration définitive des 2.000 francs dans le régime de pension des ouvriers mineurs ; les pensions elles-mêmes) ; pp. 1436 à 1440 ;

Observations de MM. VAN BUGGENHOUT, CUSTERS, R. HOUBEN, ORBAN, Léon SERVAIS ; pp. 1436 à 1440 ;

VAN BUGGENHOUT (concernant la diminution des réserves du Fonds national ; l'arriéré dans le paiement des cotisations et la perte des intérêts, la substitution d'une loi par un arrêté royal ; la pension des marins ; les centres médico-techniques d'Awans-Bierset et de Morlanwelz ; la catastrophe de Marcinelle) ; pp. 1440 à 1441 ;

Observations de MM. TROCLET, VANDER BRUGGEN ; pp. 1440, 1441 ;

Léon SERVAIS (concernant le Fonds de réserve et le reproche adressé à M. Van den Daele d'avoir accordé de nouveaux avantages en 1954 sans prévoir de contrepartie ; la destination à donner aux capitaux du Fonds national ; l'intervention de l'Etat dans la pension des mineurs et les lois régissant la matière ; les conditions d'octroi de la pension des veuves de mineurs ; le statut des caisses de pensions ; les carrières mixtes ; l'augmentation de la pension des mineurs ; la distribution gratuite de charbon aux mineurs) ; pp. 1441 à 1443 ;

Observations de M. TROCLET ; pp. 1441, 1442 ;

BEULERS, rapp. (concernant le discours de M. DE BAECK ; la situation des jeunes veuves et la structure du Fonds national de retraite pour ouvriers mineurs ; les mesures prises en 1954 par M. Van den Daele ; la distribution de charbon aux mineurs ; le discours de M. Léon SERVAIS) ; p. 1443 ;

Observations de M. Léon SERVAIS ; p. 1443 ;

DEBAISE (concernant l'admission de malades au centre médico-technique de Morlanwelz) ; p. 1444 ;

CUSTERS (concernant la réponse du ministre ; son opposition à cette loi qui confère les pleins pouvoirs au pouvoir exécutif ; l'orientation vers le régime statutaire depuis 1947 comme argument invoqué par le ministre ; l'origine de notre organisation sociale ; les régimes des pensions en faveur des gens de mer et des mineurs ; les notions arrêtés-lois et lois ; le dépôt tardif du projet ; sa proposition d'ajournement ; les dispositions du projet au sujet de la pension des veuves ; l'harmonisation des pensions ; les carrières mixtes ; l'article 3 du projet relatif au Fonds des pensions ; l'aspect pitoyable de la technique législative que présente le projet) ; pp. 1444 à 1445 ;

La discussion générale est close.

Discussion des articles (23 avril 1958).
(Texte adopté par la Commission.)

Art. 1er.

L'amendement de M. R. HOUBEN est adopté ;
L'article, amendé, est adopté ; p. 1445.

Art. 2.

Observation de M. TROCLET ;
Les amendements de M. R. HOUBEN sont adoptés ;
L'article, amendé, est adopté ; p. 1447.

Art. 3.

Intervention de MM. R. HOUBEN, TROCLET, CUSTERS, ROLIN ;

Observations de MM. ROLIN, le PRESIDENT, TROCLET, DE BAECK, ORBAN ;

Les amendements de M. R. HOUBEN sont rejetés (vote nominatif) ;

L'article est adopté ; pp. 1448 à 1453.

Art. 4 à 7.

Adoptés sans observations ; p. 1453.

Renvoi en commission (23 avril 1958).

M. STRUYE (demande que le règlement soit appliqué et que le vote en seconde lecture ait lieu demain ; fait une proposition transactionnelle mais à la condition que l'ordre du jour soit limité aux points convenus) ;

Observations de MM. ROLIN, le PRESIDENT, MOULIN ; pp. 1453, 1454.

Le renvoi en commission est adopté ; p. 1454.

M. DE BAECK fait un rappel à l'article 50 du règlement ; p. 1454.

Discussion et vote en seconde lecture des articles amendés (24 avril 1958).

Intervention de M. TROCLET ; p. 1462.

Art. 1er à 3.

Ces articles sont successivement remis aux voix et définitivement adoptés ; pp. 1462 à 1465.

Sécurité sociale. — OUVRIERS MINEURS *(suite)*.

Art. 3bis.

Devient l'article 4 ; p. 1465.

Art. 4, 5, 6.

Deviennent les articles 5, 6 et 7 ; p. 1465.

Vote (24 avril 1958).

M. Léon SERVAIS justifie son vote ; p. 1467.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 77 voix et 1 abstention ; p. 1468.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

Sécurité sociale. — V. Affaires étrangères.

Sénat. — V. Chambres législatives.

Séparation de corps. — V. Droit civil.

Servitudes. — V. Agriculture.

S.N.C.B. — V. Communications/Chemins de fer.

Société Nationale des Chemins de Fer Belges (S.N.C.B.). — V. Communications/Chemins de fer.

Société nationale du logement. — V. Habitations.

Société nationale de la petite propriété terrienne. — V. Habitations.

Sociétés commerciales. — V. Droit commercial.

Soins médicaux et pharmaceutiques gratuits. — V. Guerre/Anciens combattants.

Successions. — V. Droit civil.

Suède. — V. Président/Relations extérieures.

Sûreté de l'Etat.

ETRANGERS.

Projet de loi organisant, pendant la durée de l'Exposition universelle et internationale de Bruxelles, le contrôle des voyageurs hébergés à l'intervention de l'association sans but lucratif « Association pour la promotion du logement à l'occasion de l'Exposition universelle et internationale de Bruxelles 1958 (Logexpo) ».

Doc. — N° 11 : Exposé des motifs et projet de loi.

N° 130 : Rapport de Mme Ciselet.

Ann. — *Discussion générale* (13 février 1958).

Discours de Mme CISELET, rapp. (concernant le double objectif du projet : exercer un contrôle et simplifier les formalités ; la modification en commission de certaines dispositions du projet qui pourra s'appliquer à l'ensemble du pays ; invite le Sénat à voter le projet) ; p. 690.

La discussion générale est close.

Discussion des articles (13 février 1958).
(Texte présenté par la Commission.)
Art. 1er à 7.

Adoptés sans observations ; p. 691.

Vote (13 février 1958).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 129 voix et 1 abstention ; p. 696.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

Sûreté de l'Etat. — V. Droit pénal.

T

Taxe de circulation. — V. Impôts/Impôts directs.

Taxe de séjour. — V. Impôts/Impôts indirects.

Taxe mobilière. — V. Impôts/Impôts directs — Revenus.

Tchécoslovaquie. — V. Président/Relations extérieures.

Télégraphes et Téléphones. — V. Communications.

Téléphones. — V. Communications/Télégraphes et Téléphones.

Territoire des communes. — V. Communes.

Tirés à part des discours. — V. Chambres législatives — Sénat — Incidents.

Titres universitaires. — V. Enseignement/Enseignement supérieur — Equivalence de diplômes et titres.

Transactions. — V. Procédure pénale.

Travail.

APPRENTISSAGE.

Projet de loi organisant l'apprentissage des travailleurs destinés à être employés dans une industrie déterminée.

Doc. — N° 363 : Exposé des motifs et projet de loi.

CONTRAT D'EMPLOI.

Projet de loi tendant à modifier les articles 12 et 35 des lois relatives aux contrats d'emploi, coordonnées par l'arrêté royal du 20 juillet 1955.

Doc. — N° 214 : Projet transmis par la Chambre des Représentants.

N° 359 : Rapport de M. Remson.

JURIDICTIONS DU TRAVAIL.

CONSEILS DE PRUD'HOMMES.

Projet de loi prorogeant la durée des mandats des membres des Conseils de prud'hommes.

Doc. — N° 295 : Exposé des motifs et projet de loi.

N° 311 : Rapport de M. Custers.

Ann. — Pas de discussion générale.

Discussion des articles (16 avril 1958).
Art. 1er à 5.

Adoptés sans observations ; p. 1338.

Vote (16 avril 1958).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 136 voix et 4 abstentions ; p. 1355.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

TRAVAIL NOIR.

Projet de loi concernant l'exécution des travaux de construction.

Doc. — N° 215 : Projet transmis par la Chambre des Représentants.

N° 358 : Rapport de M. Smets.

Travailleurs frontaliers et saisonniers. — V. Affaires étrangères/Sécurité sociale.

Travaux de construction. — V. Travail/Travail noir.

Travaux publics.

PLAGES.

Projet de loi organisant l'octroi des concessions de plages.

Doc. — N° 195 : Exposé des motifs et projet de loi.
N° 225 : Rapport de M. Lemal.

Ann. — *Discussion générale* (26 mars 1958).

Discours de MM. VAN REMOORTEL (concernant le mot « notamment » du dernier paragraphe de l'article 1er) ; p. 1132 ;

VAN BUGGENHOUT (concernant le but du projet : donner une base légale aux arrêtés royaux pris en la matière ; l'octroi de concessions aux autorités communales, la concession de l'estran, la propriété des digues, la tenue sur la plage, la police communale sur l'estran et sur la digue) ; pp. 1132 à 1133 ;

VANAUDENHOVE, m.t.p.r. (concernant les discours de MM. VAN BUGGENHOUT et VAN REMOORTEL, la police de la plage, les dispositions concernant la moralité publique) ; p. 1133 ;

Observation de M. VAN REMOORTEL ; p. 1133 ;

La discussion générale est close.

Discussion des articles (26 mars 1958).
(Texte adopté par la Commission.)
Art. 1er et 2.

Adoptés sans observations ; p. 1133.

Vote (27 mars 1958).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 148 voix et 4 abstentions ; p. 1211.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

PORT D'ANVERS.

Projet de loi portant modification de la loi du 5 juillet 1956, modifiant le budget des Recettes et Dépenses extraordinaires de l'exercice 1956 en vue de la réalisation d'un programme d'investissements urgents et d'intérêt général au Port d'Anvers.

Doc. — N° 194 : Exposé des motifs et projet de loi.
N° 226 : Rapport de M. Block.

Ann. — *Discussion générale* (20 mars 1958).

Discours de MM. VAN BUGGENHOUT (concernant le but du projet ; les travaux à exécuter au port d'Anvers, le plan décennal, la précipitation avec laquelle le problème est examiné, le raz de marée de 1953, les suites des tempêtes en mer, le affaissements de sol, les travaux exécutés aux Pays-Bas, la concurrence du port de Rotterdam, le danger d'inondation pour la côte belge et pour le bassin de l'Escaut, le plan Bonnet, le plan Delta, son plan de travaux soumis à l'administration, la prévision d'un canal entre Zandvliet et Ossenisse, la construction d'écluses, le coût des travaux ; l'adaptation des voies d'accès au port d'Anvers, les bateaux-citernes) ; pp. 1047 à 1049 ;

Observations de M. VANAUDENHOVE ; pp. 1048 à 1049 ;

BLOCK, rapp. (concernant l'importance nationale et économique du port d'Anvers, l'extension indispensable du port, la construction d'écluses, la politique à suivre en ce qui concerne les voies d'eau, la liaison Anvers-Gand par l'Escaut occidental, l'administration du port, le problème des transports, la normalisation de l'Escaut, les travaux de dragage) ; pp. 1049 à 1050 ;

MOLTER (concernant le discours de M. VAN BUGGENHOUT, les études sur le plan Delta et sur les voies d'eau belges, le port d'Anvers, le danger d'inondation permanent, la construction d'écluses, l'accès au port de bateaux-citernes de 50.000 tonnes) ; pp. 1050 à 1051 ;

VANAUDENHOVE, m.t.p.r. (concernant le discours de M. VAN BUGGENHOUT, l'idée avancée par lui de construire un barrage dans l'Escaut occidental) ; p. 1051 ;

VAN BUGGENHOUT (concernant les discussions jointes de son plan de travaux soumis à l'administration et du projet, le but de son plan, l'ensablement, les travaux de dragage dans le canal Gand-Terneuzen, la construction d'écluses, l'administration du port d'Anvers) ; pp. 1051 à 1052 ;

Observation de M. Block ; p. 1051 ;

Travaux publics. — PORT D'ANVERS *(suite)*.

La discussion générale est close.

Discussion des articles (20 mars 1958).
Art. 1er à 7.

Adoptés sans observations ; p. 1052.

Vote (20 mars 1958).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 140 voix et 3 abstentions ; p. 1072.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

Tribunaux de police. — V. Organisation judiciaire. — V. aussi Procédure pénale.

Turquie. — V. Affaires étrangères/Accords commerciaux.

U

Union de l'Europe Occidentale (U.E.O.). — V. Affaires étrangères/Forces armées.

Union économique belgo-luxembourgeoise. — V. Affaires étrangères/Accords commerciaux.

Union européenne de paiements. — V. Affaires étrangères.

Universités de l'Etat. — V. Enseignement/Enseignement supérieur.

V

Vacances. — V. Enseignement/Enseignement primaire. — V. aussi Organisation judiciaire. — V. aussi Sécurité sociale/Ouvriers mineurs.

Validation des pouvoirs. — V. Chambres législatives — Sénat.

Véhicules automobiles. — V. Impôts/Impôts directs — Taxe de circulation.

Ventes de soldes. — V. Commerce et Industrie/Réglementation du commerce.

Veuves de guerre. — V. Motions d'ordre/Gerbehaye (Mme-Vve Lehouck).

Victimes civiles. — V. Guerre.

Victimes de la guerre. — V. Guerre.

Vieillesse et décès prématuré. — V. Pensions.

Voies d'eau. — V. Interpellations/De Baeck - De Smet P.